Univ. of
Toronto

DÉLÉGATION EN PERSE

# MÉMOIRES

TOME XII

# RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

QUATRIÈME SÉRIE

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

HPer
F815m

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

France DÉLÉGATION EN PERSE

# MÉMOIRES

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION
DE J. DE MORGAN, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

TOME XII

# RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

QUATRIÈME SÉRIE

PAR

M.-C. SOUTZO; Lieutenant G. PÉZARD et G. BONDOUX
R. DE MECQUENEM; MAURICE PÉZARD; J.-E. GAUTIER
PAUL TOSCANNE

174467
10.10.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1911

DS
261
F8
t. 12

# ÉTUDE
DES
# MONUMENTS PONDÉRAUX DE SUSE

Par Michel-C. SOUTZO, de l'Académie Roumaine.

## INTRODUCTION

Nulle mission ne pouvait nous être plus agréable que celle de décrire et d'étudier le riche trésor de monuments pondéraux recueilli à Suse, au cours des fouilles sous la direction de M. de Morgan.

Aussi avons-nous accepté cette tâche avec reconnaissance et nous y avons travaillé avec un plaisir toujours croissant.

Par leur nombre qui a plus que doublé, le matériel dont la science dispose et par l'intérêt exceptionnel que présentent certains d'entre eux, ces monuments forment un ensemble dont l'importance, sous bien des rapports, est comparable à celle du célèbre dépôt de poids ninivites découvert par Layard.

L'étude des poids susiens complète heureusement les renseignements que nous avait fournis l'examen des poids ninivites.

Comme introduction à notre travail, nous avons visité les principaux Musées où sont conservés des monuments similaires et, grâce à la libérale bienveillance des Conservateurs de ces grands établissements, nous avons pu vérifier la pesée d'un grand nombre de poids assyro-chaldéens.

Le savant Directeur des antiquités orientales au British Museum, M. Budge, et le très regretté et savant Hamdy-Bey, Directeur du Musée Impérial Ottoman, ont tous deux un droit égal à notre gratitude.

Nous devons une reconnaissance particulière au savant M. Thureau-Dangin, Conservateur-adjoint des antiquités assyriennes au Musée du Louvre, qui nous a facilité avec une inépuisable complaisance l'accomplissement de notre mission.

Notre travail comprend d'abord une description générale des poids trouvés à Suse. Tous ces

poids ont été pesés, sauf trois canards en pierre, portant des inscriptions, mais tellement mutilés que leur pesée ne pouvait nous fournir aucune indication utile. Ces canards portent les numéros 6092-6353-6355.

Nous nous sommes servis, pour la pesée des objets, des excellents instruments de la Maison Velter et Cie (Maison Deleuil) de Paris, excepté pour les monuments très lourds qui ont été portés sur les plateaux des balances de la Monnaie de Paris. Cependant un certain nombre de poids (trente environ) provenant des dernières découvertes ont été pesés à l'aide de balances commerciales ordinaires, suffisantes pour des objets ne présentant aucun intérêt spécial.

Nous avons indiqué toujours la matière dont sont formés ces poids, mais d'après leur aspect extérieur seulement et sans garantie, car nous n'avons pu procéder à des analyses chimiques.

Nous aurions voulu pouvoir donner pour chaque objet le numéro définitif du catalogue du Musée du Louvre qui lui a été assigné afin d'en rendre l'identification plus facile. Mais une partie de ces monuments n'était pas encore cataloguée au moment de nos pesées, quelques-uns portaient des numéros provisoires que nous avons néanmoins notés ; il y en avait même plusieurs sans aucun numéro et nous n'avons pu, pour eux, que constater ce fait. Sauf un beau poids de bronze grec qui fera l'objet d'une étude à part, tous les monuments pondéraux trouvés à Suse sont des poids assyro-chaldéens. Le plus important de ces monuments est le seul en bronze, c'est un lion au repos, surmonté d'un anneau, que nous décrirons après les poids en pierres diverses.

Les plus intéressants parmi ces monuments sont ceux qui portent des inscriptions ou des marques de valeur, nous les avons réunis dans notre première section et ils y forment deux groupes bien distincts. Le groupe (A) comprend tous les poids marqués ayant la forme de canards, le groupe (B) les poids marqués ayant la forme d'ellipsoïdes plus ou moins renflés ou fuselés, terminés quelquefois aux deux bouts par de petites sections planes perpendiculaires à leur axe.

La seconde section, celle des monuments anépigraphes, comprend aussi deux groupes : le groupe (a) formé de poids ayant la forme de canards et le groupe (b) qui comprend, outre les ellipsoïdes, un monument en diorite, ayant la forme d'une gazelle couchée, qui est unique et dont le caractère pondéral est par suite un peu incertain.

Après avoir décrit tous ces monuments, nous examinerons leur nature et leur signification, en faisant ressortir les données nouvelles qui se dégagent de leur étude.

Nous avons réuni, dans une série de tableaux annexes, les résultats de nos pesées dans les divers Musées, ainsi que le relevé des monuments assyro-chaldéens que nous n'avons pu peser nous-même, mais qui sont connus par des publications diverses et surtout l'étude de M. Weissbach[1].

Le tableau annexe n° 1 contient la liste des poids conservés au Musée du Louvre et étrangers à Suse.

1. Voir *Zeitschrift der Deutsch. Morgenländ. Gesellsch.*, 1907 (Leipzig)

Le tableau annexe n° 2, les poids que nous avons pesés au Musée de Constantinople.

Le tableau annexe n° 3, les poids que nous avons pesés au British Museum.

Le tableau annexe n° 3 *bis*, les poids des lions de bronze ninivites d'après Chisholm et la pesée du lion d'Abydos d'après M. de Vogüé.

Enfin le tableau annexe n° 4, tous les poids étrangers à Suse qui ne font pas partie des quatre tableaux précédents. Les monuments indiqués dans ces divers tableaux, joints à ceux de Suse, forment un ensemble de près de trois cents poids assyro-chaldéens.

A l'aide de ces monuments et d'autres sources d'information que nous possédons, nous avons essayé de déterminer les poids normaux des différentes unités de pesée assyro-chaldéennes et tenté d'expliquer leur mode de formation.

Un tableau général de classement par espèces de tous les monuments connus, en rejetant à la fin les indéterminés, achèvera notre étude des monuments assyro-chaldéens et nous finirons par la description et la discussion du grand poids de bronze grec en forme d'osselet.

M.-C. Soutzo.

# DESCRIPTION

DES

# MONUMENTS PONDÉRAUX ASSYRO-CHALDÉENS

## TROUVÉS A SUSE

---

### I

### POIDS EN PIERRES DIVERSES PORTANT DES INSCRIPTIONS OU DES MARQUES DE VALEUR

A. — *Poids ayant la forme de canards.*

Grand canard en diorite, portant une inscription en quatre lignes indiquant le Talent. Ce beau monument est malheureusement brisé et il en manque le tiers environ.

Dans l'état actuel il pèse 19.003 gr. 50; il représente probablement un Talent de la Mine assyro-chaldéenne légère.

6109. Grand canard en calcaire blanchâtre, portant la marque du Talent. Le haut de la tête et une partie du cou ont disparu et quelques autres petites cassures en ont aussi diminué le poids. Il pèse 28.829 gr. et représente un Talent de la Mine assyro-chaldéenne légère.

6356. Canard en diorite, portant une inscription au nom de Adad Bani et marqué *40 Mines*. De fortes cassures lui ont fait perdre une partie de son poids.

Dans l'état actuel ce canard pèse 17.786 gr.; il représente sûrement 40 Mines assyro-chaldéennes légères. Le R. P. Scheil a publié déjà dans le X^e^ vol. des *Mémoires de la Délégation* un estampage et une étude du texte gravé sur ce canard. (Pl. 6, n° 3.)

4855. Canard en diorite, marqué *20 Mines*, fortement mutilé à l'avant et à l'arrière. Il pèse dans l'état actuel 7.468 gr. 40 et représente sans doute 20 Mines assyro-chaldéennes légères.

6326. Canard en diorite, portant une inscription indiquant *5 Mines*. Il est en très bon état et pèse 2.522 gr. 80, soit 5 Mines assyro-chaldéennes légères.

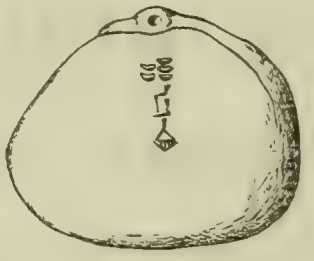

Fig. 1.

1144. Canard en diorite, portant une inscription indiquant *4 Mines*. Il est bien conservé et pèse 2.019 gr. 70, soit 5 Mines assyro-chaldéennes légères.

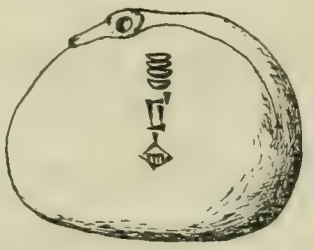

Fig. 2.

1245. Canard en calcaire noir bitumineux, *marqué 3* en lettres cunéiformes. Il est très fortement mutilé et a perdu environ le quart de son poids.

Dans l'état actuel il pèse 1.170 gr. 50; il représente très probablement 3 Mines assyro-chaldéennes légères.

7895. Canard en diorite, marqué *une Mine*. Il est bien conservé et pèse 538 gr. Le poids de ce canard excède sensiblement le poids normal de la Mine assyro-chaldéenne légère, aussi son attribution à cette unité n'est pas très sûre.

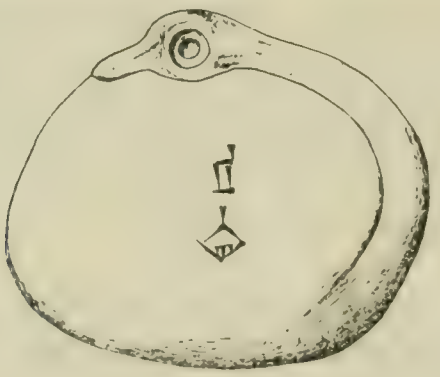

Fig. 3.

12801. Canard en diorite, marqué *une Mine*. Il est bien conservé et pèse 505 gr. Il représente une Mine assyro-chaldéenne légère de poids presque normal.

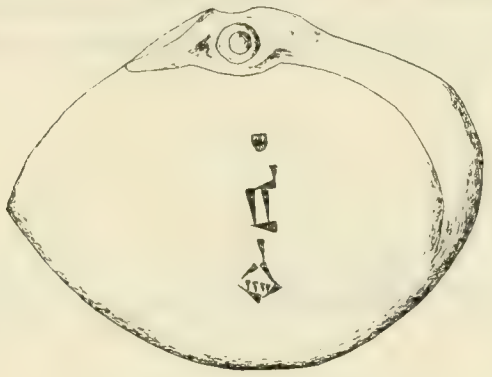

Fig. 4.

12945. Petit canard en diorite, marqué *2 Sicles*. Il est bien conservé et pèse 17 gr. 20; il représente 2 Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère.

Fig. 5.

(4) Canard en marbre jaune, *marqué IIIII*. Il est bien conservé et pèse 43 gr., soit 5 Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère.

6327. Canard en diorite, *marqué III*. Il est bien conservé et pèse 1.729 gr. 40, ce qui correspond à une unité de *576 gr. 46*, très différente de la Mine assyro-chaldéenne légère; c'est donc là une Mine assyro-chaldéenne nouvelle. Un canard en calcaire blanc, sans marque, que nous décrirons plus loin, pèse 572 gr. et représente probablement une Mine de cette espèce.

Fig. 6.

6325. Canard en diorite, portant une inscription indiquant une valeur de *2 1/2 Mines*. Il est légèrement cassé et pèse 4.915 gr. 15 ; il se rapporte donc à une Mine de plus de 1.966 gr. 06, probablement quadruple de la Mine assyro-chaldéenne légère et tout à fait nouvelle. Le texte inscrit sur ce poids a déjà été publié par le R. P. Scheil dans les *Mémoires de la Délégation,* tome VI. L'objet est figuré Pl. XI.

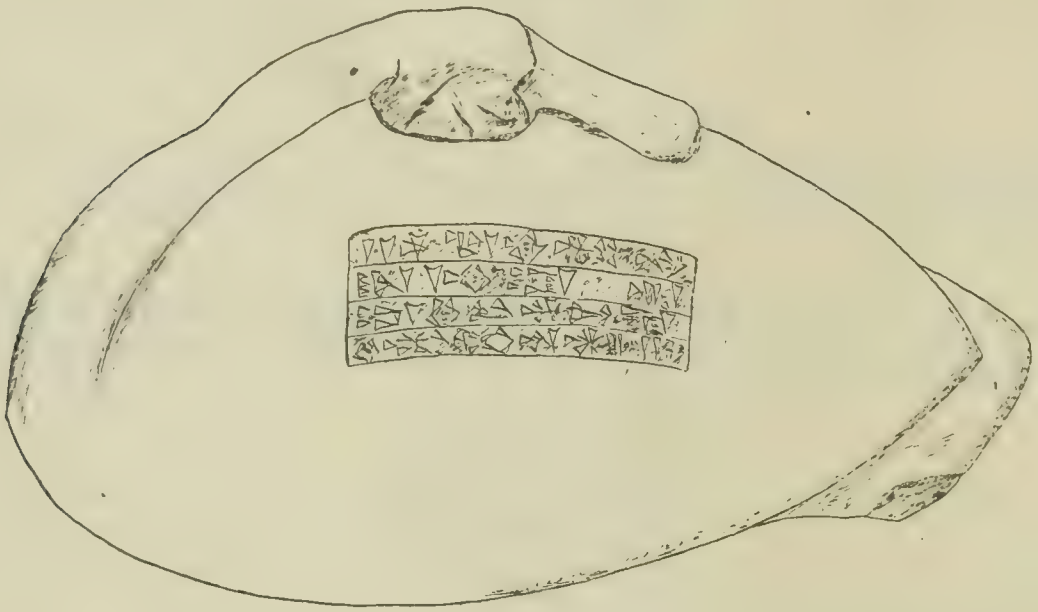

Fig. 7.

B. — *Poids ayant la forme d'ellipsoïdes plus ou moins renflés ou fuselés, quelquefois terminés par de petites sections planes perpendiculaires à l'axe.*

6088. Grand poids en diorite, bien conservé, portant la *marque II.* Il pèse 10.045 gr. ; il correspond ainsi à une unité du poids de 5.022 gr. 50, exactement égale à *10 Mines* assyro-chaldéennes légères. Ainsi la décuple Mine, *sixième* du Talent, était considérée chez les Assyro-Chaldéens comme une division unitaire du dit Talent, et nous verrons tout à l'heure que le décuple Sicle était de même considéré par eux comme une fraction unitaire de la Mine.

12805. Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, *marqué II.* Il pèse 994 gr. et représente une double Mine assyro-chaldéenne légère.

13830. Ellipsoïde en marbre rouge, *marqué X.* Il pèse 257 gr. et représente sans doute une demi-Mine assyro-chaldéenne légère.

2615. Ellipsoïde en hématite, pesant 345 gr. et portant la marque ••••. Il correspond à une unité d'environ 86 gr. 20 et représente par suite 4 décuples Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère.

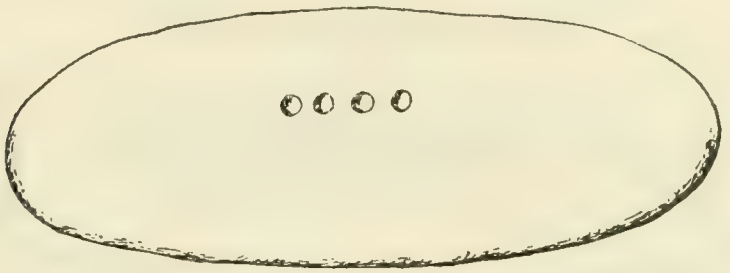

Fig. 8.

13855. Ellipsoïde en marbre veiné, *marqué IIII* et pesant 335 gr. (même signification).

1645. Ellipsoïde en marbre noir, portant la *marque III* et pesant 259 gr. Il représente 3 décuples Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère.

14200. Ellipsoïde en calcaire nummulitique rougeâtre, *marqué III* et pesant 252 gr. (même signification).

1819. Ellipsoïde en albâtre rougeâtre, *marqué II*. Il pèse 167 gr. 30 et représente 2 décuples Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère.

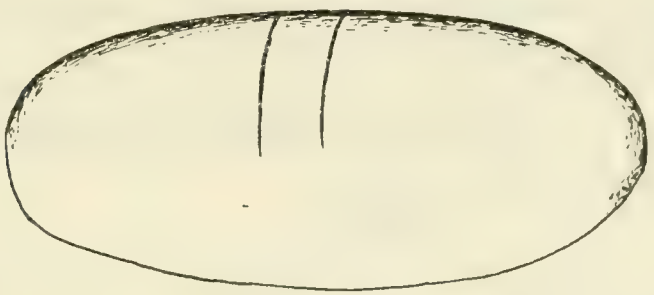

Fig. 9.

(Sans numéro) Ellipsoïde en diorite, *marqué II*. Il pèse 165 gr., soit 2 décuples Sicles assyro-chaldéens légers.

6245. Ellipsoïde en calcaire noirâtre, portant la *marque IIIII*. Il pèse 405 gr., soit 5 décuples Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère.

·1632. Ellipsoïde en calcaire gris, marqué de *20 traits*. Il pèse 176 gr. 50 et représente probablement 20 Sicles de la Mine assyro-chaldéenne légère, malgré un petit surpoids.

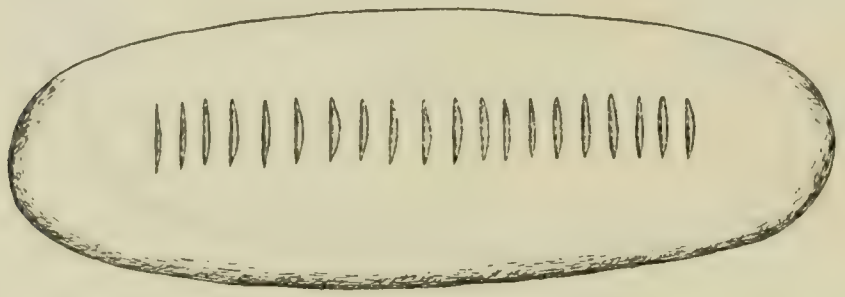

Fig. 10.

6321. Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, marqué de *10 traits*. Il pèse 75 gr. 90 et représente *10 Sicles* de la Mine assyro-chaldéenne légère.

(2) Ellipsoïde en diorite, portant la *marque 10*. Il pèse 85 gr. et représente 10 Sicles assyro-chaldéens légers. Ce poids est très grossièrement marqué à la pointe avec des repentirs que l'on pourrait prendre pour des traits supplémentaires, mais sa signification ne nous paraît pas douteuse.

(3) Ellipsoïde en diorite, marqué de *10 traits*. Il pèse 86 gr., soit 10 Sicles assyro-chaldéens légers.

·6315. Ellipsoïde en marbre noir, marqué de *5 traits*. Il pèse 41 gr. 40 et représente 5 Sicles assyro-chaldéens légers.

(5) Ellipsoïde en marbre jaune, marqué de *4 traits*. Il pèse 34 gr. et représente *4 Sicles* assyro-chaldéens légers.

(30) Ellipsoïde en marbre noir, marqué de *3 traits*. Il pèse 26 gr. et représente 3 Sicles assyro-chaldéens légers.

14211. Ellipsoïde fusiforme en hématite, portant une inscription cunéiforme et la *marque II*. Il pèse 16 gr. 75 et représente un double Sicle.

12818. Ellipsoïde en calcaire noirâtre, marqué de *2 traits*. Il pèse 16 gr. 50, soit 2 Sicles assyro-chaldéens légers.

6318. Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, marqué de *2 traits*. Il pèse 17 gr. 90 et représente sans doute 2 Sicles assyro-chaldéens légers.

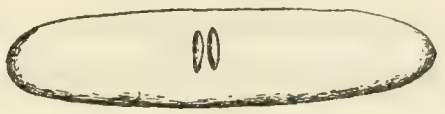

Fig. 11.

12821. Ellipsoïde en calcaire nummulitique, *marqué I.* Il pèse 8 gr. 25 et représente un Sicle assyro-chaldéen léger.

(Sans numéro) Ellipsoïde renflé en silex, *marqué I.* Il pèse 8 gr. 25 (même signification).

(48) Ellipsoïde en marbre noir, portant la *marque X* indiquant le demi-Sicle. Il pèse 4 gr. 20, poids très voisin de la pesée normale.

(49) Ellipsoïde également en marbre noir et portant la même marque de valeur. Il pèse 4 gr. (demi-Sicle de la Mine assyro-chaldéenne légère).

12995. Ellipsoïde en schiste noirâtre, portant la *marque X* indiquant la demie. Il pèse 4 gr. 40 et représente un demi-Sicle assyro-chaldéen léger.

Fig. 12.

12994. Ellipsoïde en hématite, portant une inscription indiquant la petite Mine ou *Minette*. Il pèse 2 gr. 90, poids presque normal. Ce petit monument a déjà été publié par le R. P. Scheil, dans le *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*.

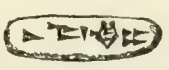

Fig. 13.

12815. Ellipsoïde en calcaire grisâtre, *marqué I.* Il pèse 2 gr. 75, soit presque exactement une petite Mine assyro-chaldéenne légère normale.

(50) Ellipsoïde en marbre noir, *marqué I.* Il pèse 3 gr. 10 et, malgré un léger surpoids, représente très probablement une petite Mine assyro-chaldéenne légère.

(46) Ellipsoïde en marbre noir, *marqué II* et pesant 5 gr. 50. Il représente sûrement une double Minette assyro-chaldéenne légère.

7896. Ellipsoïde en calcaire blanc, marqué de *2 traits*. Il pèse 507 gr. et se rapporte à une Mine qui paraît être la moitié de la Mine assyro-chaldéenne légère.

Fig. 14.

(29) Ellipsoïde en grès noirâtre, marqué de *6 traits*. Il pèse 39 gr. et se rapporte par suite à une unité de 6 gr. 50 environ, très différente du Sicle assyro-chaldéen léger.

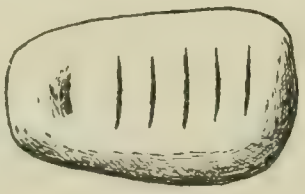

Fig. 15.

(27) Ellipsoïde en grès noir, marqué de *4 traits*. Il pèse 25 gr. et se rapporte à une unité identique probablement avec la précédente.

A. Ellipsoïde en marbre noir, marqué de *3 traits*. Il pèse 20 gr. et se rapporte à la même unité.

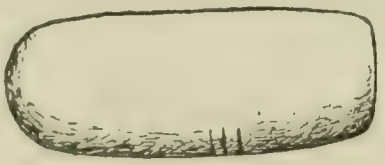

Fig. 16.

12803. Ellipsoïde en diorite, marqué de *6 traits*. Il pèse 38 gr. et appartient à la même unité que les deux précédents.

12824. Ellipsoïde en calcaire noirâtre, marqué de *2 traits*. Il pèse 10 gr. 50. L'unite à laquelle se rapporte ce poids serait de 5 gr. 25 environ et différente de celle représentée par les trois numéros précédents.

## II

## POIDS EN PIERRES DIVERSES NE PORTANT NI INSCRIPTIONS NI MARQUES DE VALEUR

### A. — *Poids ayant la forme de canards.*

6427. Grand canard en calcaire blanchâtre. (N.-B. Une grande cassure latérale en a diminué le poids). . . . . 28.904

Ce canard représente sûrement *un Talent* assyro-chaldéen léger.

6436. Canard en calcaire noirâtre très dur, la tête et une partie du cou manquent . . . . . 14.229

Ce canard représente très probablement *un demi-Talent* ou 30 Mines assyro-chaldéennes légères.

6426. Canard en calcaire noirâtre, cassé en plusieurs endroits. . . 7.185

Il représente *un quart de Talent* ou 15 Mines assyro-chaldéennes légères.

6363. Canard en calcaire blanchâtre. (N.-B. Plusieurs cassures). . 4.861 20

Il représente probablement un poids de *10 Mines* assyro-chaldéennes légères.

13836. Canard en calcaire blanchâtre, représentant aussi *10 Mines (?)* . . . . . 4.661

14201. Canard en calcaire blanc, à surface un peu écaillée. Il pèse. 572 50

soit *une Mine* de même espèce que celle représentée par le canard n° 6327, marqué III.

6086. Canard en calcaire blanchâtre, bien conservé. . . . . 2.618

Il représente probablement un poids de *5 Mines* assyro-chaldéennes légères.

13820. Canard en marbre veiné, représentant probablement aussi *5 Mines*, mais d'une autre espèce (?) . . . . . 2.769

13821. Canard en marbre veiné, représentant *5 Mines* assyro-chaldéennes légères. . . . . 2.469

3625. Canard en calcaire noir bitumineux, assez friable. . . . . 448 40
Il est assez mal conservé et représente probablement *une Mine* assyro-chaldéenne légère.

3624. Canard formé de la même matière et aussi mal conservé. . 428 60

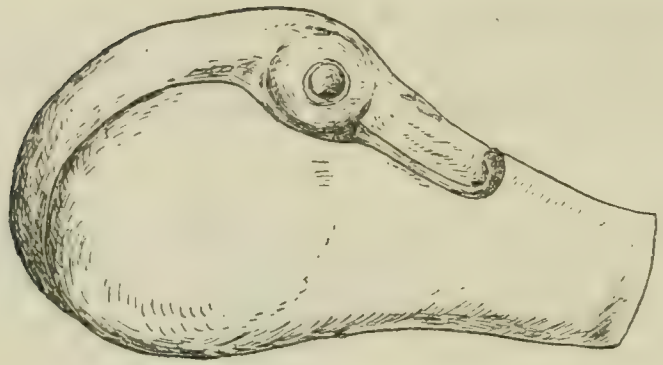

Fig. 17.

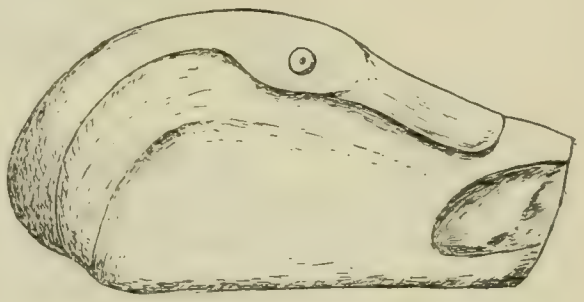

Fig. 18.

Ces deux canards sont d'une exécution assez grossière et, malgré leur médiocre état de conservation, le poids de ces deux numéros 3625 et 3624 est visiblement un peu faible; il n'est donc nullement sûr que ces deux monuments se rapportent à l'unité assyro-chaldéenne légère à laquelle nous les rattachons sans garantie.

12802. Canard en diorite, cassé en plusieurs endroits. Il pèse. . . 426
Il représente (?) *une Mine* assyro-chaldéenne légère.

(1) Canard en grès grossier, façonné d'une manière sommaire. 272
Il se rattache à une unité probablement différente de la Mine assyro-chaldéenne légère.

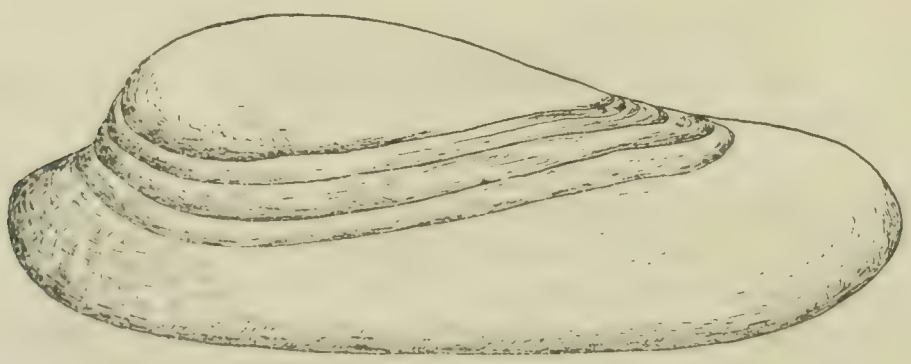

Fig. 19.

37. Canard en calcaire noir bitumineux, d'un travail analogue à celui des nos 3624 et 25. . . . . 138 70

Ce monument se rattache probablement à une unité différant de la Mine assyro-chaldéenne légère.

B. — *Poids en forme d'ellipsoïdes plus ou moins renflés ou fuselés, terminés quelquefois par de petites sections planes perpendiculaires à l'axe.*

7866. Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, assez bien conservé. Il pèse 5.007

Il représente sans doute *une décuple Mine* assyro-chaldéenne légère.

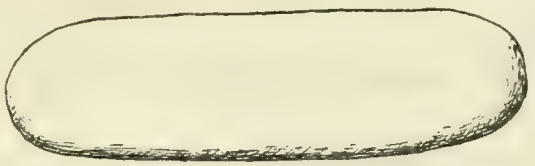

Fig. 20.

6087. Ellipsoïde en diorite. Il représente également *une décuple Mine* assyro-chaldéenne légère. . . . . 4.985

12806. Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, qui représente très probablement *une double Mine* assyro-chaldéenne légère . . . . . 1.021

7896 *bis*. Ellipsoïde de même matière. Il représente sûrement *une Mine* assyro-chaldéenne légère . . . . . 519

2617. Ellipsoïde en marbre noir poli, même signification que le numéro précédent. . . . . 500

Fig. 21.

6243. Ellipsoïde en granit. Il représente également *une Mine* assyro-chaldéenne légère . . . . . 500

(8) Ellipsoïde en marbre jaunâtre, même signification . . . . 495

| | | |
|---|---|---|
| 1821. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, représentant probablement *une demi-Mine* . . . . . | 258 20 |
| 1820. | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, même signification . . . . . | 260 |
| 14202. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique rougeâtre, même signification . . . . . | 257 50 |
| (9) | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, représentant probablement *40 Sicles* . . . . . | 345 |
| (12) | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, représentant *20 Sicles*. . . | 169 |
| (13) | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, même signification. . . | 163 |
| 12808. | Ellipsoïde en diorite, *id.* . . . | 165 |
| 12807. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, *id.* . . . | 157 |
| (11) | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, *id.* . . . | 158 |
| 14199. | Ellipsoïde en diorite (cassure), *id.* . . . | 164 75 |
| 6314. | Ellipsoïde en marbre noirâtre, représentant probablement *15 Sicles* . . . . . | 124 10 |
| 14198. | Ellipsoïde en diorite (petite cassure), même signification. . | 121 |
| (14) | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, *id.* . . | 130 |
| 12810. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, représentant *un décuple Sicle*. . . . . | 84 |
| (15) | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, même signification . . . | 85 |
| (18) | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, *id.* . . . | 84 |
| (19) | Ellipsoïde de même matière, *id.* . . | 84 |
| (?) | Ellipsoïde en pyroxène, *id.* . . . | 84 |

12809. Ellipsoïde en calcaire rougeâtre, *id.* . . . 82

12817. Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . 82

(17) Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, *id.* . . . 81

(16) Ellipsoïde en même matière, probablement même signification . . . . . 76

Fig. 22.

(21) Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, représentant *5 Sicles*. . 42

(23) Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, même signification . . . . . 42

(24) Ellipsoïde en marbre noir, même signification. . . . . 45

(25) Ellipsoïde en grès noirâtre, *id.* . . . . . 44

12815. Ellipsoïde en calcaire noirâtre, *id.* . . . . . 38

12812. Ellipsoïde en calcaire nummulitique, *id.* . . . . . 41

14204. Ellipsoïde en silex, *id.* . . . . . 41 50

12816. Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, *id.* . . . . . 41

(22) Ellipsoïde en diorite, représentant *4 Sicles* assyro-chaldéens légers . . . . . 33

12726. Ellipsoïde en calcaire noirâtre, représentant *un double Sicle*. 17 50

(28) Ellipsoïde en marbre noir, représentant probablement aussi *un double Sicle* . . . . . 18

| | | |
|---|---|---|
| 12819. | Ellipsoïde en calcaire grisâtre, même signification . . . . | 16 75 |
| 14208. | Ellipsoïde en diorite, *id.* . . . . | 17 50 |
| 3764. | Ellipsoïde en calcaire noir, représentant *un Sicle*. . . . . | 8 50 |
| 6317. | Ellipsoïde en calcaire gris noirâtre, même signification. . . | 8 70 |
| (33) | Ellipsoïde en marbre noir, *id.* . . . | 8 60 |
| (34) | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . | 9 10 |
| (35) | Ellipsoïde en marbre noir, *id.* . . . | 8 35 |
| (36) | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . | 9 |
| (37) | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . | 9 |
| (38) | Ellipsoïde en marbre noir, représentant probablement *un Sicle* . . . . . | 7 50 |
| (39) | Ellipsoïde en même matière, même signification. . . . | 8 90 |
| (43) | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, même signification . . . . . | 8 |
| (44) | Ellipsoïde en même matière, même signification. . . . | 9 |
| 14207. | Ellipsoïde renflé, en bitume, *id.* . . . . | 8 25 |
| 12822. | Ellipsoïde en calcaire grisâtre, *id.* . . . . | 8 25 |
| 14203. | Ellipsoïde en silex noirâtre, *id.* . . . . | 8 50 |
| 12851. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, *id.* . . . . | 8 |
| 14214. | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . . . | 8 20 |
| 12853. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, *id.* . . . . | 8 50 |

| | | |
|---|---|---|
| (45) | Ellipsoïde en marbre blanc, représentant *un demi-Sicle*. . | 4 50 |
| (47) | Ellipsoïde en même matière, même signification . . . . | 4 20 |
| (52) | Ellipsoïde en marbre noir, *id.* . . . . | 4 30 |
| (?) | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, *id.* . . . . | 4 25 |
| 12856. | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . . . | 4 |
| 14213. | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . . | 3 80 |
| (51) | Ellipsoïde en albâtre, représentant *un quart de Sicle* . . . | 2 |
| (55) | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, représentant *un huitième de Sicle*. . . . . | 1 |
| 12859. | Ellipsoïde en hématite, même signification. . . . . | 0 85 |
| 12860. | Ellipsoïde en pierre siliceuse noirâtre, même signification. | 1 |
| 12823. | Ellipsoïde en calcaire noir veiné de blanc, représentant probablement *une double petite Mine*. . . . . | 5 50 |
| 12824$^{bis}$. | Ellipsoïde en calcaire violacé, même signification probable . | 5 25 |
| (?) | Ellipsoïde en calcaire noir, *id.* . | 5 45 |
| (53) | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 5 50 |
| 12828. | Ellipsoïde en calcaire gris, représentant *une petite Mine*. . | 2 75 |
| 12857. | Ellipsoïde en pierre siliceuse noirâtre, même signification . | 2 40 |
| 12858. | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 2 70 |
| 2668. | Ellipsoïde en marbre noirâtre poli. Ce monument se rattache à une unité incertaine . . . . . | 1233 30 |

Fig. 23.

| | | |
|---|---|---|
| (Sans numéro) | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, représentant peut-être (?) la moitié du précédent. Il pèse . . . . . | 670 |
| (10) | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, se rapportant à une unité différente de la Mine assyro-chaldéenne légère. . . . . | 271 |
| 6248. | Ellipsoïde en pierre noire, signification incertaine. . . . . | 118 |
| 6282. | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, *id.* . . . . . | 116 |
| (6) | Ellipsoïde en diorite, *id.* . . . . . | 91 |
| (7) | Ellipsoïde en marbre jaune, *id.* . . . . . | 51 |
| (20) | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . . . | 59 |
| (26) | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, *id.* . . . . . | 29 |
| 14212. | Ellipsoïde renflé, en pyrite (?), *id.* . . . . . | 29 50 |
| (31) | Ellipsoïde en grès noir, *id.* . . . . . | 20 |
| (32) | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, *id.* . . . . . | 13 |
| 14206. | Ellipsoïde en silex noirâtre, *id.* . . . . . | 13 20 |
| (40) | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, *id.* . . . . . | 12 70 |
| (42) | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, même signification. . . . . | 12 40 |
| 4209. | Ellipsoïde en roche verte, même signification. . . . . | 12 25 |
| (41) | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . . . | 9 90 |
| 14205. | Ellipsoïde en diorite, *id.* . . . . . | 10 75 |
| 12827. | Ellipsoïde en même matière, *id.* . . . . . | 3 50 |
| (54) | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, *id.* . . . . . | 1 60 |

## III

### POIDS EN PIERRE AYANT DES FORMES DIFFÉRENTES DE CELLE DU CANARD OU DE L'ELLIPSOÏDE

1173. Monument ayant la forme d'une gazelle couchée, une cassure assez profonde en a diminué le poids primitif qui devait être très voisin de 10 kilogrammes. Il pèse actuellement. . . . . 9.425
Il représente probablement *20 Mines* assyro-chaldéennes légères.
(N.-B. Le caractère pondéral de ce monument n'est pas très sûr.)

Fig. 24.

## IV

### POIDS EN BRONZE

Grand lion de bronze au repos sur une base et portant sur le dos un anneau destiné à le soulever. Il pèse 121.543 gr.

Ce magnifique monument, le plus lourd et le plus important de tous les poids assyro-chaldéens connus, ne porte aucune inscription ou indication de

valeur, mais sa signification n'en est pas moins des plus nettes ; comme le fait très justement observer M. Weissbach, ces grands lions anépigraphes représentent en général une grande unité supérieure et n'ont, par suite, nul besoin d'une indication de valeur.

Celui de Suse doit être rapproché du canard n° 6325, qui nous a révélé l'existence d'une Mine pesant normalement quatre fois autant que la Mine assyro-chaldéenne légère. Ce lion représente un Talent nouveau, le *Talent extra lourd de Suse* ou quadruple.

M. Lampre a étudié dans le VIII[e] vol. des *Mémoires* (1905) ce monument au point de vue de sa technique, et il l'a judicieusement attribué à l'époque des Achéménides.

# OBSERVATIONS ET NOTICES

## SUR LES POIDS SUSIENS

Les monuments pondéraux assyro-chaldéens découverts à Suse sont au nombre de 160, sans compter les 3 canards mutilés restés en dehors des pesées.

Sur ce nombre, il en est 48 qui portent des marques de valeur ou des inscriptions. 13 de ces poids marqués présentent la forme de canards et les 35 autres ont la forme d'ellipsoïdes.

Il est digne de remarque que, parmi ces poids marqués, il ne s'en trouve aucun que l'on puisse rapporter avec certitude à l'unité pondérale lourde ou double, à laquelle se rattachent au contraire la majorité des lions de bronze trouvés à Ninive.

Ce fait nous autorise à considérer tous les poids anépigraphes de Suse qui présentent des rapports avec la Mine assyro-chaldéenne légère comme représentant des multiples ou des fractions de cette unité, à l'exclusion de la Mine double ou pesante. On ne saurait douter que la Mine assyro-chaldéenne légère était l'unité pondérale principale des Susiens, et près de 125 monuments sur les 160 paraissent appartenir à cette Mine et ce sont eux que nous devons étudier d'abord.

Le plus intéressant de ces poids est le grand ellipsoïde en diorite n° 6088 qui porte la *marque 2;* son poids de 10.045 nous indique qu'il représente un double décuple Sicle ou double décamna de la Mine assyro-chaldéenne légère, c'est-à-dire un sixième de Talent et ce mode de division doit être rapproché de celui de la Mine en 6 décasicles ou pierres qui aurait été depuis longtemps signalé par Oppert. Plusieurs poids anépigraphes de Suse paraissent représenter aussi des décuples Mines.

Les multiples marqués du décasicle sont assez nombreux parmi les poids susiens.

L'ellipsoïde n° 6245 pèse 405 gr. et sa *marque 5* indique un quintuple décasicle.

L'ellipsoïde n° 2615 pèse 345 gr. et l'ellipsoïde n° 13855 335 gr. et ils portent tous deux la *marque 4*, ce sont des quadruples décasicles.

Les ellipsoïdes n° 1645 et l'ellipsoïde n° 14200 pèsent l'un 259 et l'autre 252 gr. et ils portent tous deux la *marque 3*, indiquant le triple décasicle.

Enfin deux ellipsoïdes, le n° 1819 et un monument non numéroté, pèsent 167,30 et 165 gr. et ils sont *marqués* 2. Ce sont donc des doubles décasicles.

On retrouve un poids de ce genre à Constantinople parmi les monuments apportés de Niffer, il pèse 170 gr. et porte la *marque 2* du double décasicle.

Enfin, il est très probable que le conoïde bombé en albâtre du Musée du Louvre (A-O. 244), qui pèse 173,70, représente aussi un double décasicle de cette espèce.

La *marque* X apparaît pour la première fois sur les poids de Suse pour caractériser la demi-Mine sur l'ellipsoïde n° 13830.

La petite Mine de 60 grains, qui n'était connue que par les textes, est représentée à Suse tantôt simple, tantôt par ses multiples.

Le petit ellipsoïde n° 12994, déjà publié par le R. P. Scheil, porte le nom de cette minette et pèse 2,90.

Le n° 12815, *marqué 1*, pèse 2,75; c'est une minette et il en est de même du n° (50), marqué de même malgré son poids un peu trop fort, 3,10.

L'ellipsoïde n° (46) *marqué 2*, qui pèse 5,50, est une double minette. Des poids anépigraphes assez nombreux ont évidemment des significations analogues.

C'est parmi les poids marqués, trouvés à Suse, qui ne peuvent se rattacher aux unités assyro-chaldéennes connues, que se trouvent les monuments les plus intéressants.

Le plus important de tous est le canard n° 6.325, dont l'inscription a déjà été étudiée par le R. P. Scheil dans les *Mémoires* (tome VI).

Il est marqué 2 1/2 Mines et pèse 4.915 gr. 20. Il se rapporte ainsi à une Mine unitaire de 4.966, au moins très voisine d'une quadruple Mine assyro-chaldéenne légère.

Ce résultat met aussitôt en évidence le caractère du grand lion de bronze achéménide de Suse qui pèse 121.543 gr., soit précisément 4 Talents assyro-chaldéens légers. Ce lion est sans nul doute *un Talent extra lourd*, correspondant à la Mine que nous a révélée la marque du canard n° 6.325.

Un autre monument, l'ellipsoïde n° 7896, semble indiquer l'existence à Suse d'une Mine pesant juste la moitié de la Mine assyro-chaldéenne légère; cet ellipsoïde est *marqué 2* et pèse 507 gr., mais, comme il n'existe pas d'autre monument de cette espèce, on peut conserver encore des doutes à ce sujet.

On doit considérer au contraire comme unité pondérale susienne bien établie la Mine de 576,50 environ, représentée par le canard en diorité n° 6327. Ce canard est en effet *marqué 3* et pèse 1.729,40. Un autre canard en calcaire blanc, le n° 14201, pèse 572,50, juste une Mine de cette espèce.

Les marques de valeur *six* et *quatre* qui figurent sur deux ellipsoïdes de Suse, le n° 12803 et le n° (27), qui pèsent respectivement 38 et 25 gr., paraissent se rapporter à un Sicle d'environ 6 gr. 50, qui correspondrait ainsi à une Mine de 390 gr. environ.

Enfin quelques poids anépigraphes semblent être en relation avec une Mine de 640 gr., correspondant à un Sicle de 10 gr. 15. M. Weissbach mentionne l'existence au British Museum d'un canard en basalte pesant 101,48 et *marqué 10 Sicles*. Nous n'avons pu retrouver à Londres ce canard, ni en vérifier le poids.

Ces deux dernières unités ne sont donc pas encore sûrement déterminées, mais il n'en est pas moins certain que les Assyro-Chaldéens, à l'instar des Grecs, possédaient de nombreuses unités pondérales et qu'ils en faisaient souvent un usage simultané.

# TABLEAU ANNEXE N° 1

## POIDS ASSYRO-CHALDÉENS ÉTRANGERS AUX FOUILLES DE SUSE ET CONSERVÉS AU MUSÉE DU LOUVRE

| | | | |
|---|---|---|---|
| A-O. 244. | Conoïde en marbre onyx, trouvé à Tello, inscription et marque II. . . . . | 173 70 | W., n° 13. |
| A-O. 246. | Ellipsoïde en diorite, au nom de Gimil-Sin, marqué 5 Mines (Tello) . . . . . | 2.510 97 | W., n° 4. |
| A-O. 247. | Ellipsoïde en diorite, trouvé à Tello, portant une inscription indiquant 10 Sicles . . . . . | 82 52 | W., n° 19. |
| A-O. 248. | Ellipsoïde en diorite, trouvé à Tello, portant une inscription et la marque 5 . . . . . | 41 54 | W., n° 20. |
| A-O. 230. | Canard en calcaire blanc, trouvé à Tello, portant une inscription indiquant la demi-Mine. . . . | 245 70 | W., n° . |
| | N.-B. Ces cinq monuments ont été étudiés par Oppert dans la *Rev. d'Ass. et d'Arch. orient.*, 1899. Ils ont été pesés alors, avec un très grand soin, au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, et nous n'avons pas cru nécessaire de vérifier leur pesée. | | |
| A-O. 280. | Ellipsoïde en hématite, ne portant ni inscription ni marque de valeur (Tello) . . . . . | 510 | |
| A-O. 230 B. | Canard en calcaire blanc, bien conservé, ne portant ni inscription ni marque de valeur (Tello). | 248 | |
| A-O. 230 C. | Canard en marbre noir (quelques cassures), ne portant ni inscription ni marque de valeur (Tello). | 79 | |
| A-O. 280 B. | Ellipsoïde en hématite, ne portant ni inscription ni marque de valeur (Tello) . . . . . | 52 | |
| KL. I. 37. | Canard en hématite, sans inscription ni marque, trouvé à Hillah . . . . . | 82 | W., n° 35. |
| (Sans numéro) | Tête de sanglier, sans inscription ni marque, trouvé à Hillah . . . . . | 16 50 | W., n° 36. |
| KL. I. 37. | Canard en hématite, sans inscription ni marque, trouvé à Hillah . . . . . | 8 | W., n° 37. |
| KL. I. 32. | Canard en hématite, sans inscription ni marque, trouvé à Hillah . . . . . | 4 50 | W., n° 38. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| KL. I. 39. | Canard en hématite, sans inscription ni marque, trouvé à Hillah . . . . . | 2 65 | W., n° 39. |
| | Petit canard en hématite, marqué 22 1/2 Grains, trouvé à Hillah . . . . . | 0 95 | W., n° 22. |
| (Sans numéro) | Ellipsoïde allongé en hématite, portant une inscription indiquant 5 Sicles (provenance inconnue). | 41 50 | |
| KL. F. | Canard en bronze, légèrement évidé en dessous, sans inscription ni marque (provenance inconnue). . . . . | 80 25 | |
| (Sans numéro) | Canard en bronze semblable, assez mal conservé, sans inscription ni marque (provenance inconnue) . . . . . | 39 25 | |
| | Grand lion de bronze couché, trouvé par Botta à Khorsabad, sans inscription ni marque de valeur. | 60.303 | |
| | N.-B. Nous n'avons pas vérifié la pesée de ce monument dont le poids a été, depuis longtemps déjà, établi rigoureusement au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris par Tresca. | | |

# TABLEAU ANNEXE N° 2

## MONUMENTS PONDÉRAUX ASSYRO-CHALDÉENS DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

*Objets découverts à Sippara et à Tello.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Grand canard en calcaire, sans numéro, fortement mutilé, trouvé à Niffer. . . . . | 13.165 | |
| 1385. | Canard en pierre noire, portant une inscription indiquant 5 Mines. (N.-B. Quelques cassures à la tête) . . . . . | 2.422 | W., n° 10*. |
| 1384. | Canard en calcaire blanc, sans inscription ni marque (cassure à la tête) . . . . . | 968 | |
| 1714. | Canard en diorite, trouvé à Tello, sans inscription ni marque de valeur . . . . . | 4.891 | |
| 477. | Canard en diorite, trouvé à Tello, sans inscription ni marque de valeur . . . . . | 1.492 | |
| 1562. | Canard en diorite, de Tello, au nom de Dungi et marqué 2 Mines . . . . . | 995 | W., n° 2. |
| 2399. | Canard en calcaire blanc, cassé fortement à l'arrière (Tello) . . . . . | 698 70 | |
| 1988. | Canard en hématite, acheté à Saïda et de provenance inconnue . . . . . | 47 | |
| | Canard en hématite, trouvé à Sippara. . . . | 23 30 | |
| | Canard en hématite, *id.* . . . . | 14 70 | |
| | Petit canard en hématite, trouvé à Sippara. . | 4 30 | |
| | Petit canard en hématite, *id.* . . | 4 50 | |
| | Petit canard en hématite, *id.* . . | 4 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 17 70 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 7 90 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 8 10 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 8 25 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 8 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 8 60 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 8 60 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 4 25 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 4 10 | |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 4 10 | |

| | | |
|---|---|---|
| | Ellipsoïde en hématite, trouvé à Sippara. . | 4 70 |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 2 80 |
| | Ellipsoïde en hématite, *id.* . . | 2 75 |
| | Ellipsoïde aplati et un peu renflé, en hématite. | 5 65 |
| | Ellipsoïde un peu irrégulier, probablement inachevé, en hématite (Sippara). . . . . | 8 20 |
| | Coquillage hélicoïdal en hématite (Sippara). . | 41 10 |
| | Coquillage hélicoïdal en hématite, *id.* . . | 17 |
| | Coquillage hélicoïdal en hématite, *id.* . . | 8 50 |
| | Coquillage hélicoïdal en hématite, inachevé (Sippara). . . . . | 16 45 |

*Objets découverts à Nifjer.*

| | | |
|---|---|---|
| 956. | Ellipsoïde en granit, portant la marque II . . | 170 |
| 955. | Ellipsoïde en hématite, sans marque . . . . | 175 |
| 954. | Ellipsoïde en hématite. . . . . | 84 50 |
| 953. | Ellipsoïde en diorite . . . . . | 43 70 |
| 2039. | Ellipsoïde en diorite . . . . . | 41 70 |

*Objets trouvés à Nifjer, portant tous le n° 959.*

| | | |
|---|---|---|
| 959. | Ellipsoïde en hématite, sans marque de valeur. | 9 10 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 5 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 4 35 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 5 10 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 4 80 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 4 50 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 4 50 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 4 10 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 3 45 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 2 05 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 1 70 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 2 30 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 2 20 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 1 55 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 1 25 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 1 10 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 1 |
| — | Ellipsoïde en hématite, *id.* . | 0 80 |

# TABLEAU ANNEXE N° 3

## POIDS ASSYRO-CHALDÉENS DU BRITISH MUSEUM

*Poids en pierres diverses.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 91433. | Canard en diorite, au nom d'Erba-Marduk, marqué 30 Mines . . . . . | 14.975 | | W., n° 7. |
| 91432. | Canard en marbre blanc, fortement cassé, marqué 30 Mines . . . . . | 14.590 | | W., n° 6. |
| 91434. | Canard en granit, au nom de Dungi, marqué 12 (?) . . . . . | 4.992 | | W., n° 1. |
| 91435. | Canard en marbre jaune, sans inscription ni marque . . . . . | 971 | | |
| 91436. | Canard en granit, sans inscription ni marque. | 468 | | |
| 91437. | Canard en calcaire jaunâtre, sans inscription ni marque. . . . . | 268 | | |
| 91438. | Canard en terre cuite (?), marqué 1/6 (?). . . | 192 | | W., n° 14. |
| 91442. | Canard de même matière, marqué 1/8 (?) . . | 127 | | W., n° 17. |
| 91439. | Canard de même matière, marqué 1/6 (?) . . | 177 | 48 | W., n° 15. |
| 91441. | Canard en diorite (?), marqué 1/10 (?) . . . . | 102 | | W., n° 16. |
| 91440. | Canard en hématite, marqué une demi-Mine. | 248 | | |
| 91444. | Canard en marbre noir veiné de blanc, sans inscription ni marque. . . . . | 43 | | |
| 91005. | Conoïde en diorite, au nom de Nabuchodonozor, marqué une Mine . . . . . | 978 | 30 | W., n° 10. |

# TABLEAU ANNEXE N° 3 *bis*

## POIDS EN BRONZE DU BRITISH MUSEUM

*Lions de Ninive.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | Marqué 15 Mines . . . . . | 14.933.157 | W., n° 60. |
| 2. | Marqué 5 Mines . . . . . | 5.042.805 | W., n° 61. |
| 3. | Marqué 3 Mines . . . . . | 2.864.629 | W., n° 62. |
| 4. | Marqué 2 Mines . . . . . | 1.992.099 | W., n° 63. |
| 5. | Marqué 2 Mines . . . . . | 1.931.229 | W., n° 64. |
| 6. | Sans marque . . . . . | 946.462 | W., n° 65. |
| 7. | Sans marque . . . . . | 1.036.490 | W., n° 66. |
| 8. | Marqué une Mine . . . . . | 954.566 | W., n° 67. |
| 9. | Marqué 2/3 de Mine . . . . . | 665.729 | W., n° 68. |
| 10. | Marqué une Mine . . . . . | 480.145 | W., n° 69. |
| 11. | Sans marque . . . . . | 468.388 | W., n° 70. |
| 12. | Marqué 1/2 Mine . . . . . | 240.535 | W., n° 71. |
| 13. | Marqué 1/4 de Mine . . . . . | 236.678 | W., n° 72. |
| 14. | Marqué 1/5 de Mine . . . . . | 198.416 | W., n° 73. |
| 15. | Marqué 3 Schekels . . . . . | 52.365 | W., n° 74. |
| 16. | Marqué 2 Schekels . . . . . | 35.900 | W., n° 75. |

N.-B. D'après Chisholm, rapport au Parlement anglais (1874-75).

*Lion d'Abydos.*

| | | |
|---|---|---|
| Inscription araméenne. (N.-B. Une cassure à la base). . | 25.657 | |

-D'après le comte de Vogüé (*Rev. arch. fr.*, 1862).

# TABLEAU ANNEXE N° 4

## POIDS DE PROVENANCES DIVERSES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Canard en pierre, trouvé à Babylone et marqué un Talent (publié dans les *Mitt. der deutsche Or. Gesel.*, Berlin, déc. 1909). . | 29.680 | | |
| Ellipsoïde en hématite, marqué 15 Sicles. (Weissbach, *ZDMG.*, LXI, 1907). . . . . | 123 | 33 | W., n° 15[a]. |
| Pyramide quadrangulaire en diorite (poids de Kerman), portant une inscription trilingue, publiée par le R. P. Scheil, dans le *Rec. de Trav.*, etc., vol. XXXI, 1909, et par Weissbach, dans le *Bull. de l'Acad. impér. des Sciences,* Saint-Pétersbourg, 1910. (Musée de Saint-Pétersbourg). . . . . | 2.222 | 388 | |
| Conoïde en hématite, marqué ṬU. . . . . | 8 | 10 | W., n° 21[a]. |
| Canard en chalcédonite, marqué 2/3 de Sicle . . . . . | 5 | 25 | W., n° 57[a]. |
| Pyramide à quatre faces, en diorite, au nom de Dungi, marquée 1/2 Mine. (Collection de Clercq). . . . . | 248 | | W., n° 3. |
| Gourde allongée, en basalte vert, au nom de Nabu-Sin-Lisir, marquée 1/3 de Mine. (Musée Métr. de New-York). . . . . | 164 | 30 | W., n° 8. |
| Ellipsoïde en hématite, marqué 10 1/2 (?) Sicles. (Musée de Philadelphie) . . . . . | 85 | 50 | W., n° 18. |
| Ellipsoïde en hématite, marqué 5 Sicles. (Coll. de Clercq). . . . | 40 | | W., n° 21. |
| Canard marqué de 2 traits. (British Museum). . . . . | 21 | 36 | W., n° 23. |
| Canard en pierre, non marqué. (British Museum). . . . . | 7 | 73 | W., n° 24. |
| Canard en pierre, non marqué, *id.* . . . . . | 7 | 49 | W., n° 25. |
| Canard en pierre, non marqué, *id.* . . . . . | 5 | 67 | W., n° 26. |
| Disque en hématite, non marqué, *id.* . . . . . | 5 | 40 | W., n° 27. |
| Canard en pierre, non marqué, *id.* . . . . . | 5 | 20 | W., n° 28. |
| Canard en marbre blanc, marqué ••, *id.* . . . . . | 4 | 38 | W., n° 29. |
| Canard en pierre, sans marque, *id.* . . . . . | 2 | 56 | W., n° 30. |
| Canard en pierre, sans marque, *id.* . . . . . | 2 | 19 | W., n° 31. |
| Canard en pierre, sans marque, *id.* . . . . . | 1 | 99 | W., n° 32. |
| Canard en pierre, marqué 1/2 Sicle, *id.* . . . . . | 1 | 66 | W., n° 33. |
| Canard en pierre, marqué 1/8 de Sicle, *id.* . . . . . | | | W., n° 34. |
| Canard en saphir, sans marque. (Coll. de Clercq). . . . . | 1 | 90 | W., n° 44. |

| | | |
|---|---|---|
| Canard en agate translucide jaune, sans marque. (Coll. de Clercq). | 4 50 | W., n° 45. |
| Canard en agate translucide rouge, sans marque, *id.* . | 3 80 | W., n° 46. |
| Canard en agate grisâtre, sans marque, *id.* . | 5 51 | W., n° 47. |
| Canard en agate rouge opaque, sans marque, *id.* . | 4 90 | W., n° 48. |
| Ellipsoïde en diorite (?) (*VA.*, 197), portant une inscription. (Musée de Berlin) . . . . . | 81 87 | W., n° 49. |
| Canard en agate, sans marque. (Musée de Berlin). . . . . | 3 36 | W., n° 50. |

# DÉTERMINATION DU POIDS NORMAL

DES

# UNITÉS PONDÉRALES ASSYRO-CHALDÉENNES

---

Nous nous occuperons d'abord des trois principales unités de pesée assyro-chaldéennes : la Mine légère de 500 à 510 gr. que nous désignerons sous le nom de *Mine de Babylone,* la Mine lourde, double de la précédente, à laquelle nous donnerons le nom de *Mine de Ninive* et la Mine extra lourde, quadruple de celle de Babylone, dont les poids susiens nous ont révélé l'existence et à laquelle nous réserverons pour cela le nom de *Mine de Suse.*

Ces noms n'ont aucun caractère définitif, mais leur emploi rendra notre exposé plus facile et nous évitera des redites et des explications inutiles.

Tous les savants qui se sont occupés des poids assyro-chaldéens se sont efforcés de retrouver la véritable valeur normale des unités auxquelles ils se rapportent.

On s'est d'abord naturellement servi pour cela de la pesée directe des monuments découverts en choisissant les mieux faits et les mieux conservés.

La pesée des lions ninivites permit de constater que les Assyriens faisaient un usage simultané de deux unités pondérales, ayant des valeurs précisément doubles l'une de l'autre et dont les groupements sexagésimaux formaient les unités supérieures et les divisions sexagésimales les unités inférieures.

Nonis, Hincks et Hultsch reconnurent en même temps que la plus petite de ces unités pesait au moins 500 gr. et que son poids ne dépassait pas 510 gr. Ces résultats n'ont pas été sensiblement modifiés par les découvertes ultérieures. M. Weissbach, l'auteur d'une excellente et récente étude des poids assyriens, propose de se servir, pour établir la valeur normale des unités pondérales assyriennes, des deux monuments les plus importants et les mieux conservés que nous possédions : le grand lion de bronze de Suse et le lion de Khorsabad, du Musée du Louvre.

Ces deux lions sont en parfait état, mais l'oxydation a dû cependant diminuer un peu leur poids, leurs indications doivent donc être toujours considérées comme des minimums.

Le lion de Suse pèse, nous l'avons vu, 121,543; il représente un Talent susien, double de celui de Ninive et quadruple de celui de Babylone.

On en déduit pour le poids de la Mine de Suse . . . . . 2.025,70
— pour celui de la Mine de Ninive . . . . . 1.012,85
— et pour celui de la Mine de Babylone. . . . . 506,42

Tresca a déterminé avec précision le poids du lion de Khorsabad, il pèse 60.300 gr.

Ce lion représente un Talent ninivite, double du babylonien. Sa Mine pesait. . 1.005
et la Mine de Babylone. . . . . 502,50

On pourrait croire que, dans cette recherche, la pesée des monuments et pierres dures serait préférable à celle des poids en bronze, car ces pierres ont résisté à l'oxydation, mais ce n'est là qu'une apparence : les poids en pierre ne sont, pour ainsi dire, jamais intacts, leur surface a été usée par des frottements et souvent entamée par des chocs, leur pesée ne peut donc aussi nous donner que des indications au-dessous de la vérité.

Parmi les poids découverts à Suse il en est quelques-uns cependant qui, par leur état de conservation, peuvent nous aider dans notre recherche du poids normal.

Le canard en diorite n° 1144, marqué *4 Mines*, pèse 2.019,70, il correspond à une Mine de. . . . . 504,92

Le canard en diorite n° 12801, marqué *une Mine*, pèse. . . . . 505

Le canard en diorite n° 6326, marqué *5 Mines*, pèse 2.522,50; la Mine correspondante est de. . . . . 504,60

Le grand ellipsoïde en diorite n° 6088, marqué *II* ou *20 Mines*, pèse 10.045 gr.; il correspond à une Mine de . . . . . 502,50

Toutes ces valeurs sont très voisines et se rapprochent aussi beaucoup de celles déduites de la pesée des lions de bronze. Mais s'il s'agissait de choisir entre elles une valeur définitive, on serait très embarrassé de le faire, car il n'existe aucune raison de préférence.

Il n'est pas probable non plus que la découverte de monuments nouveaux puisse faciliter la solution du problème. Chaque monument nouveau fournira dans de certaines limites une valeur nouvelle et l'incertitude restera la même. Cette situation paraît due au manque de précision des instruments de pesée antiques et l'on ne saurait se flatter de retrouver aujourd'hui le poids normal d'un monument antique avec une précision qui puisse dépasser celle qui a présidé à sa création. Nous ne savons exactement quelle était la sensibilité des balances antiques, mais il est fort probable qu'elle ne dépassait pas le demi pour cent. Ce serait donc à 2 1/2 gr. près seulement que l'on pourrait fixer le poids normal de la Mine de Babylone par la pesée des monuments.

On a songé à se servir des monnaies pour la détermination du poids normal, mais la méthode est mauvaise, car la petite erreur éventuelle commise en pesant la monnaie se trouve multipliée par 60 dans le calcul de la Mine. Cette méthode ne peut servir qu'à un contrôle et sous ce rapport elle donne d'excellents résultats. La darique d'or des Perses a un poids égal à celui du Sicle, 1/60 de la Mine assyro-chaldéenne légère. Or les plus lourdes dariques n'excèdent guère 3 gr. 40, ce qui correspond à une Mine de 504 gr. environ, très voisine de celle fournie par les pesées.

Nous possédons heureusement d'autres éléments d'information que les monuments et les monnaies pour nous aider à retrouver la valeur normale de la Mine de Babylone, et ils nous permettront de formuler des chiffres précis.

Ces éléments d'information sont :

1° Les textes;

2° Les indications métrologiques.

*Les textes.* — Hérodote, le plus exact et le plus consciencieux des historiens grecs, nous apprend que le Talent de *Babylone* valait 70 Mines attiques.

Le poids normal de la Mine attique étant de 436 gr., il en résulte que le Talent de Babylone d'Hérodote pesait 30.520 gr., et la Mine de Babylone d'Hérodote pesait ainsi 508,66.

La première observation qui s'impose est de constater que ce poids se confond pour ainsi dire avec la valeur de la Mine de Babylone, déduite de la pesée du grand lion de Suse. Cette valeur était en effet de 506,40 et elle était minimale. Si on lui ajoutait les 2 1/2 gr. du coefficient de précision, on obtiendrait un poids dépassant l'indication d'Hérodote. On doit en conclure aussitôt que la Mine de Babylone d'Hérodote représente d'une manière certaine la Mine assyro-chaldéenne légère. Cela justifie complètement le nom que nous avons attribué à cette dernière unité. Cela ne suffirait pas peut-être, malgré la précision du chiffre, pour considérer comme normale et définitive la valeur fixée par Hérodote; on pourrait supposer encore que l'historien serait tombé à peu près juste par l'effet du hasard. Mais il n'en est nullement ainsi, et un autre texte métrologique, cette fois, confirme d'une manière éclatante la véracité et l'exactitude d'Hérodote. Le lexicographe Pollux, dans son énumération des principales unités pondérales de l'antiquité, s'exprime ainsi[1] : ... τὸ μὲν Ἀττικὸν Ταλαντον ἑξακισχιλίας δραχμὰς Ἀττικά · τὸ δὲ Βαβυλώνιον ἑπτακισχιλίας ...

Ainsi le Talent assyro-chaldéen portait chez les Grecs le nom de Talent de Babylone et sa valeur normale était de 7.000 drachmes, c'est-à-dire de 70 Mines attiques.

Il est donc certain que la Mine de Babylone avait pour les Grecs une valeur normale précise de 508,66.

Cette valeur, confirmée, nous l'avons vu, par la pesée des monuments, nous a paru depuis longtemps préférable aux valeurs variables résultant des pesées, et elle nous paraîtrait tout à fait définitive, si des considérations théoriques et d'ordre métrologique ne nous faisaient aujourd'hui hésiter.

*Indications métrologiques.* — La Mine de Babylone parait avoir eu pour les Romains une valeur légèrement différente de celle que nous venons de constater chez les Grecs. Le poids normal de la livre romaine est de 327 gr. et cette livre vaut 6.912 sitarions ou grains romains. D'autre part, le poids de 6.912 *grains assyriens* est de 325,44, c'est-à-dire à 1 1/2 gr. près le même que celui de la livre romaine. Il en résulte pour le sitarion ou grain romain une valeur pour ainsi dire identique avec celle du grain assyrien, et cette identité, une fois reconnue et admise, donne à la Mine de Babylone des Romains le caractère d'un poids valant 10.800 sitarions ou grains romains. Or c'est là un poid très remarquable de 150 drachmes ou deniers de Néron, dont le 1/60 ou Sicle présente aussi un intérêt très grand, ce Sicle pèse 7 1/2 scrupules.

La Mine de Babylone des Romains pèserait ainsi 510 gr. 90, soit 2,25 de plus que celle des Grecs, c'est encore là un poids très voisin de celui obtenu par la pesée des monuments, et par conséquent très acceptable.

L'adoption de ce poids de 590,90 pour la valeur normale de la Mine de Babylone présen-

1. Hultsch, *Metr. Script.*, I, 294-9.

terait de très grands avantages théoriques; elle fournirait à la métrologie positive toute une série de rapports mathématiques entre les poids assyro-chaldéens et les poids romains et, par l'intermédiaire de ces derniers, des relations du même ordre avec un nombre considérable d'unités pondérales et monétaires gréco-asiatiques. Malgré cela nous avons conservé dans nos tableaux les évaluations calculées sur la valeur grecque de la Mine de Babylone, parce que le poids de 508,66 est établi en dehors de toute préoccupation théorique et basé sur des textes précis.

Nous aurions voulu pouvoir discuter ici les valeurs normales des autres unités de pesée que nous révèle l'étude des monuments de Suse, et qui n'ont pas de rapports directs avec les unités connues de la Chaldée, mais nous ne possédons pas encore d'éléments suffisants pour aborder utilement l'étude de cette question.

Mais en dehors des monuments de Suse, nous devons dire un mot du Talent d'Abydos. Cette unité pondérale est représentée par un monument très important, conservé au Musée Britannique. C'est un lion de bronze portant une inscription araméenne et pesant 25.657 gr. dans l'état actuel et, comme il lui manque un petit morceau de la base, son poids primitif atteignait sûrement et dépassait peut-être 26 kilogrammes.

Ce lion représente sans nul doute *un Talent* et un Talent *assyro-chaldéen* d'une espèce nouvelle et particulière, et, comme son poids est sensiblement égal à celui du Talent attique qui pèse normalement 26.160 gr., on doit le considérer comme une forme asiatique du Talent attique.

Mais là ne se borne pas l'intérêt qu'il présente. Ce Talent asiatique devait naturellement se diviser de la même manière que les autres Talents assyro-chaldéens, en 60 Mines d'abord et chaque Mine en 60 Sicles, et non, à la manière grecque, en 100 Drachmes.

La Mine pesait ainsi. . . . . 436

Le Sicle 60e. . . . . 7,26

Le poids de ce Sicle doit être rapproché de celui de certains statères (ou doubles Sicles) d'or pâle de l'Asie-Mineure et notamment de Milet, qui comptent parmi les plus antiques spécimens de l'art monétaire. Ces monnaies pèsent environ 14 gr. 50 et c'est en vain que Brandis a essayé de les rattacher à la Mine assyro-chaldéenne légère avec laquelle elles n'ont aucun rapport. La provenance du lion d'Abydos ajoute encore à l'intérêt que présente ce précieux monument.

## ORIGINE DES POIDS ASSYRO-CHALDÉENS

### MULTIPLES LES UNS DES AUTRES ET GENÈSE PRIMITIVE DE CES POIDS

Après avoir démontré l'identité pondérale du Sitarion ou grain romain et du grain chaldéen, nous avons déjà eu l'occasion de dire que les poids romains présentaient tous les caractères d'agrégats duodécimaux de grains chaldéens. Le scrupule vaut deux douzaines de ces grains, l'once deux douzaines de douzaines, la livre douze fois deux douzaines de douzaines de grains. C'est là une indication positive et générale dont se sont formés à l'origine les poids asiatiques par groupements de grains. C'est par douzaines que l'on comptait les grains à l'époque où les

unités pondérales romaines ont pris naissance en Chaldée, et plus tard, lors de l'adoption du système sexagésimal en Chaldée, on commença à compter et à grouper les grains par soixante et ce fut là sans doute le point de départ de la *petite Mine* de 60 grains, dont les multiples sexagésimaux supérieurs devinrent la Mine et le Talent de Babylone.

La facilité avec laquelle ce point de vue permet d'expliquer l'existence simultanée des unités pondérales multiples de la Chaldée constitue une présomption puissante en faveur de cette théorie. L'emploi simultané de la Mine lourde et de la Mine légère par les Assyro-Chaldéens a toujours paru singulier; celui de la Mine quadruple, dont nous devons la connaissance aux poids susiens, est plus extraordinaire encore en apparence et semble bizarre.

L'étude des poids romains nous fournit une solution satisfaisante du problème.

En dehors du Sitarion ou grain de blé, les métrologues romains ont fait usage d'une autre graine nommée Silique, qui pesait *4 grains de blé*. Cette Silique était d'origine chaldéenne comme le Sitarion lui-même, et son emploi rend manifeste l'usage simultané et primitif de graines d'espèces différentes à l'origine des pesées.

Le grain de blé, une graine de poids double dont nous ne connaissons pas le nom, et la Silique, graine de poids quadruple, se présentent à nous comme les unités pondérales primitives des petites balances qui servaient au début à mesurer les quantités relatives de matières rares et précieuses.

Ces graines ou unités pondérales primitives étaient comptées suivant le mode de numération en usage, et, dans les contrées où l'on comptait par douzaines, la douzaine de grains de blé constitua la première unité pondérale supérieure. Lorsque l'on commença à compter par soixante, le groupement de *60 grains de blé* forma naturellement aussi l'unité pondérale supérieure et ce fut là certainement le point de départ de la petite Mine ou *Minette de poids babylonien*. Mais en même temps, et pour ainsi dire parallèlement, le groupement de *60 graines doubles* acquit aussi le caractère d'une unité pondérale double de la première, *une petite Mine de poids ninivite*.

Le groupement de *60 Siliques*, pour des raisons analogues, forma aussi un poids nouveau : une *petite Mine de poids susien* ou quadruple. Le Talent de Babylone, celui de Ninive et celui de Suse pourraient être dénommés le Talent du grain, du double grain et de la Silique. — Ces unités se formèrent d'elles-mêmes et d'une manière pour ainsi dire automatique. On doit en conclure, à l'encontre des théories admises aujourd'hui, que les petites unités inférieures assyro-chaldéennes, que l'on considère comme de simples fractions divisionnaires des poids supérieurs, constituent au contraire les éléments de formation primitifs et, pour ainsi dire, les molécules de ces poids.

# ÉTUDE

DU

# GRAND OSSELET DE BRONZE DE SUSE

Ce beau monument a déjà été l'objet d'une savante étude de M. Haussoulier, publiée dans les *Mémoires de la Délégation*[1]. Nous y renvoyons le lecteur pour tout ce qui a trait à la discussion de l'inscription gravée sur le bronze. L'auteur a parfaitement établi la provenance ionienne de cet osselet, la date de sa fabrication et son caractère votif. Il a aussi pesé le monument, mais en constatant que son poids de 93.070 gr. ne présentait aucun rapport simple avec les grandes unités pondérales connues de l'Asie et de la Grèce, il hésite à reconnaître un poids dans ce grand osselet. Cela nous oblige à en reprendre l'étude car, à notre avis, il ne saurait exister aucun doute sur la nature pondérale de cet objet. L'Osselet de Suse est un poids grec, c'est même le plus beau et le plus ancien de tous les poids grecs connus. La forme de l'osselet est caractéristique et se retrouve dans un certain nombre de poids grecs. M. Kubitchek, conservateur du Musée de Vienne, dans sa savante étude du poids de Géla, en cite plusieurs exemples. Le Cabinet des Médailles possède un osselet de bronze encore inédit qui porte le nom d'un agoranome et qui était certainement un poids. Cependant, lorsque ces osselets ne portent pas de poignées ou d'anneaux pour les soulever, ils peuvent avoir servi à d'autres usages que la pesée. Tous ceux au contraire munis de poignées doivent être considérés comme des poids. L'Osselet de Suse porte deux poignées pour en faciliter le transport, et comme un objet votif aussi pesant n'avait pas besoin d'être déplacé, on n'en comprendrait pas l'usage. Ces poignées étaient au contraire nécessaires pour soulever un poids et le placer sur les balances, et lorsque l'on examine d'un peu près l'anneau supérieur de l'osselet, on s'aperçoit qu'il porte des traces très apparentes d'usure. Cette usure, produite par le levier en fer que l'on introduisait dans cette poignée lors des transports, témoigne d'un long et fréquent usage qui ne s'explique que pour un poids, c'est là une preuve matérielle du caractère pondéral du monument.

La poignée latérale est moins usée, car elle servait seulement d'attache à une chaîne dont l'autre extrémité s'accrochait à une petite tige rigide fixée sur le levier. C'était là une chaîne de sûreté qui empêchait pendant le transport l'osselet de glisser et de devenir dangereux pour les porteurs.

Cet osselet représentait probablement un Talent ionien archaïque.

1. *Ein Bronze Gewicht aus Gela, Jahreshefte des Osterr. Archaeol. Inst.*, X (1907).

C'était un Talent très lourd, plus que triple du babylonien et assez voisin du Talent de Périnthe qui pesait 5 livres romaines.

Notre osselet pesant 93.070 correspondait à une Mine de 1.551 gr. Cette Mine ne semble pas avoir eu de rapports avec le poids des monnaies d'argent de Milet, ni des autres villes voisines. Les monnaies d'argent archaïques de l'île de Chio sont les seules dont le poids pourrait se rattacher à cette Mine; ces monnaies, qui portent d'un côté la figure féminine d'un Sphinx et de l'autre un carré profond, pèsent environ 15 gr. 50 et on pourrait les considérer comme des drachmes centièmes de notre Mine. Jusqu'ici on les avait considérées comme des statères ou doubles drachmes.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le rapprochement que nous avons essayé de faire entre les monnaies de Chio et le poids de notre monument doit être considéré comme une simple hypothèse, car le poids normal de ces pièces d'argent chiotes n'est pas encore établi avec certitude.

# ESSAI DE CLASSEMENT GÉNÉRAL
## DES POIDS ASSYRO-CHALDÉENS

---

### I

### LE TALENT ASSYRO-CHALDÉEN LÉGER OU DE BABYLONE
ET SES DIVISIONS

*Talents. — Poids normal = 30.520*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. | 6109 L. M. | Canard en calcaire blanc portant la marque du Talent. (Fortes cassures à la tête et au cou) . . . . . | 28.829 | |
| 2. | L. M. | Canard en diorite portant la marque du Talent. (Il est très mutilé et une cassure longitudinale en a enlevé un bon tiers.) Dans l'état actuel il pèse 19.003 ; il semble donc appartenir à la Mine assyr. légère. . . . . | | W., n° 34. |
| 3. | | Canard en pierre trouvé à Babylone par la Mission allemande en 1909 et portant la marque du Talent. . . . . | 29.680 | Voir les *Mitt. der deut. che Or. Gesel.*, déc. 1909 (42- ). |
| 4. | 6427 L. M. | Canard en calcaire blanchâtre, sans inscriptions ou marques. (N.-B. Quelques cassures). . . . . | 28.904 | |

*Décuple Mine ou Décamna. — Poids normal = 5.086,66*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 5. | 6088 L. M. | Ellipsoïde en diorite portant la marque II. (Il correspond à une unité de 5.022,22 très voisine du poids normal). . . . . | 10.045 | |
| 6. | 1173 L. M. | Gazelle (?) couchée en diorite, sans marque. (N.-B. Une cassure assez forte a diminué son poids.) Double décamna . . . . | 9.425 | Le caractère pondéral de cet objet n'est pas tout à fait sûr. |
| 7. | 7866 L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanc, sans marque. . . . . | 5.007 | |
| 8. | 6087 L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanc, sans marque. . . . . | 4.985 | |
| 9. | 6363 L. M. | Canard en calcaire blanc, sans marque. . . . . | 4.861 | |
| 10. | 1714 C. | Canard en diorite, trouvé à Tello. (Il est en bon état de conservation) . . . . . | 4.891 | |

*Multiples de la Mine et Mine. — Poids normal de la Mine = 508,66*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 11. | 6356 L. M. | Canard en diorite, marqué 40 Mines ; il porte une inscription au nom de Adad-Bani qui a été publiée par le R. P. Scheil, dans le tome X des *Mémoires de la Délégation en Perse*, p. 95, pl. (6-3), 1908. (N.-B. Il est assez fortement cassé) . . . . | 17.786 | |
| 12. | 91432 B. M. | Canard en calcaire blanc, marqué 30 Mines. (N.-B. Quelques cassures). . . . . | 14.590 | W., n° 6. |
| 13. | 91433 B. M. | Canard en diorite, assez bien conservé, marqué 30 Mines. . . | 14.975 | W., n° 7. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **14.** | 6436 L. M. | Canard en calcaire blanc, cassé en plusieurs endroits, sans marque de valeur, représentant probablement un demi-Talent. . . . . | 14.229 | |
| **15.** | 4855 L. M. | Canard en diorite, marqué 20 Mines (fortement mutilé à l'avant et à l'arrière). . . . . | 7.468 40 | |
| **16.** | 6426 L. M. | Canard en calcaire blanc, bien conservé, sans marque de valeur; il représente probablement 15 Mines. . . . . | 7.185 | |
| **17.** | 91434 B. M. | Canard en diorite, au nom de Dungi, marqué 12 Mines. Ce monument se rapporte (si sa marque est bien 12) à une autre unité. . . . . | 4.990 | W., n° 1. |
| **17**$^{bis}$. | 13836 L. M. | Canard en marbre, sans marque, représentant peut-être 10 Mines assyr.-ch. légères . . . . . | 4.661 | |
| **18.** | (A-O. 246) L. | Ellipsoïde en diorite, au nom de Gimil-Sin, marqué 5 Mines (trouvé à Tello). . . . . | 2.510 91 | W., n° 4. |
| **19.** | 6326 L. M. | Canard en diorite, marqué 5 Mines, bien conservé. . . . . | 2.523 | |
| **20.** | 1385 C. | Canard en pierre noire, marqué 5 Mines (trouvé à Sippara). . | 2.422 | W., n° 10$^{a}$. |
| **21.** | 6086 L. M. | Canard en calcaire blanc, bien conservé; il représente peut-être 5 Mines assyr.-ch. légères, mais cela est loin d'être sûr . . | 2.618 | |
| **22.** | 13821 L. M. | Canard en marbre à fuchsines, sans marque; il représente probablement 5 Mines assyr.-ch. légères. . . . . | 2.469 | |
| **23.** | 1144 L. M. | Canard en diorite, assez bien conservé, marqué 4 Mines . . . | 2.019 70 | |
| **24.** | 477 C. | Canard en diorite, assez bien conservé, sans marque; il représente probablement 3 Mines. . . . . | 1.492 | |
| **25.** | 1245 L. M. | Canard en calcaire bitumineux, marqué 3. (Il est très fortement mutilé et pèse 1.170 gr. 70 dans l'état actuel.).. . . . . | | |
| **26.** | 6 B. M. | Lion de bronze de Ninive, marqué 2 Mines . . . . . | 946 | W., n° 65. |
| **27.** | 1562 C. | Canard en diorite, au nom de Dungi, marqué 2 Mines (il a été trouvé à Tello). . . . . | 995 | W., n° 2. |
| **28.** | 1384 C. | Canard en calcaire blanc, sans marque, trouvé à Sippara; il représente probablement une double Mine. . . . . | 968 | |
| **29.** | 2399 C. | Canard en calcaire blanc, sans marque, fortement mutilé; il pèse en l'état actuel 698 gr. et représente probablement aussi 2 Mines (il a été trouvé à Tello) . . . . . | | |
| **30.** | 91435 B. M. | Canard en marbre jaune, sans marque de valeur; il représente probablement 2 Mines. . . . . | 971 | |
| **31.** | 12805 L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, marqué II. . . . . | 994 | |
| **32.** | 12806 L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque; représente 2 Mines . . . . . | 1.021 | |
| **33.** | 10 B. M. | Lion de bronze de Ninive, marqué 1 Mine. . . . . | 480 | W., n° 69. |
| **34.** | 11 B. M. | Lion de bronze de Ninive, marqué 1 Mine. . . . . | 468 | W., n° 70. |
| **35.** | 12801 L. M. | Canard en diorite, bien conservé, marqué 1 Mine. (N.-B. Publié par le R. P. Scheil, XXXI$^{e}$ vol. *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, 1909) . . . . . | 505 | |
| **36.** | 91436 B. M. | Canard en granit, sans marque. (N.-B. Quelques petites cassures) . . . . . | 468 | |
| **37.** | 3625 L. M. | Canard en calcaire bitumineux, assez endommagé, sans marque. | 448 40 | |
| **38.** | 3624 L. M. | Canard en calcaire bitumineux, assez fortement cassé . . . . | 428 60 | |
| **39.** | 12802 L. M. | Canard en diorite, assez mal conservé. . . . . | 426 | |
| **40.** | 7896$^{bis}$ L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque. . . . . | 519 | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **41.** | 2617 L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 500 | |
| **42.** | 6243 L. M. | Ellipsoïde en granit, sans marque. . . . . | 500 | |
| **43.** | (8) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque. . . . . | 495 | |
| **44.** | 7895 L. M. | Canard en diorite, marqué une Mine, très bien conservé; quoique sensiblement trop lourd, il représente probablement une Mine assyr.-ch. légère. . . . . | 538 | |
| **45.** | (A-O. 280) L. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Tello). . . . . | 510 | |

*Demi-Mine. — Poids normal = 254,33*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **46.** | 12 B. M. | Lion de bronze de Ninive, marqué une demi-Mine. . . . . | 240 | 50 | W., n° 71. |
| **47.** | Coll. de Clerq. | Pyramide en diorite, au nom de Dungi, marquée une demi-Mine. | 248 | | W., n° 3. |
| **48.** | L. | Canard en calcaire blanc, marqué une demi-Mine. . . . . | 245 | 69 | W., n° 11. |
| **49.** | L. | Ellipsoïde en diorite, marqué une demi-Mine (trouvé à Tello) . | 244 | 80 | W., n° 12. |
| **50.** | 91440 B. M. | Canard en hématite, marqué une demi-Mine. . . . . | 248 | | |
| **51.** | 13830 L. M. | Ellipsoïde en marbre rouge, marqué X. . . . . | 257 | | |
| **52.** | 1821 L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, sans marque. . . . . | 258 | 20 | |
| **53.** | 1820 L. M. | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, sans marque. . . . | 260 | | |
| **54.** | (A-O. 230) L. | Canard en calcaire blanc, bien conservé, sans marque (trouvé à Tello) . . . . . | 248 | | |

*Tiers de Mine. — Poids normal = 169,55*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **55.** | New-York. | Ellipsoïde allongé en basalte vert au nom de Nabu-sin-Lisir, marqué un tiers de Mine. . . . . | 164 | 30 | W., n° 8. |
| **56.** | B. M. | Pyramide en diorite au nom de Darius, marquée un tiers de Mine. | 166 | 72 | W., n° 76. |

*Décasicle et ses multiples. — Poids normal du Décasicle = 84,77*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **57.** | 6245 L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, marqué IIIII, représentant 5 Décasicles . . . . . | 405 | | |
| **58.** | 2615 L. M. | Ellipsoïde en hématite, marqué IIII; il représente 4 Décasicles. | 345 | | |
| **59.** | 13855 L. M. | Ellipsoïde en marbre, marqué IIII; il représente 4 Décasicles. | 335 | | |
| **60.** | (9) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque; il représente probablement 4 Décasicles . . . . . | 345 | | |
| **61.** | 1645 L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, marqué III. . . . . | 259 | | |
| **62.** | 14200 L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, marqué III. . . . . | 252 | | |
| **63.** | 14202 L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummilitique rougeâtre, sans marque, même signification probable. . . . . | 257 | 50 | |
| **64.** | (A-O. 244) L. | Conoïde bombé en albâtre, marqué II (trouvé à Tello) . . . . | 173 | 70 | W., n° 13. |
| **65.** | 1819 L. M. | Ellipsoïde en albâtre rougeâtre, marqué II. . . . . | 167 | 30 | |
| **66.** | (?) L. M. | Ellipsoïde en diorite, marqué II . . . . . | 165 | | |
| **67.** | 956 C. | Ellipsoïde en granit, marqué II (trouvé à Niffer) . . . . . | 170 | | |
| **68.** | 955 C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 175 | | |
| **69.** | 12808 L. M. | Ellipsoïde en diorite, sans marque . . . . . | 165 | | |
| **70.** | 14199 L. M. | Ellipsoïde en diorite, sans marque (tronqué au bout par une cassure) . . . . . | 164 | 75 | |
| **71.** | 12807 L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, sans marque. . . . . | 157 | | |
| **72.** | (11) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque. . . . . | 158 | | |
| **73.** | (12) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque. . . . . | 169 | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **74.** | (13) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque . . . . . | 163 | |
| **75.** | 954 C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 84 50 | |
| **77.** | (15) L. M. | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, sans marque. . . . . | 85 | |
| **78.** | (17) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque. . . . . | 81 | |
| **79.** | (18) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque. . . . . | 84 | |
| **80.** | (19) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque. . . . . | 84 | |
| **81.** | 12809 L. M. | Ellipsoïde en calcaire rougeâtre, sans marque. . . . . | 82 | |
| **82.** | 12817 L. M. | Ellipsoïde en calcaire rougeâtre, sans marque. . . . . | 82 | |
| **83.** | 12810 L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, sans marque. . . . . | 84 | |
| **84.** | (?) L. M. | Ellipsoïde en pyroxène, sans marque. . . . . | 84 | |
| **85.** | (K-L. l. 37) L. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Hillah) . . . . . | 81 98 | W., n° 35. |
| **86.** | | Ellipsoïde en diorite, portant une inscription (trouvé à Debbo). | 81 87 | W., n° 49. |
| **87.** | (KL-F) L. | Canard en bronze légèrement évidé en dessous, sans marque. | 80 25 | |
| **88.** | (A-O. 230 C) L. | Canard en marbre noir, trouvé à Tello, sans marque (légères cassures). . . . . | 79 | |
| **89.** | (6) L. M. | Ellipsoïde en diorite. . . . . | 91 | |

*Sicle et ses multiples. — Sicle normal = 8,47*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **90.** | 4632 L. M. | Ellipsoïde en calcaire gris, marqué 20, IIIIIIIII IIIIIIIII . . . | 176 50 | |
| **91.** | | Ellipsoïde en hématite, marqué 15 Sicles (Long n° 4). . . . . | 123 30 | W., n° 15[a]. |
| **92.** | 6314 L. M. | Ellipsoïde en marbre noirâtre, sans marque (représente probablement 15 Sicles). . . . . | 124 10 | |
| **93.** | (14) L. M. | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, sans marque (représente probablement 15 Sicles) . . . . . | 130 | |
| **94.** | 14198 L. M. | Ellipsoïde en diorite, sans marque; représente probablement 15 Sicles. (N.-B. Une petite cassure.). . . . . | 121 | |
| **95.** | (Philadelphie). | Ellipsoïde en hématite, marqué 10 1/2 (trouvé à Niffer). . . . | 85 50 | W., n° 18. |
| **96.** | (A-O. 247) L. | Ellipsoïde en diorite, marqué 10 Sicles (trouvé à Tello). . . . | 82 50 | W., n° 19. |
| **97.** | (3) L. M. | Ellipsoïde en diorite, marqué de 10 traits. . . . . | 86 | |
| **98.** | (2) L. M. | Ellipsoïde en diorite, marqué de 10 traits. . . . . | 85 | |
| **99.** | 6321 L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, marqué de 10 traits. . . . | 76 | |
| **100.** | (16) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque. . . . . | 76 | |
| **102.** | 6315 L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, marqué IIIII. . . . . | 41 40 | |
| **103.** | (A-O. 248). L. | Ellipsoïde en hématite, portant une inscription et la marque 5 (trouvé à Tello). . . . . | 41 50 | W., n° 20. |
| **104.** | (4) L. M. | Canard en marbre jaune, marqué de 5 traits, valant 5 Sicles. . | 43 | |
| **105.** | Coll. de Clerq. | Ellipsoïde en hématite, marqué 5 Sicles. . . . . | 40 | W., n° 21. |
| **106.** | (29) L. M. | Ellipsoïde en grès noirâtre, marqué IIIII . . . . . | 39 | |
| **107.** | L. | Ellipsoïde fuselé en hématite, portant une inscription indiquant 5 Sicles . . . . . | 41 50 | |
| **108.** | 12816 L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 41 | |
| **109.** | 12812 L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 41 | |
| **110.** | 14204 L. M. | Ellipsoïde en silex, sans marque; représente probablement 5 Sicles . . . . . | 41 50 | |
| **111.** | (21) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanc, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 42 | |
| **112.** | (23) L. M. | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, sans marque; représente probablement 5 Sicles . . . . . | 42 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **113.** | (24) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 45 | |
| **114.** | (25) | L. M. | Ellipsoïde en grès noir, sans marque; représente probablement 5 Sicles . . . . . | 44 | |
| **115.** | | C. | Coquillage hélicoïde en hématite, trouvé à Sippara, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 41 10 | |
| **116.** | 953 | C. | Ellipsoïde en diorite, trouvé à Niffer, sans marque, représente probablement 5 sicles. . . . . | 43 70 | |
| **117.** | 2039 | C. | Ellipsoïde en diorite, trouvé à Niffer, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 41 70 | |
| **118.** | | L. | Canard en bronze, un peu évidé en dessous, sans marque; représente probablement 5 Sicles (conservation médiocre). . | 39 25 | |
| **119.** | | B. M. | Canard en marbre noir, sans marque; représente probablement 5 Sicles. . . . . | 43 | |
| **120.** | (5) | L. M. | Ellipsoïde en marbre jaune, marqué IIII. . . . . | 34 | |
| **121.** | (22) | L. M. | Ellipsoïde en diorite, sans marque; représente probablement 4 Sicles . . . . . | 33 | |
| **122.** | (30) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, marqué III. . . . . | 26 | |
| **123.** | | C. | Canard inachevé en hématite, trouvé à Sippara . . . . . | 23 50 | |
| **124.** | 12945 | L. M. | Canard en schiste, marque II (2 Sicles) publié par le R. P. Scheil, *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXXI, 1909. . . . . | 17 20 | |
| **125.** | 14211 | L. M. | Ellipsoïde en hématite, portant une inscription et la marque II. | 16 75 | |
| **126.** | 12818 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, marqué II. . . . . | 16 50 | |
| **127.** | 6318 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, marqué II . . . . . | 17 90 | |
| **128.** | 12726 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre, sans marque. . . . . | 17 50 | |
| **129.** | 12819 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, sans marque. . . . . | 16 75 | |
| **130.** | (28) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 18 | |
| **131.** | 14208 | L. M. | Ellipsoïde en diorite, sans marque . . . . . | 17 50 | |
| **132.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque . . . . . | 17 70 | |
| **133.** | | C. | Coquillage hélicoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . . | 17 | |
| **134.** | | C. | Coquillage hélicoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . . | 16 45 | |
| **135.** | | L. | Tête de sanglier en hématite, sans marque (trouvé à Hillah). . | 16 50 | W., n° 36. |
| **136.** | 12821 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, marqué I. . . . . | 8 25 | |
| **137.** | (Sans marque) | L. M. | Ellipsoïde en quartz foncé, marqué I . . . . . | 8 25 | |
| **138.** | (?) | | Conoïde en hématite, marqué *un Sicle* (Long n° 6). . . . . | 8 10 | W., n° 21 a. |
| **139.** | (K-L. I. 37) | L. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Hillah) . . . . . | 8 | W., n° 37. |
| **140.** | 6317 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire gris noirâtre, sans marque. . . . . | 8 70 | |
| **141.** | 14214 | L. M. | Ellipsoïde en hématite, sans marque . . . . . | 8 20 | |
| **142.** | 3764 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noir, sans marque. . . . . | 8 50 | |
| **143.** | 14203 | L. M. | Ellipsoïde en quartz foncé, sans marque. . . . . | 8 50 | |
| **144.** | (33) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 8 60 | |
| **145.** | (34) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 9 | |
| **146.** | (35) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 8 35 | |
| **147.** | (36) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 9 | |
| **148.** | (37) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 9 | |
| **149.** | (38) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 7 50 | |
| **150.** | (39) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 8 90 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **151.** | (43) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, sans marque . . . . | 8 | |
| **152.** | (44) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, sans marque. . . . | 9 | |
| **153.** | 12822 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, sans marque. . . . . | 8 25 | |
| **154.** | 12851 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire nummulitique, sans marque. . . . . | 8 | |
| **155.** | 12853 | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noir, sans marque. . . . . | 8 50 | |
| **156.** | 14207 | L. M. | Ellipsoïde en bitume, sans marque. . . . . | 8 35 | |
| **157.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 8 | |
| **158.** | | C. | Ellipsoide en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 8 10 | |
| **159.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 8 25 | |
| **160.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 8 | |
| **161.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 8 60 | |
| **162.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 8 60 | |
| **163.** | 959 | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 9 | |
| **164.** | 982 | C. | Tronc de cône en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . | 8 20 | |
| **165.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, de forme irrégulière, sans marque (trouvé à Sippara) . . . . . | 8 20 | |
| **166.** | | C. | Coquillage hélicoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . . | 8 50 | |

*Demi-Sicles*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **167.** | (48) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, marqué X. . . . . | 4 23 | |
| **168.** | (49) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, marqué X. . . . . | 4 | |
| **169.** | 12995 | L. M. | Ellipsoïde en schiste noirâtre, marqué X . . . . . | 4 40 | |
| **170.** | | B. M. | Canard en hématite, marqué un demi. . . . . | 4 66 | W., n° 33. |
| **171.** | (K-L. I. 32) | L. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Hillah). . . . . | 4 50 | W., n° 38. |
| **172.** | Coll. de Clerq. | | Canard en agate, sans marque. . . . . | 4 50 | W., n° 45. |
| **173.** | (45) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 4 50 | |
| **174.** | (47) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 4 20 | |
| **175.** | (52) | L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque. . . . . | 4 30 | |
| **176.** | | C. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Sippara) . . . . . | 4 50 | |
| **177.** | | C. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . . | 4 30 | |
| **178.** | | C. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . . | 4 | |
| **179.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 4 10 | |
| **180.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 4 25 | |
| **181.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 4 10 | |
| **182.** | | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 4 70 | |
| **183.** | 959 | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 4 35 | |
| **184.** | — | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 4 80 | |
| **185.** | — | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 4 50 | |
| **186.** | — | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 4 50 | |
| **187.** | — | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 4 10 | |
| **188.** | 12856 | L. M. | Ellipsoïde en hématite, sans marque . . . . . | 4 | |
| **189.** | (?) | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noir, sans marque. . . . . | 4 25 | |
| **190.** | 982 | C. | Cylindre aplati en hématite, surmonté d'un segment sphérique, sans marque (trouvé à Niffer) . . . . . | 4 05 | |
| **191.** | 14213 | L. M. | Ellipsoïde en hématite, sans marque. . . . . | 3 80 | |

*Quart de Sicle*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **192.** | 959 C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 2 05 | |
| **193.** | — C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 2 30 | |
| **194.** | — C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 2 20 | |
| **195.** | B. M. | Canard en marbre, sans marque . . . . . | 2 19 | W., n° 31. |
| **196.** | B. M. | Canard en marbre, sans marque . . . . . | 2 | W., n° 32. |
| **197.** | (51) L. M. | Ellipsoïde en albâtre, sans marque. . . . . | 2 | |

*Huitième de Sicle*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **198.** | L. | Canard en hématite, marqué 22 1/2 grains (trouvé à Hillah). . | 0 95 | W., n° 22. |
| **199.** | B. M. | Canard en hématite, marqué 1/8 de Sicle. . . . . | | W., n° 34. |
| **200.** | 959 C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 1 10 | |
| **201.** | — C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 1 | |
| **202.** | — C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 0 80 | |
| **203.** | (55) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaune, sans marque. . . . . | 1 | |
| **204.** | 12860 L. M. | Ellipsoïde en pierre siliceuse, sans marque . . . . . | 1 | |
| **205.** | 12859 L. M. | Ellipsoïde en hématite, sans marque. . . . . | 0 85 | |

*Petite Mine ou tiers de Sicle et ses multiples*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **206.** | (46) L. M. | Ellipsoïde en marbre, marqué II; représente une double petite Mine. . . . . | 5 50 | |
| **207.** | | Canard en chalcédonite blanche, marqué 2/3 de Sicle (Long n° 9). | 5 25 | W., n° 57[a]. |
| **208.** | B. M. | Canard en marbre, marqué de deux points (malgré sa légèreté relative, ce canard représente probablement une double petite Mine) . . . . . | 4 38 | W., n° 29. |
| **209.** | B. M. | Canard en hématite, sans marque; il représente probablement une double petite Mine . . . . . | 5 20 | W., n° 28. |
| **210.** | B. M. | Canard en hématite, sans marque; il représente probablement une double petite Mine . . . . . | 5 67 | W., n° 26. |
| **211.** | B. M. | Disque rond en hématite, portant une inscription; il représente une double petite Mine . . . . . | 5 40 | W., n° 27. |
| **212.** | Coll. de Clerq. | Canard en agate, sans marque; il représente une double petite Mine. . . . . | 5 50 | W., n° 47. |
| **213.** | 959 C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer); il représente une double petite Mine. . . . . | 5 10 | |
| **214.** | — C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer); il représente une double petite Mine. . . . . | 5 | |
| **215.** | — C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara); il représente une double petite Mine . . . . . | 5 65 | |
| **216.** | (53) L. M. | Ellipsoïde en hématite, sans marque; il représente une double petite Mine. . . . . | 5 50 | |
| **217.** | 12823 L. M. | Ellipsoïde en calcaire noir veiné de blanc, sans marque; il représente une double petite Mine . . . . . | 5 50 | |
| **218.** | 12824 L. M. | Ellipsoïde en calcaire violacé, sans marque; il représente une double petite Mine. . . . . | 5 25 | |
| **219.** | L. M. | Ellipsoïde en calcaire noir, sans marque; il représente une double petite Mine. . . . . | 5 75 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **220.** | 12994 L. M. | Ellipsoïde en hématite, marqué une petite Mine (publié par le R. P. Scheil); il représente une double petite Mine. . . . | 2 | 90 | |
| **221.** | 12815 L. M. | Ellipsoïde en calcaire grisâtre, marqué I; il représente une double petite Mine. . . . . | 2 | 75 | |
| **222.** | (50) L. M. | Ellipsoïde en marbre, marqué I; il représente une double petite Mine. . . . . | 3 | 10 | |
| **223.** | 12828 L. M. | Ellipsoïde en calcaire gris veiné de blanc, sans marque; il représente une petite Mine. . . . . | 2 | 75 | |
| **224.** | 12858 L. M. | Ellipsoïde en hématite, sans marque; il représente une petite Mine. . . . . | 2 | 70 | |
| **225.** | 12857 L. M. | Ellipsoïde en pierre siliceuse noirâtre, sans marque; il représente une petite Mine. . . . . | 2 | 40 | |
| **226.** | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara); il représente une petite Mine. . . . . | 2 | 80 | |
| **227.** | C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Sippara). . . . | 2 | 75 | |
| **228.** | (K-L. l. 39) L. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Hillah). . . . . | 2 | 65 | W., n° 39. |
| **229.** | B. M. | Canard en hématite, sans marque. . . . . | 2 | 56 | W., n° 30. |

## II

## MINE ASSYRO-CHALDÉENNE LOURDE,

SES MULTIPLES ET SES DIVISIONS

*Poids normal de la Mine = 1.017.32*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **230.** | L. | Lion de bronze, trouvé à Khorsabad, sans marque de valeur, mais représentant avec certitude un Talent . . . . . | 60.303 | | W., n° 59. |
| **231.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 1, marqué 15 Mines. . . . . | 14.933 | | W., n° 60. |
| **232.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 2, marqué 5 Mines. . . . . | 5.043 | | W., n° 61. |
| **233.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 3, marqué 3 Mines. . . . . | 2.865 | | W., n° 62. |
| **234.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 4, marqué 2 Mines. . . . . | 1.992 | | W., n° 63. |
| **235.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 5, marqué 2 Mines. . . . . | 1.931 | | W., n° 64. |
| **236.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 7, sans marque, mais représentant une Mine. . . . . | 1.037 | | W., n° 66. |
| **237.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 8, marqué une Mine . . . . . | 955 | | W., n° 67. |
| **238.** | B. M. | Pyramide en diorite, marquée une Mine. . . . . | 978 | | W., n° 10. |
| **239.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 9, marqué 2/3 de Mine . . . . . | 666 | | W., n° 68. |
| **240.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 13, marqué 1/4 de Mine. . . . . | 237 | | W., n° 72. |
| **241.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 14, marqué 1/5 de Mine . . . . | 198 | 40 | W., n° 73. |
| **242.** | B. M. | Canard en pierre (?) ou en terre cuite, marqué de 6 traits (1/6 de Mine?) . . . . . | 192 | | W., n° 14. |
| | | (M. Weisbach considère ce monument comme 1/6 de la Mine assyrienne pesante, cette signification nous paraît douteuse, le poids du monument est sensiblement trop fort et il se rapporte peut-être à une unité différente.) | | | |
| **243.** | B. M. | Canard formé de la même matière et portant également 6 traits (1/6 de Mine?) . . . . . | 178 | | W., n° 15. |
| **244.** | B. M. | Canard en matière identique, marqué de *8 traits* (1/8 de Mine?). | 128 | | W., n° 17. |
| **245.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 15, marqué *3 Sicles*. . . . . | 52 | 4 | W., n° 74. |
| **246.** | B. M. | Lion de bronze de Ninive, n° 16, marqué *2 Sicles*. . . . . | 36 | | W., n° 57. |

## III

### MINE ASSYRO-CHALDÉENNE EXTRA LOURDE,

SES MULTIPLES ET SES DIVISIONS

Le poids normal de cette unité paraît être juste le quadruple de celui de la Mine assyro-chaldéenne légère, soit. . . . . 2.034 64

*Le Talent normal pèse par suite 122,078*

**247.** L. M. Grand lion de bronze de l'époque des Achéménides, représentant sans doute un Talent. . . . . 121.543 W., n° 58.

**248.** 6325 L. M. Canard en diorite, portant une inscription et la marque 2 1/2; il a été étudié dans le tome VI des *Annales de la Mission, Textes élamites*, 3e Série. . . . . 4.915 W., n° 9.

## IV

### MINE D'ABYDOS,

SES MULTIPLES ET SES DIVISIONS

Cette unité est déterminée par le poids du grand lion de bronze trouvé à Abydos et qui représente sans nul doute un Talent.

*Le poids normal de cette Mine semble être identique à celui de la Mine Attique*

**249.** B. M. Grand lion de bronze d'Abydos de la collection Calvat; il porte une inscription araméenne du VIe siècle avant J.-C. (N.-B. Cassure à la base). . . . . 25.657

(Ce monument a été étudié dans la *Revue archéologique française* de 1862 par M. de Vogüé. Ce lion, très à tort à notre avis, ne figure pas dans la liste des poids assyriens de M. Weissbach.)

## V

### MINE DE SUSE PESANT ENVIRON 576,50

SES MULTIPLES ET SES DIVISIONS

**250.** 6327 L. M. Canard en diorite, assez bien conservé, marqué III; il représente une triple Mine. . . . . 1.729 40

**251.** 14201 L. M. Canard en calcaire blanc (surface un peu écaillée), sans marque; il représente une Mine. . . . . 572 50

On pourrait rattacher aussi à cette unité les monuments ci-après :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **252.** | 13820 L. M. | Canard en marbre à fuchsines, sans marque; représentant probablement 5 *Mines*. . . . . | 2.769 | |
| **253.** | 91437 B. M. | Canard en calcaire jaunâtre, sans marque, peut-être une demi-Mine. . . . . | 268 | |
| **253**$^{bis}$. | (1) L. M. | Canard en grès grossier. . . . . | 272 | |
| **254.** | (10) L. M. | Ellipsoïde en calcaire jaune, sans marque, même signification. | 271 | |
| **255.** | 37 L. M. | Canard en calcaire bitumineux, médiocrement conservé, peut-être 1/4 de Mine . . . . . | 138 70 | |
| **256.** | 6246 L. M. | Ellipsoïde en pierre noire, sans marque; représente probablement 10 Sicles . . . . . | 96 | |
| **257.** | 1988 C. | Canard en hématite, acquis à Saïda; représente probablement 5 Sicles . . . . . | 47 | |
| **258.** | Coll. de Clerq. | Canard en agate; représente probablement un demi-Sicle. . . | 4 90 | W., n° 44. |
| **259.** | Coll. de Clerq. | Canard en agate; représente probablement un demi-Sicle. . . | 4 90 | W., n° 48. |

## VI

### MINE PESANT ENVIRON 650 GRAMMES

DÉTERMINÉE PAR LES MONUMENTS SUIVANTS :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **260.** | B. M. | Canard en basalte, portant une inscription indiquant *10 Sicles*. | 101 48 | W., n° 16. |
| **261.** | (7) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque; représente peut-être 5 Sicles . . . . . | 51 | |
| **262.** | B. M. | Canard, marqué de 2 traits; représente probablement 2 Sicles. | 21 36 | W., n° 23. |
| **263.** | (31) L. M. | Ellipsoïde en grès noir, sans marque, même signification. . . | 20 | |
| **264.** | (41) L. M. | Ellipsoïde en marbre noir veiné de blanc, sans marque; représente probablement un Sicle. . . . . | 9 90 | |
| **265.** | (28) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre. . . . . | 29 | |
| **266.** | 14205 L. M. | Ellipsoïde en diorite; représente probablement un Sicle . . . | 10 75 | |

## VII

### MINE PESANT ENVIRON 390 GRAMMES

DÉTERMINÉE PAR LES MONUMENTS SUIVANTS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| **267.** | 12803 L. M. | Ellipsoïde en diorite, marqué III III; représente probablement 6 Sicles . . . . . | 38 |
| **268.** | (27) L. M. | Ellipsoïde en grès noir, marqué IIII; représente probablement 4 Sicles . . . . . | 25 |
| **269.** | (32) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque; représente probablement 2 Sicles . . . . . | 13 |
| **270.** | 14206 L. M. | Ellipsoïde en quartz gris-noir, sans marque; représente probablement 2 Sicles . . . . . | 13 20 |
| **271.** | (40) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque; représente probablement 2 sicles . . . . . | 12 70 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **272.** | 14209 L. M. | Ellipsoïde en roche verte, sans marque; représente probablement 2 Sicles. . . . . | 12 25 | |
| **273.** | (42) L. M. | Ellipsoïde en marbre veiné noir et blanc, sans marque; représente probablement 2 Sicles. . . . . | 12 40 | |
| **274.** | (56) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque; représente probablement un Sicle . . . . . | 6 80 | |
| **275.** | (54) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque; représente peut-être 1/4 de Sicle. . . . . | 1 60 | |
| **276.** | 959 C. | Canard en hématite, trouvé à Niffer, sans marque . . . . . | 1 70 | |
| **277.** | — C. | Canard en hématite, trouvé à Niffer, sans marque . . . . . | 1 55 | |

## VIII

### MINE PESANT ENVIRON 253 GRAMMES

DÉTERMINÉE PAR LE MONUMEMT SUIVANT :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **278.** | 7896 L. M. | Ellipsoïde en marbre (?) blanc, portant la marque II; représente probablement 2 *Mines*. . . . . | 507 | |

## IX

### MONUMENTS SE RAPPORTANT A DES UNITÉS PONDÉRALES

NON ENCORE DÉTERMINÉES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **279.** | | Obélisque tronqué en diorite, portant une inscription trilingue. (Musée de Saint-Pétersbourg. Il a été publié par le R. P. Scheil, *Recueil de Travaux relatifs à l'Archéologie assyrienne*, etc., 1809, XXXVI[e] vol., et par M. Weissbach dans le *Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, 1910. Ce poids a été trouvé à Kerman) . . . . | 2.222 388 | |
| **280.** | 2668 L. M. | Ellipsoïde en marbre noir, sans marque . . . . . | 1.233 30 | |
| **281.** | (Sans numéro) L. M. | Ellipsoïde en calcaire blanchâtre, sans marque. . . . . | 670 | |
| **282.** | 6282 L. M. | Ellipsoïde en calcaire jaunâtre, sans marque. . . . . | 116 | |
| **283.** | 6248 L. M. | Ellipsoïde en pierre noire, sans marque. . . . . | 118 | |
| **284.** | (20) L. M. | Ellipsoïde en marbre jaunâtre, sans marque. . . . . | 59 | |
| **285.** | 14212 L. M. | Ellipsoïde en pyrite (?), sans marque . . . . . | 29 50 | |
| **286.** | 959 C. | Canard en hématite, sans marque (trouvé à Niffer). . . . . | 14 70 | |
| **287.** | B. M. | Canard en marbre, sans marque. . . . . | 7 73 | W., n° 24. |
| **288.** | B. M. | Canard en marbre, sans marque. . . . . | 7 49 | W., n° 25. |
| **288[bis].** | 12324 L. M. | Ellipsoïde en marbre noir veiné, marqué II. . . . . | 10 50 | |
| **289.** | 959 C. | Ellipsoïde en hématite, sans marque (trouvé à Niffer) . . . . | 3 45 | |
| **290.** | 982 C. | Petit segment de sphère, sans marque (trouvé à Sippara) . . . | 3 45 | |
| **291.** | 12827 L. M. | Ellipsoïde en calcaire noirâtre veiné. . . . . | 3 50 | |
| **292.** | Coll. de Clerq. | Canard en agate . . . . . | 3 80 | W., n° 46. |
| **293.** | Musée de Berlin. | Canard en agate . . . . . | 3 36 | W., n° 50. |
| **294.** | 959 C. | Canard en hématite (trouvé à Niffer) . . . . . | 1 25 | |

# MISSION DE TÉHÉRAN

Par le Lieutenant G. PÉZARD et G. BONDOUX

---

But de la Mission. — La mission de Téhéran, d'août à décembre 1909 avait deux buts principaux : un but moral et un but archéologique. Le premier consistait à prouver au monde scientifique que la Délégation en Perse ne se désintéressait pas des richesses archéologiques du Nord de la Perse, et qu'elle maintenait son droit exclusif de fouilles affirmé par la convention diplomatique de 1901.

Au point de vue archéologique, elle devait reconnaître toutes les ruines occupant l'emplacement supposé de l'antique Rhagès, et chercher à déterminer l'emplacement exact de ce site. Le peu de temps dont elle disposait lui donnait plutôt le caractère d'une reconnaissance archéologique que celui d'une véritable mission de fouilles.

La mission devait rapporter les documents habituels d'une reconnaissance, des cartes, des dessins, des croquis, des estampages, s'il y avait lieu, et des renseignements.

Elle devait sonder les *tépéh* les plus importants pour trouver des documents archéologiques susceptibles de fournir des dates. On s'accorde généralement à situer l'emplacement de Rhagès au Sud-Est de Téhéran, dans le voisinage de la ville sainte de Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim.

Ce voisinage incommode rendait difficile la tâche des fouilleurs. Il n'a jamais été un obstacle aux reconnaissances. Il y a lieu de séparer ces deux genres de travaux.

## I

### FOUILLES DE TÉPÉH-MILL

Les fouilles n'ont donné de résultats qu'à Tépéh-Mill. Ce tépéh est sans contredit la ruine la plus importante de toutes celles qui parsèment la plaine de Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim. Il s'aperçoit dans un rayon de plus de 10 kilomètres. Ses dimensions sont les suivantes : hauteur 18 mètres environ, largeur 35 mètres, longueur 70 mètres.

Il est surmonté de vestiges de constructions maçonnées qui s'élèvent à 7 mètres au-dessus du terre-plein.

Fig. 1.
Vue de Tépéh-Mill.

Les constructions sont formées de lits alternés de briques cuites et de pierres brutes noyées dans un fort mortier à consistance de ciment. Les briques sont petites et tantôt posées de champ et tantôt à plat.

Il ne restait debout que de forts piliers de maçonnerie d'une épaisseur de 2 mètres. Sur la face Est du monument, une partie de la façade était intacte et se présentait sous la forme d'un porche percé d'une ouverture à voûte légèrement elliptique. La construction était voûtée, comme en témoignaient des fragments de voûte écroulés.

Sous cet édifice supérieur courait une longue galerie de 30 mètres, sans ouvertures latérales. Cette galerie, dont les parois étaient entièrement recouvertes de mortier, était intacte, mais elle était comblée par les apports du vent et aussi par les matériaux pouvant provenir de l'édifice supérieur.

Elle était orientée suivant le grand axe du tépéh et passait exactement sous la façade formant portail. Le sol de la galerie était aussi recouvert de mortier, il se trouvait à 6 mètres environ au-dessous du terre-plein que surmontait la construction supérieure.

Il devait représenter les fondations de cette construction. Il s'ensuit qu'il restait au-dessous, une masse de terre de 12 mètres de hauteur environ, formant le reste de la masse artificielle du tépéh et provenant des débris de constructions antérieures.

Il eût été intéressant de pousser les galeries de fouille jusqu'au pied du tertre pour connaître l'âge de ces constructions. Malheureusement les fouilles durent être interrompues, et seule la construction supérieure put être complètement dégagée, fondations comprises. Le tépéh fut at-

taqué du côté Est, c'est-à-dire du côté opposé aux constructions maçonnées qui en occupaient la face occidentale.

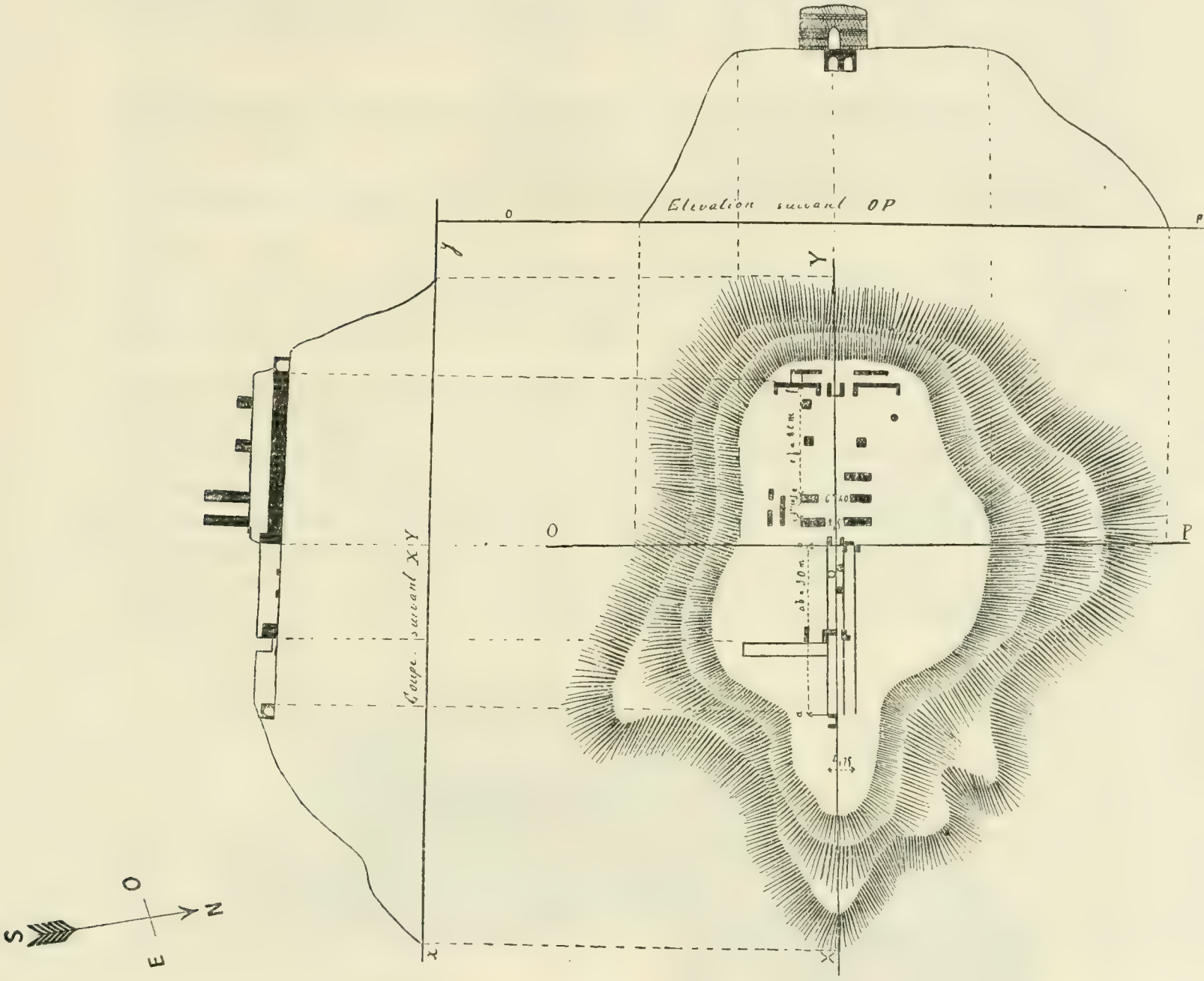


Fig. 2.
Tépéh-Mill (Plan, coupe, élévation).

Il fut décidé qu'on creuserait une grande tranchée, dans l'axe du tépéh, et que cette tranchée aboutirait au pied du portail de manière à retrouver la sortie de la galerie voûtée. En même temps on faisait vider cette galerie. Des tranchées secondaires tracées perpendiculairement à la grande tranchée devaient compléter les sondages, et permettre en même temps l'évacuation des déblais qui étaient rejetés sur les flancs de la butte.

Pour faciliter le travail, les tranchées étaient creusées en gradins et élargies au fur et à mesure de l'affouillement. Lorsque les travaux durent être interrompus, la grande tranchée allait d'un bout à l'autre du tépéh, prolongée qu'elle était par la galerie voûtée entièrement déblayée. Elle était approfondie jusqu'au sol de cette galerie et possédait 5 mètres de largeur au sommet, $2^{m}50$ au fond.

Une seule tranchée secondaire avait été creusée au Sud de la tranchée principale. Cette tranchée avait 3 mètres de profondeur et $2^{m}50$ environ de largeur. Elle n'a donné que des débris de poterie sans caractère et des vestiges de murs en briques crues.

Par contre la grande tranchée a donné des pièces permettant de dater assez exactement le monument.

Déjà, le mode de construction de l'édifice couronnant le terre-plein permettait d'y reconnaître une construction antérieure à l'art arabe et probablement sassanide. Les poteries découvertes dans la grande tranchée, les moulures en plâtre à dessins caractéristiques ne laissent plus aucun doute à ce sujet.

Il s'agit bien réellement d'un édifice sassanide. Malheureusement aucune médaille, aucune inscription n'a permis de le dater d'une manière certaine. Il fut trouvé dans la grande tranchée plusieurs vases intacts dont l'un était orné de guirlandes rappelant l'ornementation romaine.

Deux grands disques de 1 mètre de diamètre, ornés de moulures de plâtre, étaient en place au fond de la tranchée et semblaient constituer des bases de colonne. Les motifs ornementaux de plâtre étaient constitués par des rosaces, des cœurs, des bouquets de feuillage, des grecques et des palmettes (voir fig. 3). Un puits possédant $0^{m}50$ à la bouche prenait naissance au niveau du sol de la galerie souterraine voûtée; le puits était comblé.

Fig. 3.
Tépéh-Mill (moulures en plâtre).

La galerie se terminait du côté de l'Est par un grand arc en plein cintre. Un autre arc de même dimension fut dégagé à côté de celui-ci. Ces arcs donnaient bien certainement sur une pièce à laquelle aboutissait la galerie dont l'entrée était située à l'Ouest.

Enfin on recueillit encore des fragments de lampe en terre cuite, et des fragments de bronze et de fer.

Nul doute que la continuation des fouilles n'eût donné des résultats intéressants. C'est au moment où le gros œuvre était terminé et où l'on pouvait espérer récolter, que des difficultés, suscitées par la mauvaise foi des habitants de la région, surgirent et rendirent impossible la continuation des fouilles. Il ne faut pas oublier que l'on était au lendemain de la révolution et tout près de la capitale.

## II

### RECONNAISSANCE DU SITE DE RHAGÈS

La reconnaissance archéologique et l'exécution du levé expédié sont deux opérations connexes.

Elle comprit d'abord une reconnaissance générale, exécutée par les deux attachés.

La reconnaissance générale démontra qu'il ne fallait point chercher de ruines antiques au Nord et à l'Ouest de Téhéran, dans un périmètre de 10 kilomètres au moins.

Elle fit connaître l'importance de Tépéh-Mill, déjà décrit, par rapport à tous les tépéh environnants. Enfin elle fit reconnaître l'impossibilité de fouiller aux environs immédiats de Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim.

La reconnaissance de détail fut faite par le lieutenant Pézard au cours du levé de détail de la carte au 50.000e. Elle lui permit de relever toutes les ruines ou tépéh, sis sur l'emplacement supposé de l'ancienne Rhagès et même bien au delà, car s'il y a peu de ruines au Nord et à l'Ouest de Téhéran, il n'en est plus de même du côté du Sud-Est.

Sur cette plaine fertile qui s'étend au pied de la montagne depuis Téhéran jusqu'au delà de Vérâmin, jusqu'au delà de l'Imam Zadeh Djaffar, les ruines et les tépéh abondent. Nous ne nous occuperons ici que des vestiges archéologiques figurant sur la carte de Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim et nous étudierons à part la reconnaissance de Vérâmin. Pour suivre la description de ces ruines, il suffit de se reporter aux numéros correspondants de la carte. Elles peuvent se diviser en trois groupes :

1° Groupe de Tépéh-Mill;

2° Groupe de Reï;

3° Ruines et tépéh isolés.

1° *Groupe de Tépéh-Mill.* — Le Tépéh-Mill n'est pas absolument isolé dans la plaine. Tout autour sont disséminés des tépéh moindres qu'il domine de sa masse imposante. Au pied même du tépéh, il existe tout alentour une dépression très faible mais néanmoins sensible à l'œil nu, dépression qui se remplit d'eau à la suite de pluies abondantes ou lorsqu'un kanat est rompu.

C'est ainsi qu'il fut transformé en îlot lorsque les indigènes, par malveillance, eurent dérivé l'eau d'un kanat.

Peu après cette dépression, le terrain se relève, et cette saillie est couronnée de monticules et de tépéh plus petits. On reconnaît assez aisément, du haut du tépéh, que plusieurs de ces monticules insignifiants affectent encore la forme d'une chambre rectangulaire. Ces chambres construites en briques crues ont dû disparaître très rapidement.

Un seul tépéh, plus important et sis au Sud à 300 ou 400 mètres du grand tépéh, a été sondé. Il n'a donné que des débris de poterie sans importance.

II° *Groupe de Reï.* — Ce que l'on appelle Reï à Téhéran est la partie de terrain comprise entre Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim et la montagne des Guèbres, plus spécialement les environs immédiats de Tchechma-'Ali. Il y a là tout un ensemble de ruines portant les numéros 1, 2 et 3 de la carte. Le site a gardé à travers les siècles un prestige certain. Les Kadjârs ont fait graver dans le roc deux reliefs, l'un tout près de la source même, l'autre au sommet du petit éperon qui termine la montagne et vient mourir sur la route de Téhéran; le dernier représente un cavalier armé de la lance et combattant un lion. Fait assez rare en pays musulman, la tour mongole située entre la source et la petite ville de Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim a été réparée par le chah Nasser ed-Din. C'est tout près de ce site que les Guèbres de Téhéran ont établi leur tour funéraire.

Enfin la tradition veut que la fille d'Yzdeguerd, le dernier souverain sassanide, ait été ensevelie à l'Imam Zadeh Bibichahrebanou tout proche. Aujourd'hui encore, les jours de fête, la foule se porte à Tchechma-'Ali.

Quoi qu'il en soit, les ruines sont très nombreuses sur cet étroit espace de terrain. Elles sont malheureusement pour la plupart très abîmées et la proximité du sanctuaire musulman rend impossible le sondage des tépéh.

Les ruines sont divisées en deux groupes par la route de Téhéran à Firouz-âbad.

Le groupe de l'Est (n° 1 de la carte) remplit le fond et les flancs d'une petite vallée sauvage.

On y trouve du Nord au Sud :

1° Un groupe de quatre piliers en briques crues à flanc de coteau;

2° Les vestiges d'une chambre carrée dont trois murs restent debout à une hauteur de $2^{m}50$ environ. Les matériaux de construction sont des briques cuites et des pierres brutes noyées dans un fort mortier comme à Tépéh-Mill. Cette ruine est très probablement sassanide ;

3° Enfin, tout près de la route, un petit tépéh couronné d'un mur de briques. Par les trous de sondage on reconnaît des vestiges de voûtes.

Au milieu de toutes ces ruines sont disséminés des vestiges de constructions modernes ruinées, en très grand nombre.

A l'Ouest de la route on trouve deux tépéh (n° 2 de la carte). L'un d'eux, en demi-lune, se trouve entre les deux routes de Dooulet-âbad à Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim et de Téhéran à Firouz-âbad. Il est surmonté de ruines en briques crues informes.

L'autre domine la source même de Tchechma-'Ali. C'est un assez grand tépéh de 10 mètres de haut, 200 mètres de long et 40 mètres de large.

# Levé expédié au 50.000ème
# de l'emplacement présumé de RHAGÈS

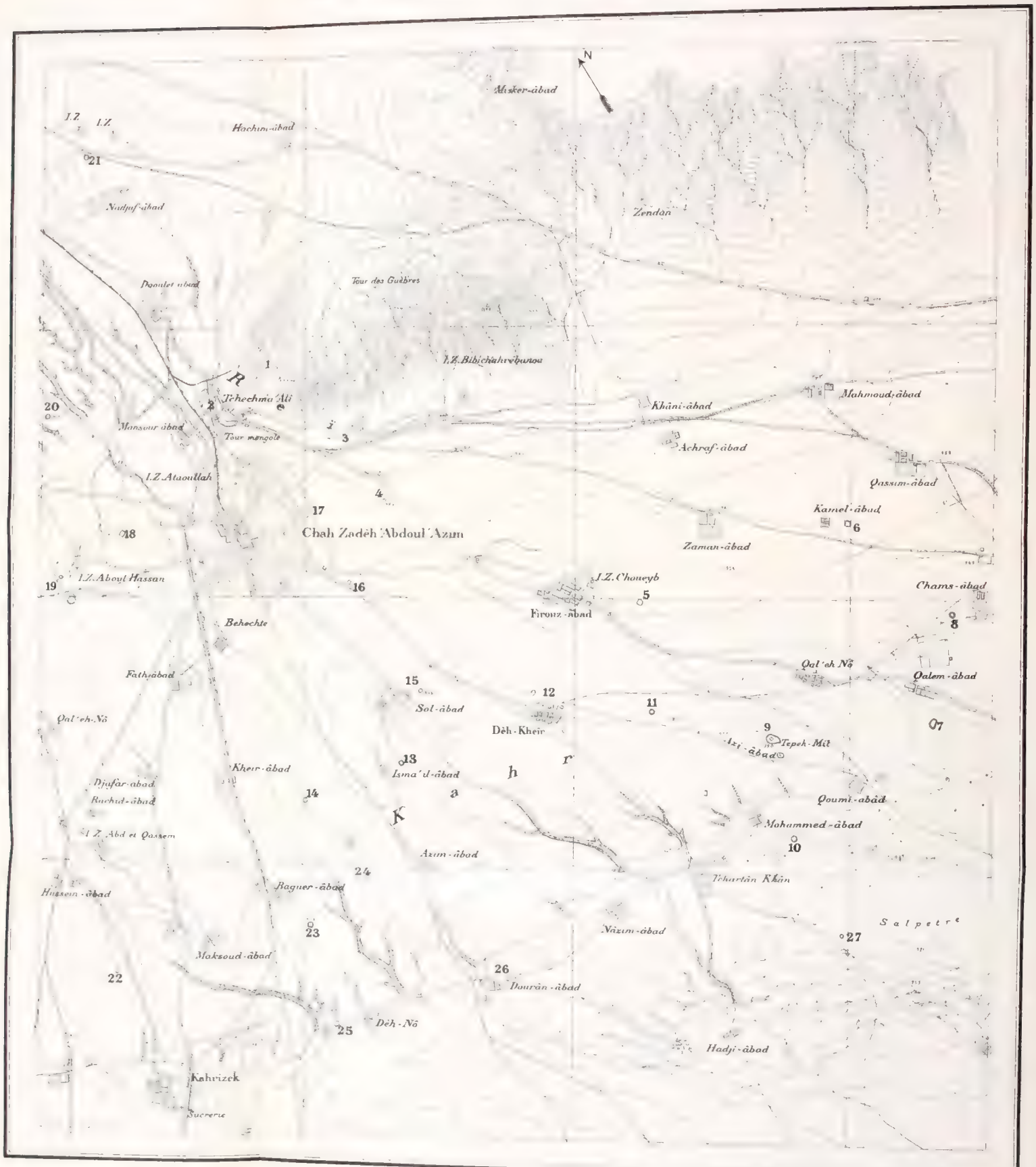


Lieutenant G. Pézard

Il est surmonté de vestiges de murs en briques cuites, et en briques crues, d'une grande épaisseur. On remarque aussi des restes de constructions voûtées.

Cette ruine offre des caractères sassanides.

Enfin au Sud-Est de ces deux groupes de ruines et sur un éperon de la montagne, existe un autre groupe (n° 3 de la carte) qui comprend une tour carrée sassanide, ornée de moulures en plâtre, et des vestiges de murs en briques cuites et en briques crues.

On peut rattacher à ces trois groupes de ruines, qui semblent offrir des caractères communs et qui sont voisins les uns des autres, une ruine déjà un peu isolée (n° 4 de la carte) mais qui semble, elle aussi, présenter des caractères de l'époque sassanide. Cette ruine nous offre des restes de murs d'une hauteur de 4 mètres, d'une épaisseur de 1 m 50, construits en briques cuites et semblant représenter les vestiges d'une grande chambre sur plan carré.

III° *Ruines isolées.* — Ces ruines sont très nombreuses et de toutes les époques. Dans un pays où l'on a toujours construit en briques crues, tout au moins en partie, les constructions se transforment vite en ruines et il est bien difficile de dater au simple coup d'œil, sinon les constructions importantes, tout au moins les constructions secondaires dont les ruines sont très nombreuses.

Je n'ai relevé aucune ruine importante debout, mais de nombreux tépéh de toutes dimensions, et une multitude de petites constructions ruinées et dont la plupart sont modernes.

Toutes n'ont pas été pourvues d'un numéro d'ordre. Je n'ai affecté un numéro d'ordre qu'aux tépéh sans distinction, puisque aussi bien un tépéh est un mystère, partant ne peut être négligeable, et aux grands qal'eh ruinés. Ceux-ci se reconnaissent facilement à ce que les murs de briques crues éboulés se sont transformés en murs de terre rappelant les tabias tunisiennes, qu'ils forment un enclos rectangulaire avec dépression au centre et reposant sur un terre-plein.

Nous nous contenterons d'énumérer pour mémoire : 1° la série des qal'eh; 2° la série des tépéh.

1° Qal'eh. — (Voir les numéros de la carte.)

N° 5, Firouz-âbad;
N° 6, Kamel-âbad;
N° 13, Ismaïl-âbad;
N° 14;
N° 17, Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim (50 mètres de côté environ),
N° 18;
N° 23, Baguir-âbad;
N° 25.

2° Tépéh. —

N° 8, Chams-âbad;
N° 10, Mohammed-âbad (hauteur, 7 mètres environ);
N° 11;
N° 12, Deh-Kheïr (deux petits tépéh de 3 à 4 mètres de hauteur);

N° 15, Sol-âbad (hauteur, 4 à 5 mètres);
N° 16 (hauteur, 4 à 5 mètres);
N° 19 I. Z. Aboul-Hassan, deux tépéh; l'un a 4 à 5 mètres de haut, l'autre pas plus de 2 mètres. Ces deux tépéh sont situés au milieu de constructions ruinées, probablement très modernes;
N° 20 (tépéh de 1 m 50);
N° 21 (hauteur, 2 à 3 mètres);
N° 22 (hauteur, 1 m 50);
N° 24 (hauteur, 4 à 5 mètres);
N° 26 Dourân-âbad (deux petits tépéh, l'un de 2 mètres, l'autre de 3);
N° 27 (hauteur, 3 à 4 mètres);
N° 7, Qalem-âbad. Ce tépéh mérite une description spéciale. Par ses dimensions (7 mètres haut, 30 mètres long, 10 mètres large), par les vestiges de constructions qu'il renferme, et qui comprennent des restes de murs en briques cuites, il attire l'attention. Il convenait de le signaler entre tous les autres.

## III

### RECONNAISSANCE DE VERAMIN

Nous avons vu plus haut que les ruines, qal'eh et tépéh, se succèdent sans interruption de Téhéran jusqu'au delà de Vérâmin. Il convenait de reconnaître la région de Vérâmin et de relever exactement, avec la topographie de la contrée, les ruines qu'elle renferme. On ne pouvait songer en effet à lever les 60 kilomètres de terrain qui séparent Téhéran de l'Imam Zadeh Djaffar. D'ailleurs la densité des ruines est particulièrement grande autour même de Chahr-Vérâmin.

Dans l'obligation de se limiter, c'est là qu'il fallait aller. D'ailleurs, faute de temps, il a été impossible de fouiller à Vérâmin et d'exécuter un levé expédié, il a fallu se contenter d'un simple croquis planimétrique. Ici un fait nouveau surgit.

A côté des vestiges antiques, des qal'eh ruinés et des tépéh mystérieux, il existait des vestiges archéologiques plus récents, mais offrant un intérêt artistique incontestable. Nous voulons parler de la grande mosquée Mesched-i-Djomah, du XII[e] siècle, et des tours mongoles, l'une située à l'intérieur de la ville même (n° 15), l'autre à Qechlaq. Il existe aussi des Imam Zadeh anciens et intéressants à étudier, quoique plus récents que la grande mosquée. Ce sont Imam Zadeh 'Abd-'Oullah, Imam Zadeh Seïd-'Oul-'Azim, Imam Zadeh Yahya, Imam Zadeh 'Ali. Nous réunirons tous ces monuments dans une même étude sous la rubrique : monuments musulmans. Les autres ruines étudiées au fur et à mesure du croquis planimétrique seront étudiées sous la rubrique : reconnaissance archéologique.

I. *Monuments musulmans.* — De tous les monuments musulmans anciens de Vérâmin, le

plus important aussi bien par sa masse que par son intérêt artistique est la grande mosquée Mesched-i-Djomah dont nous donnons trois vues, dues à la plume de M. Georges Boudoux qui en a pris des études à l'huile et des clichés. Je n'entrerai pas dans le détail de l'étude de la grande mosquée. Cet édifice est connu. Sa description figure dans le *Manuel d'Art musulman* de Saladin, avec des clichés de Sarre. D'ailleurs les trois dessins ci-contre donnent une idée très exacte et très complète de la mosquée. Il est intéressant aussi de noter que ces clichés sont postérieurs de dix ans à ceux de Sarre et l'on peut se rendre compte combien la mosquée s'est délabrée pendant cet espace de temps. Un chemin que suivent piétons et cavaliers traverse la mosquée dans toute sa longueur, en passant par le mirhab qui est défoncé. Ce splendide monument de l'art musulman-persan du XII[e] siècle est dans un état lamentable. Presque tous les carreaux de faïence ont disparu. A noter la décoration en plâtre du sanctuaire. Une large bande de caractères coufiques en fait le tour. De curieux motifs de décoration ornent la jointure des briques cuites. Des nids d'abeilles décorent le porche et le sanctuaire. La coupole s'élève à une hauteur de 20 à 25 mètres. La dégradation du monument permet d'en atteindre le sommet à l'extérieur.

Fig. 4.
Vérâmin (Mosquée Djomah).

Tout près de la mosquée Djomah, existe un petit Imam Zadeh dont la coupole à trois étages est inspirée de celle de la mosquée. Il n'offre pas grand intérêt artistique bien qu'il soit à peu près contemporain de la grande mosquée. C'est l'Imam Zadeh 'Abd-'Oullah.

L'Iman Zadeh Yaya est ancien, mais il n'a pas grand caractère. Il en est de même de l'Imam Zadeh 'Ali.

Il n'en n'est pas de même des tours mongoles, dont l'une est située à l'intérieur même de la ville, l'autre à Qechlaq. Ces curieux édifices sont fort bien conservés.

Ils sont en meilleur état que la tour de Tchechma-'Ali qui a été réparée par Nasser ed-Din. Ici les édifices sont entiers. Ils se composent, comme l'indique la figure 7, d'une toiture conique surmontant un cylindre à parois cannelées. Le tout est en briques cuites. Un nid de cigogne domine le cône de la toiture.

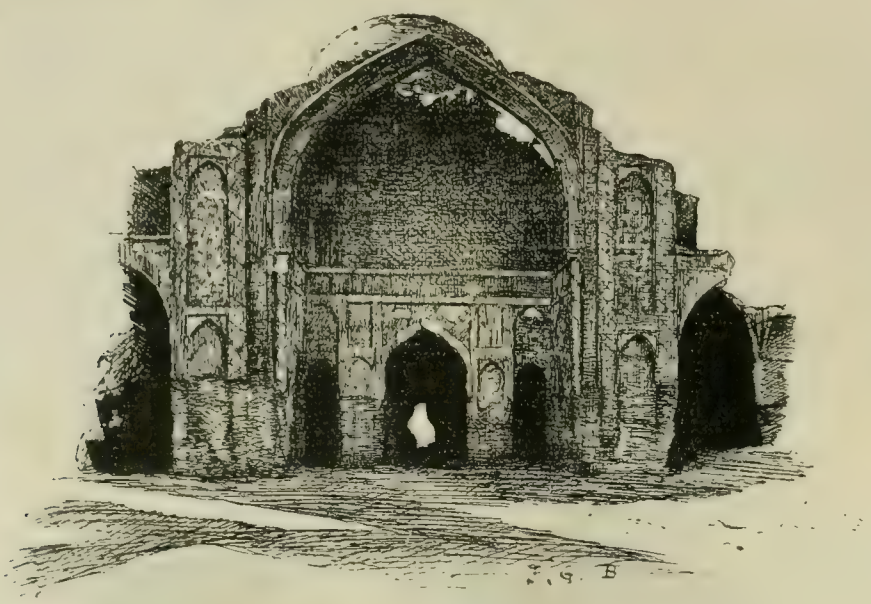

Fig. 5.
Mirhab de la mosquée Djomah.

Une porte, surmontée de l'arc ogival persan caractéristique, présente une inscription en caractères coufiques. La tour était décorée de faiences en partie disparues.

Fig. 6.
Cour intérieure de la mosquée Djomah.

Néanmoins ces deux édifices sont entiers et, je le répète, en fort bon état de conservation. Je n'insisterai pas plus sur ces monuments qui offrent un évident intérêt artistique, mais qui sont relativement modernes et assez bien connus.

II. *Reconnaissance archéologique.* — De tous les vestiges antiques de la région de Vérâmin le plus important, tout au moins pour les dimensions, est la grande ruine connue sous le nom de Qal'eh Ghebri (n° 4 du croquis planimétrique).

Fig. 7.
Vérâmin (Tour mongole).

On nomme ainsi l'enceinte fortifiée d'un ancien château, ou d'un ancien bourg, affectant la forme d'un rectangle. Le petit côté mesure 1 kilomètre, le grand côté 1.200 mètres. Le mur d'enceinte, construit en briques crues, était percé de quatre portes, dont il ne reste plus que la trace sous la forme d'une solution de continuité dans la paroi des murailles.

Ce mur d'enceinte était flanqué de grosses tours au nombre de trente-neuf sur les grands côtés et trente-trois sur les petits.

Les murs et les tours, construits en matériaux peu solides, n'ont résisté au temps que grâce à leur très grande épaisseur. Les tours sont encore très nettement visibles. Les murailles gardent encore une hauteur d'environ 10 mètres et une largeur à la base de 15 mètres. Au sommet elles ont encore presque partout une largeur de 1 mètre. Elles sont construites en larges briques crues plates de 40 centimètres de côté et de 10 centimètres d'épaisseur. Cette dimension des briques semble devoir donner au monument une grande antiquité.

Peut-être les murs d'enceinte étaient-ils revêtus de briques cuites à l'origine. Ce qui semble militer en faveur de cette hypothèse, c'est la grande quantité de fragments de briques cuites et de

larges tessons de poterie épaisse que l'on trouve à l'intérieur de l'enceinte, au pied même des murailles.

Le Qal'eh Ghebri est encore traversé en diagonale par un grand kanat à ciel ouvert en grande partie, et très profond (environ 10 mètres).

Le Qal'eh Ghebri a dû être abandonné à une époque très reculée, car il a servi postérieurement d'abri à des fauves, chacals, hérissons, ou à des bergers qui se sont creusés des abris dans l'épaisseur des murailles. Il n'est pas rare de trouver, à mi-hauteur des murs qui en s'éboulant forment une pente naturelle, des cavernes artificielles protégées par un hémicycle de briques crues arrachées à la paroi.

A l'intérieur de l'enceinte il n'existe plus rien hormis deux buttes peu élevées, mais assez larges et formant tépéh.

Au centre de la ville de Chahr-Vérâmin existe un grand qal'eh ruiné en briques crues.

Ce qal'eh repose sur un terre-plein formant un soubassement élevé. Le sommet des murs domine la petite place de Vérâmin d'une hauteur de 20 mètres environ. Les murs existent encore sur les quatre faces, mais la face Ouest est très abîmée.

Le qal'eh servant de carrière aux habitants a été très abîmé et il est aujourd'hui impossible d'en reconnaître la disposition intérieure, ni même de savoir s'il était revêtu de briques cuites.

Les autres ruines relevées autour de Vérâmin ne méritent pas de description. Ce sont toujours de petits qal'eh, dont les murs ont pris l'aspect de tabias par suite de l'effritement de la brique crue, et des tépéh qui n'ont pu être fouillés.

Nous nous contenterons de les énumérer en leur affectant un numéro d'ordre correspondant à celui de la carte :

N° 1, Qechlaq, tout petit tépéh (1 à 2 mètres de hauteur);
N° 2, qal'eh ruiné;
N° 3, Qassem-âbad, qal'eh ruiné;
N° 5, Deh-Massih, petit tépéh (2 mètres de hauteur);
N° 6, qal'eh ruiné;
N° 7, Moïn-âbad, qal'eh ruiné et petit tépéh;
N° 8, Qal'eh-Khadje, qal'eh ruiné;
N° 9, petit tépéh;
N° 10, qal'eh ruiné;
N° 11, Adjerbâr, petit tépéh;
N° 12, Acheraq, qal'eh ruiné;
N° 16, grand qal'eh ruiné;
N° 18, qal'eh ruiné.

# Croquis planimétrique au 50.000ème de VÉRÂMIN

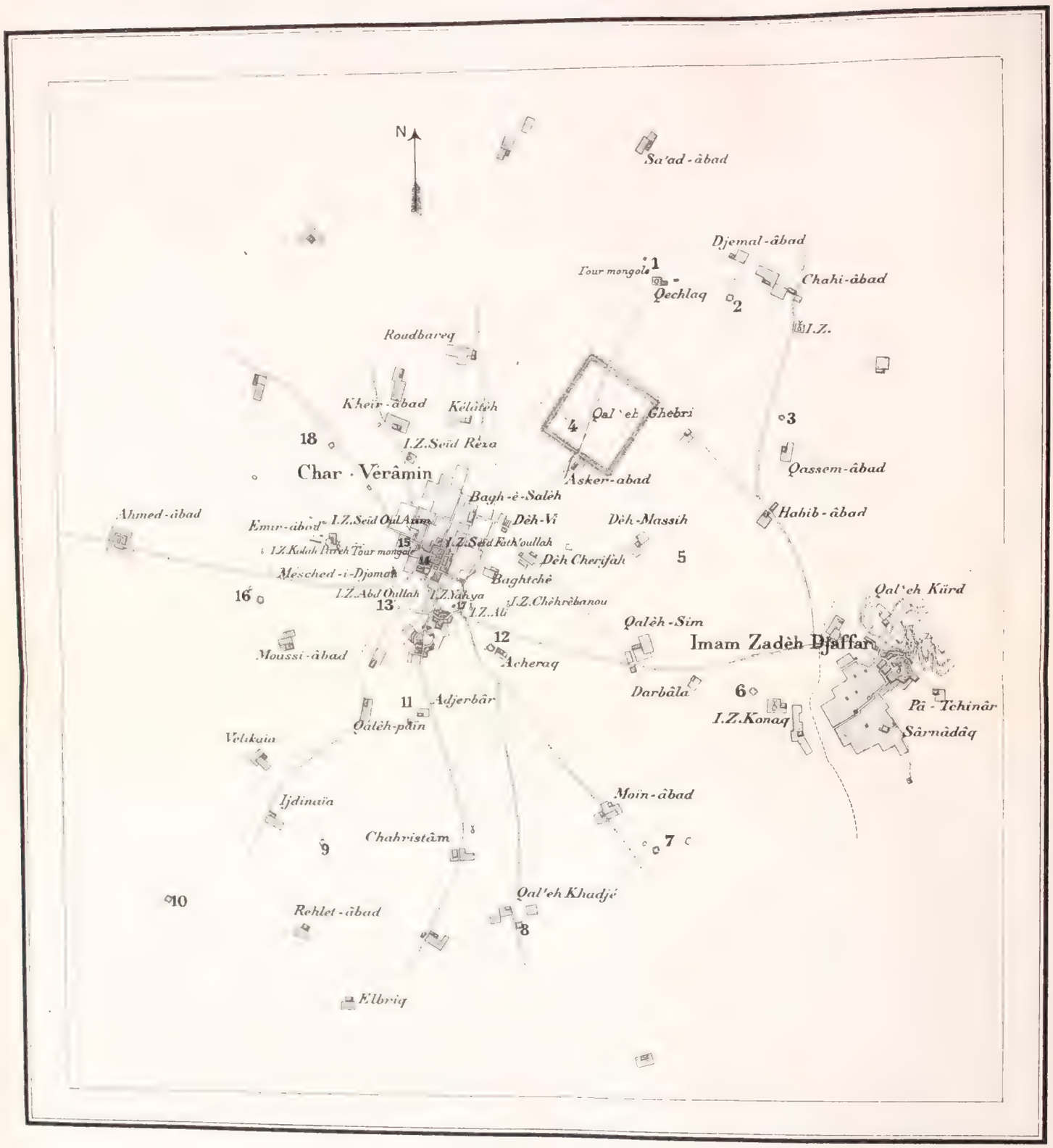


Lieutenant G. Pézard

## LÉGENDE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 19 | N^os des Ruines | Ruines | Route carrossable |
| I.Z. | Imam Zadèh | Maisons | Chemin praticable aux "arabas" |
| ○ | Tepeh | Tour | Sentier |
| ◇ | Mosquée . Imam Zadèh | Eau courante | Télégraphe |
| ⁘ | Cimetière musulman | Ravin sans eau | Kanat |

## IV

## LEVÉS TOPOGRAPHIQUES

I. *Exécution du Levé expédié.* — J'ai exécuté mon levé expédié avec la planchette, l'alidade nivellatrice et le déclinatoire. Les cotes de la montagne des Guèbres ont été obtenues avec le baromètre anéroïde, les autres avec l'alidade. Je suis parti d'une cote supposée 1000, assez voisine de l'altitude moyenne que les voyageurs donnent au plateau persan.

Aussi bien le nivellement n'avait qu'une importance secondaire. Il n'existait aucun travail géodésique antérieur et je n'avais ni le temps, ni les instruments nécessaires. Le nivellement n'avait d'autre intérêt que de permettre la figuration du terrain. Avec des instruments imparfaits les erreurs sont sensibles : c'est pourquoi j'ai pris l'équidistance de 25 mètres qui ne répond pas à l'échelle de la carte, le 50.000$^{e}$, et qui me suffisait pour la représentation du terrain.

La Planimétrie par contre devait être levée avec le plus grand soin, pour permettre aux missions futures de retrouver exactement les ruines. L'échelle devait être moyenne pour permettre de représenter tous les détails. Voilà pourquoi j'ai choisi le 50.000$^{e}$. J'ai commencé par mesurer avec soin à la chaîne une base angulaire de 5 kilomètres. Des trois sommets de ce triangle j'ai obtenu, par intersection, des points de premier ordre avec trois visées. D'autres ont été obtenus par une ou deux visées directes des sommets du triangle de base, avec relèvement sur un ou deux points de premier ordre.

Ce levé englobe toutes les ruines situées sur l'emplacement possible de Rhagès, soit 350 kilomètres carrés. J'ai été obligé, faute de temps, de me limiter à la région des ruines en laissant de côté la ville et les environs de Téhéran, à mon grand regret. On pourra remarquer sur la carte une partie de la seule voie ferrée de la Perse : la voie étroite qui va de Chah-Zadeh-'Abdoul-'Azim à Téhéran. A noter également l'antithèse de la montagne dénudée, aux arêtes vives, et de la plaine argileuse, aux pentes faibles, formée aux dépens de la montagne par les érosions. On trouve par place, notamment au changement de pente assez brusque que marque la courbe 950 au-dessus de Mohammed-âbad, une mince couche de sable très fin, qui s'amoncelle au pied des arbustes, ainsi que dans les régions désertiques formées d'alluvions quaternaires. Le pays prendrait certainement l'aspect d'un désert s'il n'était arrosé artificiellement au moyen de *kanat* qui amènent l'eau de la montagne. Toute cette région représente une conquête de l'homme sur la nature, conquête très ancienne à coup sûr, ainsi qu'en témoignent les nombreuses ruines que j'ai énumérées.

II. *Croquis de Vérâmin.* — Je ne m'étendrai pas sur le croquis planimétrique de Vérâmin. Faute de temps, j'ai dû laisser de côté le nivellement et me borner à représenter les ruines, les chemins et les villages par un signe conventionnel. Il eût été regrettable de ne pas exécuter ce croquis, qui témoigne combien cette région de Vérâmin est riche en vestiges du passé.

Conclusion. — Ce qui ressort clairement de cette étude, c'est que la grande plaine qui

s'étend aux pieds du Démavend est très riche en vestiges archéologiques. Sans doute beaucoup de ces ruines n'ont aucun intérêt, et le plus grand nombre d'entre elles est enfoui sous le mystère d'une multitude de petits tépéh. Il faudrait beaucoup de temps et d'argent, de nombreux sondages pour trouver des documents intéressants. Nulle part l'agglomération de ruines ou de tells imposants n'indique clairement que l'on soit en présence d'une grande ville disparue. Il faut tâtonner au petit bonheur. Il n'en reste pas moins acquis par nos recherches, et les fouilles de Tépéh-Mill le prouvent, qu'il y a là des vestiges archéologiques très anciens puisque des fouilles poussées à 3 ou 4 mètres de profondeur, c'est-à-dire presque superficielles, ont amené la découverte de ruines sassanides. Nul doute qu'il n'y ait dans les couches profondes, là et ailleurs entre Téhéran et Vérâmin, des vestiges beaucoup plus anciens. Je crains toutefois qu'il ne soit jamais possible d'exécuter des travaux sérieux et suivis dans une région peuplée et à proximité d'une grande ville musulmane.

# CONSTRUCTIONS ÉLAMITES

DU

# TELL DE L'ACROPOLE DE SUSE

Par R. DE MECQUENEM

---

On sait que pour organiser avec des wagonnets l'exploitation méthodique du tell de l'Acropole, élevé d'une trentaine de mètres au-dessus de la plaine, M. J. de Morgan a été conduit à le diviser horizontalement par des plans ou niveaux (numérotés en descendant : I, II, III, IV, V) distants de 5 mètres suivant la verticale, déterminant ainsi six étages. A la fin de la campagne 1909-1910, l'étage supérieur, dont la hauteur variait entre 1 m 50 et 7 mètres par suite des inégalités de la surface primitive, a été complètement rasé; de même a été déblayée, la presque totalité des 5 mètres suivants, de sorte que le sommet actuel de la butte est à présent une grande plate-forme entaillée largement par la fosse qui permit l'exploration jusqu'au niveau aquifère et la fouille complète d'une nécropole de l'âge du cuivre, puis par des tranchées importantes jusqu'au III[e] niveau.

Ces travaux de recherches nous ont montré l'existence au centre du monticule, d'un noyau en briques crues et terre pilée, autour duquel se sont éboulés de nombreux débris supportant postérieurement des constructions grossières en briques crues, et des cabanes. Sans doute cette plate-forme artificielle fut-elle établie par les premiers suzerains d'Élam, Maništusu, Karibu-ša-Šušinak, peut-être par le roi chaldéen Dungi, pour élever à son sommet des temples et des sanctuaires; elle surmonte immédiatement les restes d'une civilisation très primitive déterminée par les silex et obsidiennes taillés, les poteries peintes à pâte fine. Ces premiers habitants s'étaient établis sur une butte naturelle d'argile grise sableuse, élevée de 9 mètres environ au-dessus du plan d'eau actuel. Cette élévation était primitivement, croyons-nous, sur le bord oriental de la Kerkha, rivière qui coule actuellement à 4 kilomètres des ruines. Peut-être est-ce le déplacement brusque du cours du fleuve qui amena l'abandon du premier

établissement qui ne fut renouvelé qu'après l'organisation d'un système complet d'irrigation dont Suse était le centre et dont M. Graadt van Roggen a étudié les vestiges[1]. De tels événements ne sauraient surprendre lorsqu'on étudie l'histoire d'Haouizeh, ville arabe bâtie à trois journées de Suse sur la même Kerkha, et qui, florissante au point de compter, dit-on, 30.000 habitants, fut abandonnée au milieu du siècle dernier, le fleuve ayant brusquement changé de lit.

Quoi qu'il en soit, nous constatons un hiatus de civilisation au tell de l'Acropole, puisque l'on ne rencontre au-dessus de la poterie peinte jusqu'au II[e] niveau que des poteries grossières, souvent façonnées à la main et sans décors.

Les deux étages les plus élevés ont au contraire livré ces nombreux monuments élamites connus à présent du monde entier et seuls, renfermaient de nombreux restes de constructions en briques cuites.

Si en Susiane la pierre et le bois de construction font défaut, l'argile plastique se rencontre partout et s'utilisait pour bâtir à peu de frais. On l'employait généralement en mottes ou moulée en briques crues ; ce n'est que pour l'édification des monuments principaux que l'on employait des briques cuites.

Pour avoir plus de fraîcheur dans les habitations, on élevait des murs très épais et assez hauts ; on les couvrait au moyen de solives en troncs de palmiers sur lesquels on posait des nattes et on amoncelait au-dessus de la terre pilée dont l'épaisseur était, nous dit Strabon, de un mètre à $1^{m}50$. Ce mode de couverture ne permettait guère que des pièces longues et étroites. Le vide intérieur de la construction était donc faible relativement au cube des matériaux ; il en résulte que le moindre éboulement obligeait à des déblaiements considérables. La chaleur de l'été fendillait les enduits des terrasses, crevassait les murs, et s'il n'y avait pas réfection en temps opportun, les fortes pluies d'automne pénétraient dans la maçonnerie et l'affouillaient irrémédiablement. Un entretien constant était donc nécessaire et il est probable que les propriétaires d'alors ne s'en souciaient pas davantage que ceux des villes actuelles d'Arabistan. Les habitants devaient d'ailleurs délaisser souvent leurs demeures pour émigrer dans la montagne au moment des trop fortes chaleurs, ou pour suivre les rois dans leurs changements capricieux ou politiques de résidences. Il faut enfin compter avec la négligence proverbiale des Orientaux, peut-être aussi avec une habitude générale actuellement dans ces contrées : les fils n'habitent pas la maison de leur père et construisent pour eux-mêmes, laissant s'effondrer les murs qui les ont vus naître.

Pour tous ces motifs les bâtiments n'étaient que de peu de durée ; on reprenait bien entendu dans leurs décombres les objets votifs enfouis lors de leur fondation, le bois, les pierres de seuil et de foyer, les supports de gonds de porte, et le plus possible des briques cuites. Quand la démolition était presque totale, un nouvel occupant nivelait le sol, remplissant les chambres avec les débris des pans de murs, et reconstruisait sur la plate-forme ainsi formée. L'argile du mortier et des briques crues avait perdu sa plasticité par sa dessiccation à l'air, et ne pouvait la reprendre que par une longue préparation ; il était plus économique d'amener des matériaux frais, moulés

1. Notice sur les travaux hydrauliques en Susiane par D.-L. Graadt van Roggen, *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome VII.

au voisinage des cours d'eau. On comprend dès lors l'exhaussement progressif des terrains habités.

Les briques cuites pouvaient servir presque indéfiniment ; elles sont généralement carrées, de $0^m30$ à $0^m50$ de côté avec une épaisseur de $0^m07$ à $0^m10$. On les moulait comme les briques crues dans des formes en bois, mélangeant à la terre assez sableuse de la menue paille qui empêchait le fendillement à la dessiccation. Chaque atelier mettait sa marque sur le lot de briques fabriquées, traits en croix, ou empreintes de doigts. Elles étaient cuites dans des fours au bois et c'était là le plus onéreux de la fabrication, car les forêts voisines fournissaient seulement du saule et de l'aune qui flambaient vite sans donner beaucoup de chaleur. Les briques cuites étaient donc des produits coûteux, réservés généralement aux monuments religieux. Beaucoup d'entre elles portaient d'ailleurs des inscriptions faites au stylet par les scribes, dédicaces de temples à tel ou tel dieu, faites par le roi ou le patesi ; ce sont ces précieux documents qui ont permis au père Scheil de constituer la suite des souverains d'Élam. Il n'a pas été encore trouvé de briques inscrites au nom d'un particulier et très rarement d'inscriptions se rapportant à un monument purement civil.

Ces matériaux étaient sans cesse repris pour de nouvelles constructions et se trouvent d'époques très diverses réunis dans un même mur.

Il est en général très difficile de distinguer sur la coupe des terrains, par les tranchées, les murs en brique crue de la terre qui les environne. Ce n'est guère qu'en temps de pluie que l'on y arrive, car l'humidité pénètre mieux dans le mortier que dans la masse de la brique et le colore différemment.

Ce n'est qu'au prix d'une grande patience et d'une présence constante sur ce point de ses chantiers que M. J.-E. Gautier put déblayer quelques habitations élamites en bordure de Tépé-Moussian[1]. Il est donc presque impossible de relever les vestiges de murs en terre crue dans nos travaux, et nous avons dû réserver nos soins aux murs en briques cuites. Le plus généralement d'ailleurs le résultat obtenu était sans interprétation possible, surtout dans l'exploitation de l'étage supérieur ; l'on n'obtenait que des restes insignifiants et isolés ; cependant entre le I^er^ et le II^e^ niveau, furent suivis des murs bien nets, qui conduisirent à la séparation de trois grands édifices, des canalisations et des puits. Nous publions aujourd'hui le plan d'ensemble de ces relevés exécutés de 1903 à 1908, par MM. J. de Morgan, G. Lampre, A. André, et moi ; les murs sont en noir, les dallages en gris, les cotes en mètres au-dessus du II^e^ niveau sont marquées en chiffres. La situation des principales antiquités découvertes est aussi indiquée. C'est ce plan dont je me propose à présent l'explication, étudiant d'abord les deux groupes de constructions les plus importants.

## TEMPLE DE IN-ŠUŠINAK

Nous avons été conduits à désigner sous ce nom l'édifice le plus à l'ouest parce qu'il fut trouvé dans des niches ménagées dans des murs de fondation et à leur base, huit dépôts votifs

1. Fouilles de Moussian, par J.-E. Gautier et G. Lampre. *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome VIII.

comprenant chacun une statuette de bronze et une tablette de pierre tendre. Ces deux objets portaient un même texte dont voici la traduction d'après le père Scheil[1] : « Au dieu Nin-Šušinak[2], son roi le divin Dungi, héros fort, roi d'Ur, roi de Kingir et Burbur, au bosquet de fraîcheur sa maison bien aimée a construit. »

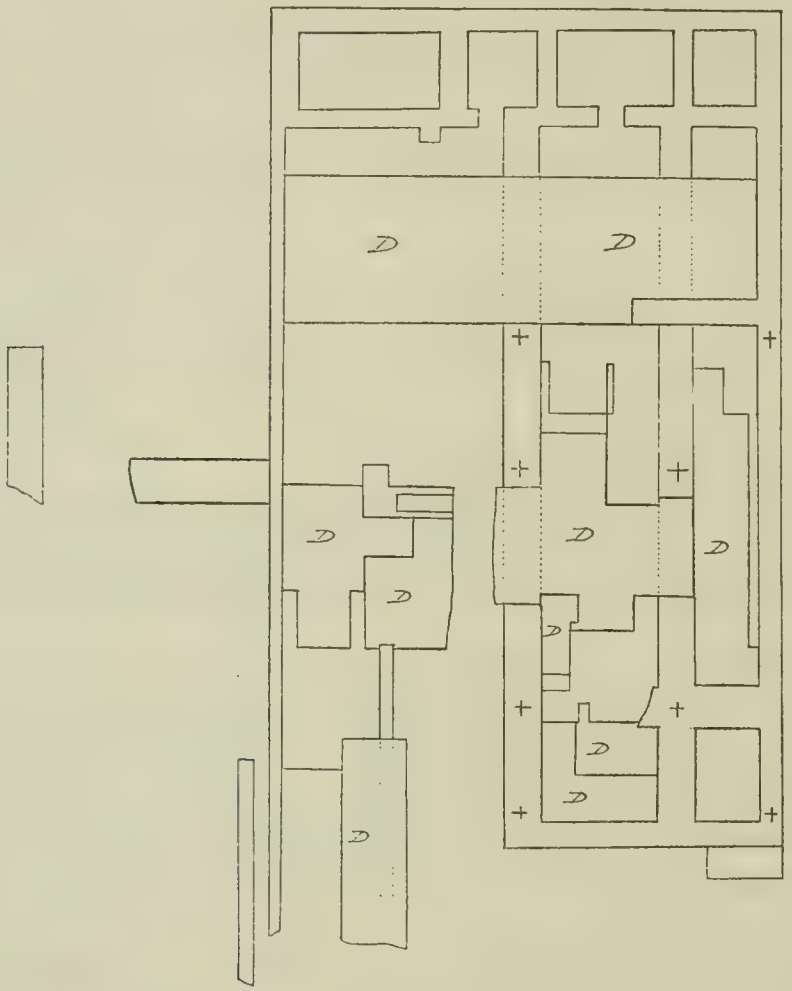

FIG. 32.
Temple de In-Šušinak. — D, dallages; +, emplacement des dépôts votifs.

Malgré cette découverte, il n'est pas du tout certain que ce monument fût celui même qu'avait dédié le roi Dungi au dieu de Suse par excellence. Une des tablettes était incomplète, et d'ailleurs les briques inscrites trouvées éparpillées dans les murs et les dallages étaient au nom des rois Untaš-Gal, et Šilḫak-in-Šušinak ; c'est donc une construction qui a été très remaniée.

1. Cf. *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome VI, par V. Scheil, p. 21-22, pl. VI, n° 2.

2. D'après V. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome II, le signe Nin est remplacé en langue anzanite par le signe In; d'autre part le signe Nin a en sémitique également la valeur In et la valeur En; il est possible que En soit le véritable phonétisme.

L'édifice semble avoir été établi sur une plate-forme rectangulaire, mesurant environ 40 mètres sur 20, isolée par un fossé d'environ 3 mètres de profondeur (fig. 32). Les murs de soutènement existaient encore sur les grands côtés : à l'est, le mur en briques cuites n'ayant que la largeur d'une brique doit avoir été le parement d'un mur épais en briques crues ; à l'ouest le mur avait une largeur de plus d'un mètre ; il était tout à fait au bord du tell ; il renfermait deux des dépôts au nom de Dungi. Sa longueur était de $32^m50$. Le mur méridional était sans doute en briques crues et n'a pu être distingué, mais il était surmonté de fondations en briques cuites de $0^m60$ d'épaisseur. Il n'y avait pas traces du mur nord.

Ces murs étaient rasés au niveau du dallage le plus important, soit à 5 mètres au-dessus du II$^e$ niveau.

La position des quatre dépôts de fondation disposés vers les sommets d'un rectangle de murs nous permet de définir le temple proprement dit. Il était séparé des constructions du sud par un grand dallage de 19 mètres sur 4 mètres, se limitant à l'ouest par le mur d'enceinte, au nord par un mur transversal de $1^m50$ d'épaisseur, à l'est par un autre mur dont les fondations avaient $1^m30$ d'épaisseur, et environ 2 mètres de hauteur, au sud par un mur transverse dont les fondations avaient $0^m70$ d'épaisseur sur $0^m60$ de hauteur, et dont il subsistait seulement une longueur de 5 mètres à partir du mur ouest. Le temple aurait donc mesuré dans œuvres $20^m70$ sur $8^m50$.

Les quatre autres dépôts de fondation dessinant un rectangle à l'intérieur du premier peuvent délimiter le sanctuaire qui aurait mesuré dans œuvres 8 mètres sur $4^m90$. Il était limité à l'est par le mur du temple, à l'ouest par un mur allant d'un bout à l'autre de la construction et dont les fondations mesuraient $1^m20$ d'épaisseur et 3 mètres de profondeur. Il est très difficile d'interpréter les dallages rencontrés à l'intérieur du temple, car ils se superposent à différents niveaux. Peut-être se rapportent-ils à des réduits souterrains, ou à des aménagements différents pour lesquels ce que nous avons appelé murs de fondations étaient des murs extérieurs. Il est probable qu'il y avait à l'est une grande cour ou parvis et que l'entrée était sur cette façade ; tandis qu'au sud se trouvaient des logements et des magasins.

Dans les fouilles du temple d'In-Šušinak ont été trouvés de nombreux documents, parmi lesquels : la moitié inférieure d'une statue en calcaire blanc d'un personnage debout. Sur le pourtour du socle sont en léger relief de petites figures renversées, sans doute représentation de guerriers vaincus et entre lesquelles sont quelques caractères proto-élamites ; un grand bassin de bronze ; des feuilles de bronze roulées sur elles-mêmes ; des vases d'argent, une belle coupe en calcaire bitumineux portant en relief extérieur des taureaux accroupis devant un cèdre symbolique planté au sommet d'un tertre ; un vase en pierre tendre à deux compartiments circulaires décorés extérieurement, l'un de la représentation d'une maison chaldéenne en troncs de palmiers reliés de joncs entrelacés, montrant une porte et des fenêtres garnies de clayonnage de même que l'appui de la terrasse, l'autre est couvert, semble-t-il, de rameaux de palmiers.

Enfin contre le mur septentrional du temple était enfoui un petit trésor arabe comprenant des pièces d'argent, quelques bijoux d'or, des petites perles fines.

## TEMPLE DE NIN-ḪAR-ŠAG

Ce temple est peut-être identifié par la découverte de huit dépôts votifs, comprenant chacun une statuette de bronze, une tablette de pierre. Ces deux objets portent une même inscription, analogue à celle dont nous avons précédemment donné la traduction, mais la dédicace en est cette fois à la déesse de la montagne (Nin-Ḥar-Šag), sans doute vocable de la déesse Nana, si chère aux Susiens; elle est encore faite par le roi Dungi.

Le temple était construit sur une plate-forme à peu près carrée d'environ 25 mètres de côté, isolée par un fossé profond de $1^m 50$ (fig. 33). A l'ouest un mur de $0^m 50$ d'épaisseur était sans

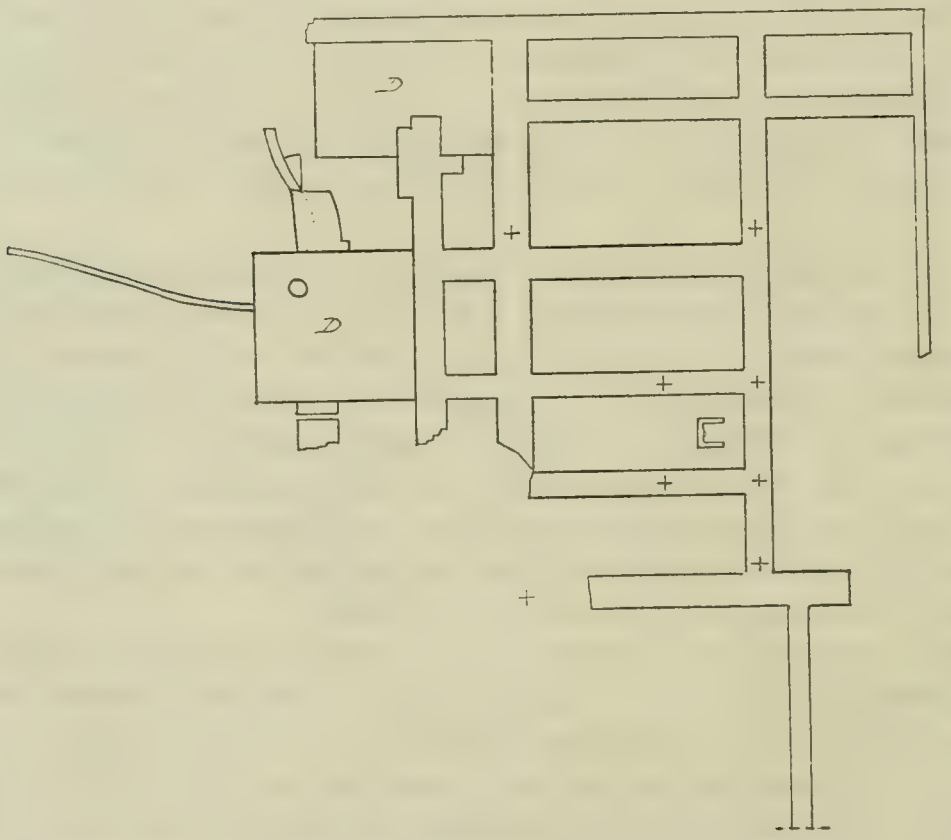

FIG. 33.
Temple de Nin-Ḥar-Šag. — D, dallage; +, emplacement des dépôts votifs.

doute le parement du mur d'enceinte en briques crues. Le mur transverse au midi avait des fondations d'un mètre de profondeur, d'un mètre de largeur; le mur oriental manque complètement; au nord restait un pan de mur de $1^m 50$ d'épaisseur sur un mètre de hauteur.

La position du sanctuaire est encore ici indiquée par la position de quatre dépôts votifs, placés à environ $0^m 50$ au-dessous des fondations des murs dans de petites cases en briques, aux

angles d'un carré d'environ 6 mètres de côté. Au centre, mais encore à un niveau inférieur, tout à fait sur le IIe niveau, fut déblayée une petite construction carrée d'environ un mètre de côté ; les murs, d'une brique seulement de largeur, avaient une hauteur de $0^m 50$ ; la face ouest manquait. Plusieurs de ces briques portaient une inscription dont le sens est le suivant[1] : « Gimil-Sin, chéri de Bel, roi puissant, roi d'Ur, roi des quatre régions. » Près des parois furent trouvés quelques perles de grès cérame et, non loin, des fragments de statuettes en albâtre gypseux dont l'une portant inscription de Karibu-ša-Šušinak. Ce petit monument doit avoir été destiné à enclore des objets votifs déposés au moment de la fondation d'un édifice important, mais volés ou déplacés dans la suite. Il peut être considéré comme postérieur à Gimil-Sin parce que les inscriptions des briques étaient disposées tout à fait sans méthode. Il semble donc que cet emplacement fût bien marqué pour être au-dessous du sanctuaire et il n'est pas impossible que celui-ci soit resté à la même place dans les dispositions postérieures. Il se trouverait donc à l'extrémité ouest d'une galerie large de 3 mètres, longue de $8^m 50$.

Le mur occidental, long de $21^m 50$, avait un mètre d'épaisseur ; il en restait $1^m 50$ de hauteur. Entre lui et le mur d'enceinte se trouvait donc une cour (?) d'à peu près 6 mètres de largeur. Le mur oriental avait $1^m 40$ d'épaisseur ; parallèlement à la galerie du sanctuaire, existaient d'autres salles de même longueur, dont les largeurs étaient 3 mètres, $3^m 50$, $3^m 70$ et $4^m 70$.

Plus à l'est étaient d'autres pièces de dimensions moindres ; et à l'angle sud-est fut déblayé un dallage élevé de $3^m 75$ au-dessus du IIe niveau, c'est-à-dire plus bas de $1^m 25$ que le dallage principal du temple de Nin-Šušinak ; peut-être était-ce le sol primitif du temple.

Au nord s'étendaient d'assez grands dallages à des niveaux variables et difficiles à interpréter ; peut-être est-ce de ce côté qu'il faudrait chercher l'entrée principale du temple ; les logements et magasins se plaçant au sud et à l'est.

Tout à fait sur le IIe niveau, donc à $3^m 75$ au-dessous du sol probable, fut déblayé un dallage à peu près carré ($5^m 90 \times 6^m 30$), en carreaux de grandes dimensions ($0^m 47 \times 0^m 47 \times 0^m 07$), exhaussé en bordure d'une deuxième assise de briques ($0^m 35 \times 0^m 35 \times 0^m 09$) sur une largeur variant de $0^m 60$ à un mètre, et correspondant sans doute au soubassement des murs.

Vers le milieu de la face ouest et contre la muraille intérieure était un bassin rectangulaire, profond de $0^m 40$, mesurant $0^m 40 \times 0^m 80$ ; les parois étaient revêtues d'un enduit à base de chaux ; de même sur la face opposée était un deuxième bassin de même profondeur, mesurant $1^m 20$ sur $0^m 45$, auquel aboutissait un aqueduc en briques ; la canalisation intérieure avait $0^m 25 \times 0^m 10$ de section ; il en subsistait une longueur de 11 mètres. Ce canal était recouvert de carreaux de briques.

Sur la face sud, on remarquait une autre canalisation aboutissant au ras du dallage, d'une section de $0^m 10 \times 0^m 10$. Il en restait environ 6 mètres de longueur dessinant une courbe infléchie.

Dans l'angle sud-est s'ouvrait un puits de drainage gainé de manchons en terre cuite de $0^m 50$ de diamètre intérieur.

1. Cf. *Mémoires de la Délégation en Perse*, tome X, par V. Scheil, p. 12, pl. VI, n° 1.

Sur la face nord était un dallage de $1^m75 \times 1^m25$, représentant peut-être le sol du vestibule d'accès; en avant de lui, existait un autre dallage.

A l'intérieur de cette construction, gisaient en amas des fragments de gypse sculpté ayant appartenu à des statuettes, des vases et des socles. C'est parmi eux que fut découverte la statue de Maništusu, roi de Kiš, déterminée par une belle inscription archaïque.

Plusieurs socles de statuettes furent retrouvés, à peu près en demi-cylindres de $0^m12$ de hauteur; la face plane était entaillée de trois mortaises dans l'évidement desquelles adhérait encore du bitume, coulé sans doute pour les sceller contre la muraille.

Ces objets sont tous très archaïques et cela pourrait faire penser que cette construction se rapporte au plus ancien sanctuaire établi sur la plate-forme artificielle; on peut cependant en faire une dépendance souterraine du temple, destinée aux cérémonies de libation ou de purification.

Les fouilles pratiquées autour de ces vestiges ont fourni de nombreux documents archaïques : mignonnes statuettes en marbre et en albâtre, plaques carrées gravées ou présentant des bas-reliefs, de nombreux objets d'asphalte taillé et sculpté, parmi lesquels une centaine de fiches longues de $0^m10$ à $0^m12$ et qui devaient être enfoncées dans la muraille pour servir de clous ou pour tracer des décorations; une de leurs extrémités est bien cylindrique et soigneusement polie sur une longueur de $0^m03$; c'était la partie extérieurement visible. Nous savons d'ailleurs que pour permettre d'accrocher des objets à l'intérieur des pièces, on plantait dans les murailles en terre crue des cônes de terre cuite; on y fixait parfois de petits clous de bronze.

## CONSTRUCTIONS SECONDAIRES

Au sud du temple de Nin-Ḫar-Šag se trouvait un petit sanctuaire différemment orienté, les murs étant exactement dirigés sud-nord et est-ouest. Il était carré, d'environ $4^m50$ de côté; un puits de drainage existait au milieu du dallage intérieur. Non loin de là fut trouvée la statue de Karibu-ša-Šušinak, superbe monument en marbre blanc; le roi, dont la tête manque, était assis sur un trône décoré de lions en bas-relief; le socle de la statue porte également deux lions rampants.

Les vestiges situés plus au sud encore sont d'interprétation difficile; les murs en sont orientés nord-sud et est-ouest; les dallages sont à 7 et 8 mètres au-dessus du II$^e$ niveau, donc bien au-dessus des précédents.

Ce devait être aussi un édifice religieux et considérable; le plus long mur conservé ayant une longueur de 15 mètres, une épaisseur d'un mètre.

C'est de lui que devait dépendre un escalier qui s'enfonçait à partir du I$^{er}$ niveau dans la masse du tell avec une direction sensiblement du sud au nord. Il est déblayé actuellement jusqu'à la 120$^e$ marche; des éboulements ont empêché d'aller plus loin provisoirement. Nous ignorons donc encore s'il allait seulement jusqu'au niveau aquifère, ou s'il donnait issue vers la plaine. Il était couvert et descendait entre deux murs de terre pilée, assis par endroits sur des fondations en briques cuites. A partir de la 76$^e$ marche on constate nettement la présence d'une poutre lon-

# FOUILLES DE SUSE

## *II ème NIVEAU*

*1896 - 1908*

Plan par R de MECQUENEM

gitudinale suivant la clef de voûte et supportée par des poteaux toutes les 6 à 8 marches ; sur cette poutre s'appuyaient en plusieurs sections des bois transversaux juxtaposés ; c'était un moyen sans doute de suppléer à des portions de voûte éboulées. Les bois employés sont de dattiers, d'un diamètre variant entre $0^m15$ et $0^m20$ et pénètrent dans les pieds-droits de $0^m50$ à un mètre.

Les marches ont 2 mètres de longueur ; elles comprennent deux assises de carreaux ($0^m32 \times 0^m32 \times 0^m07$) ; on a coulé du bitume dans les joints sur le plan supérieur. Cent marches ont une longueur de 26 mètres ; la profondeur totale atteinte au niveau de la 120e est $26^m16$. La direction n'est pas rectiligne, mais sinueuse, comme nous l'avons remarqué dans le tracé de certains canaux. La raison de ce parti n'apparaît pas.

A l'est de ces constructions et orienté de même, se trouvait un sanctuaire décoré de briques émaillées ; le dallage est à $7^m50$ au-dessus du IIe niveau ; il est carré de $5^m10$ de côté ; l'entrée en était à l'ouest, large de $2^m10$. En face d'elle, au fond de la salle, le sol est dallé en briques de $0^m40 \times 0^m40$ sur un espace carré de $2^m60$ de côté, et ailleurs en briques rectangulaires $0^m60 \times 0^m40$. Ce semble indiquer la position du sanctuaire, occupé par un autel ou par une statue. Le mur de façade avait $1^m30$ d'épaisseur, les autres un mètre. Ils étaient construits en briques minces ($0^m31 \times 0^m31 \times 0^m05$).

Au sud-ouest du tell de l'Acropole se rencontrent des restes de murs de fondations et de dallages ; ils ont dû appartenir à une construction très importante, car c'est dans leur voisinage qu'ont été découverts les monuments les plus importants : obélisque de Maništusu, stèle de Naramsin, code des lois de Hammourabi, barrières en bronze et koudourrous. Il est donc possible qu'il y eût là un grand temple en face de celui de In-Šušinak.

En plusieurs points du tell furent déblayées des bases de colonnes en briques cuites ; l'une d'elles a été décrite par M. J. de Morgan (*Mémoires de la Délégation*, tome VIII) ; les matériaux employés sont des briques spécialement moulées ; les unes, circulaires, destinées à être mises au centre des assises, se raccordant avec d'autres limitées sur deux faces opposées par des arcs de cercles ; d'autres enfin ont la forme de secteurs dont l'angle au sommet est généralement voisin de 60°. On devait alterner ces deux sortes de matériaux dans la disposition des assises.

Une de ces colonnes avait les caractéristiques suivantes : la fondation carrée en plan de $1^m39$ de côté avait $0^m54$ de profondeur ; la base de la colonne également carrée avait $1^m10$ de côté et une hauteur de $0^m35$ ; la colonne proprement dite ayant $0^m70$ de diamètre, il en subsistait $0^m65$.

Des éléments de colonne trouvés au hasard des fouilles nous ont donné des diamètres de $0^m68$, $0^m57$.

Une base de colonne, dont il restait deux assises, était ovale, dessinée par neuf briques en secteurs ; le grand axe mesurait $1^m17$, le petit axe $0^m78$.

Je dirai maintenant quelques mots des restes de constructions destinées aux drainages et irrigations. L'alimentation en eau au sommet du tell, élevé de 30 mètres au-dessus du plan aquifère, devait être un problème délicat et onéreux à résoudre ; même en supposant que cette éminence fût réservée absolument aux sanctuaires, temples et mausolées, il fallait une grande quantité d'eau pour les cérémonies rituelles, pour les besoins des prêtres, des gardiens, des

serviteurs. On devait la puiser dans le canal qui passait à l'ouest, venant de la Kerkha (Chaour actuel), et exceptionnellement dans les puits.

Nous avons suivi une canalisation dont le développement dépassait 300 mètres de longueur, à une hauteur de 5 mètres au-dessus du II[e] niveau. La tête de cet aqueduc était au nord-est ; les fondations, faites en briques jointes au bitume, avaient $1^m10$ de profondeur ; le canal proprement dit avait une section carrée de $0^m60$ de côté ; les parois en étaient encore revêtues de bitume (épaisseur 3 centimètres) sur une longueur de 4 mètres ; au delà, les fondations n'avaient plus que $0^m40$, $0^m30$, parfois $0^m20$, et les briques étaient jointes au simple mortier d'argile ; il est possible toutefois que le revêtement en bitume ait régné sur toute la longueur du canal, mais il avait totalement disparu.

Une deuxième canalisation, située $2^m50$ au-dessous, s'alimentait peut-être au même point ; sa section rectangulaire mesurait un mètre de largeur sur $0^m50$ de profondeur ; elle passait d'abord sous une construction assez massive, comprenant un mur de $1^m50$ de largeur et un dallage sur lequel était une sorte de piédestal en briques, de $1^m50$ de hauteur.

L'eau était sans doute élevée, comme elle l'est encore actuellement dans ces régions, au moyen d'outres en cuir. Un de ces récipients, contenant environ quarante litres, est tiré par un bœuf au moyen d'un cordage qui passe sur un rondin horizontal ; une cordelette qui se tend automatiquement au moment voulu fait se vider l'eau dans le réservoir, en ouvrant une sorte de soupape. On peut installer ces dispositifs en batteries et alimenter ainsi une canalisation en eau courante.

Le grand aqueduc que l'on voit sur notre plan suit rarement une direction rectiligne ; on peut supposer que les constructions existantes empêchaient un tracé plus régulier ; d'autres aqueducs moins importants présentent sur de faibles longueurs un tracé sinueux dont on comprend difficilement le but. Les petites canalisations de $0^m29$ à $0^m15$ de largeur étaient en général recouvertes de carreaux de briques cuites, les plus importantes devaient l'être également sans doute au moyen de branchages couverts de terre pilée, et présentant des regards pour permettre de puiser l'eau.

Non loin de la prise d'eau était un puits circulaire, garni de briques spécialement moulées ; son diamètre intérieur était de 3 mètres ; l'épaisseur du garnissage $0^m60$. Il était entouré de petites canalisations. Plus loin se rencontrent encore deux puits également garnis de briques cuites : leurs diamètres extérieurs et intérieurs, identiques pour les deux, étaient respectivement $2^m30$ et $1^m60$. Deux autres puits garnis de briques ont été retrouvés à l'ouest en avant du temple de In-Šušinak ; l'un deux, dont le diamètre extérieur était de $1^m40$, le diamètre intérieur $0^m60$, a été dégagé sur une hauteur de 6 mètres ; on put alors se rendre compte de la disposition de la maçonnerie ; les briques étaient très irrégulièrement disposées avec des joints très larges et parfois avec intercalation dans un lit de plusieurs briques crues. L'autre puits avait un diamètre extérieur de $1^m60$, intérieur de $1^m20$.

On remarquera sur notre plan un certain nombre de dallages isolés, en général rectangulaires ; ce sont des collecteurs pour les eaux de pluie et de décharge ; ils les déversaient dans des puits de drainage. Ceux-ci étaient extrêmement nombreux sur toute la surface du tell, disséminés

parfois à $2^m 50$ de distance l'un de l'autre. Ils étaient profonds de 5 à 8 mètres; on les descendait avec un diamètre de $1^m 50$ à un mètre; une fois à la profondeur voulue, on montait un garnissage en manchons circulaires de terre cuite dont le diamètre varie entre $0^m 60$ et $0^m 80$, la hauteur entre $0^m 40$ et $0^m 50$. Ils étaient calés contre les parois du puits avec des tessons de pots, des pierres et des débris de briques; le dernier manchon posé avait souvent une forme spéciale en dôme présentant au sommet une ouverture circulaire de $0^m 10$ à $0^m 15$ de diamètre. Quelques-uns de ces puits ont peut-être été intentionnellement comblés de tasseaux; ils étaient tous plus ou moins remplis de terre fine, dans laquelle on trouvait avec des débris de poterie de nombreux ossements d'animaux, bœufs, chevaux, moutons, chèvres, gazelles et oiseaux, restes de cuisine.

A un certain nombre de ces puits seulement correspondaient les collecteurs dont nous avons parlé et dont la disposition était très variable. Voici des exemples de leurs installations :

1° (Fig. 34) Au-dessus du puits, étaient disposées en face l'une de l'autre deux piles de quatre briques chacune, posées à plat, laissant entre elles un passage de $0^m 10$ de large, fermé

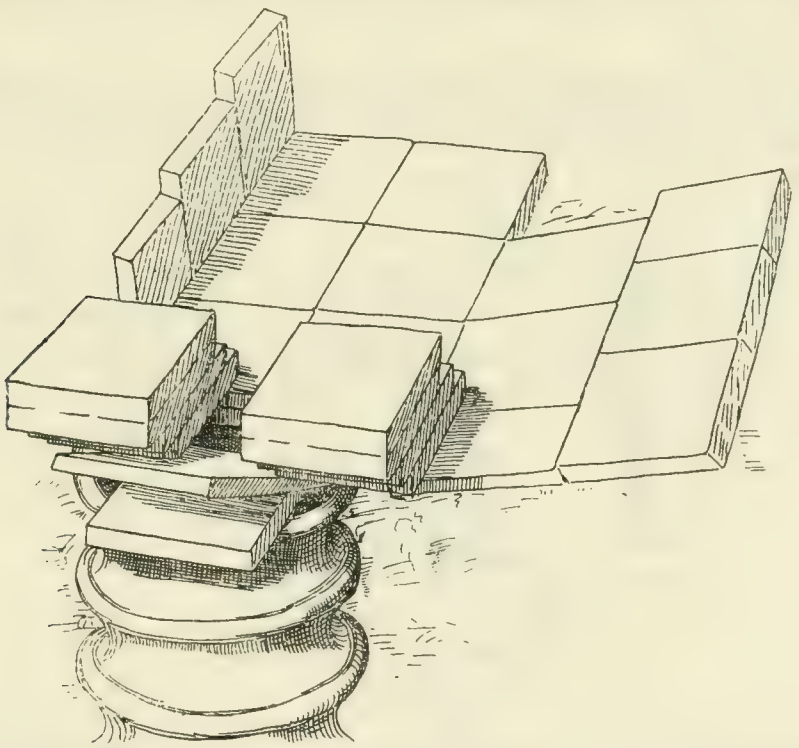

Fig. 34.

d'un côté par une brique inclinée à 45°, ouvert de l'autre pour les eaux réunies par un dallage en pente de $0^m 85$ de large sur $1^m 25$ de longueur. Ce dallage était bordé d'un côté par une ligne de briques posées à champ, sans doute appuyées contre le mur d'une construction; du côté opposé était un deuxième dallage également en pente, mais avec une direction perpendiculaire à celle du premier; il devait recueillir les eaux du chemin (?). Les carreaux employés avaient $0^m 40$ de côté et $0^m 10$ d'épaisseur.

2° Le dallage était rectangulaire, de $1^m50$ de largeur limitée par deux lignes de briques placées à champ, et d'une longueur de 5 mètres; il présentait une pente très douce, arrêtée par une saillie en briques de $0^m15$ de hauteur, interrompue en son milieu par un diamètre du puits.

3° Le dallage était à peu près carré ($2^m50 \times 2^m35$); il était en pente vers le puits situé dans un angle bordé par des briques à champ.

4° Le dallage était à peu près carré ($1^m80 \times 2$ mètres); deux de ses côtés seulement étaient limités par des briques posées à champ, mais les deux autres étaient probablement garnis de même. Il était en pente douce vers une canalisation faite de deux tuyaux de poterie emboîtés l'un dans l'autre et aboutissant au-dessus du puits.

Il a été fréquemment trouvé, dans les fouilles, de ces poteries spéciales pour canalisations; quelques-unes sont seulement des rigoles en terre cuite, longues de $0^m50$ à $0^m80$, la largeur variant d'une dizaine de centimètres d'une extrémité à l'autre pour permettre les emboîtements, les bords avaient une saillie de 8 à 10 centimètres. D'autres sont de simples tuyaux coniques (fig. 35). On a encore recueilli des cylindres en poterie dont la surface latérale est perforée pour le drainage (fig. 36).

Je citerai encore ici de grandes briques mesurant $0^m40 \times 0^m80$, et percées de trous, ayant sans doute été posées au-dessus du puits de décharge (fig. 37).

Fig. 35.

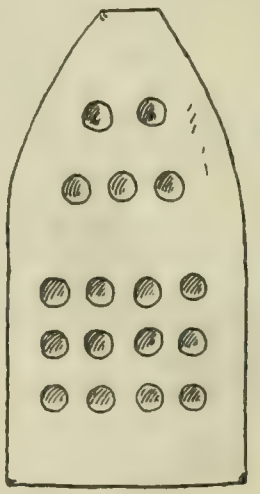

Fig. 37.

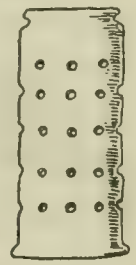

Fig. 36.

Toutes ces dispositions nous montrent un grand souci de défendre les murs de terre crue contre les pluies d'automne et de printemps; une autre semble indiquer que l'on se préoccupait d'emmagasiner l'eau de pluie pour l'alimentation : un puits analogue à ceux dont nous venons de parler avait son orifice supérieur garni en briques sur une hauteur de $1^m25$; à cette profondeur plusieurs briques en saillie arrêtaient la base de trois jarres inclinées pour joindre leurs orifices, elles étaient revêtues intérieurement de poix ou de bitume destiné à les rendre imperméables; l'eau de pluie devait y tomber des terrasses, pendant que les eaux de ruissellement coulaient entre les vases dans le puits.

## CONCLUSION

Les vestiges de constructions que nous venons de passer brièvement en revue ne semblent pas suffisants pour nous permettre de juger l'architecture élamite; nous n'avons pas un édifice, pas un plan complet; la découverte de deux tablettes de terre crue portant des traces de murs nous prouve cependant que l'on ne bâtissait pas à Suse tout à fait au hasard.

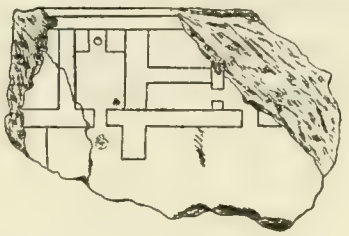

Fig. 38.

L'une d'elles (fig. 38) nous montre une salle rectangulaire au fond de laquelle sont figurés deux carrés, peut-être parties surélevées pour servir de base à des foyers, à des bancs de repos; entre eux est un petit cercle qui peut indiquer l'emplacement d'un puits de décharge; cette salle communique d'une part dans une autre s'ouvrant largement dans une cour, de l'autre dans une deuxième pièce ou vestibule auquel accèdent deux salles longues et étroites comme la première.

La deuxième tablette (fig. 39), malheureusement incomplète comme la précédente, porte un plan dessiné avec beaucoup moins de soin; nous voyons encore là des pièces longues et étroites, des réduits carrés; des traits rayent la pièce centrale, indication d'escalier? de dallage, ou repères de mesures pour le dessinateur?

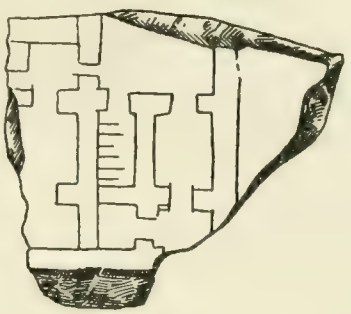

Fig. 39.

Ces deux tracés nous montrent comme nos relevés des épaisseurs de murs très variables, semblant distribuées à tort et à travers. En tous cas nous avons toujours reconnu beaucoup de négligence dans les maçonneries, comme aussi de parcimonie dans les matériaux en briques cuites, c'est ainsi que dans un mur sont entassées de ci, de là, d'énormes pierres. Les joints des briques ne

sont pas alternés d'un lit à l'autre; les murs de refend ne sont pas liés aux murs principaux; les carreaux des dallages sont mal disposés; les maçons élamites paraissent donc bien inférieurs à leurs confrères actuels de la région.

Cependant si nous ne pouvons porter un jugement définitif sur ces constructeurs, nous pouvons tout au moins nous faire une idée de ce qu'était le tell de l'Acropole aux beaux temps de l'Élam.

Ses flancs étaient garnis des habitations de gardiens et serviteurs du culte; à son sommet se détachaient plusieurs grands temples; auprès d'eux, de nombreux sanctuaires et mausolées étaient entourés de bosquets et de jardins irrigués à grands frais de canaux et de machines.

On remarquera que nous n'avons pu identifier parmi ces constructions les restes de demeures royales; peut-être cette butte était-elle réservée à la religion, à la vénération des ancêtres, nous aurions alors l'espoir de retrouver dans les tertres avoisinants les palais des souverains d'Élam.

# ÉTUDE

SUR

# LES INTAILLES SUSIENNES

Par Maurice PÉZARD[1]

Parmi les pays de l'Asie antérieure, qui jusqu'à ce jour ont été explorés méthodiquement, la région de Suse est la seule qui ait fourni à l'archéologie une aussi grande variété de matériaux. On y trouve, en effet, côte à côte, des documents de toute nature appartenant à l'Élam, à la Chaldée, à l'Assyrie, à la Perse Achéménide, aux Parthes et aux Sassanides, aux populations araméennes, aux Grecs, aux Arabes, etc.; un tel fait provient sans doute de la très longue vie de la cité et de ses nombreuses vicissitudes.

Cette heureuse variété devait avoir une répercussion sur la glyptique, objet de l'étude qui nous occupe ici. Aux séries si nombreuses d'intailles asiatiques découvertes en Chaldée et en Assyrie, les fouilles de la *Délégation en Perse* ont en effet ajouté de nombreux types de cachets nouveaux; c'est parmi ces derniers que nous espérons avoir retrouvé les produits particuliers de la glyptique, jusque là inconnue, de l'Élam[2].

En dehors de leur diversité d'origine, les intailles découvertes à Suse présentent encore toutes les variétés de travail, de formes et de matières, et permettent de suivre mieux qu'ailleurs les divers tâtonnements qui ont conduit l'homme depuis l'art primitif des cachets plats jusqu'aux œuvres achevées de l'école dite d'Agadé. A Suse se développe en raccourci toute l'histoire de la glyptique.

Aux origines, ce sont ces cachets plats que nous venons de citer, et que l'on n'a point retrouvés jusqu'ici en d'autres régions, sceaux dont la partie supérieure est simplement bombée ou porte en ronde bosse des figurations de lions, de taureaux ou de moutons[3]; au cours des fouilles de l'hiver 1910 nous avons également recueilli des cachets dont la surface gravée était

1. Tous les documents reproduits dans ce mémoire ont été dessinés d'après nature par l'auteur.

2. Maurice Pézard, *La Décoration de la céramique proto-élamite* (Revue *L'Art Décoratif*, novembre 1909). — *Ibid.*, *Les Intailles de l'Élam*, *R. T.* (*Recueil de Travaux*), vol. XXXII.

3. Cf. G. Jéquier, *D. S. P.* (*Mémoires de la Délégation scientifique en Perse*), tome VIII. — R. de Mecquenem, tome VII. — J. de Morgan, tome VII. Nombreux exemples.

légèrement convexe, tandis que l'autre, aplatie, portait, au lieu du trou de suspension parallèle au plan de la gravure, une sorte de boucle, les faisant ressembler à des *boutons* dont ils ont peut-être joué le rôle[1]. Leurs figurations et leur technique rentrent d'ailleurs dans celles des cachets plats et c'est pourquoi nous ne les en séparons pas.

Ces intailles, dont l'invention a précédé celle du cylindre, nous mènent depuis les premiers essais jusqu'à l'époque où l'artiste sait utiliser tous les procédés de gravure ; on voit se succéder le travail au simple trait, exécuté au burin, avec parfois quelques traces de bouterolle ; le travail à la bouterolle pure, puis celui où se trouvent combinés les deux procédés avec plus ou moins d'habileté, enfin le travail à la molette qui permet de tracer des figurations vraiment artistiques. L'usage des cachets plats dut être très long et nous en avons certainement de postérieurs à l'invention du cylindre ; la trouvaille faite par M. J. de Morgan, au cours de la campagne 1907-08, d'une de ces intailles[2] dans un vase peint du niveau le plus inférieur du Tell, en reporte l'invention au début de la civilisation en Susiane.

Les cachets que l'on désigne sous l'appellation générale de cylindres, témoignent d'une évolution de la glyptique, mais assez lente ; ils nous font assister à peu de chose près aux mêmes étapes de la gravure que les cachets plats et nous en possédons même d'inférieurs à ces derniers.

Suse offre toutes les variétés de ces intailles depuis l'ovoïde convexe ou en olive, jusqu'au cylindre géométrique en passant par l'ovoïde à surface latérale concave. Parmi les matières employées par les artistes susiens, nous constatons une extrême diversité ; en général, les cylindres que nous attribuons à l'Élam se font remarquer comme nulle part ailleurs par la fragilité de leur substance, calcaire, pâte bitumineuse, terre cuite, etc. ; un certain nombre étaient revêtus d'un enduit coloré ou d'une sorte d'émail. Sans doute peut-on dire que plusieurs de ces intailles n'ont point servi de cachets, mais bien d'amulettes ou de perles décoratives de colliers ; leur rôle fut peut-être tel en effet, et seules les inscriptions, absentes jusqu'à ce jour, pourraient aider à trancher la question, mais une classification aussi spéciale pour des objets d'une telle ancienneté, ne semble pas jusqu'à ce jour devoir être tentée. A l'origine les cachets durent certainement servir à *plusieurs fins* et nul doute que leurs possesseurs ne les aient employés indifféremment comme sceaux, comme amulettes et comme objets de parures. Quoi qu'il en soit, toutes ces intailles élamites — et parmi elles se trouvent des *cachets* absolument certains[3] — présentent le même répertoire figuré, et c'est là le point important.

Dans ce travail qui traite des principales intailles découvertes à Suse au cours des campagnes de ces quatre dernières années, nous passerons en revue les documents dans l'ordre suivant : 1° Intailles indigènes de l'Élam ; 2° Pierres gravées chaldéo-élamites ; 3° Productions nettement chaldéennes. Nous dirons quelques mots seulement des cachets plus récents, très peu représentés dans les séries de la Délégation.

1. Cf. *Les boutons préhistoriques gravés de l'époque magdalénienne.*

2. *Ibid.*, *R. T.*, fig. 11.

3. Cf. G. Jéquier, *D. S. P.*, VIII. Empreintes de cachets, appartenant au répertoire naturiste que nous étudions, sur des tablettes archaïques. — Cf. Les fouilles 1907-08 ont donné une empreinte de cachet plat rappelant *ibid.*, *R. T.*, fig. 12.

# I

# INTAILLES INDIGÈNES DE L'ÉLAM

Nous avons été amené à attribuer à la civilisation élamite proprement dite, le plus grand nombre des intailles susiennes, et en particulier tous les cachets plats, par la comparaison de leurs figurations avec celles de la céramique peinte de la région. Il semble utile de rappeler avec plus de détails les arguments proposés dans nos études antérieures sur la question[1], en y apportant quelques légères modifications suscitées par la dernière campagne de fouilles.

Si avant *Karibu-ša-Šušinak*, en effet, nous n'avons aucun document figuré absolument probant de la civilisation de l'Élam, — et à cette époque l'art de ce pays ne semble point éloigné de celui de la Chaldée, — nous possédons par contre, des témoignages antérieurs multiples d'une civilisation particulière très brillante, désignée jusqu'ici sous le qualificatif de *proto-élamite*. C'est à elle que nous sommes redevables de cette céramique peinte qui fut une des trouvailles les plus extraordinaires de la Délégation[2].

On sait aujourd'hui[3] que cette céramique, qui affecte deux factures différentes, correspond à deux âges d'une même civilisation; la plus antique, datée par sa présence à la base même du tell de la citadelle, non seulement dans une nécropole de l'âge du cuivre, mais encore en divers points où il en est resté de nombreux débris, se rattacherait, d'après M. de Morgan, aux populations énéolithiques de la région. C'est la plus parfaite, pour la finesse de la pâte, la qualité et l'habileté des peintures, en général stylisées; nous la désignerons par l'expression : poterie de la I^re^ période. L'autre manifestation de cet art apparaît à Suse une dizaine de mètres plus haut; c'est à cette céramique que se rattachent la plupart des pièces trouvées antérieurement par M. J.-E. Gautier à *Tépé-Moussian;* nous l'appellerons poterie de la II^e^ période. On ne peut sérieusement contester que la civilisation qui l'utilisa ne soit la suite de celle qui créa la poterie fine. Les deux céramiques présentent en effet le même *répertoire décoratif*, légèrement modifié chez la plus récente par un certain relâchement dans la composition, une conception moins stylisée des thèmes, et surtout par une technique très inférieure. Jusqu'ici nous avions considéré, avec la plupart des archéologues, cette céramique comme la *décadence* de la précédente. Or depuis la dernière campagne de fouilles (1909-10) où il nous a été donné de découvrir des

1. Voir note 2, p. 79.

2. Les principales figurations de vases peints provenant des fouilles de 1907 à 1910 seront publiées par M. E. Pottier. Pour les trouvailles antérieures, voir J.-E. Gautier, *Mémoires de la Délégation en Perse*, VIII.

3. J. de Morgan, *Les Premières Civilisations.*

spécimens très beaux de cet art, et en examinant les types antérieurs sans se laisser influencer par leur technique moins séduisante, peut-être vaudrait-il mieux envisager cette céramique de la IIe période des vases peints comme le produit d'une *renaissance*, parfois même supérieure par certains côtés à la plus ancienne manifestation de cet art. Si l'on met de côté la technique savante de cette dernière, la finesse et l'habileté de ses peintures, mais où tout est *stylisé*, on trouve dans les œuvres postérieures un goût et une compréhension plus parfaits de la nature; moins habiles, ses créateurs étaient peut-être plus artistes. La période où la science primitive se serait perdue, à la suite d'incidents qui n'ont laissé aucune trace caractéristique, serait bien plutôt représentée par les dix mètres de terre qui séparent les deux niveaux et où l'on ne trouve comme poterie que des sortes de terrines d'argile grossière sans ornements. Au niveau supérieur nous assisterions donc bien à une renaissance de l'ancienne céramique peinte, renaissance dirigée dans un esprit plus voisin de la nature.

La céramique de ce niveau à dû, selon nous, atteindre son grand développement avant l'époque des premières dynasties de Lagaš[1]; certains thèmes fort honorés en cette ville, comme l'aigle soulevant des lions opposés, apparaissent déjà sur cette céramique, mais avec des variantes qui les montrent comme plus anciens; pour la scène précédente, par exemple, le sens n'en est pas encore figé ni aussi conventionnel : ainsi l'aigle éployé n'y apparaît point avec une tête de lion[2] et quand il soulève des animaux ce sont en général des francolins, ce qui est plus naturel; enfin il figure souvent seul, dans la précédente posture ou flanqué de bouquetins, de cerfs ou de figurations végétales. A cette époque, la scène honorée plus tard à Lagaš n'est pas encore *classique;* elle s'élabore au milieu d'autres conceptions qui ne fourniront pas une aussi longue carrière. Un précieux cylindre[3] de Suse, dont l'âge doit être intermédiaire entre le plein développement des vases de la IIe période et l'époque des anciens rois et patésis de Lagaš, montre l'aigle soulevant un cerf et une biche[4] ayant respectivement au-dessous d'eux un francolin; ce dernier détail semble laissé là comme un rappel de la conception primitive.

D'ailleurs cette civilisation des vases peints a dû se continuer longtemps. De très curieux fragments trouvés pendant l'hiver de 1910 présentent même des *scènes de cylindres;* l'un d'eux en particulier (fig. 97 ter), montre, assis sur un siège à dossier, un personnage vêtu d'un châle serré à la taille et retombant en forme de jupe courte frangée, analogue aux figurations de la haute antiquité chaldéo-élamite ; derrière lui il n'est resté que la partie postérieure d'une antilope; nous avions peut-être là une scène interprétant dans un style très ancien un épisode du vieux fond épique chaldéo-élamite, d'où est sortie la légende de Gilgameš.

Le répertoire de la céramique peinte des deux niveaux — à part quelques cas très rares

1. *Aliàs* Šir-pur-la.

2. Voir par exemple notre figure 127, où l'aigle qui soulève les lions renversés par Gilgameš a une tête naturelle. Ce cylindre montre que pour la glyptique comme pour la céramique la scène, à l'origine, comportait de nombreuses variantes.

3. *Ibid.*, *R. T.*, XXXII, fig. 45.

4. Cf. notre fig. 115 : l'aigle au dessus des cervidés. Cf. fig. 77, conception analogue : l'aigle soulevant le bouquetin

comme le précédent — est avant tout caractérisé par une décoration *naturiste* et *géométrisée.*

Nous n'avons point dit géométrique ; il faut en effet se méfier de cette épithète, car la conception géométrique *pure* n'est pas l'apanage des peuples primitifs ; toutes leurs manifestations d'art sont plus ou moins inspirées par des objets tombant sous leurs yeux. Sans doute, certaines façons de traduire ces objets, après être passées par des fortunes diverses, sont arrivées à se déformer ; à mesure qu'elles s'éloignent du type primitif, les représentations deviennent de plus en plus conventionnelles et ne tardent pas à se géométriser, mais si l'on remonte les étapes successives de cette évolution, on trouve toujours à l'origine la tentative de représenter un objet concret.

C'est ainsi, par exemple, qu'autour du col de certains vases, figure une décoration étoilée, formée de triangles curvilignes, qui pourrait passer *à priori* pour géométrique, si l'on ne savait, par d'autres figurations complètes de l'animal, que cet ensemble représentait à l'origine une file de corps de bouquetins, dont le schéma est précisément rendu par deux triangles curvilignes.

Il convient donc de n'user qu'avec modération de l'expression « décoration géométrique » qui ne sert en général qu'à masquer ce que nous ignorons.

Cette décoration essentiellement naturiste des vases, se retrouve sur les intailles que nous attribuons à l'Élam ; ces dernières se différencient donc nettement de celles de la Chaldée et, à plus forte raison, de l'Assyrie. On y trouve peu de scènes pouvant se rattacher au culte, point de représentations directes de la divinité[1] ; par contre, de très nombreuses figurations animales et végétales s'y manifestent, ainsi que cette décoration géométrisée dans laquelle il convient de rechercher des symboles et des stylisations.

Les cachets de Suse, dont le répertoire est analogue et parfois identique à celui de la céramique peinte, doivent donc être les produits d'une même civilisation. Or, cette civilisation ne peut être que celle de l'Élam.

Tout d'abord on peut dire que cette classe d'intailles est la plus répandue à Suse, ce qui s'explique tout naturellement si l'on y voit des productions de l'art national ; de plus, si ses premières manifestations sont contemporaines de la céramique peinte de la I^re^ période, son usage se poursuit dans les niveaux postérieurs pendant toute la durée de l'empire élamite, alors que les vases peints ont complètement disparu. Tandis que les Sémites conquérants influençaient déjà toute la région, il semble que l'ancien répertoire artistique élamite ait trouvé un refuge dans la glyptique.

Si l'on admet[2] d'ailleurs la religion des Élamites et de la plupart des autres peuples non sémites de l'Asie antérieure, comme basée vraisemblablement sur les forces de la nature, elle

1. Un fragment de vase peint découvert en 1909-1910 montre, devant un bouquetin, un personnage armé de deux massues et des flancs duquel sort, à droite et à gauche, un faisceau de lignes brisées qui ne peuvent être que des rayons solaires (cf. le dieu Šamaš) ou une figuration de l'eau (cf. le dieu Éa). Nous nous trouvons donc sans doute en présence d'une figuration pouvant se rattacher à une représentation divine, fait rarissime sur la céramique susienne.

2. J. de Morgan, *Les Premières Civilisations.*

se différencie essentiellement de celle des Accadiens, avant tout astrale, et cette différence devait se manifester nettement sur les cachets qui, par leur rôle secondaire d'amulettes ou de talismans, ont toujours présenté, plus que d'autres monuments, un caractère religieux et magique. Or la même religion naturiste apparaît sur nos intailles et sur les vases peints, où l'animal et le végétal occupent une place trop considérable pour que leurs figurations ne soient pas le plus souvent sacrées; et nous avons là une manifestation frappante d'une même tradition vraiment nationale.

Ainsi donc, par le fait du rapprochement avec la glyptique, la céramique que l'on désignait sous l'épithète de *proto-élamite,* et qui apparaissait comme isolée et rejetée dans la préhistoire, se trouve par contre-coup identifiée; elle n'est plus que la manifestation la plus antique de la civilisation *élamite.*

En terminant, nous ferons observer que certains cylindres susiens — sans parler bien entendu des cachets plats — sont les seuls documents artistiques trouvés jusqu'ici qui, avec les vases peints, soient restés les témoins de la civilisation élamite antérieure à *Karibu-ša-Šušinak;* il en est qui doivent être plus anciens que la conquête sémitique de Sargon d'Agadé et remontent à une époque où l'Élam possédait sans doute encore son autonomie.

Quand plusieurs siècles après il recouvrera cette indépendance, l'influence de la Chaldée, puis de l'Assyrie, aura en partie modifié son répertoire figuré, et de la fusion des races sera né un art nouveau; mais parmi les thèmes, les symboles, les mythes même, en honneur sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, il sera facile de retrouver, toujours vivants, certains éléments inventés jadis par la première civilisation élamite.

Il reste maintenant à passer à l'étude des intailles elles-mêmes, en nous attachant principalement à celles qui n'ont pas encore été publiées; nous continuerons, selon une méthode adoptée par nous antérieurement, à comparer leurs motifs à ceux de la céramique peinte, en étudiant successivement le répertoire dit géométrique, et les scènes diverses.

## RÉPERTOIRE DIT GÉOMÉTRIQUE

### Croix, Étoiles, Losanges. —

Comme on l'a vu plus haut, la plupart des figurations de ce répertoire représentent, soit des stylisations, soit même des symboles religieux. Avant de décrire les objets, il est utile, pensons-nous, de tenter d'expliquer le sens des principales décorations.

*Les Croix.* — Les figures cruciformes, croix grecque et croix de Malte, souvent doubles et triples, croix de Saint-André, swastikas, etc., sont très fréquemment représentées sur la céramique peinte de Suse; c'est donc sans étonnement que nous les retrouvons avec leurs variantes, sur les intailles que nous avons attribuées à l'Élam.

Un motif décoratif aussi simple semble *à priori* ne relever que du répertoire géométrique courant; mais si, sans s'arrêter à la poterie primitive, on suit l'étude de ses variations, en Élam,

en Chaldée, et jusqu'à la fin de l'empire assyro-babylonien, il apparaît que son emploi décoratif est né justement du rôle qu'il jouait d'abord au point de vue religieux.

Sa nature symbolique apparaît déjà en Élam sur des intailles très antiques, où l'on ne peut le confondre avec un simple ornement ; on le voit, en effet, figurer dans le champ du cylindre[1] comme sur les monuments plus récents de la Chaldée et de l'Assyrie où ce sens symbolique est indéniable. La similitude signalée entre le répertoire des cachets attribués à l'Élam et celui de la céramique peinte, oblige à voir dans les nombreuses figurations cruciformes de cette dernière, le même symbole, qui passa plus tard dans le répertoire chaldéo-assyrien. Ce fait ne nous étonne plus, car bien d'autres symboles et thèmes en honneur aux origines de l'Élam sont devenus l'héritage des civilisations qui se développèrent sur les rives du Tigre et de l'Euphrate[2].

Ces symboles cruciformes qui apparaissent faits de même et jouant un rôle analogue chez des peuples dont les religions avaient fini par se mêler, de quelle divinité tiennent-ils la place?

Les monuments d'une haute antiquité étant par ce fait même anépigraphes, ce n'est pas dans les témoignages laissés par les époques de la céramique peinte, des cachets plats et des premiers cylindres de l'Élam, que nous pouvons trouver des indications précises sur le sens qu'attachaient à ce symbole les habitants de la région ; mais puisque nous l'avons vu passer chez les peuples voisins, il est rationnel de penser qu'il a dû, chez eux, caractériser une divinité, sinon identique, du moins analogue ; en conséquence, il convient de consulter à ce sujet les cylindres chaldéo-assyriens, où le symbole cruciforme figure accompagné d'une inscription dédicatoire à une ou plusieurs divinités ; nul doute qu'entre ces dernières et le symbole il ne doive y avoir quelques rapports, au moins généraux ; en examinant le plus grand nombre possible de documents, on arrivera à déterminer les divinités qui escortent le plus souvent cette figuration, et de l'ensemble se dégagera la personnalité primitive pour qui elle fut inventée.

Parmi les cylindres, il semble que ceux à incantations magiques doivent être les plus féconds en renseignements ; là, en effet, le symbole doit avoir un rapport très direct avec la formule.

Nous allons donc examiner quelques-uns de ces documents, dont la plupart sont attribués aux temps de la domination *kassite* en Babylonie[3], en commençant par le plus important des recueils, le Catalogue de Clerq :

1° Fig. 254. — Une divinité, coiffée d'une tiare à cornes, est assise sur un siège bas ; dans le champ, figurent en haut une croix double et, devant le dieu, un symbole en losange.

En se basant sur l'inscription où l'on peut lire une invocation au soleil, il semblerait que le symbole crucifère peut ici convenir à Šamaš qui, d'ailleurs, est avec Adad le dieu principal des incantations.

2° Fig. 263. — Une divinité (?) debout ; devant elle une étoile formée d'un disque central,

1. G. Jéquier, *D.S.P.*, VIII, fig. 20.

2. Voir *ibid.*, *R. T.*, XXXII, p. 4, quelques-uns de ces emprunts. Il est bien entendu que si les *Sumériens* ont existé en tant que *race* créatrice, ils doivent figurer dans l'Asie antérieure à côté des Élamites primitifs, parmi les principaux inventeurs de thèmes et de symboles.

3. Les rois kassites, dont les noms ne sont point sémites, appartenaient peut-être à une race apparentée aux Élamites (?)

cantonné de huit plus petits, variante de l'étoile à huit branches d'Ištar[1]; au-dessus, dans le même style, une étoile à quatre branches terminées par des disques, variante de la croix. La première colonne est divisée en cinq compartiments, contenant un disque (représentation astrale?).

L'inscription, gravée sans soin, est difficile à lire sur la reproduction du Catalogue; en tout cas, elle apparaît bien comme une incantation au dieu Šamaš, dont le nom figure à la première colonne.

L'étoile à huit branches étant connue depuis longtemps comme le symbole d'Ištar, la croix doit donc se rapporter ici au dieu Soleil.

3° Fig. 253. — Ce cylindre, qui ne présente pas de personnages, est rempli par une *incantation du temple de la lumière* (colonne 8 : *šiptu bit nu-ru*)[2]. La dernière colonne comprend deux symboles cruciformes doubles, cantonnant un losange double. Les croix pourraient donc encore se rapporter à Šamaš, ou à un autre dieu de la lumière, invoqué d'ailleurs dans l'inscription.

4° Fig. 258. — Devant un dieu assis, sans tiare à cornes, comme le dieu Sin de cette époque, un adorant à genoux, escorté de son dieu protecteur. Dans le champ, la croix double et l'étoile à huit branches d'Ištar.

Dans l'inscription, dont le début est mal conservé, figurent les noms des dieux *Martu* et *Nin-lil gal*[3]. Notre étoile caractériserait ici Nin-lil ou Belit, parèdre de En-lil ou Bel; son nom, en effet, fut plus tard usurpé par Ištar, comme le témoignent de nombreuses inscriptions, surtout les textes magiques, et il y a souvent confusion. La croix, dans ces conditions, devrait donc revenir à Mar-tu, le *Ramman de l'Ouest*, divinité analogue à Adad, mais dont la personnalité véritable ne reste pas moins obscure[4].

5° Fig. 265. — Entre deux personnages debout, dont l'un est la divinité et l'autre l'adorant, figurent la croix pointillée du n° 263 et le double losange.

L'inscription mentionne NIN-MAḪ (la dame puissante), qualificatif d'une divinité plutôt qu'un nom divin; dans l'état actuel des choses, la véritable personnalité divine qui se cache sous cette épithète, n'est point certaine, et nous préférons ne point chercher lequel des deux symboles lui convient[5].

6° Fig. 255. — Divinité assise, coiffée de la tiare à cornes. Dans le champ supérieur, la double croix.

1. Sur un cylindre de la même collection, figure 258, les disques sont réunis au centre par des tiges. Cf. *D. S. P.*, VII, p. 87 : pendeloques figurant ainsi le symbole d'Ištar concurremment avec sa forme courante.

2. Cf. François Martin, *Textes religieux assyriens et babyloniens*, II, p. 45, incantation du temple de la lumière.

3. La grande Nin-lil. Cette déesse, qui est nommée aussi *dame des montagnes*, doit être identique à l'antique NIN-ḪAR-ŠAK, qualifiée de mère des dieux (statue *Ur-Bau*, III, 9).

4. Sur les cylindres son nom est souvent accouplé à celui de la déesse KU-AN-NA qui doit être sa parèdre (cf. de Clercq, fig. 114, Louvre, cyl. inédit, etc.); il est nommé fils d'Anu, comme un grand nombre de dieux d'ailleurs (cf. de Clercq, fig. 198, 201, etc.). KU-AN-NA est nommée (statue d'*Ur-bau*, col. VI, case 6) : NIN GU-a SI-a.

5. Si l'on s'en rapporte aux colonnes 4 et 5 de l'inscription, il semble cependant qu'on ait affaire à une divinité de la lumière.

L'inscription mentionne comme divinités : NIN-ŠAḪ, qualificatif plutôt que vrai nom divin[1]. Sur le cylindre f. 125 du Catalogue de Clercq, elle est nommée avec le dieu ŠIT-LAM-TA-E-A, dont elle semble la parèdre. Or ce dernier nom n'est qu'une épithète de Nergal[2], — le dieu *sorti du Šit-lam*, — et NIN-ŠAḪ pourrait être alors un surnom de son épouse Nin-ki-gal?

7° Fig. 260 *bis*. — Un personnage debout, présentant l'aspect du dieu Sin des monuments de cette époque. En haut dans le champ la double croix, en bas une palme, stylisation de l'arbre sacré (?).

Des noms divins n'apparaissent que dans celui du possesseur du cachet — et c'est Adad qui semble nommé — et celui de son père, composé avec le nom de Sin.

L'inscription, écrite sémitiquement, est une invocation sous la forme optative dont chaque colonne commence par *lû* « que » ; en l'absence de divinité exprimée dans cette prière, mieux vaut réserver ici l'attribution des symboles. Il semble cependant que le dieu jouant le rôle principal soit ici Sin, père de Šamaš.

8° Catalogue du Musée Guimet. Fig. 95. — Un personnage debout, ayant l'allure de Sin. Devant lui deux doubles croix, cantonnant peut-être le losange (?).

L'inscription mentionne les dieux Šamaš (col. 1) et Marduk (col. 5). Marduk est aussi un dieu solaire, le soleil du matin et du printemps de l'année.

9° Bibliothèque Nationale[3]. — Un cylindre montre un personnage en adoration devant la double croix.

L'inscription est une invocation à Marduk.

10° Musée du Louvre[4]. — Un cylindre nous montre la double croix à côté de symboles divers[5], entre autres le losange.

Dans l'inscription est nommé le dieu Marduk.

Nous devons arrêter ici cette documentation de cylindres à inscriptions présentant des symboles cruciformes ; les exemples précédents donnent bien l'ensemble des dieux fournis par ces monuments et l'on peut essayer de formuler une conclusion.

Si l'on se base sur les inscriptions, ce qui frappe tout d'abord, à l'époque des cylindres cités, c'est que le symbole cruciforme ne semble pas caractériser une seule divinité, mais bien convenir à un groupe ; ce groupe comprendrait surtout, en les énumérant par ordre de fréquence, les dieux : Šamaš, Marduk, Martu, Adad, Nin-Šaḫ et Nin-maḫ.

En faisant des réserves sur les deux derniers, plus rarement cités d'ailleurs, il apparait que le symbole cruciforme s'applique au groupe des dieux solaires ayant naturellement Šamaš à leur tête ; en général il caractériserait donc la lumière, et sa présence, sans figures accessoires de dieux,

1. Cf. Catalogue de Clercq, mention de cette divinité : fig. 125, 205, 206, 242, 247, 248. — *Ibid.*, *D. S. P.*, VII, pl. XXII, f. 8.

2. Nergal est d'ailleurs un dieu solaire, le soleil brûlant de midi, sa planète est Mars.

3. Le catalogue sera publié prochainement par M. Delaporte ; pour les références, nous y renvoyons le lecteur.

4. Catalogue non publié.

5. *Ibid.*, Lajard, pl. LIV B, fig. 15. Inscription à Marduk.

sur le document cité plus haut portant une incantation du *temple de la lumière*, est très précieuse à cet égard. Son pouvoir serait magique et c'est pourquoi il figurerait sur les cylindres à incantations ; les principaux parmi les dieux indiqués plus haut sont d'ailleurs les grands prêtres de la magie chaldéo-assyrienne.

Mais nos cylindres à inscriptions sont relativement récents ; il est probable que le sens qu'y prend le symbole cruciforme est un sens dérivé, et qu'à l'origine une telle figuration convenait bien à un dieu précis dont la nature et les attributions n'étaient pas en opposition, toutefois, avec le caractère général qu'elle sut conserver ; or le seul dieu qui puisse englober toutes les divinités de la lumière, le seul parmi ces dernières qui n'ait pas son *symbole particulier* connu, le seul enfin qui soit un dieu *naturiste,* c'est-à-dire antérieur aux dieux astraux, c'est le dieu du *feu*, Gibil pour la Chaldée. Vraisemblablement, à l'origine, le symbole cruciforme doit caractériser ce dieu, et il est possible qu'il en soit de même dans la suite ; Gibil, moins particulariste que Šamaš ou Marduk, par exemple, pouvait symboliquement planer sur toutes les scènes où de telles divinités se manifestent, tandis que les symboles de ces dernières ne pouvaient convenir qu'à chacune d'elles, et c'est sans doute là la raison d'un emploi aussi général de la figuration cruciforme ; d'ailleurs Gibil jouait dans la magie, lui aussi, un rôle très important et si nous ne rencontrons pas son nom sur les cylindres à incantations, c'est que sa présence par son symbole semblait sans doute suffisante.

La forme cruciforme pour caractériser le feu, rentrerait bien dans la grande tradition décorative des peuples primitifs. Dans la préhistoire, elle représentait le schéma de l'instrument qui servait à faire jaillir la flamme[1], sous les deux aspects de la croix simple et du *swastika*[2] ; rien d'étonnant à ce qu'un symbole aussi populaire et aussi précieux soit un héritage de l'époque énéolithique qui précéda immédiatement, à Suse du moins, l'âge où se développa la poterie fine de la I^re^ période. De là ce symbole aurait passé en Chaldée, puis en Assyrie où il se serait confondu de plus en plus avec les autres symboles des dieux solaires[3], à mesure que les dieux naturistes s'effaçaient devant le panthéon astral des Sémites.

*Les Losanges.* — Le losange a joué dès une haute époque un rôle symbolique. Nous le retrouvons lui aussi sur les très antiques empreintes décrites par M. Jéquier ; semé dans le champ où l'on voit des taureaux agenouillés ramenant à la poitrine leurs membres

1. Le dieu du feu, Gibil, est d'ailleurs rendu dans l'écriture chaldéenne par un idéogramme dont la forme est dérivée d'un symbole cruciforme ; le syllabaire assyrien ( y tient la place de deux signes archaïques disparus, de forme un peu différente sans doute, mais tous deux cruciformes toutefois) montre que l'on a, sans le signe déterminatif des objets : = Gibil (Meissner, n° 998). Notre idéogramme se retrouve d'ailleurs dans le nom de Gilgameš (pour Gibil-gameš). Enfin le signe a aussi la valeur *nûru* (lumière) (Meissner, n° 1028), souvenir de son origine.

2. Le swastika existe sur la poterie primitive de l'Élam : *D. S. P.*, VIII, fig. 176.

3. A remarquer que la figuration symbolique chaldéo-assyrienne de Šamaš puise son origine dans une représentation cruciforme ; elle se compose essentiellement d'une étoile à quatre branches — variante de la croix — inscrite dans un disque rayonnant, schématisant une représentation astrale. Nous y voyons donc la réunion de deux signes distincts : la croix représentant le feu des cultes naturistes, et l'astre.

L'affinité entre les représentations solaires et cruciformes n'a point eu lieu seulement en Élam, Chaldée et Assyrie. Cf. René Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques*, fig. 182, vase de Mycènes où la croix double accompagne le soleil.

antérieurs en un geste d'adoration, il apparaît bien ici comme un symbole[1]. Son ancienneté dans ce rôle, nous oblige, comme pour la croix, à en rechercher l'origine dans la céramique de l'Élam, où il présente plusieurs variantes[2]: losanges doubles, striés, quadrillés, curvilignes, etc.; il a persisté jusqu'à la fin de l'empire d'Assyrie.

Pour essayer de saisir les diverses significations qu'il put avoir pendant un aussi long espace de temps, il est donc nécessaire d'examiner, comme pour la croix, les cylindres de toutes époques où sa présence se manifeste.

Nous l'avons vu précédemment accompagner souvent les symboles cruciformes, que nous avons proposé d'identifier à un dieu du feu ou à l'ensemble des divinités solaires; il est possible que lui aussi ait une signification analogue ou du moins qu'il se rapportât principalement au dieu Soleil. Pour beaucoup d'assyriologues, le signe de l'écriture archaïque représentant cet astre aurait son origine dans une figuration losangée; de plus, on peut remarquer que le losange apparaît sur un grand nombre d'intailles[3], d'ailleurs de basse époque en général, où en dehors parfois du globe ailé, le soleil n'est pas représenté lui-même, tandis que les autres symboles astraux, croissant de lune, étoile d'Ištar, les sept planètes, etc., figurent à ses côtés; il se pourrait donc qu'ici le losange tienne la place du symbole solaire.

Un autre ensemble de figurations fait naître une deuxième explication. Plus encore que celle de la croix, le losange, dès les temps les plus archaïques, accompagne la figuration du *poisson*, que ce soit en raison de sa forme décorative analogue, ou par suite d'un rapport symbolique. A l'origine le losange a pu servir, entre autres figurations, à styliser le poisson, et devenir ensuite le symbole d'un dieu naturiste des eaux. Nous avons déjà signalé[4] sur les cylindres élamites des combinaisons de losanges et de poissons; de nombreux autres cachets susiens montrent des files de losanges simples ou doubles, également accompagnés de poissons, et très souvent ces losanges contiennent un petit ellipsoide central qui n'est lui-même qu'un poisson schématique. Parfois ces animaux figurent entre des lignes d'étoiles à quatre branches[5], peut-être variante de la croix, et sur certains exemplaires ces étoiles sont réunies branche à branche de façon à former une ornementation losangée[6].

Ces rapports, au moins d'affinités, entre le losange et le poisson, à une haute époque, prennent plus tard une valeur religieuse certaine en Babylonie et surtout en Assyrie, où les deux figurations ne vont guère l'une sans l'autre. Placé sur une table ou un autel, le poisson reçoit l'adoration des fidèles[7] et le losange, simple ou double, l'accompagne. Sur un cylindre de la Bibliothèque Nationale, le losange et le poisson sont placés *symétriquement* au-dessus d'un autel d'où sort une hampe surmontée du croissant lunaire; sur un

1. *D. S. P.*, VIII, fig. 22.
2. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 169 à 174. Depuis 1907, un nombre considérable d'autres types.
3. Catalogue de Clercq, fig. 321, 323, 324, 325, 326, 328, 330, 337. Catalogue Guimet, fig. 103, 109, 116.
4. *Ibid.*, *R. T.*, XXXII, fig. 23, 24.
5. Jéquier, *D. S. P.*, VIII, fig. 57.
6. Voir Louvre, salle voisine du Mastaba.
7. Catalogue de Clercq, fig. 238, 344 *bis*, etc. Catalogue Guimet, fig. 107.

autre spécimen, ils sont placés parallèlement ainsi que sur nombre d'intailles de l'Élam. Comme à l'époque assyro-babylonienne le poisson était certainement une des figurations de Éa, il semble qu'il faille voir dans le losange un symbole de ce dieu ; il y aurait là une survivance de l'ancien culte naturiste où le poisson jouait sans doute un rôle sacré.

L'assimilation, dans certains cas, de nos deux figures, est encore démontrée par ce fait que le poisson, fréquent dans la céramique naturiste de la IIe période, n'est point apparu, jusqu'à ce jour du moins, dans les représentations stylisées de la Ire ; par contre, à cet étage, les figures losangées abondent et certaines d'entre elles tiennent donc peut-être la place de l'animal.

Enfin pour ne rien négliger des faits qui peuvent servir à déterminer les significations du losange, on peut signaler que cette figure apparaît aussi aux côtés d'arbres sacrés, de la même façon qu'autour des hampes dont nous avons parlé plus haut[1]. A l'époque de la poterie peinte il semble bien qu'il en soit déjà ainsi ; nous rappellerons en particulier une scène où deux losanges quadrillés sont placés de chaque côté d'une figure qui évoque un de ces arbres sacrés stylisés, si fréquents plus tard dans le répertoire chaldéo-assyrien[2].

En résumé, si les figurations losangées ont dû servir à plusieurs fins, leur nature symbolique apparaît dans la plupart des cas comme nettement établie. Quant aux significations de ces symboles, diverses vraisemblablement, celle qui apparaît comme la mieux assurée, pour avoir persisté depuis les origines de la céramique peinte et les plus anciennes intailles, s'apparente avec une figuration pisciforme qui dut jouer dans le culte naturiste primitif un rôle important. On en retrouve des traces encore vivantes dans les ultimes manifestations des civilisations postérieures.

*Fig. 40.* — Croix grecque striée, cantonnée de lignes parallèles[3], un des motifs les plus fréquents des fonds de coupes dans la céramique du plus ancien niveau ; l'analogie est encore renforcée par le cercle où est inscrite la croix et qui semble bien, malgré la maladresse de l'artiste, être bordé d'une de ces lignes sinueuses composées de demi-cercles, dont les vases ont donné de si nombreux exemples.

Le revers de ce cachet porte une sorte de boucle qui lui donne l'apparence d'un bouton[4] ; il a peut-être servi à deux fins.

Cachet plat. — Albâtre.

*Fig. 41.* — Demi-croix grecque double, cantonnée de lignes diverses ; gravure très peu profonde, peut-être inachevée. Même genre de bouton qu'à la figure précédente.

Cachet plat. — Albâtre.

*Fig. 42.* — Croix de Malte triple, une des figures les plus fréquentes de la céramique de la Ire période (fig. 65 [rr])[5] ; c'est le type qui a été surtout en honneur dans la symboliquc cruciforme chaldéo-assyrienne.

Cylindre, brisé. — Calcaire blanc.

1. Catalogue de Clercq, fig. 312, etc.
2. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 214.
3. J. de Morgan, *D. S. P.*, VII, fig. 99. Cf. nombreuses fusaioles analogues.
4. Voir pages 79-80.
5. Cf. Maurice Pézard dans *L'Art décoratif*, nov. 1909, fig. 13.

*Fig. 43.* — File de croix en X, motif des vases peints, surtout en frises[1]; la forme légèrement incurvée des barres faisant songer au tracé au pinceau, augmente encore l'analogie.

Cylindre très antique. — Calcaire gris.

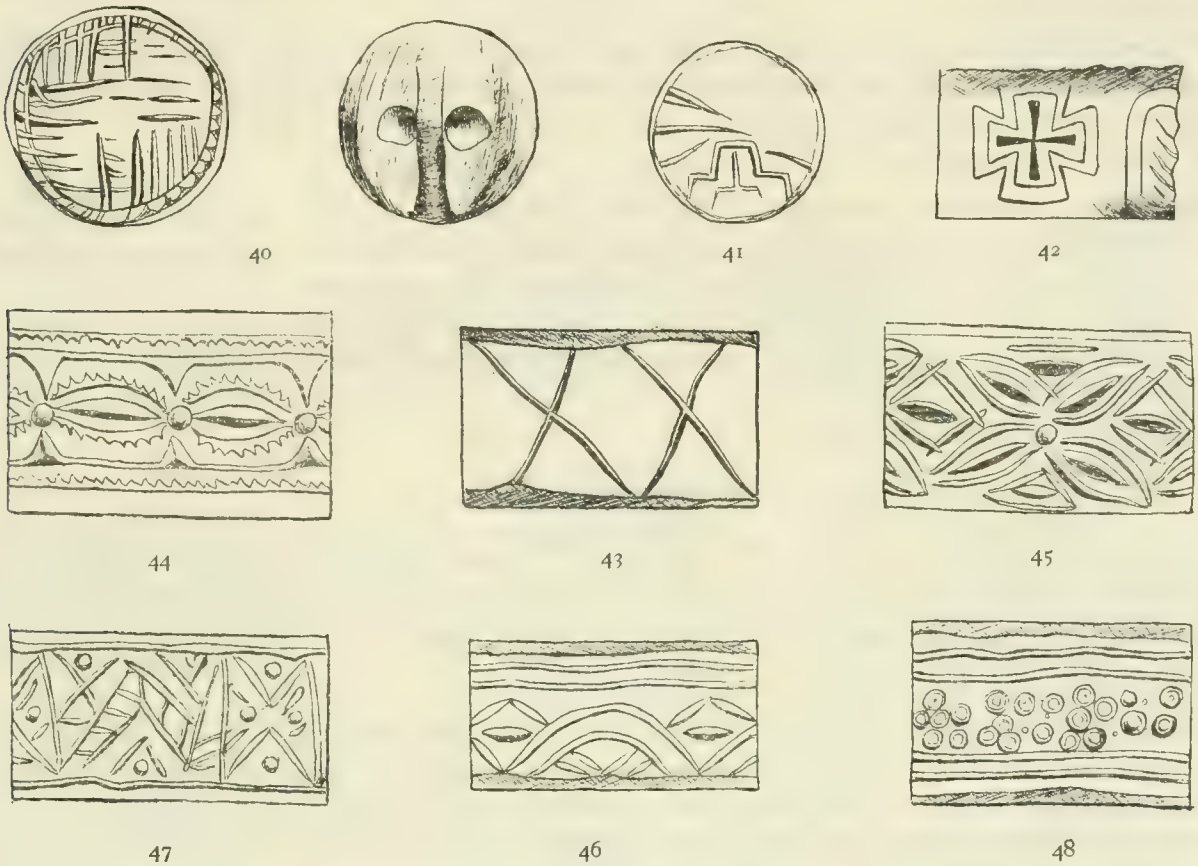


Fig. 40 à 48. — Cachets plats et cylindres

*Fig. 44.* — On peut avoir ici une interprétation : 1° d'une croix ou étoile à quatre branches, dont la branche verticale serait stylisée en deux triangles opposés au lieu de présenter les ellipses doubles à bord extérieur dentelé des branches latérales ; 2° ou bien d'une suite de ces ellipses ou losanges qui accompagnent si souvent le poisson ou la croix sur les cachets, comme il a été signalé plus haut ; dans les deux cas la fusion des motifs « croix et losanges curvilignes » en un seul, est à remarquer.

Cylindre. — Terre cuite brune, recouverte d'un enduit.

*Fig. 45.* — Nous avons ici, mais séparés et plus nets, les motifs précédents :

Étoile à quatre branches formées d'ellipses doubles ; entre les branches figurent : sur la ligne verticale deux triangles opposés, sur l'horizontale deux losanges affrontés. C'est la croix de la figure précédente dont les éléments sont détachés, les losanges équivalant aux ellipses dans ce répertoire, comme nous l'avons déjà vu. Enfin les losanges portent ici de petits prolongements les rapprochant de leur figuration primitive de poisson[2]; c'est cet animal d'ailleurs qui est peut-être stylisé dans les petites ellipses intérieures.

Cylindre. — Calcaire blanc.

1. *Ibid.*, fig. 14.

2. Cf., *ibid.*, *R. T.*, XXXII, fig. 23, 24, combinaisons d'ellipses, de losanges et de poissons; nombreuses variantes par ailleurs. Cf. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, fig. 169.

*Fig. 46.* — Mêmes losanges à ellipses centrales, cantonnant une figure qui peut être, selon l'importance de la cassure du bas : 1° une ellipse ou un cercle doubles, à croix centrale en X ; 2° un chevron curviligne du genre de ceux de nos figures 50, 51.

Cylindre. — Albâtre.

*Fig. 47.* — Deux sujets ; dans le cadre de droite : quatre triangles à point central, opposés deux à deux, forment une croix de Malte maladroitement tracée. A gauche : chevron strié, cantonnant et renfermant des triangles à point central, variante d'un type que nous étudierons plus loin.

Cylindre. — Terre cuite.

*Fig. 48.* — A l'extrémité gauche nous avons une étoile formée de cinq disques disposés autour d'un disque central[1] ; il semble que pour les autres groupes l'artiste ait eu l'intention de tracer des étoiles analogues et que la symétrie moins parfaite ne serait imputable qu'à sa maladresse.

On peut voir aussi dans ces associations de disques, le schéma d'animaux dont les cachets plats de Suse ont donné de nombreux exemples[2], mais la première explication semble préférable à l'époque des cylindres.

Cylindre. — Pâte bitumineuse.

Chevrons, Triangles, Lignes Brisées. —

Les combinaisons de ces éléments (rectilignes ou curvilignes) sont très fréquentes sur la poterie peinte des deux niveaux. Nous les retrouvons employées de la même manière sur nos intailles. Les exemples typiques que nous avons déjà donnés dans le *Recueil de Travaux*[3] sont encore renforcés par les suivants.

*Fig. 49.* — Chevrons striés tête-bêche, renfermant alternativement un triangle et un groupe de quatre triangles ; ces derniers sont disposés comme sur la céramique de la IIe période, avec cette seule différence qu'ils sont séparés, au lieu de n'être que des divisions d'un grand triangle[4] ; les lignes horizontales que l'on voit ici entre le triangle du sommet et ceux du bas, ne sont qu'un souvenir de cette division. Au fond, les chevrons de notre figure ne renferment chacun qu'un triangle, dont l'un est divisé en quatre parties, et l'autre simple.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 50.* — Même chevron, mais *curviligne*, renfermant aussi des triangles ; ici, le document étant très mal gravé, ces derniers n'affectent pas la disposition nette de la figure précédente, mais ils jouent évidemment le même rôle ; le chevron n'atteignant pas le bord supérieur du cachet, deux autres groupes de triangles analogues ont été placés au-dessus.

Dans le *Recueil*, nous avons montré que l'ensemble de la figuration — chevrons renfermant des triangles — avait son origine dans ces bandes de chevrons curvilignes des vases peints, limitant un triangle quadrillé, et qui parfois, ornés d'une palme (fig. 65 *bis*) ou cantonnés de roseaux, devaient schématiser une colline. La preuve de cette identification des deux figurations est fournie par l'existence du type *curviligne* des cachets, — et il en est de plus net que notre figure 50, — type de transition encore assez voisin des origines.

Cylindre. — Calcaire jaune.

1. *Ibid.*, *R. T.*, fig. 31, même genre d'étoile.
2. *Ibid.*, fig. 8, 9. Cf. J. de Morgan, *D. S. P.*, VII, fig. 90, 92, 97, etc.
3. Chevrons et triangles : fig. 13 à 16 ; hachures : fig. 19 à 21.
4. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 156-7.

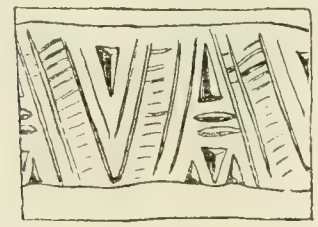
49

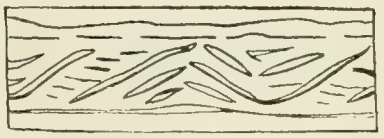
52

50

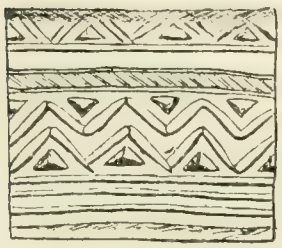
53

51

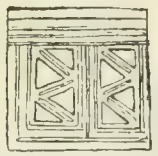
54

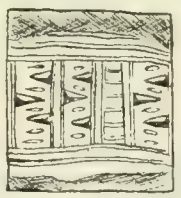
55

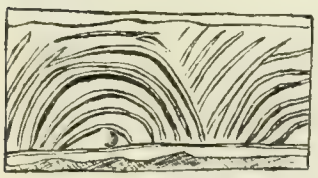
56

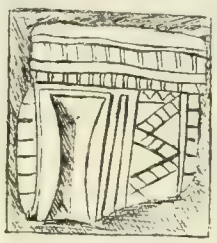
57

58

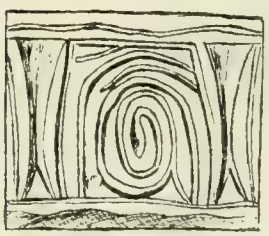
61

59

60

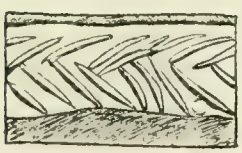
64

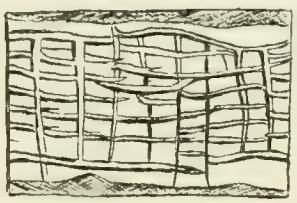
65

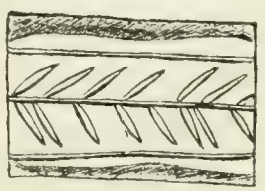
62

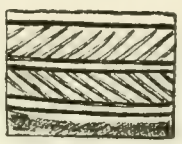
63

FIG. 49 à 65. — Cylindres, cachet plat (fig. 59)

*Fig. 51.* — La cassure étant relativement peu importante, on ne peut voir dans ce cachet une figuration circulaire flanquée de triangles, mais plutôt une sorte de chevron analogue au précédent ; les triangles intérieurs des documents de cette série sont remplacés ici par une sorte de deuxième chevron concentrique ou par une demi-rosace, à rayons formés de petits triangles.

Cylindre. — Calcaire jaune.

*Fig. 52.* — Toujours même série, mais spécimen s'éloignant de plus en plus du type primitif, de moins en moins net, et participant à la fois des types rectilignes et curvilignes. On y retrouve encore à gauche une des branches striées du chevron, celle de droite se réduit à une ligne double sinueuse, mal tracée ; les triangles intercalés sont ici remplacés par de petites lignes qui se coupent.

Cylindre. — Calcaire brun-rouge.

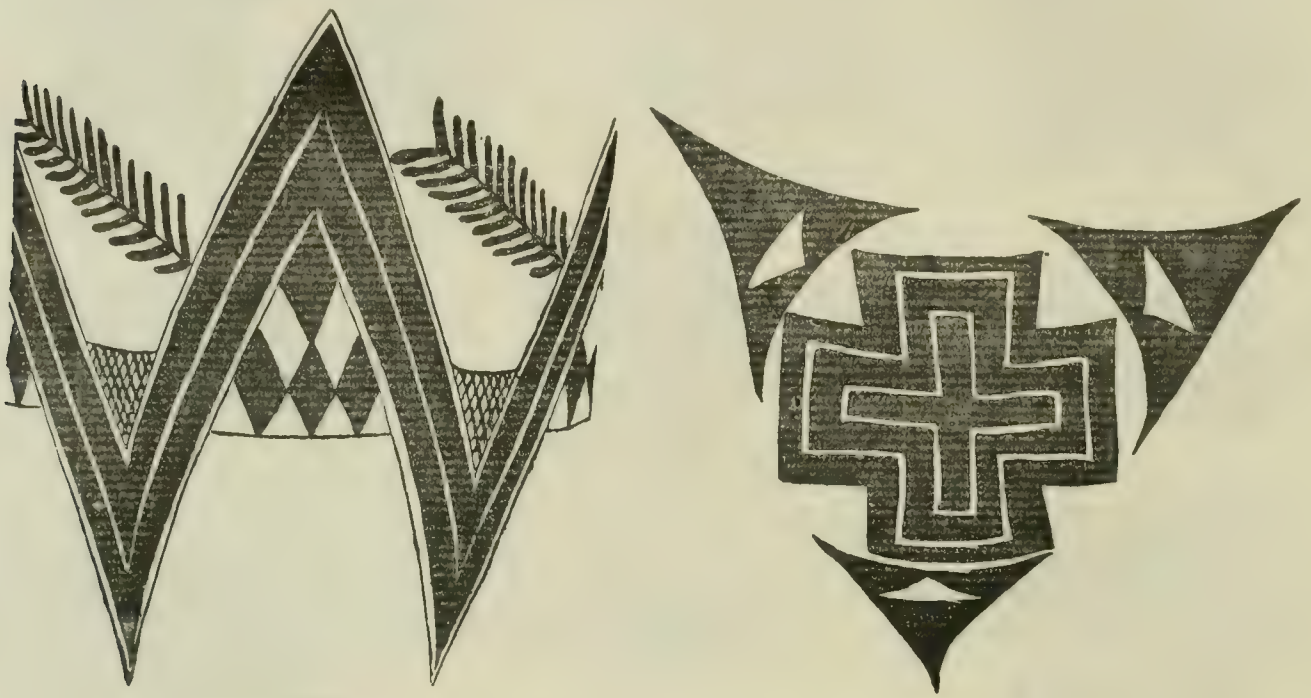

65 *bis*. 65 *ter*.

FIG. 65 *bis* et 65 *ter*. — *Première période des vases peints :* Motifs décoratifs de panse de vase et de fond de coupe.

*Fig. 53.* — Le motif essentiel consiste en deux séries opposées de chevrons renfermant chacun un triangle. Cette disposition se retrouve exactement sur les vases peints, surtout à la II[e] période[1] ; souvent la figuration ne comprend que les triangles, sans chevrons ; au plus ancien niveau, les éléments sont souvent curvilignes.

Notre motif doit comporter diverses significations ; on le retrouve sur des corps d'antilopes, où il sert à styliser les muscles et le pelage[2].

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 54.* — Sujet analogue, mais les triangles sont disposés sur plan vertical au lieu d'être horizontaux, et sont renfermés dans des cadres rectangulaires comme sur de nombreux exemples des vases peints. Les lignes brisées ou sinueuses de ces derniers, lignes contenues aussi dans des cadres[3], doivent offrir, dans certains cas, des variantes de cette composition.

Cylindre. — Albâtre.

1. *Ibid.*, *D. S. P.*, VIII, fig. 149.
2. Cf. *ibid.*, Jéquier, fig. 38.
3. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 266, 284, pl. VII, etc.

*Fig. 55.* — Toujours sujet analogue. Les cadres rectangulaires contenant les triangles sont bordés de ces bandes rectangulaires striées, si fréquentes sur la poterie et les cylindres, et qui doivent jouer le même rôle que les chevrons. A remarquer que les triangles de notre figure sont ici séparés les uns des autres par un ou deux petits traits, déformation du chevron des figures 53 et 54.

Cylindre. — Albâtre.

*Fig. 56.* — Courbes concentriques déterminant entre elles des espaces remplis de lignes parallèles. Le cachet étant entier, nous n'avons pas à rechercher ici une suite de cercles concentriques, mais plutôt une des variantes curvilignes des motifs *hachurés* rectilignes, dont les vases et les intailles donnent de nombreux exemples[1]. Les lignes brisées parallèles, cantonnées ou non de lignes droites, rentrent en partie dans cette catégorie.

Olive. — Calcaire gris.

*Fig. 57.* — Deux motifs : dans le cadre de droite, bande de chevrons striés, genre de nos figures 49, 53 et 54. Dans celui de gauche une figuration, dont le type primitif est constitué par deux triangles opposés par le sommet (céramique) ; ce dernier a disparu, et les lignes courbes qui rejoignent les bases ont remplacé les angles de gauche et de droite formés par les côtés des triangles. Toute la scène était encadrée par les bandes rectangulaires striées que nous avons vues figure 55 ; elles ne sont demeurées qu'en partie dans la cassure, à droite et à gauche.

Cylindre. — Calcaire gris.

Autres figurations géométrisées. —

La céramique présente de nombreux types de carrés ou rectangles, contenant des lignes brisées ou des stries, une grande variété de motifs angulaires ou circulaires, etc. Nous avons déjà vu quelques-uns de ces motifs sur les intailles[2].

*Fig. 58.* — Rectangles à côtés concaves, enfermant une surface semblable, mais dont les côtés, formés par des triangles opposés par le sommet, sont identiques au motif gauche de la figure 57. Dans le champ on a : 1° cette dernière figuration, flanquée de chaque côté d'une ligne parallèle[3] ; 2° l'inverse (triangles opposés par la base, tracés d'une façon plus nette sur d'autres exemplaires).

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 59.* — Moitié de cachet. La figuration complète présentait deux cercles concentriques formés de petites dentelures. Les vases peints présentent beaucoup de ces motifs qui semblent souvent des stylisations astrales[4].

Cachet plat. — Roche cristalline verte.

*Fig. 60.* — Cachet également brisé. Il devait présenter soit la figuration précédente (cf. fig. 80), soit le motif formé de deux volutes au-dessus d'un tronc, fourni par quelques cylindres[5], et qui évoque une sorte de colonne du type dit ionien, dont il ne resterait ici que le sommet.

Cylindre. — Calcaire blanc.

1. Cf. M. Pézard, *R. T.*, fig. 19, 20, 21.

2. G. Jéquier, *ibid.*, fig. 8-10. — M. Pézard, *ibid.*, fig. 25, 28, etc.

3. Catalogue de Clercq, fig. 29, même motif dans le champ.

4. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 185, 283-5, etc. Ce motif se retrouve sur les pendeloques élamites, concurremment avec les figurations d'étoiles. *D. S. P.*, VII, fig. 138.

5. Cf. Catalogue Guimet, fig. 135, où serait représenté, ce nous semble, un dieu assis dans un temple schématisé par des colonnes.

*Fig. 61.* — Nous y voyons : à droite et à gauche une stylisation végétale; au centre une branche enroulée, terminée par un fruit[1]. La scène rentrerait dans le répertoire de la flore.

Cylindre. — Calcaire gris.

*Fig. 62, 63, 64.* — Trois types d'une même figuration et qui font assister à ses déformations. Le premier représente une branche feuillue naturelle, le deuxième en est la stylisation, le troisième une interprétation[2] dont le succès fut grand en Élam depuis l'époque de la céramique où les files d'angles abondent[3]. Tous ces motifs appartiennent d'ailleurs aux vases peints.

Cylindres. — Calcaire blanc recouvert d'un enduit, et calcaire noir.

*Fig. 65.* — On peut y voir, soit une sorte de quadrillage ou damier dont la céramique donne de nombreux types[4], soit un ensemble de stylisations de plantes semblables placées côte à côte[5], soit enfin une suite de ces cadres striés, déjà signalée (fig. 55, 57, etc.). La deuxième solution nous semble la meilleure.

Cylindre. — Terre cuite.

## SCÈNES DIVERSES

Dans le *Recueil de Travaux* nous avions étudié à part la Flore, la Faune et les Personnages. Comme il est difficile de faire rentrer dans ces diverses catégories les cachets où les figurations ne sont point simples, nous n'userons pas ici de cette classification, mais nous préférerons étudier les documents par analogie de *scènes*. D'ailleurs il n'est guère de cachets dont le sujet soit absolument simple; presque tous au contraire présentent un véritable petit tableau, plus ou moins compliqué.

Dans ce répertoire éminemment *naturiste* de l'Élam, il est même probable que les si nombreuses représentations d'animaux et de plantes, isolés ou groupés, présentent un caractère religieux; l'animal devait jouer un rôle prépondérant chez les adorateurs des forces de la nature et les Sémites leur ont fait des emprunts assez grands pour contrebalancer parfois leur propre culte astral.

Les antilopes, les bouquetins, les poissons, les taureaux, certains arbres, etc., qui jouaient un rôle sacré et peut-être divin en Élam, ont conservé quelque chose de ce caractère en Assyrie et à Babylone où leur emploi est trop connu pour que l'on insiste. Nous nous contenterons seulement de rappeler que tous ces animaux ou végétaux sont devenus chez les Sémites des auxiliaires, en quelque sorte, de la divinité; ils jouent un rôle important dans la symbolique divine, la magie, les cérémonies du culte, et l'extrême complication du panthéon chaldéo-assyrien vient certainement de cet héritage de la religion naturiste. C'est la connaissance de cette dernière qui peut seule éclairer les ténèbre si denses, qui recouvrent non seulement tant de vieux mythes, tant de

1. Cf. fig. 71. Pour les branches terminées par des fruits semblables, voir *ibid.*, *R. T.*, fig. 29. En Assyrie et en Chaldée, nombreux exemples.

2. *Ibid.*, fig. 26-8.

3. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 135, etc.

4. *Ibid.*, fig. 152, 155, 172, etc.

5. *Ibid.*, fig. 191. Cf. M. Pézard, *R. T.*, fig. 3.

symboles chers aux peuples qui vécurent sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, mais encore toute la mythologie grecque; aussi les documents de l'Élam ont-ils une valeur unique. Sans doute nous n'en sommes pas encore à saisir nettement le sens caché des figurations qui apparaissent sur sa céramique et ses intailles ; mais c'est en essayant d'identifier la nature des motifs, de suivre leurs transformations, de grouper les éléments pouvant concourir à former une scène, que l'on accumulera assez de documents pour déchiffrer un jour l'énigme. C'est ainsi que nous avons signalé dans le *Recueil de Travaux*, entre autres affinités, la réunion si fréquente des capridés (chèvres, antilopes, bouquetins, cerfs, etc.) avec un astre et un arbre, ou seulement un de ces éléments; cette combinaison, se retrouvant aussi bien sur la céramique que sur les cachets plats et les cylindres, devait donc avoir un caractère symbolique ou religieux, et il semble bien que les Sémites l'aient adoptée sans modification essentielle[1].

Parmi les scènes diverses, nous allons étudier d'abord les combinaisons relativement simples où l'animal et le végétal jouent le rôle essentiel.

*Fig. 66.* — Le recto présente une tête de lion de profil, sculptée en ronde bosse avec un art supérieur aux représentations analogues que nous ont données ces cachets[2].

Au verso (66[b]), des animaux tracés à la bouterolle, du type dont Suse a fourni déjà de très nombreux exemples. Dans le groupe de disques d'en bas[3], nous avons déjà montré[4] qu'il fallait reconnaître un certain félin allongé des vases peints dont nous avons ici tous les éléments, mais déformés par le procédé de la bouterolle ; dans notre exemple l'animal est renversé.

Les autres groupes de points de droite et de gauche ont aussi été rencontrés[5], mais il est préférable de s'abstenir pour l'instant de les identifier. Enfin le groupe du sommet, qui est très allongé[6], représente peut-être un serpent.

Cachet plat. — Calcaire blanc-jaune.

*Fig. 67.* — Même genre. Dans le groupe des points d'en bas, on peut reconnaître le même félin que ci-dessus, mais inversé. Restent les trois points d'en haut à identifier, schéma d'un autre animal. L'ensemble pourrait d'ailleurs correspondre exactement à l'animal décrit fig. 66, en ne tenant pas compte de la séparation des disques qui, sur la dite figure, sont réunis entre eux.

Le recto n'a pas de sculpture ; simple calotte sphérique.

Cachet plat. — Roche grise veinée de blanc.

*Fig. 68.* — Deux animaux inversés, d'un type dont nous avons déjà rencontré un exemple[7]. Le corps est constitué par une ligne horizontale, les pattes par des angles ; au dessus, différents traits pouvant appartenir à la tête (cornes?). Facture très archaïque. Recto : calotte sphérique.

Cachet plat. — Calcaire jaunâtre, veiné de noir.

*Fig. 69.* — Façon analogue de tracer un animal par ses éléments séparés, mais facture moins archaïque ; nous y voyons le schéma d'une sorte d'antilope de profil à gauche : entre les deux jambes massives

1. Cf. Catalogue de Clercq, fig. 312.

2. Cf. de Mecquenem, *D. S. P.*, VII, fig. 46. — G. Jéquier, VIII, fig. 7, etc.

3. Même animal, *ibid.*, de Mecquenem, pl. XXI, fig. 3 *b*, 5 *b*. — De Morgan, fig. 90-1.

4. M. Pézard, *R. T.*, fig. 8-10. Le type le plus schématique de cet animal est ainsi figuré sur les cachets : la tête et les oreilles, par un disque surmonté de deux autres ; le corps et la queue relevée, par une suite de disques disposés selon une ligne courbe ; enfin, au-dessous, deux lignes formées chacune de un ou d'un très petit nombre de disques, schématisent deux pattes.

5. *Ibid.*, de Morgan, fig. 94.

6. *Ibid.*, fig. 95, pl. VII, fig. 4 *b*.

7. *Ibid.*, *R. T.*, fig. 6.

deux signes indiquant la ligne inférieure du corps et le sexe ; au dessus, une ligne ondulée représentant une corne ; à gauche un disque surmontant un trait courbe, pour la tête et la barbe ; si la ligne ondulée du haut appartient au corps, on pourrait aussi avoir en cet animal le schéma d'un buffle[1].

Cachet plat. — Roche cristalline verte.

66 *a*

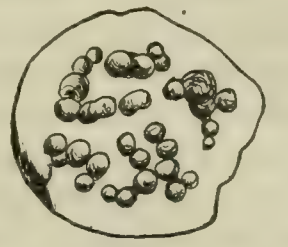

66 *b*

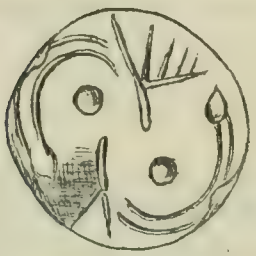

71

67

70

68

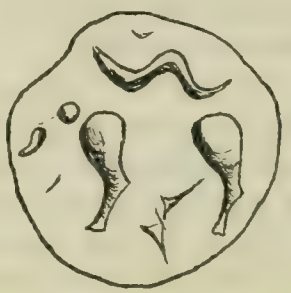

69

Fig. 66 à 72. — Cachets plats

*Fig. 70.* — Un lion dressé, à longue crinière, enfonce ses pattes de devant dans le poitrail d'un animal assez fruste qui doit être une antilope ; derrière, dans la cassure, un lion analogue, tête-bêche.

C'est, à notre connaissance, le seul exemple que les cachets plats aient donné de cette scène, — combat du lion avec un capridé ou un bovidé, — scène qui aura un si grand succès plus tard, particulièrement dans les interprétations de l'épopée de Gilgameš. Il se pourrait donc que ce sceau soit un des derniers spécimens de l'art des cachets plats et contemporain des premiers cylindres.

Diorite.

*Fig. 71.* — Deux arbres identiques, tête-bêche, schématisés par un tronc, une branche ramifiée droite, et une branche large et courbe portant à son extrémité un fruit en forme de pomme de pin[2] ; chaque disque

1. En 1910, nous avons découvert un autre cachet analogue, en calcaire blanc, trop fruste pour être reproduit.
2. Cf. fig. 61. Nombreux exemples de ce fruit dans le répertoire chaldéo-assyrien. Cf. M. Pézard, *R. T.*, fig. 29.

73

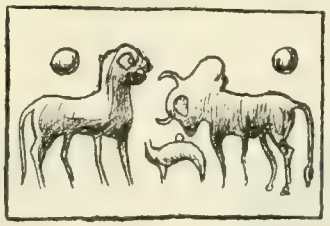

72

74

77

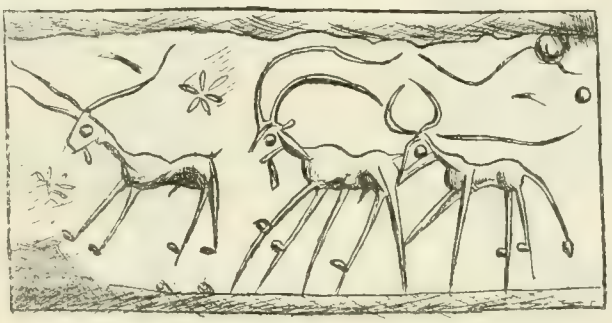

76

76 *bis*

75

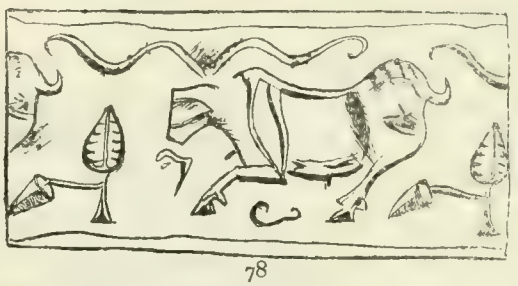

78

80

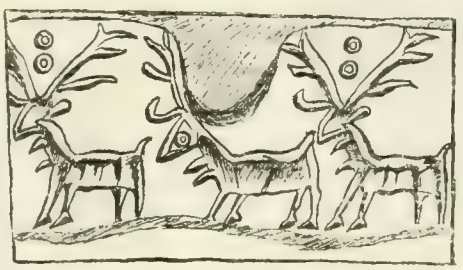

79

81

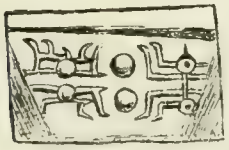

83

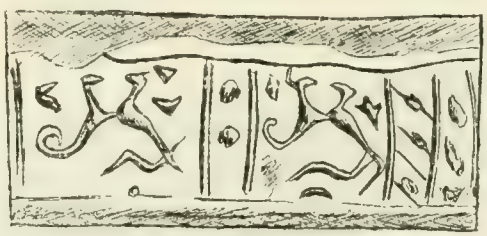

82

Fig. 72 à 84. — Cylindres

du champ représente peut-être un autre fruit. La branche ramifiée de l'arbre inférieur se trouve dans la cassure.

Travail très primitif.

Cachet plat. — Pierre ollaire.

*Fig. 72.* — Bison fonçant sur un groupe composé d'un petit animal dont la tête manque[1] et d'un lion debout. Au-dessus de chacun des grands animaux, un disque, symbole astral (?).

Le cylindre, très roulé, est un de ceux qui ont été trouvés en 1907-08 dans un vase appartenant à la poterie de la II[e] période ; il est donc daté en limite inférieure[2].

Calcaire blanc.

*Fig. 73.* — Cylindre fréquent à Suse[3], inaugurant ici une série de capridés, si communs sur les vases peints[4] où les différentes espèces — bouquetins, antilopes, gazelles, chèvres, etc. — sont très difficiles à différencier, par suite de la stylisation qui n'en respecte pas toujours les caractères.

L'animal de notre cylindre a les cornes très longues et annelées[5] ; M. J.-E. Gautier voyait en ce genre de quadrupède une chèvre sauvage ; peut-être n'est-ce qu'une antilope.

Calcaire gris.

*Fig. 74.* — Antilope flanquée de ces cadres à lignes parallèles que nous avons vus plus haut. L'ensemble, qui comporte plusieurs variantes, est un motif des vases peints[6] ; il semble que ces cadres y tiennent l'emploi de figuration végétale, car ils échangent sur d'autres spécimens[7] avec un arbre très net.

Cylindre très fruste. — Terre cuite.

*Fig. 75.* — A gauche, bouquetin ou antilope. A droite, deux animaux affrontés. que les pattes massives et les cornes courtes feraient ranger parmi les bovidés, si la facture grossière du document ne laissait place au doute ; la tête de l'un des taureaux disparaît d'ailleurs dans une cassure.

Cylindre non percé. — Terre cuite.

*Fig. 76.* — De droite à gauche : taureau identifiable par ses cornes courtes et sa queue droite terminée par une touffe de poils ; puis deux antilopes dont l'une a trois cornes ; s'il n'y a point négligence du graveur, peut-être a-t-il eu l'intention de figurer les bois ramifiés d'un cerf. Dans le champ, signes effacés dont une étoile à six branches (?) ; dans ce dernier cas, nous aurions là un nouvel exemple du groupe « capridé-étoile » déjà signalé et dont nous allons donner d'autres types.

Cylindre très grand (haut. : 53[mm] ; diam. : 38) et primitif ; style par lignes. — Bitume.

*Fig. 76[bis].* — Antilope accompagnée de figurations végétales, faisant partie du groupe « capridé-arbre » qui échange ou coexiste avec celui du cylindre précédent. L'animal et les végétaux, schématisés par de simples lignes sans essai de modelé, se rapprochent ici des stylisations de la céramique.

Cylindre très archaïque. — Terre cuite.

*Fig. 77.* — Autour de l'arbre sans doute sacré, deux bouquetins ; celui de droite est dressé sur ses pattes postérieures ; derrière lui un serpent (?) qui semble accompagner parfois ce groupe. Le quadrupède de gauche est soulevé par un aigle, scène comportant de nombreuses variantes[8] et très fréquente aux temps

1. Cf. *ibid.*, *R. T.*, fig. 38.
2. J. de Morgan, *Compte rendu à l'Académie*, etc.
3. Cf. *ibid.*, *R. T.*, fig. 34.
4. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 208-237, etc.
5. Cf. M. Pézard dans *L'Art décoratif*, fig. V, coupe du plus ancien niveau. — J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 228-9.
6. Cf. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 285-6.
7. *Ibid.*, pl. VII, frise supérieure.
8. Cf. M. Pézard, *R. T.*, fig. 45. Ici-même, fig. 115 et 127. Cylindres archaïques du même répertoire.

83 *bis*

83 *ter*

83 *quater*

FIG. 83 *bis* et 83 *ter* : *Premier niveau des vases peints.* — FIG. 83 *quater* : *Deuxième niveau.* — Motifs décoratifs de panses de vases.

archaïques depuis l'époque de la céramique peinte, où sa conception est née. Notre cylindre est très intéressant, comme offrant réunis tous les éléments d'une scène qui, sur les vases, sont souvent séparés[1]. A noter encore le groupe « capridé-arbre ».

Cylindre artistique. — Pâte bitumineuse.

*Fig. 78.* — Animal au corps trapu évoquant le taureau ; cependant, sa queue courte, ses cornes annelées et deux fois recourbées semblent devoir le faire classer parmi les antilopes. Au-dessous, un objet en forme d'S, difficile à définir, mais qu'on remarque souvent en compagnie des animaux sur les intailles de Suse[2].

Un arbre conifère schématisé, portant un rameau à fruit[3], complète la scène, qui fournit une nouvelle variante du groupe « capridé-arbre ».

Cylindre. — Calcaire gris.

*Fig. 79.* — Cerfs passant à gauche ; leur facture est caractéristique d'une époque de la glyptique élamite (corps rectangulaires, striés de lignes indiquant les muscles[4], souvenir des vases peints) ; cependant dans cet exemple, les stries ne sont plus des traits simples au burin, mais commencent à se modeler avec la masse, ce qui classe le document parmi les plus achevés de la série. Entre les cornes des animaux, disques superposés, fréquents sur les intailles[5] ; les cercles à damiers, qui sur les vases figurent entre les cornes des bouquetins[6] (fig. 83 *bis*), doivent avoir même signification. Il est bien difficile de n'y pas voir une représentation astrale, étant donnée la fréquence — et nous en avons fourni déjà bien des exemples — du groupe « capridé-astre » ; d'ailleurs, en dehors du groupe certain « capridé-arbre » que nous avons vu nous donner les vases, ces derniers présentent encore une fusion de ces deux scènes, le groupe « capridé-astre-arbre »[7] (fig. 83 *ter*), tout comme les intailles ; l'analogie semble donc parfaite, et il n'y a pas de raison de ne point identifier les stylisations des vases avec les motifs connus des cachets, dont elles tiennent la place.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 80.* — Antilope flanquée de figurations faites de cercles concentriques. Ces cercles, fréquents sur la céramique, doivent être souvent des stylisations astrales ; c'est un vase de la II[e] période, trouvé en 1910 à Suse, qui nous a conduit à cette identification. On y voit, en effet, ces cercles (fig. 83 *quater*), *au-dessus* de cygnes évoluant dans l'eau, à une place où toute figuration autre qu'un astre ne signifierait rien ; d'ailleurs, nous avons assez d'exemples du groupe « capridé-astre », pour que cet exemple nouveau ne surprenne point.

Au-dessus, dans la cassure, notre cylindre montre la partie inférieure d'une autre figuration circulaire différente[8], jouant sans doute le même rôle.

Cylindre brisé. — Calcaire blanc.

*Fig. 81.* — Théorie d'antilopes à genoux[9] ; les traces du travail à la bouterolle par anneaux successifs

1. Cf. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 285-6.
2. G. Jéquier, *ibid.*, fig. 38, 44. — M. Pézard, *R. T.*, fig. 35.
3. *R. T.*, *ibid.*, fig. 29.
4. *Ibid.*, *R. T.*, fig. 30, 32, 35. — G. Jéquier, *D. S. P.*, fig. 37, 38, 47.
5. *Ibid.*, *D. S. P.*, fig. 42, 47.
6. M. Pézard, dans *L'Art décoratif*, fig. 3.
7. Le bouquetin offre entre ses cornes un disque enfermant un arbuste, réunion de l'arbre et de l'astre, dont les éléments sont présentés séparément dans la glyptique, où la stylisation est moindre ou inexistante. Cf. *L'Art décoratif*, fig. 2.
8. L'état du cylindre ne nous permet pas de détermination certaine ; la figuration semble se rattacher à fig. 59, G. Jéquier, *ibid.*
9. Voir notre figure 112, frise.

sont encore visibles; la conception qui a créé certains animaux des cachets plats a beaucoup évolué, mais n'est pas morte encore.

Cylindre. — Schiste vert clair.

*Fig. 82.* — De droite à gauche : 1° Deux bandes rectangulaires, analogues à celles déjà signalées plus haut; à noter cependant que l'une n'a que des points en place de stries, l'autre présente les deux[1]; — 2° Deux animaux affrontés, évoquant des sortes de griffons; la partie supérieure n'est point cependant sans rappeler le sommet d'une certaine arme mystique très fréquente sur les cylindres chaldéo-assyriens[2] et les *kudurrus* kassites, où elle semble le symbole de Šouqamouna[3]. Cependant, en remarquant que l'animal de gauche semble avoir une corne, il serait préférable de voir dans notre groupe une stylisation, sinon une mauvaise esquisse, du combat classique du lion et d'un capridé; ce dernier n'aurait point de pattes, mais le lion a presque tous ses éléments au complet. Dans le champ, objets indistincts. — 3° Séparée par un nouveau cadre à disques, une scène semblable; si elle n'est pas identique à la précédente, ce fait doit être imputable à la maladresse de l'artiste.

Cylindre fruste. — Terre cuite brune.

*Fig. 83.* — Stylisation artistique différenciée de deux insectes analogues (araignée?). Entre eux deux disques[4].

Cylindre à faces concaves. — Calcaire gris.

Les sceaux qui suivent sont d'une facture des plus archaïques, et caractéristiques des débuts de l'apparition du cylindre; leur matière est en général la terre cuite. Les fouilles de Suse commencent à répandre les spécimens de cette époque dont le répertoire, presque toujours stylisé par des lignes et des points, est parfois très difficile à saisir.

*Fig. 84.* — De gauche à droite : 1° Deux cadres striés, motif connu[5]; entre eux une sorte de croix; 2° un disque dans un cadre rectangulaire; 3° trois disques en triangles, dont l'un a un prolongement en pointe.

Les disques, qui abondent sur les intailles, ont dû servir à styliser différents éléments; énumérons les cas possibles : *a)* des *chiffres*[6], mystiques ou non; on sait que les principaux dieux assyro-babyloniens ont leur nombre mystique particulier; mais il est peu probable qu'il en ait été ainsi chez les premiers habitants de la Chaldée et de l'Élam. D'ailleurs, même à l'époque chaldéo-assyrienne, les disques des cylindres ne semblent pas caractériser les nombres mystique des dieux, car il n'y a pas concordance entre leur valeur et le dieu représenté; c'est ainsi que les trois disques, qui représenteraient dans la dernière hypothèse le chiffre XXX de Sin, peuvent très bien figurer à côté du dieu Ea. Il faut donc chercher autre chose. *b)* Des *vases*. Le champ des cylindres est souvent rempli de disques, avec ou sans prolongements, schématisant simplement des produits céramiques[7]. *c)* Une *tête* avec ou sans *coiffure*[8]. *d)* Des *astres*[9]. *e)* Enfin il ne faut souvent voir dans les disques qu'un simple procédé de gravure, provenant de l'usage de la bouterolle; c'est ainsi que sur notre figure (R. T., 43), les disques qui sont dans le prolongement de la queue du cerf et de la biche,

1. Cf. Catalogue de Clercq, fig. 263, même bande.
2. *Ibid.*, fig. 68, 132, 160, etc.
3. H. Zimmern, dans K. Frank, *Bilder und Symbole babylonisch-assyrischer Götter*.
4. Voir *ibid.*, *R. T.*, fig. 40. Même travail, même genre de cylindre.
5. Cf. Catalogue Guimet, fig. 22, 129.
6. Cf. la numération dans l'écriture archaïque chaldéenne.
7. Voir plus loin, fig. 97, une démonstration de ce fait dans un cas particulier.
8. Voir fig. 90-1, 95-6.
9. Les sept planètes en particulier, figurées par sept disques.

ne sont là que pour le schéma de la touffe de poils; ils ne correspondent pas à la même conception que les deux autres placés au-dessus et qui sont cependant faits identiquement. En résumé, il nous semble que les disques des cylindres représentent surtout des stylisations de *vases* d'abord, d'astres ensuite, mais sans valeur mystique.

Cylindre à faces concaves. — Terre cuite jaune.

*Fig. 85.* — De gauche à droite : 1° une ligne ondulée des vases peints[1] ; 2° une plante stylisée par une tige verticale, cantonnée de disques en piles à droite et à gauche[2]; 3° une ligne ondulée symétrique à la première; 4° une superposition de lignes horizontales, pouvant figurer un de ces cadres striés dont nous avons vu plusieurs types, ou une stylisation végétale; 5° une pile de disques, semblable à celles de l'arbre, et qui semble bien un motif végétal[3]; 6° une ligne ondulée mais plus courte que les précédentes, et faisant peut-être partie de la figuration suivante, difficile à expliquer.

Il est possible que la plante flanquée des deux lignes sinueuses soit une ébauche d'une scène qui sera fréquente en Chaldée : le serpent et l'arbre sacré.

Olive. — Terre cuite.

*Fig. 86.* — Nous y retrouvons les piles précédentes de petites lignes horizontales; le reste de la scène, qui doit être une stylisation végétale, est pour nous indéchiffrable, faute d'autres termes de comparaison; le motif à droite de la ligne verticale médiane, doit à lui seul représenter une image complète, car il existe sur un autre fragment de cylindre, trop brisé pour être reproduit.

Cylindre. — Terre cuite.

*Fig. 87.* — Autre stylisation difficile à saisir. Peut-être arbres sur le bord d'une rivière, schématisée par des lignes ondulées et de petits segments de cercles figurant des poissons (?)[4].

Cylindre. — Calcaire noir.

*Fig. 88.* — Registre supérieur : personnages debout, les bras levés dans un geste d'adoration connu; style des vases peints[5] (on ne peut dire avec certitude, sur l'exemplaire très effacé, s'ils sont nus ou habillés). Entre eux un motif rappelant une tête de taureau de face, ou, si l'on table sur le registre inférieur, une tête de cheval (?).

Registre inférieur : quadrupèdes rappelant surtout le cheval[6]; un personnage analogue aux précédents semble les conduire en troupeau.

Cylindre de facture moins schématique que ceux de la série que nous étudions. — Albâtre gypseux.

*Fig. 89.* — Homme nu, levant les bras en un geste déjà signalé au document précédent; d'après la position repliée de ses jambes et l'objet placé derrière lui, évoquant un dossier de siège, le personnage doit être assis[7]. Un scorpion l'accompagne[8].

Cylindre de facture très archaïque. — Terre cuite.

*Fig. 90.* — Personnage les bras tombant, et dont la tête est faite d'un disque à prolongement antérieur[9]; au-dessous de lui un objet qui est peut-être un siège. Au-dessus une étoile à cinq branches et un groupe

1. Cf. J.-E. Gautier, pl. VII, etc.
2. *Ibid.*, fig. 190.
3. Cf. *ibid.*, *R. T.*, fig. 26, pile de disques (fruits?) séparant des arbres ou des palmes.
4. Travail analogue, *D. S. P.*, VII, fig. 101.
5. J.-E. Gautier, *ibid.*, fig. 254.
6. Cf. M. Pézard, *R. T.*, fig. 38.
7. Il semble bien qu'à l'origine de la glyptique élamite on ait ainsi schématisé un personnage assis; cf. *ibid.*, *R. T.*, fig. 12, cachet plat; personnage assis tenant une massue.
8. Cf. G. Jéquier, VIII, fig. 56.
9. Cf. Catalogue Guimet, fig. 133.

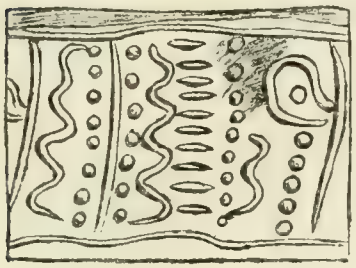

85

84

86

87

89

88

90

91

95

93

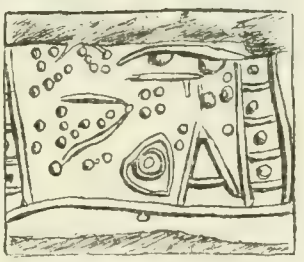

92

96

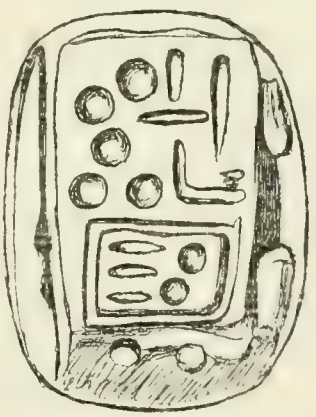

94

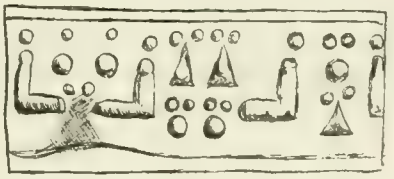

97

Fig. 85 à 97. — Cylindres, cachet plat (94)

de huit disques parmi lesquels il est bien difficile de ne pas voir, du moins pour quelques-uns, des représentations astrales accompagnant l'étoile.

Cylindre plus archaïque encore que les deux précédents. — Terre cuite.

*Fig.* 91[1]. — Cylindre du même style, comportant une scène très complexe.

De droite à gauche : 1° le groupe « arbre-capridé-astre » que nous avons si souvent signalé ; ici nous avons un bouquetin, présenté la tête en bas, le corps fait d'une seule ligne droite selon le procédé de certains cachets plats (cf. notre fig. 68), mais présentant bien tous les éléments caractéristiques de l'animal. Derrière les cornes, une étoile. L'arbre est du style schématique des vases peints.

2° Un personnage debout, la tête analogue à celle de l'homme de la figure 90, nu, semble soulever le bouquetin par une patte de derrière, en un geste que nous retrouverons sur certains cylindres de Gilgameš. Devant lui et derrière le bouquetin, un groupement de points rappelant certains animaux des cachets plats[2].

3° Derrière lui, un animal schématisé indéterminable ; scorpion?

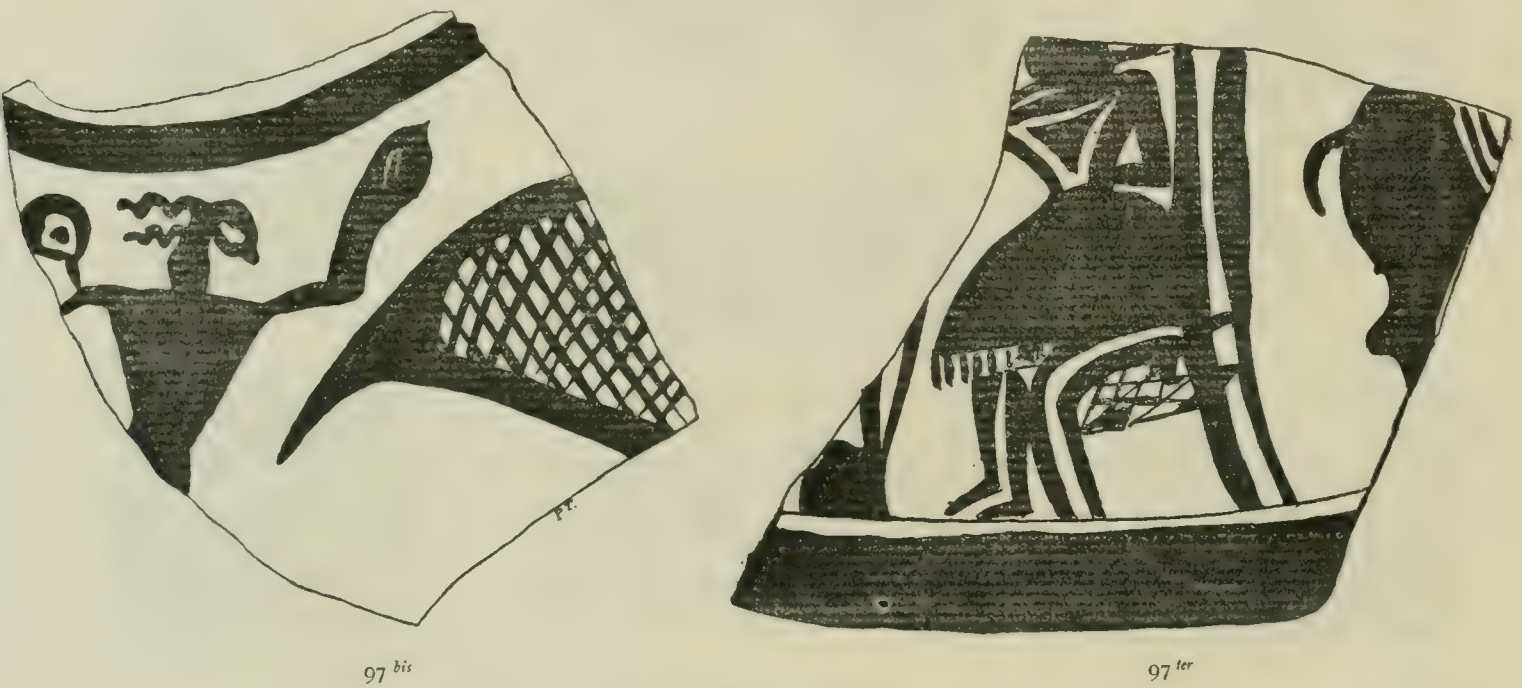

97 *bis* 97 *ter*

Fig. 97 *bis* et 97 *ter*[3]. — Deuxième période des vases peints : fragments découverts en 1910.

4° En pointillé, une figure qui, regardée dans le sens de la hauteur comme le bouquetin, mais symétrique par rapport à lui, reproduit la forme générale d'un lion accroupi de profil ou d'un autre félin d'espèce analogue. Au-dessus de lui, une palme.

5° Des lignes croisées à prolongements supérieurs à droite, et terminées par des crochets. La stylisation

1. Ce sceau, que nous avons publié déjà dans le *R. T.*, fig. 41, est reproduit de nouveau ici pour son intérêt ; il est, en effet, caractéristique de la série archaïque des cylindres dont nous donnons de nombreux spécimens.

2. Cf. fig. 66[b].

3. Le personnage assis, encore très apparent à Suse quand il fut dessiné par l'auteur au moment de la découverte, a presque disparu depuis. Peinture brun-rouge de mauvaise qualité. Sujet de cylindre, unique jusqu'à ce jour sur la poterie susienne.

peut cacher ici deux animaux croisés, comme on en voit sur les cylindres de Gilgameš; la forme des crochets évoque les serres de l'aigle de la poterie et des cachets, soulevant des oiseaux, des capridés ou des lions, mais le reste de la stylisation ne semble pas convenir à un aigle.

Au-dessus une ligne de points faisant peut-être partie de ce dernier groupe[1].

Sceau d'un beau travail pour l'époque, remontant à l'origine de l'invention du cylindre, c'est-à-dire plus ancien que certains cachets plats.

Terre cuite.

*Fig. 92.* — Cylindre de même époque, de facture plus schématique encore, évoquant les types de nos figures 85-7. Entre deux cadres à points et lignes parallèles (cf. fig. 82) une scène tracée avec des points et des lignes et dont le sens certain nous échappe ; à droite un motif en forme d'A, qui apparaît parfois sur les documents de cette époque, et détermine peut-être, avec les éléments qui le surmontent, un personnage à jupe courte, le bras étendu à gauche (?). Les autres éléments de la composition représentent sans doute des stylisations d'animaux analogues à ceux de certains cachets plats.

Terre cuite.

*Fig. 93.* — A droite, ensemble analogue (?), puis une étoile à cinq branches et un arbre.

Cylindre fruste. — Terre cuite.

*Fig. 94.* — Sceau se rattachant aux cachets plats, mais se développant sur plan rectangulaire ; la partie supérieure est bombée, munie au sommet d'une sorte de griffe de préhension ou de sustentation ; c'est un exemplaire d'un type rare[2], et dont le rôle demeure obscur.

Le sujet de l'intaille est lui-même à déterminer, et n'est point sans évoquer certaines figurations des premiers sceaux de l'Égypte. Peut-être est-ce une inscription de ce type mal connu encore des tablettes dites proto-anzanites dont il rappelle le travail ; à signaler le cartouche[3]. Peut-être aussi n'avons-nous que des chiffres figurés sur ce sceau.

Si l'on y veut voir une scène figurative, on peut signaler entre autres particularités, immédiatement au-dessus du cartouche, en regardant le document dans le sens du dessin, un groupe formé de trois disques et d'une surface coudée à angle droit, groupe que nous verrons plus loin, fig. 97, représenter des vases et un personnage accroupi ; mais ce n'est ici qu'une hypothèse.

Terre cuite jaune des vases peints. — Grandes dimensions : 78×52.

*Fig. 95.* — Sujet nouveau dans la glyptique primitive de l'Élam. Un animal — cheval[4] ou taureau selon que l'on envisage le croissant surmontant sa tête comme devant être réuni au disque pour former un symbole astral des plus connus, ou comme représentant des cornes, ce qui n'est pas notre avis — traîne un char de guerre à l'avant duquel figure un carquois[5] ; l'arrière est très élevé et peut-être ne faut-il voir là qu'un autre carquois. Dans le char, un personnage analogue à ceux de nos figures 90-91, donc de type très archaïque ; peut-être tient-il une masse d'armes. Derrière lui, un personnage analogue, suivi d'un objet courbe, fruste, qui nous échappe. Dans le champ, au-dessus du cheval et du timon, une

1. Sur la céramique, les animaux et d'autres figurations sont souvent surmontés ou accompagnés de lignes de points ou de petits angles. Cf. *L'Art décoratif*, fig. 6. — Cf. Catalogue Guimet, fig. 137.

2. Il en existe un autre provenant de Suse, mais sur plan circulaire, et dont le sujet représente une de ces croix cantonnées de lignes parallèles en honneur dans la céramique.

3. L'inscription de la haute antiquité chaldéenne, presque pictographique, publiée jadis par V. Scheil dans le *Recueil de Travaux*, et reproduite *Textes élamites-sémitiques*, présente en bas à gauche 4 signes, qui semblent séparés du reste de l'inscription et inscrits dans une sorte de cartouche.

4. Sans les cornes. Cf. notre fig. 88.

5. Cf. le char de E-anna-du, stèle des Vautours (Louvre). Dans le dernier nº 1910, *Revue d'Assyriologie*, M. Heuzey publie un article très intéressant sur les chars antiques de Chaldée ; notre figure 95 donne un type nouveau, plus primitif.

représentation fruste, cruciforme, qui est peut-être l'aigle aux aigles éployées, et devant la tête du quadrupède, un croissant.

Cylindre fruste, très roulé et comme aplati. — Calcaire blanc.

*Fig. 96.* — Séparés par des cloisons, personnages de profil, assis à l'orientale sur des sortes de divans stylisés[1], et levant les bras dans le geste rituel que nous avons déjà observé[2]; leur tête est faite dans le style conventionnel de nos figures 90-91, et porte de plus un prolongement à l'arrière qui est une stylisation soit de la longue tresse de la haute antiquité chaldéo-élamite, soit d'une coiffure élamite retombant en pointe sur les épaules[3].

Cylindre. — Stéatite.

*Fig. 97.* — Trois cylindres vont permettre de déterminer le sens de cette figuration obscure : 1° l'un du Catalogue de Clercq, fig. 5 ; 2° celui de Suse que nous venons de signaler[4]; 3° notre figure 96. — Nous avons deux motifs principaux :

1° *Surface coudée à angle droit, surmontée d'un disque* — Elle apparaît faite identiquement sur le cylindre de de Clercq, mais le disque qui la surmonte porte en plus un prolongement à l'arrière, comme sur notre figure 96; devant ce motif, deux angles aigus, réunis par un sommet, représentent les deux bras levés de cette dernière figure. Le cylindre du tome VII, *D. S. P.*, donne la reproduction la moins stylisée du même personnage et il est la formule définitive où tendent ces trois cachets. Dans notre exemplaire, la surface à angle droit, surmontée d'un disque, représente donc simplement le personnage assis à l'orientale, levant les bras, des autres figurations, mais tracé plus schématiquement (les bras manquent).

2° *Combinaison de disques et de triangles.* — C'est une représentation de *vases* stylisés, placés devant et derrière les personnages.

Les vases apparaissent beaucoup plus nettement sur le cylindre du tome VII, *D. S. P.* Ils sont schématisés par un disque pointu en bas, surmonté d'un plus petit et orné d'un bec : c'est le vase à bec des antiques monuments de Chaldée[5], stylisé sur le cylindre de de Clercq par un gros point à prolongement aigu, ou surmonté de deux petits points. C'est cette dernière stylisation qui apparaît sur notre figure, avec son équivalente, le triangle surmonté de deux points; une autre figuration, le gros disque surmonté d'un seul point, représente le vase simple, sans bec.

Notre cylindre 97 représente donc, dans un de ses états les plus archaïques, une des scènes très fréquentes des monuments[6]: des personnages assis, en adoration[7], entourés de vases sacrés de formes diverses.

Cylindre. — Pâte grise.

Pour terminer l'étude des cachets que nous attribuons à l'Élam, il reste à donner les sept

1. Cf. de Mecquenem, *D. S. P.*, VII, pl. XXI, fig. 1. Même personnage, même lit, mais non stylisés, ce qui permet d'identifier plusieurs éléments de notre scène.

2. Fig. 88-89.

3. Nombreuses statuettes portant cette coiffure.

4. De Mecquenem, *ibid.*

5. Cf. Louvre : plaque carrée d'Ur-Nina. Son fils *A-kur-gal* et un serviteur *Šak-an-tuk* portent ce vase ; le roi en tient un autre, du genre de celui de Gudéa ; c'est sans doute ce spécimen qui, sur notre cylindre, est stylisé par un gros disque surmonté d'un plus petit.

6. Cf. de Morgan, *D. S. P.*, VII, fig. 100, scène et facture analogues. Cf. Catalogue Guimet, fig. 23. — L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 30, 4 *bis*, etc.

7. Le signe de l'ancienne écriture chaldéenne, UR, dont l'une des principales valeurs idéographiques est celle d'*homme*, vient peut-être d'une image analogue, figurant un personnage levant les bras en avant.

cylindres suivants, faisant partie d'une série homogène, particulière à Suse jusqu'ici. Lorsque fut rédigé notre article du *Recueil de Travaux*, nous n'en connaissions que deux exemplaires (fig. 42), dont l'un brisé; nos fouilles de 1909-1910 nous en ont livré sept autres, ce qui est l'indice du succès d'une telle figuration en Susiane. Tous ces cachets, faits d'une sorte de pâte grise friable, ne présentent que des variantes d'un même sujet obscur, variantes heureuses qui permettent d'y jeter quelques clartés et de modifier en partie notre ancienne interprétation; c'est pourquoi il est utile de les publier tous les sept.

*Fig. 98 à 103.* — La scène se compose essentiellement d'un personnage à châle court, dont la tête porte dans les bons exemplaires trois prolongements (l'un est indiqué clairement sur la fig. 104, moins fruste, comme la tresse bien connue des coiffures de la haute époque chaldéo-élamite, les deux autres peuvent représenter deux autres tresses[1] ou une coiffure à plumes ou à cornes; ce personnage saisit d'une main, soit par la queue (fig. 99, 102), soit par la corne (fig. 101, 100 (?)) soit par le cou (fig. 98, 103), un animal qui se retourne vers lui (sauf dans ces deux derniers cas), et dont les cornes peu longues et l'allure générale pourraient convenir à un bovidé si la queue courte et relevée ne faisait songer plutôt à une antilope, tracée maladroitement. Ce quadrupède se trouve tantôt à sa droite (fig. 98, 102, 103), tantôt à sa gauche (fig. 99, 100, 101); il porte sur le dos une tige incurvée en haut, à la fig. 103.

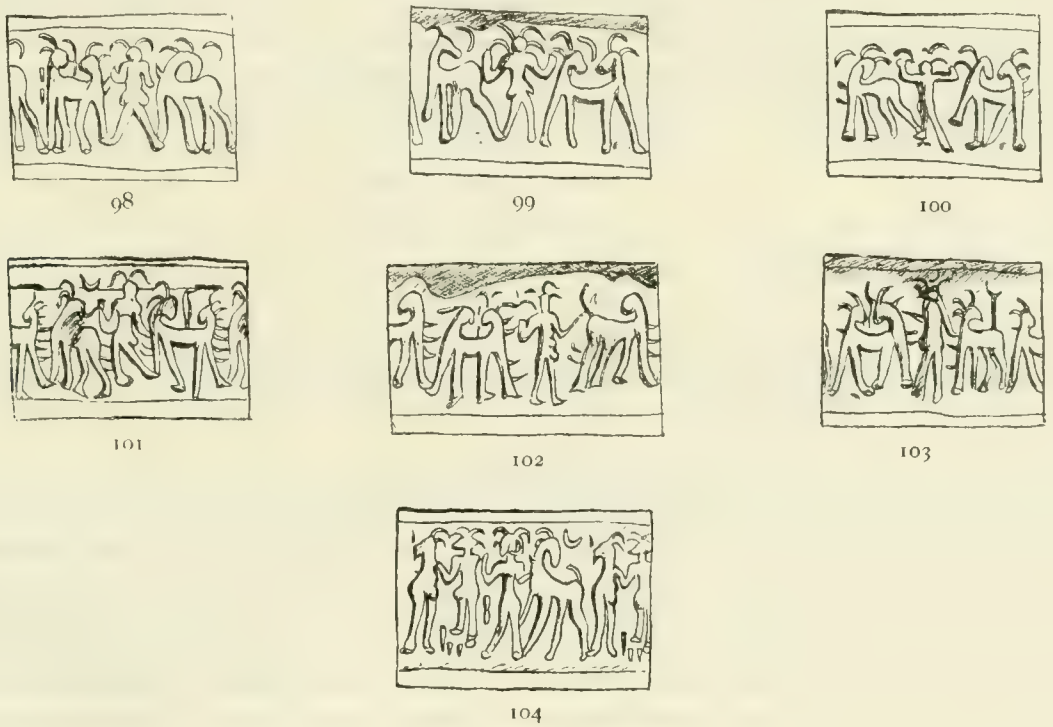

98 99 100 101 102 103 104

Fig. 98 à 104. — Cylindres.

De son autre main, l'homme saisit soit par la corne (fig. 99, 100, 103 (?)), soit par le poitrail ou le cou (fig. 98, 101, 102), un animal qui semble de même espèce, mais qui est pourvu, pour un seul corps, de deux têtes se faisant face, l'une à l'avant-train, l'autre à l'arrière[2].

C'est là vraisemblablement un procédé schématique pour indiquer deux animaux allant en sens

1. Cf. fig. 97 *bis*, sur fragment de pot de la II[e] période, un personnage ayant deux tresses; antiquité de cette coiffure.
2. Cf. les vases peints : plusieurs animaux réunis en un seul, sous forme d'un peigne.

contraire et tournant la tête l'un vers l'autre, prêts à se combattre sans doute. Ce quadrupède fantastique porte au milieu du dos (sauf fig. 100) une sorte de tige plus ou moins incurvée, analogue à celle de l'autre animal de la fig. 103[1] ; le n° 102, où l'une des têtes porte une longue corne recourbée deux fois, semble bien le classer parmi les antilopes.

Ces divers animaux présentent, sur le poitrail ou sur les jambes de devant, des prolongements qui ne sont autres que des figurations de poils, comme l'indiquent d'autres cylindre moins stylisés (fig. 79).

L'ensemble de ces curieux cachets — un personnage luttant contre des antilopes ou des bovidés, dont l'un des groupes est doublé pour le *parallélisme* — n'est pas sans évoquer par le sujet les cylindres de Gilgameš. Dans ce cas, nous aurions là une version élamite d'un épisode figuré tiré de cette épopée et nous n'en n'aurions peut-être pas de plus ancienne.

*Fig. 104.* — Ce cylindre appartient à la même série, mais une variante importante mérite de le faire étudier à part ; il est de plus un peu moins schématique.

Nous avons toujours le personnage tenant par le cou l'antilope, mais la deuxième scène est différente ; en place de l'animal à deux têtes, nous avons ici un deuxième personnage maintenant une antilope dressée sur les pattes de derrière. L'homme, portant une coiffure analogue à celles de la série, semble monté sur un siège (?) schématisé par trois petits traits tracés sous les pieds et un derrière lui (dossier)[2] ; une de ses jambes est plus courte que l'autre, ce qui, dans cet art maladroit, doit indiquer qu'elle est pliée (l'animal de la série, même remarque). Il se pourrait donc qu'on ait là un personnage assis, devant un animal, scène assez fréquente des cylindres[3] ; elle doit avoir quelque rapport avec le culte, chose intéressante à cette haute époque où les représentations religieuses caractérisées sont rares.

## II

# INTAILLES CHALDÉO-ÉLAMITES

Dans cette série se trouvent réunis les cachets qui, tout en étant contemporains des grands empires de Chaldée, peuvent fort bien être élamites. On sait que dès *Karibu-ša-Šušinak* l'art des deux civilisations échange au point de se confondre souvent ; cependant il est certains thèmes que rien ne démontre jusqu'à ce jour comme étant particuliers à la Chaldée, et ce sont les intailles présentant de telles figurations qui ont trouvé place dans ce chapitre. Nous y avons joint toute la série relative à l'épopée de Gilgameš, bien que nombre de ces cylindres susiens soient certainement des représentants de l'art mésopotamien ; mais comme nous l'avons montré dans le *Recueil de Travaux* (fig. 43 à 45), certains types très primitifs de cette épopée ne sont peut-être pas originaires du bassin du Tigre et de l'Euphrate ; ne pouvant étudier à part des documents différents de date mais semblables par le sujet, il est préférable de les réunir tous ici, anciens et modernes.

1. Cf. Catalogue Guimet, fig. 33, un bovidé ayant sur le dos une hampe terminée par le croissant lunaire.
2. Cf. nos figures 89-90, sièges, jambes.
3. Cf. notre figure 112.

## SCÈNES DIVERSES.

*Fig. 105.* — A droite, deux personnages identiques, tête-bêche, un bras tombant, l'autre dressé ; ceints d'une tunique courte, ils portent, stylisée, cette coiffure antique que l'on a appelée le *bonnet strié* ou la *tiare treillissée* et qui n'est autre qu'une tiare basse à *plumes*[1] ; derrière ce groupe, une palme ou une stylisation d'arbre dans la forme archaïque de l'Élam.

La scène se complète par un personnage identique mais tenant à la main une lance à deux pointes, portant en bas un cran ou une surface conique d'arrêt, et en haut une autre sorte de cran ou peut-être une boucle.

En Chaldée, Gilgameš est parfois coiffé de cette tiare à plumes[2] et porte, tout comme Ea-bani, une lance à cran analogue[3], souvent ornée d'une boucle[4] ; d'ailleurs cette hampe bouclée est souvent remplacée dans la main des deux héros par d'autres armes ou symboles, tels que la lance simple[5], une lance surmontée d'un croissant lunaire simple[6] ou accompagné d'un disque[7], enfin une hampe terminée par un disque radié (soleil(?))[8].

De ces hampes qui jouent un rôle très important dans la symbolique, nous désirerions dire quelques mots. M. Heuzey, dans une savante étude consacrée à la lance à boucle, y avait vu un mât pour suspendre des amulettes, mât planté à la porte du sanctuaire de Ea, mais cette explication ne semble pas, malheureusement, convenir à tous les cas.

Pour nous, les recherches devraient être orientées vers le sens primitif des représentations de cette arme dans la pictographie ; le signe SIS, *aliàs* URU, de l'antique écriture chaldéenne, n'est autre que la hampe à boucle[9] ; or une de ses significations idéographiques les plus fréquentes est celle de protection (*nasaru*), et il se pourrait que cette arme plus ou moins symbolique fût l'insigne des gardiens veillant à la porte d'un dieu ; mais la raison de sa forme n'en devient pas plus claire.

Autre hypothèse : cette hampe bouclée ne serait-elle pas une stylisation de symboles divins réunis ? Nous avons vu plus haut que Gilgameš et Ea-bani tenaient bien d'autres armes, plus ou moins astrales. Or dans le champ de certains cylindres, souvent aux alentours de la divinité, on rencontre une hampe présentant au sommet une étoile[10] ou bien cet astre surmonté du croissant lunaire[11], et à la base le signe de l'écriture archaïque figurant le soleil[12]. Or ce signe, à cause de sa forme en pointe, est arrivé à se confondre avec un fer de lance tourné vers le bas et c'est ainsi d'ailleurs que nous le retrouvons figuré sur certains cylindres[13].

1. Cf. les monuments de Telloh ; en particulier, un fragment de la stèle des Vautours. — De Mecquenem, *D. S. P.*, VII, pl. XXI, fig. 2, personnage analogue moins stylisé.

2. Catalogue Guimet, fig. 19, 20, etc.

3. Cf. notre figure 127.

4. J. Ménant, *Pierres gravées*, fig. 64, 54. — Catalogue de Clercq, fig. 58 *bis*.

5. Catalogue de Clercq, fig. 163-4.

6. J. Ménant, Catalogue du Musée Britannique, n° 28.

7. Catalogue de Clercq, fig. 284.

8. *Ibid.*, fig. 236.

9. J. Ménant, dans *Pierres gravées*, p. 112, avait songé à cette assimilation, mais à titre hypothétique. Il n'y a aucun doute à avoir.

10. *Ibid.*, fig. 23.

11. *Ibid.*, fig. 71.

12. Ces deux superpositions, mais non jointes par une hampe, se retrouvent déjà à une haute époque, la première sur notre figure 117, la deuxième *R. T.*, fig. 44.

13. Collection du Louvre, une pareille lance : 1° derrière Šamaš, 2° devant Ea. — Catalogue de Clercq, fig. 150 : derrière les lions d'un cylindre de Gilgameš.

Notre suite de symboles astraux est devenue une véritable *lance*, surmontée d'une étoile ou de la lune en place du second fer ou de la pomme d'autres exemplaires. L'idée de lance s'est même si bien attachée à ce symbole complexe, qu'on a parfois orné sa hampe de crans d'arrêt[1]. Il est donc probable que toutes ces armes mystiques — si elles ne sont point la même — jouent un rôle équivalent. Dans l'hypothèse astrale[2], cette arme caractériserait, chez les Sémites, la protection des dieux Šamaš, Sin, Ištar, la faveur de dieux analogues pour les autres races; mais peut-être qu'à l'origine il n'en n'était point ainsi et que cette substitution de ces symboles à l'ancienne hampe à boucle serait relativement moderne et l'œuvre des Sémites ; or notre figure 105 est très ancienne.

Le problème n'est donc point encore entièrement solutionné.

Cylindre. — Calcaire noir.

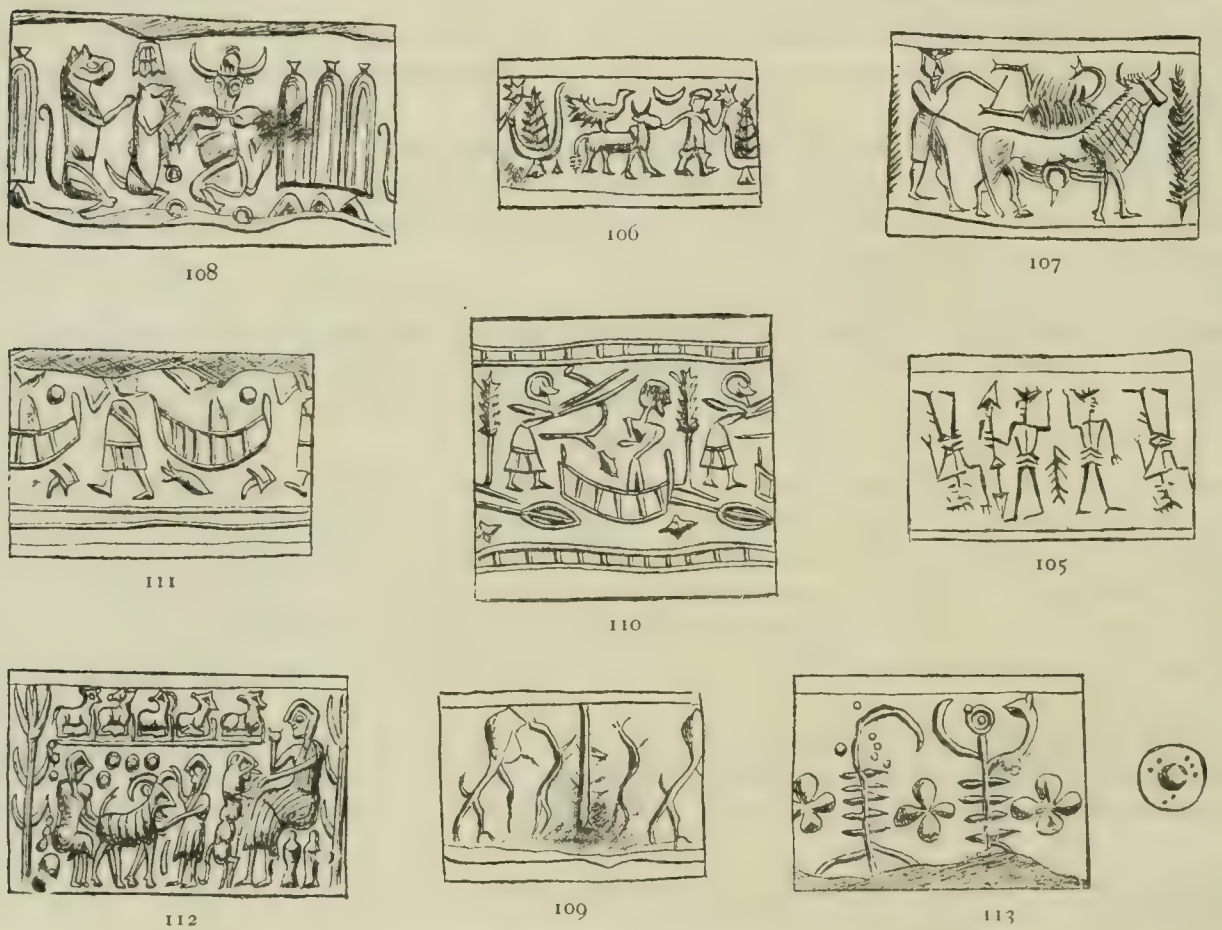


Fig. 105 à 113. — Cylindres.

*Fig. 106.* — Un personnage coiffé d'une tiare plate, une main levée jusqu'à toucher l'étoile du champ, conduit un bovidé surmonté d'un oiseau ; la facture lourde ne permet pas de juger de son vêtement et ses jambes ont une forte saillie qui dessine une apparence de botte ; mais en faisant la part du procédé, on ne peut

1. *Ibid.*, Catalogue de Clercq, fig. 150.

2. Un des noms antiques du dieu lune, URU-KI (le gardien de la terre), s'écrit avec le signe que nous avons vu plus haut n'être que le schéma de la hampe bouclée. Le rapport entre cette arme et les hampes astrales semble donc ici bien établi.

guère voir là que l'indication du mollet. Devant lui l'arbre sacré, du type complet de la Chaldée (forme pyramidale évoquant le cyprès, branches en lyre avec fruits retombant de chaque côté)[1]. Dans le champ le croissant lunaire. Nous avons là une scène religieuse.

Cylindre. — Schiste vert clair.

*Fig. 107.* — Encore une scène analogue. Un personnage barbu, coiffé d'une tiare plate, vêtu d'un châle serré à la taille et descendant en arrière sans cacher les jambes, semble conduire un taureau en le *touchant* avec une petite baguette ; au-dessus du taureau un scorpion[2], devant lui un arbre. Beau travail, moins archaïque.

Cylindre. — Calcaire gris.

*Fig. 108.* — Nouvelle scène à ajouter aux précédentes, où le taureau joue un rôle important. Il semble ici que sa personnalité soit divine. La tête de face, aux grandes cornes surmontées d'un disque, peut-être simple protubérance frontale[3], le quadrupède est agenouillé de profil entre deux disques ; les intailles de l'Élam ont déjà fourni un grand nombre de scènes où le taureau, présenté en différentes postures rituelles, joue un rôle religieux[4].

Devant lui deux animaux également agenouillés, les pattes antérieures tendues en avant dans un geste classique d'adoration ; le deuxième est un lion[5], le premier, tracé d'une façon conventionnelle, nous échappe, faute de points de comparaison ; sa tête schématisée par un trapèze strié, est peut-être humaine, si l'on s'en rapporte à certains cachets des débuts de la glyptique assyrienne où elle apparait tracée par ce procédé[6] ; sa queue large, courte et pointue, ne fournit aucun éclaircissement ; c'est peut-être un animal fantastique. Derrière le taureau, apparaissent trois sortes de stèles ou niches (?) érigées sur des promontoires triangulaires ; elles ont bien la forme générale, arrondie par le haut, des stèles chaldéo-assyriennes, et l'éminence où elles se dressent est parfois figurée aussi sur les monuments de la Mésopotamie[7]. Cependant il y a ici des différences notables ; nos stèles sont surmontées d'une sorte de bouton et les niches apparaissent vides. Peut-être les lignes cintrées que nous y remarquons ne sont-elles que des stries, et, au lieu de niches, avons-nous là des sortes d'autels[8]. Enfin il est possible que ces trois bornes ne soient que des *kudurrus* dont ils évoquent la forme et qui parfois présentaient à leur sommet une figuration en relief[9].

Quoi qu'il en soit, la scène complète a un caractère religieux bien net, et peut-être avons-nous là une représentation du culte naturiste de l'Élam.

Cylindre. — Calcaire enduit d'une sorte d'émail.

*Fig. 109.* — De chaque côté d'une stylisation d'arbuste, deux capridés (le cylindre est trop fruste pour qu'on puisse les définir avec plus de précision) dressés de la même manière ; un lion également dressé attaque celui de gauche. Cette scène, fréquente sur les cylindres, est conçue dans le même esprit que

1. Cf. de Mecquenem, VII, pl. XXI, fig. 2. Même scène, où le cerf joue le rôle du bovidé ; nous avons un personnage placé devant un arbre, et suivi d'un cerf surmonté d'un oiseau. — Cf. Catalogue Guimet, fig. 33 ; peut-être scène analogue : derrière un personnage, un bovidé surmonté d'une tige à croissant lunaire, et suivi d'un oiseau.
2. Peut-être porté par le taureau comme l'oiseau de notre figure 106.
3. Cf. G. Jéquier, VIII, fig. 20.
4. *Ibid.*, fig. 21, 22, 23, etc.
5. *Ibid.*, fig. 14, 17, lions adorant.
6. Perrot et Chipiez, *La Chaldée et l'Assyrie*, fig. 330, etc.
7. *Ibid.*, pl. XII, portes de Balawat : stèle du roi dressée sur une éminence.
8. *Ibid.*, fig. 107, autel strié, mais sur plan carré. De même, les autels des *kudurrus* kassites.
9. Cf. J. de Morgan, *D. S. P.*, VII, pl. 27-8, *kudurru* inachevé, surmonté d'un taureau brisé.

certaines figurations inspirées par la légende de Gilgameš ; la seule différence, c'est que l'arbre, sacré sans doute, remplace ici le héros. Nous ne savons si elle est d'origine chaldéenne ou élamite.

Cylindre fruste, de style archaïque. — Calcaire blanc.

*Fig. 110.* — Un personnage à courte barbe (peut-être n'y a-t-il là qu'une façon de représenter le menton, les figures de ce cachet étant schématiques), la tête rase, vêtu du châle serré à la taille, se tient à l'arrière d'une barque et fait le geste de ramer ; l'aviron n'est pourtant pas dans sa main, mais c'est une maladresse du graveur. En dessus et en dessous du bateau, des stylisations de poissons sans doute, représentant l'eau.

Sur la rive, figurée par une ligne droite d'où sort un arbre[1], un personnage semblable au premier (le bas du châle apparaît frangé)[2], tire de l'arc.

Il est possible que cette scène soit empruntée à la légende de Gilgameš ; le héros serait descendu à terre pour chasser tandis que le pilote Ur-Šanabi se tient dans la barque.

Cylindre gravé au burin seulement, nous paraissant très archaïque. Pâte avec trace d'enduit verdâtre. Haut., 42, 5. Diam., 10.

*Fig. 111.* — Scène analogue dont la partie supérieure manque. Même barque avec personnage ramant, vêtu comme précédemment. Le deuxième personnage marche sur la rive, figurée ici au premier plan par deux lignes parallèles ; on ne peut définir exactement la nature de son geste par suite de la cassure.

Dans le champ, au fond, un disque, symbole astral sans doute ; au premier plan un poisson et peut-être un crabe (?), figurant l'eau.

Cylindre de même époque, de même matière que le précédent, et sans doute œuvre du même artiste.

*Fig. 112.* — Le plus beau cylindre de haute époque qu'aient fourni les fouilles depuis 1907. La scène n'a plus le caractère *uniquement* naturiste des cylindres de l'Élam et rappelle le plus ancien style de la Chaldée ; cependant elle en diffère par son importance naturiste, le caractère religieux non *précisé*, et cependant certain de la figuration. Ce cachet faisait partie des six cylindres[3] dont nous avons eu déjà l'occasion de parler au cours de ce travail, et qui furent découverts en 1907-1908 dans un vase peint de la II[e] période ; il est donc daté en limite inférieure[4]. Pour nous, il convient de le placer dans la haute antiquité chaldéenne ou élamite antérieure à Sargon l'Ancien, vers la fin de la poterie peinte.

Devant un arbre portant des fruits, du style des figurations analogues de l'Élam, un personnage est assis sur un siège schématisé par ses deux montants. Ce personnage est vêtu d'un des châles longs des plus anciens monuments de Lagaš ; sa tête imberbe porte une tresse retombant sur l'épaule comme il était souvent d'usage à cet époque ; le plan de la tête et de l'œil est en losange, signe d'une haute antiquité. Nous avons sans doute là une représentation divine, bien qu'aucun symbole ni signe particulier, sauf peut-être l'espèce de vase qu'il tient dans la main droite, n'autorise à lui appliquer expressément cette qualité. Devant cette divinité, un félin, dressé sur ses pattes de derrière et tirant la langue, semble se faire caresser par elle ; nous croyons y reconnaître l'espèce de chien des vases peints et des cachets plats[5].

1. Cf. cylindre inédit du Louvre (Ea en barque entouré de deux nautonniers) : rive indiquée par trois arbres analogues sur une éminence.

2. Ce costume remonte aux origines de la civilisation chaldéo-élamite. Nous l'avons même vu (fig. 97[ter]), sur un fragment de vase trouvé en 1910.

3. Deux de ces cylindres sont figurés ici, fig. 72, 112. Trois autres, M. Pézard, *R. T., ibid.*, fig. 19, 43-4. Le sixième, trop encroûté d'oxyde de cuivre pour être reproduit, porte des stylisations végétales.

4. L'importance de la trouvaille a été signalée en son temps par J. de Morgan.

5. Comme sur ces derniers, son corps est d'ailleurs fait de trous à la bouterolle ; mais l'art qui a progressé a permis de les modeler. Les chiens accompagnent souvent les dieux ; voir plus loin en particulier fig. 128.

Le groupe qui suit, comprend deux personnages faits et vêtus de même, l'un assis ou accroupi trayant une chèvre, l'autre debout la maintenant immobile. Dans le champ quatre disques, dont le rôle serait inexplicable en dehors de la conception astrale ou céramique[1].

Un registre supérieur montre cinq animaux couchés et séparés par des cloisons comme s'ils étaient dans une étable ; nous y reconnaissons une chèvre entourée de quatre chevreaux.

Toute cette scène est bien homogène ; il est possible qu'elle ait un rapport avec le culte naturiste, encore inconnu[2].

Cylindre. — Columelle d'un gastropode marin. Haut., 31$^{mm}$ 1/2. Diam., 19.

*Fig. 113.* — Tête-bêche, deux hampes striées se terminant en crochet et surmontées d'un motif qui évoque celui du symbole de Šuqamuna, — une masse d'arme centrale cantonnée de deux branches courbes terminées par une tête de félin, lion probablement[3]. Mais la partie inférieure fait naître d'autres conjectures. Il est possible que l'ensemble ne soit qu'une interprétation du scorpion : le sommet représenterait la tête et les pattes antérieures, la hampe striée[4] le corps et les pattes latérales, le crochet final la queue à aiguillon. Dans cette hypothèse notre cylindre serait élamite et son travail semble indiquer cette origine. La scène se complète par des croix tréflées dans le champ, fréquentes dans le répertoire de l'Élam, et par six petits points disséminés autour de la queue et dont le sens nous échappe.

A noter que la base circulaire du cylindre porte autour du trou de suspension deux groupes de deux petits points semblables et l'un de trois.

Cylindre brisé en bas. — Calcaire.

## ÉPOPÉE DE GILGAMEŠ

Nous avons montré dans nos études antérieures que sur les cylindres très anciens, antérieurs à Sargon d'Agadé, il existait un type de Gilgameš semblant imberbe et les cheveux relevés en tresses[5]. Ce type étant contraire aux données de l'épopée telle qu'elle nous est parvenue jusqu'à ce jour, nous émettions l'hypothèse que cette figuration du héros pouvait avoir une origine élamite ou sumérienne, si bien entendu, il existe une *race* sumérienne.

La question des origines de cette épopée est en effet loin d'être résolue ; sans doute, dans sa forme la plus ancienne qui nous soit parvenue, elle apparaît comme sémite, mais cette recension est elle-même très postérieure à un grand nombre de cachets figurant des épisodes du même Cycle, et la légende primitive est bien antérieure à ces cachets eux-mêmes. Rien ne prouve donc que les origines de cette légende ne doivent pas être recherchées ailleurs que chez les Sémites, en Élam par exemple ; le nom du prince que combat Gilgameš, *Ḫumbaba*, est élamite, et il n'est peut-être là qu'une trace d'une recension différente ; en tous cas il atteste qu'à une époque très ancienne Élam et Chaldée se tenaient de près. Le nom de Gilgameš lui-même, d'ailleurs, ne semble pas sémite ; les tablettes publiées par M. Thureau-Dangin ont depuis longtemps appris que son vrai nom était *Gibil-*

1. Voir plus haut, page 108, fig. 97.

2. Un cylindre en calcaire blanc, trouvé dans un vase peint de la II$^{e}$ période (1907), présente une scène complexe du même style et même époque. Trop fruste pour être reproduit.

3. Cf. de Clercq, fig. 68, 107, 132, 160, etc. Catalogue Guimet, fig. 68 à 70, etc.

4. La hampe striée existe aussi dans le symbole de Šuqamuna, cf. de Clercq, fig. 68, mais elle n'est point recourbée à la base.

5. *Ibid.*, *R. T.*, fig. 43. Cf. Allotte de la Fuye, *Documents présargonides*.

*gamiš ;* or *Gibil*, dieu du feu[1], est une divinité naturiste, qui, sous cette appellation ou une autre, a tenu certainement en Élam une place importante. Il se pourrait donc que Gilgameš, qui est un héros solaire[2], n'ait été à l'origine qu'une personnification du feu ; les Sémites, qui

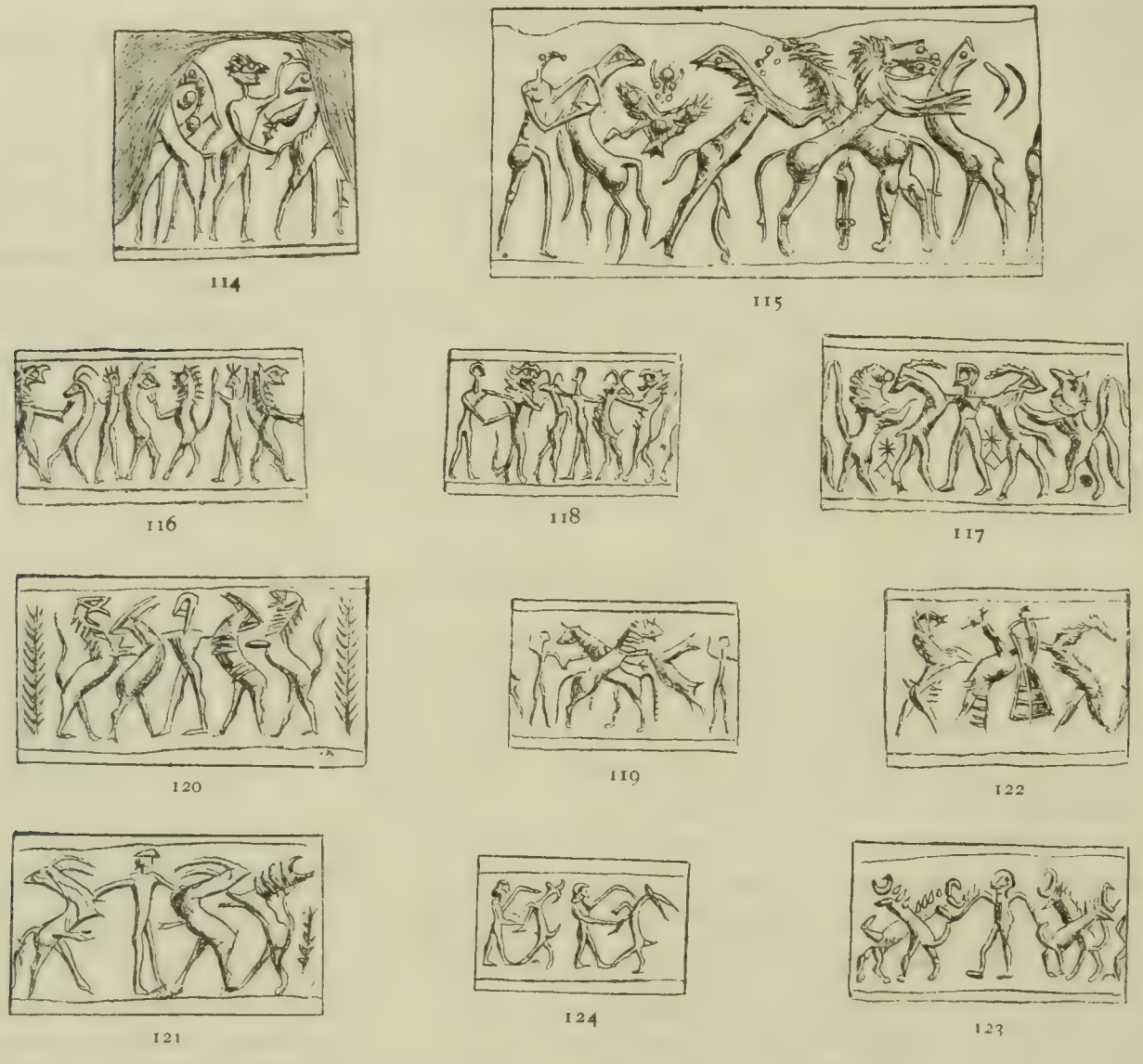


Fig. 114 à 124. — Cylindres. — Matières respectives en suivant l'ordre des numéros : « Albâtre, calcaire blanc, cristal de roche, albâtre gypseux, calcaire noir, calcaire blanc, marbre noir, calcaire bitumineux, albâtre, calcaire bitumineux, schiste vert-clair. »

empruntèrent à l'ancien culte naturiste un certain nombre d'éléments symboliques ou mythiques, l'auraient adopté à leur usage, en transformant parfois son caractère primitif jusqu'à en faire même un adversaire de la race qui l'aurait créé.

1. Ce nom divin se retrouve, d'ailleurs, dans les éléments GIŠ-BAR du complexe idéographique exprimant le nom du héros GIŠ-ṬU-BAR.

2. Sa mère, dans l'épopée, est d'ailleurs prêtresse du soleil.

Il convient de faire remarquer d'ailleurs que les interprétations figurées de la légende ont non seulement beaucoup varié[1], mais sont souvent contradictoires ; c'est ainsi que le héros, loin de combattre toujours les lions, taureaux, antilopes, etc., semble parfois leur vouloir le plus grand bien ; le cachet de *Ibni-Šarru*, scribe de Sargon l'Ancien, montre Gilgameš abreuvant le taureau, à l'aide du vase sacré d'Éa qu'il remplit à l'eau du fleuve[2] ; sur une des empreintes publiées par

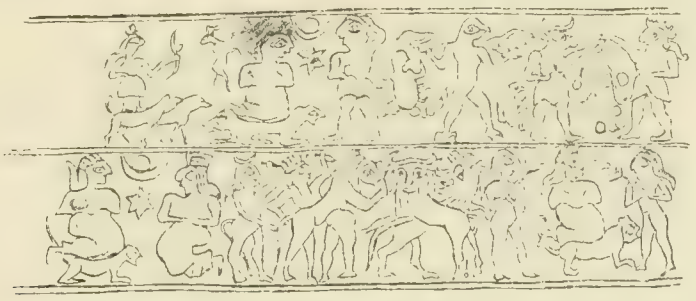

128

125

126

127

Fig. 125 à 128. — Empreintes de cylindres sur bouchons de jarres (fouilles de 1910). Scènes reconstituées à Suse par l'auteur. (Les cylindres 125 à 127 comportent un certain nombre de fragments ; le 128 deux seulement.)

M. Allotte de la Fuye, au lieu de combattre le taureau céleste[3], il le tient serré dans ses bras pour le soustraire aux lions qui veulent le dévorer et à Éa-Bani qui le menace d'un poignard. A l'époque de ces cylindres, très anciens cependant, l'on n'était déjà plus parfaitement fixé sur le rôle primitif

1. Le texte aussi. M. Hilprecht a publié un fragment de notre épopée trouvé à Nippur, où Bel n'aurait plus le même rôle, paraît-il.

2. Catalogue de Clercq, fig. 46. Le vase jaillissant des cylindres présente en général deux filets d'eau, symbolisant l'eau de l'*apsu*, c'est-à-dire celle du Tigre et de l'Euphrate ; elle est en opposition avec l'eau de la mer, symbolisée par Tihamat.

3. Cf. notre figure 128, 2e registre. — Le lion attaquant le taureau céleste est poignardé par les deux héros.

du héros et il devait y avoir plusieurs versions en cours ; c'est là le sort habituel des grands personnages épiques devenus centres d'un cycle.

Ne nous étonnons donc pas de ce que les acteurs de notre épopée aient vu, selon les temps et les lieux, leurs gestes et leurs personnes même, susceptibles de diverses interprétations figurées.

Sans nous attarder à décrire en détail les nouveaux cylindres de Suse relatifs à Gilgameš que nous publions ici, cylindres dont les motifs sont depuis longtemps compris, nous nous contenterons de donner un rapide aperçu de ces interprétations.

Pour nous, à l'origine — du moins d'après les commentaires les plus anciens de l'épopée découverts jusqu'à ce jour, c'est-à-dire la fin de l'époque des vases peints de la IIe période — Gilgameš est figuré nu et imberbe[1], les cheveux longs et relevés (fig. 114)[2]. Un peu plus tard il apparaît coiffé d'une sorte de tiare à plumes si fréquente à Lagaš (fig. 116, 128) à haute époque, modèle primitif de la tiare dite *striée;* un autre type du héros — tête rase (fig. 115), sans qu'il soit toujours facile de distinguer s'il porte la barbe ou non (fig. 117 à 120, 123)[3] — doit être à peu près contemporain ; à mesure qu'on se rapproche de l'époque de Sargon I Ancien (fig. 125 à 127), le type barbu à coiffure emplumée, tend à se mettre en parallélisme avec celui qui sera définitivement consacré par l'école d'Agadé : le Gilgameš à longue barbe et cheveux bouclés. Ce type demeurera jusqu'à la fin des empires chaldéo-assyriens (fig. 124), mais en concurrence avec de nouvelles variantes : le héros, coiffé d'une tiare dite treillissée[4], autre coiffure à plumes, d'une tiare plate (fig. 121)[5], enfin en basse époque, de la tiare divine multicorne ; le héros est définitivement divinisé.

La facture des animaux peut aussi donner des indications ; c'est ainsi que la tête du lion qui à l'origine est traitée dans ce style arrondi[6], si honoré à Lagaš (fig. 115, 116, 125-8), tend rapidement à se schématiser (fig. 117-8), la gueule ouverte se présentant de plus en plus sous une forme angulaire (fig. 119, 120, 122), qui deviendra même un simple crochet, cependant que la crinière sera indiquée lourdement par de grosses stries dépassant le col (fig. 123, 121).

Les cylindres susiens nous auront donc donné la série presque complète des formules figurées de l'épopée de Gilgameš.

1. Il convient de remarquer cependant que la schématisation ou la petitesse des images ne permet pas toujours de s'assurer de ce dernier détail.

2. Cf. M. Pézard, *R. T.*, fig. 43. — Allotte de la Fuye, *Rev. d'Assyriologie*, VI, pl. V-VII.

3. Pour ces cinq derniers cylindres il y a doute, la barbe se confondant peut-être avec le cou. A signaler (fig. 117) la superposition, deux fois répétée dans le champ, des deux signes archaïques de l'écriture chaldéenne pour figurer l'étoile de Nana-Ištar et le dieu Šamaš. Cf. *R. T.*, *ibid.*, fig. 44-5. Sur ces deux spécimens, il semble bien, comme nous l'avons montré, que Gilgameš, et aussi Ea-bani (fig. 44), soient imberbes ; peut être leur crâne n'est-il pas rasé, quelques petits traits figurés au-dessus pouvant schématiser la coiffure relevée, plus nette sur d'autres exemplaires.

4. Cf. Catalogue Guimet, fig. 20, etc.

5. Cf. Catalogue de Clercq, fig. 59, etc. — Guimet, fig. 11, etc.

6. Cf. *ibid.*, *R. T.*, fig. 43-5, Allotte de la Fuye, *Documents présargonides*, etc. A remarquer que les lions des *cachets plats* sont, eux aussi, rendus dans ce style arrondi.

## III

# INTAILLES CHALDÉENNES

Les fouilles de Suse ont donné de très beaux spécimens d'intailles de la Chaldée[1], ou du moins qui présentent les scènes en honneur en ce pays; en dehors d'une partie des cylindres de Gilgameš publiés plus haut, les dernières fouilles n'ont fourni qu'un petit nombre de sceaux pouvant être rattachés sans contestation à la série chaldéenne.

*Fig. 128*[2]. — Cette magnifique empreinte de cylindre sur bouchon de jarre fait vivement désirer la découverte du cachet lui-même, produit de l'art chaldéen de haute époque, antérieur à Sargon l'Ancien. Son intérêt semble considérable.

*Registre supérieur.* — De droite à gauche : 1° un groupe formé d'un personnage imberbe à longue tresse dans le dos, coiffé d'une tiare à plumes, vêtu d'un châle court serré à la taille, et tenant une branche avec fruits[3]; en face de lui, faisant un geste symétrique, un autre personnage vêtu de même, à tête de taureau; nous avons encore là une de ces scènes religieuses où le taureau jouait un rôle important[4]; 2° derrière lui, la petite figure accroupie qu'on a appelée le cercopithèque; 3° l'aigle aux ailes éployées[5] dont le corps, comme celui du taureau, est présenté ici, sauf les serres qui le terminent, sous la forme humaine qui précise son rôle religieux; 4° le scorpion, symbole des cylindres dès la plus haute antiquité[6], représentant sur les kudurrus kassites la déesse Išḫara, ici figuré avec une tête humaine précisant son rôle divin; 5° devant une déesse agenouillée[7] sur deux lions accroupis en sens contraire et réunis conventionnellement par leurs arrière-trains, un personnage à grosse tête rase et imberbe, vêtu comme les précédents, porte une main à sa tête dans le geste des porteurs de corbeilles et semble tenir de l'autre un objet indistinct : c'est évidemment une scène d'adoration; 6° debout sur deux chiens[8], un petit personnage à châle court, serré à la taille et retombant en forme de jupe striée (le kaunakès de M. Heuzey), la tête imberbe portant une longue tresse et semblant surmontée d'un petit croissant à disque (peut-être faut-il voir là simplement des cornes), tire de l'arc sur une petite antilope sautant. Nous avons là une divinité; nous proposerions d'y voir, dans sa forme la plus archaïque, le dieu lune, Sin sans doute, si nous pouvons nous baser sur la partie supérieure de sa coiffure (croissant et disque lunaires) que l'on retrouve comme symbole dans le champ du cylindre; d'ailleurs Sin est père de Nana-Ištar, la déesse figurée sur ce cylindre

1. Cf. *D. S. P.*, VII-VIII. Nous ne publions pas ici un certain nombre de cylindres, découverts depuis et dont le sujet connu est fruste, en particulier un petit cylindre en lapis provenant des fouilles de 1910.

2. Reconstitution de la scène par l'auteur, à Suse, d'après deux exemplaires trouvés dans la campagne de 1910. Ce sceau porte une inscription d'un type d'écriture très archaïque; nous renvoyons pour sa publication et sa traduction aux prochains mémoires d'épigraphie publiés sous la direction de V. Scheil *(Textes élamites-sémitiques)*. Mêmes remarques pour les fig. 125, 126, d'un type d'écriture cependant un peu moins archaïque, mais antérieur toutefois à celui d'Agadé. Seule, l'empreinte fig. 127 ne portait pas d'inscription.

3. Cf. fig. 112, branche de l'arbre avec fruits analogues. D'ailleurs, les deux cylindres sont d'époque assez voisine.

4. Cf. nos figures 106-8, etc.

5. Nous avons ici le même génie que l'aigle de la poterie peinte et des cylindres (cf. fig. 77, 106, 115, 127, etc.), mais humanisé.

6. Cf. fig. 89.

7. Voir pour cette déesse au registre suivant, où l'image n'est pas endommagée.

8. Les chiens, dont le rôle est parfois symbolique et religieux (cf. les quatre chiens de Marduk), sont souvent la monture des dieux, jusqu'à la fin de l'Assyrie. Cf. Layard, *Monuments*, série II, pl. 51, bas-relief de Bavian, — Place, *Ninive*, pl. 45, bas-relief de Malthaï, etc.

*Registre inférieur.* — 1° Nous retrouvons à gauche la déesse du registre précédent, moins fruste ; coiffée d'une tiare striée, les cheveux relevés en arrière, elle fait le geste connu de ramener les mains à ses seins, et n'est plus agenouillée que sur un lion ; c'est une des représentations de cette déesse Inninna, Nana, etc.[1], qui plus tard sera remplacée par Ištar, mais ici elle n'est point nue ; devant elle dans le champ, son symbole étoilé et celui de Sin, puis une femme vêtue de même et agenouillée sur le sol, les cheveux en tresses sur les épaules, coiffée d'une tiare basse carrée, et semblant en adoration. — 2° Scène empruntée à l'épopée de Gilgameš[2], du type archaïque. Deux lions attaquent le taureau céleste ; celui de gauche est saisi par la queue à la fois par Éa-Bani et Gilgameš qui le frappent d'un poignard. Gilgameš est coiffé ici de la tiare à plumes, il est nu, (on ne peut savoir sûrement s'il est barbu ainsi que son compagnon) et pour une raison de symétrie avec le lion, il est représenté les jambes droites et le corps penché (exemple unique, semble-t-il) ; Éa-Bani a sa longue tresse habituelle, ses cornes, sa queue de taureau, mais il semble avoir, jambes comprises, le corps humain ; la physionomie des deux héros est très différente de ce qu'elle sera plus tard. — 3° Autour de la même déesse Inninna mais ayant cette fois les cheveux en tresses sur le dos, deux femmes nues, sans coiffure, présentent une palme ; une des prérogatives principales de cette divinité, l'amour, semble ici symbolisé.

Quelle peut être l'origine du nom de cette In-ninna, Nana, etc., déjà figurée sur les documents les plus antiques ? Nous proposons de la rechercher dans une des épithètes caractéristiques de cette déesse : NIN(=IN)-E-AN-NA (dame ou princesse de l'E-Anna) ; l'E-AN-NA (maison d'Anu) est en effet à *Uruk* le temple de Nana tout comme celui d'Anu. L'épithète NIN ou IN-E-AN-NA se serait d'abord syncopée en In-Nin-na puis en Nin-na, Nana, etc. Plus tard, Ištar, en usurpant la personnalité de Nana, lui prit aussi ce titre, comme le montre l'*hymne à Ištar* où la déesse est appelée « *belit* E-AN-NA », équivalent de NIN-E-AN-NA.

Enfin dans les *litanies* (F. Martin, *Textes Relig. Assyr. et Bab.*, p. 208), nous avons en parallélisme :

« Que la déesse NIN, l'habitante de E-GAL-MAH,
« Que la déesse NIN-E-AN-NA, la reine ».

Ici l'E-GAL-MAḪ (le temple suprême) équivaut à l'E-AN-NA (le temple d'Anu) et dans chacun des deux vers il ne reste plus en présence que la même princesse (NIN) qui n'est autre que la déesse In-ninna.

*Fig. 129.* — Deux taureaux à tête humaine barbue, affrontés ; ils joignent leurs membres antérieurs au-dessus du symbole de Marduk, figuré par un fer de lance au-dessus d'un autel flanqué ici d'acrotères[3]. Ces deux quadrupèdes se rapprocheraient autant du type du *taureau céleste* que de celui d'Éa-Bani, lequel n'a pas le haut du corps du taureau. Derrière eux un oiseau (peut-être un arbuste à cause des motifs voisins semblables à des fruits) et au-dessous une étoile à huit branches, peut-être ici symbole de Nana

1. Les statuettes de Suse en ont fourni d'innombrables types ; sur les plus anciens, la déesse a les cheveux relevés en arrière comme ici et maintenus par un gros peigne ou plaque carrée, et sa tiare est striée. Il nous semble probable que sur les plus anciennes statuettes représentant cette déesse ramenant les mains à ses seins, nous ayions là une figuration de NIN-ḪAR-ŠAK parèdre de EN-LIL ; en effet, dans les plus anciennes inscriptions sumériennes, les rois se déclarent « nourris de son lait de vie », ce qui correspond bien au geste des statuettes. NIN-ḪAR-ŠAK (*alias* NIN-LIL, ou Belit) fut d'ailleurs plus tard remplacée, comme les autres déesses du vieux fond sumérien, par Ištar.

2. A remarquer cet épisode de l'épopée sur un cylindre, où Inninna (plus tard Ištar) joue un rôle des plus importants ; c'est Ištar qui avait envoyé contre Gilgameš le taureau céleste.

3. Un symbole, fait comme celui de Marduk, remonte au début même de la civilisation en Élam, à l'époque de la céramique peinte de la Ire période ; il est représenté par un fer de lance dressé sur un quadrilatère rectangle, simple ou quadrillé. Cf. M. Pézard dans *L'Art décoratif*, *ibid.*, fig. 1. Fig. 9. personnage tenant deux de ces symboles.

ou d'Ištar. Dans le cas probable où nous aurions un oiseau, on peut remarquer qu'il accompagne souvent les documents concernant le dieu Marduk[1].

Cylindre. — Calcaire bitumineux.

*Fig. 130.* — Scène de chasse. Un personnage coiffé d'une tiare basse, semblant imberbe, tire de l'arc sur un animal tracé selon la convention que nous avons signalée plus haut[2]. Devant lui, un groupe formé d'un personnage à peine indiqué sur le cachet et d'une antilope. Le bas du cylindre est brisé, mais la scène reste aussi claire.

Cylindre. — Calcaire gris.

*Fig. 131.* — Scène classique dite du répertoire d'Ur. Inutile donc de la décrire; il suffira de dire seulement quelques mots des neuf vases disposés trois par trois derrière le dieu assis, Sin. Ces vases sont du type de celui que tient Éa, ou Gilgameš, et d'où jaillissent deux flots[3] représentant l'eau sainte de l'*apsu*, celle des incantations, c'est-à-dire l'eau du Tigre et de l'Euphrate. Nous ne saurions dire si leur nombre 9 a ici une raison mystique, mais ce serait vraisemblable[4]. Une plante ou un arbuste émerge parfois de ce vase, ou bien ce dernier sert à arroser la plante[5], ce qui est toujours la même idée; étant donnés les

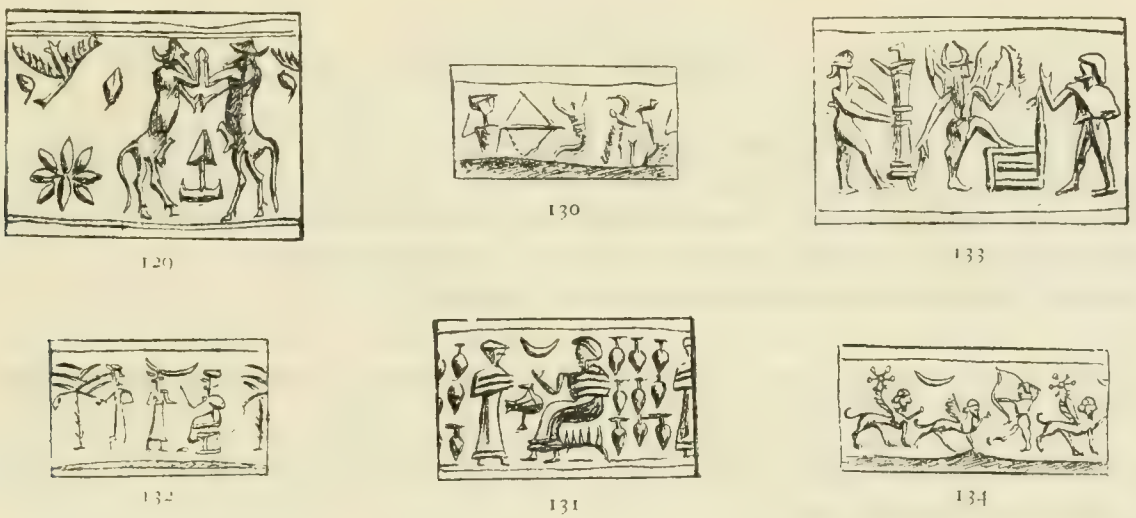


Fig. 129 à 134. — Cylindres.

rapports qui existent, d'après l'épopée de Gilgameš, entre ce héros, Éa, et Uta-Napištim, le Noé chaldéen qui donne à Gilgameš la plante de vie croissant dans l'*apsu*, il semble vraisemblable que ce soit cette plante qui est représentée sur les cylindres. L'arbre de vie chaldéo-assyrien n'en serait peut-être qu'une des images.

Cylindre. — Calcaire bitumineux.

1. Cf. de Clercq, fig. 256; l'inscription est à Marduk.

2. Épopée de Gilgameš, fig. 121, 123.

3. Exemples multiples. Cf de Clercq, fig. 162, 86, 46, etc.

4. Voir plus haut fig. 84, ce que nous avons dit des disques schématisant des vases placés auprès des dieux et dont les cylindres offrent tant d'exemples. Cf. de Clercq, fig. 125. Derrière le dieu, trois disques en ligne verticale; dans le champ, trois en triangle; fig. 131, trois et six disques en triangle; fig. 74, deux disques entre les acteurs de la scène; fig. 96, trois disques en ligne verticale, etc.

5. *Ibid.*, fig. 85. Le vase à bec des plus anciens documents chaldéo-élamites, sert aussi à arroser la plante mystique.

*Fig. 132.* — Scène du même répertoire d'Ur. Rien de particulier[1].
Cylindre. — Albâtre,

*Fig. 133.* — Scène classique[2].
Un serviteur ou génie ouvre la porte[3] de l'Orient au dieu Šamaš qui va dissiper les ténèbres ; ce dernier, entouré de rayons, met le pied sur un siège[4], pour montrer, sans doute, qu'il quitte son trône et va rayonner dans le ciel ; plus souvent, c'est sur une montagne qu'il pose le pied, ou bien il se dresse entre deux collines[5] : cette montagne qui est celle de l'Orient, le mont *Mašu* de l'épopée de Gilgameš, est née d'une conception analogue à celle du siège.
Sur notre exemplaire le dieu tient d'une main une massue, de l'autre une palme, ou plutôt un brandon[6] ; devant lui, un adorant salue son lever.
Cylindre. — Albâtre.

## IV

## BASSE ÉPOQUE[7]

*Fig. 134.* — Deux lions ailés à face humaine, du type assyro-babylonien de basse époque, devant un personnage tirant de l'arc. Dans le champ, une étoile à six branches et un croissant de lune,
Ce cylindre doit être postérieur à l'empire d'Assyrie ; s'il n'est contemporain des Perses Achéménides[8], peut-être faut-il le reporter jusqu'à l'époque des Parthes. Travail assez soigné.
Nous avons là un des derniers spécimens du type « cylindre ».

1. M. L. Heuzey a montré que dans ces scènes il fallait voir l'adorant et son dieu patron intercédant pour lui auprès d'un plus grand dieu. Le dieu patron est souvent le parèdre de l'autre.
2. M. L. Heuzey est le premier qui ait montré dans cette scène le lever du soleil.
3. Šamaš et Marduk sont d'ailleurs appelés seigneurs de la porte *(bêl bâbi)*. Cf. F. Martin, K. 2906, p. 205.
4. Cf. Catalogue Guimet, fig. 29.
5. *Ibid.*, fig. 27. Cf. Ménant, *Pierres gravées*, fig. 71, etc.
6. Cf. Catalogue de Clercq, fig. 140; divinité assise, à rayons, tenant à la main une sorte de plante qui rappelle le signe archaïque NE, BIL, symbolisant le feu sous la forme d'un brandon.
7. Nous avons encore, mais trop fruste pour être publié, un sphéroïde en améthyste.
8. Cf. deux lions du même type, figurant sur un cachet perse de la *Bibliothèque nationale*.

# COMPLÉMENT A L'ÉTUDE

SUR

# LES INTAILLES SUSIENNES

Par Maurice PÉZARD

---

La publication du tome XII des *Mémoires de la Délégation en Perse* ayant été retardée d'une année, nous complétons notre étude précédente sur les *Intailles susiennes*, écrite en 1910, par la publication des cachets mis à jour dans notre campagne de 1911.

De plus, afin que l'on puisse avoir une vue d'ensemble des intailles susiennes découvertes en ces cinq dernières années, nous y joignons les pierres gravées qui n'avaient pas trouvé place dans le précédent article, en particulier celles que nous avons publiées antérieurement dans le tome XXXII du *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes,* pierres gravées auxquelles nous nous reportons souvent d'ailleurs dans la première partie de notre travail.

Dans cette étude complémentaire, on retrouvera les mêmes divisions et la même méthode d'interprétation. Sans entrer dans de nouvelles explications et des développements superflus, nous y renvoyons donc simplement le lecteur.

---

## I

## INTAILLES INDIGÈNES DE L'ÉLAM[1]

Dans nos études antérieures[2] sur cette question, et en particulier dans notre premier travail de ce volume qui en représente la synthèse, nous pensons être parvenu à différencier la glyptique propre à l'Élam de celle des autres pays, identification qui, croyons-nous, n'avait pas encore

1. Voir p. 81 et suivantes.
2. *Ibid.*, p. 79, note 2.

été réalisée[1]; par suite de cette identification, la céramique peinte de Suse, dite proto-élamite, considérée comme préhistorique et comme appartenant à une civilisation différente de celle de l'Élam[2], se trouve ainsi rattachée à la civilisation élamite. Ce sont, en effet, les nouvelles découvertes de séries considérables de vases peints susiens, de 1907-08 jusqu'à ce jour, qui nous ont permis de retrouver les caractères particuliers des intaille de ce pays, en nous amenant à considérer comme *indigènes*, celles où se perpétuait la survivance des motifs de la céramique primitive et où figuraient des scènes conçues et traitées dans le même esprit. La glyptique de l'Élam présente donc maintenant, du moins si l'on admet notre manière de voir, des séries bien déterminées; elle a droit à une place à part, et déjà importante, à côté des répertoires caractéristiques de Šumir et d'Akkad, de l'Assyrie, de l'Égypte, et des empires Néo-Babylonien et Perse Achéménide.

Notre identification permet déjà d'alléger quelque peu un groupe d'intailles complexe et touffu, comprenant les produits de civilisations différentes encore imparfaitement connues, auquel, par commodité, l'on donnait le nom de Syro-Cappadocien; certains types de ce groupe apparaissent en effet comme se rattachant tout simplement à la glyptique retrouvée de l'Élam.

Ainsi peu à peu, grâce à la connaissance, chaque jour précisée par les nouvelles découvertes, des caractères particuliers aux nombreux peuples antiques qui vécurent côte à côte dans l'Asie antérieure, les diverses classes d'intailles qui furent honorées en cette région, commencent à se différencier nettement.

Dans ce nouveau chapitre consacré aux sceaux indigènes de l'Élam, nous continuerons comme par le passé à mettre en parallèle leurs figurations et celles de la céramique peinte susienne[3], en étudiant d'abord le répertoire dit géométrique, puis les scènes diverses.

## RÉPERTOIRE DIT GÉOMÉTRIQUE

### Croix, Étoiles, Losanges[4]. —

*Fig. 136, Pl. I.* — Croix de Saint-André inscrite dans un rectangle, motif fréquent de la céramique peinte, surtout dans les fonds de coupes.

Dans le champ, extérieurement au quadrilatère et entre les prolongements des diagonales, rangées de disques, disposés alternativement par trois et cinq; intérieurement, dans les triangles déterminés par

1. A l'époque où G. Jéquier publiait son travail sur les cachets de Suse, *D. S. P.*, VIII, la nécropole des vases peints n'avait pas encore été découverte.

2. G. Jéquier, *ibid.*, p. 2, et VII, p. 15.

3. Dans le tome XIII des *Mémoires de la Délégation en Perse* qui suit le présent volume, tous les types de vases et de figurations de la céramique peinte découverts jusqu'à ce jour, sont publiés par M. E. Pottier. Comme documentation complémentaire à notre étude comparative, nous y renvoyons donc le lecteur.

4. Voir p. 84 à 92. — Cf. fig. 135. Nouvel exemple de *Swastika* sur un vase de la I^re^ période. — Comme complément à notre documentation (p. 85-7) sur les cylindres à inscriptions où figure le symbole cruciforme (et souvent aussi le losange), citons : Cat. Bibl. nationale, fig. 297 et 301, avec prières à Marduk. — C'est bien ce dieu et Šamaš qui sont nommés le plus fréquemment sur ces sortes de cylindres.

les côtés du quadrilatère et les branches de la croix, nous avons alternativement un et trois disques[1].

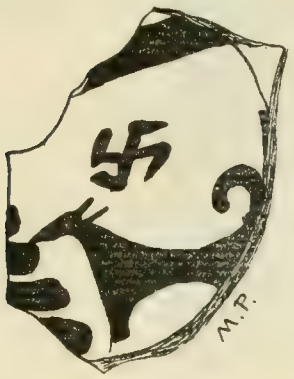

Fig. 135. — Fragment de vase peint de la Ire période (grandeur naturelle). — Fouilles de 1911.

Cachet plat brisé. *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire jaune.

*Fig. 137, Pl. I.* — Croix triple semblable à de nombreuses figurations de la céramique, et dont la partie inférieure manque par suite de la cassure du document. Entre les croix, chevrons enfermant un petit ellipsoïde, motif fréquent des cylindres[2].

Les chevrons sont ici terminés par un disque.

Cylindre brisé. — Calcaire blanc.

*Fig. 138, Pl. I.* — Croix doubles, dont les branches verticales extérieures sont cintrées à leurs extrémités; elles déterminent entre elles quatre espaces rectangulaires enfermant chacun une petite croix de Malte dont les triangles constitutifs des branches sont séparés par des croix en forme d'X.

Cylindre (1911). — Calcaire gris.

*Fig. 139, Pl. I.* — De gauche à droite : 1° Une ligne brisée double, suivie d'un triangle à point central[3]; 2° un losange double également à point central, portant à l'une de ses extrémités un petit prolongement[4] évoquant la figuration primitive du poisson; 3° sorte de croix de Malte double, mal tracée, dont il manquerait la branche droite, à moins que l'on y doive voir des chevrons opposés.

Tous ces motifs appartiennent à la céramique.

Cylindre. — Terre cuite brune.

*Fig. 140, Pl. I.* — File d'ellipses enfermant chacune le petit ellipsoïde signalé plus haut et dont nous prouverons plus loin, avec de nouveaux détails, l'origine pisciforme.

Les espaces triangulaires curvilignes déterminés par les ellipses et les lignes terminales du cylindre, renferment les mêmes ellipsoïdes.

Cylindre (1911). — Pâte avec trace d'émail bleu.

*Fig. 141, Pl. I.* — File de losanges enfermant chacun l'ellipsoïde précédent, et escortés en haut et en bas, comme ci-dessus, d'ellipsoïdes identiques.

La parenté de nos fig. 140-1 (Pl. I) est manifeste; les losanges et les ellipses s'échangent donc entre eux et jouent dans ce répertoire un rôle identique; ce sont deux variantes d'une même figuration.

Dans notre fig. 141, certains des petits ellipsoïdes portent même des prolongements, pareils aux nageoires des figurations schématiques du poisson, détail qui précise et détermine le sens primitif de la composition. Le groupe « losange ou ellipse-poisson » a d'ailleurs maintes fois été signalé par nous[5].

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 142, Pl. I.* — Trois poissons tracés nettement par leurs principaux éléments et accompagnés de deux ellipsoïdes doubles du genre de ceux de la fig. 140.

1. Les disques figurent souvent sur les vases de la IIe période. — Cf. J.-E. Gautier, *D. S. P.*, VIII, fig. 167.
2. Pour l'ellipsoïde, cf. ici-même, p. 91, fig. 45-6, etc. — Le losange joue le même rôle que l'ellipse.
3. Pour le triange, cf. *ibid.*, fig. 47, p. 91.
4. Pour le losange et le poisson, cf. *ibid.*, p. 88-90.
5. Au moment où fut écrit notre précédent article, le Catalogue des cachets de la Bibliothèque nationale par L. Delaporte n'était point encore paru. Les cylindres que nous signalions en bas de la page 89 (les éléments du groupe losange-poisson placés *symétriquement* au-dessus d'un autel) et en haut de la page 90 (mêmes éléments, placés *parallèlement*) se rapportent aux fig. 340 et 339 dudit catalogue. — Le parallélisme entre ces deux éléments, voulu par l'artiste, nous semble indéniable.

Le groupe «losange, ou ellipse-poisson» est figuré ici avec certitude ; c'est une confirmation des idées émises précédemment (voir fig. 141, note 5 ; les cylindres signalés présentent le même ellipsoïde et le même poisson, jouant ici un rôle religieux).

Cylindre brisé — Pâte vert clair.

*Fig. 143, Pl. I.* [1] — Deux rangées superposées de poissons tracés comme ci-dessus. C'est de ce schéma qu'est né l'idéogramme archaïque du signe II A, , qui a conservé les mêmes éléments.

Bien que ce cachet n'appartienne pas au répertoire dit géométrique, sa place était indiquée ici, étant donnés les rapports que nous avons établis entre les figures losangées et le poisson.

Ce cylindre trouvé en 1907, accompagné d'un cylindre fruste du style de notre fig. 112 et d'un collier de perles, dans un vase de la II[e] période [2], est daté en limite inférieure.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 144, Pl. I.* — Suite de figurations losangées doubles. Les losanges extérieurs sont ouverts aux angles horizontaux ; chaque losange central n'est pas sans rappeler l'idéogramme archaïque de l'écriture sumérienne : , figurant le soleil. D'ailleurs il est possible que l'origine de ce signe doive être cherchée dans une figuration losangée [3].

Cylindre (1911) brisé à la partie inférieure sans dommage pour la figuration. — Calcaire gris.

*Fig. 145, Pl. I.* — Hachures qui se coupent en déterminant des losanges (vases peints).

Cylindre (1911), brisé, sans dommage pour la figuration. — Albâtre gypseux.

*Fig. 146, Pl. I.* — Le pourtour de l'intaille est garni de quatre figurations losangées doubles ; les losanges extérieurs sont ouverts, deux des angles opposés présentant une solution de continuité, sans doute voulue par l'artiste. Les losanges intérieurs sont fermés ; l'un d'eux offre un prolongement à l'un des angles et un petit trait interne.

Aux deux extrémités d'un grand diamètre de l'empreinte circulaire, nous trouvons deux petits angles dont l'un non fermé, sans doute par maladresse de l'artiste.

Le centre du sceau est occupé par une figuration qui, logiquement, et pour l'harmonie de la composition, doit représenter un losange double analogue à ceux de la périphérie ; mais la schématisation est ici telle qu'il serait imprudent de rien affirmer. Si nous avons un motif différent, l'un des éléments — une droite d'où sortent trois lignes parallèles — peut être assimilé à l'un des rameaux de la céramique et des cachets (fig. 174, Pl. III) ; la signification de l'autre élément nous échapperait.

A signaler le très grand rapport qui existe entre la figuration de ce cachet et celle du cylindre de la fig. 144 (Pl. I).

Cachet (1911) se rattachant à la série des cachets plats. *Verso* convexe. *Recto* plat, à boucle [4] nettement détachée, en forme d'anneau.

Albâtre.

### Chevrons, Triangles, Lignes Brisées. —

*Fig. 147, Pl. I.* — Même type de chevrons striés enfermant des triangles que celui de la fig. 49 (p. 93).

1. Cf. Cat. de Clercq, fig. 16. — Même cylindre.

2. Cette trouvaille ne doit pas être confondue avec celle des six cylindres dont nous parlons à plusieurs reprises, fig. 72, 112 (p. 99 et 112), 152 (Pl. II), 196-7 (Pl. IV), trouvés dans un autre vase de même période.

3. Cf. p. 89.

4. Cf. fig. 40-1 (p. 91). — Cachets analogues, mais dont la boucle n'est pas en forme d'anneau ; ils rappellent davantage un bouton.

136

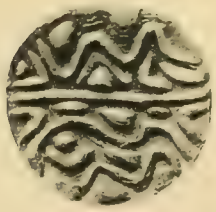

149

146

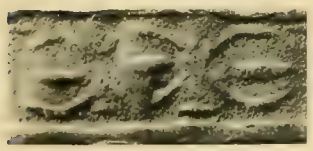

140

147

141

139

137

143

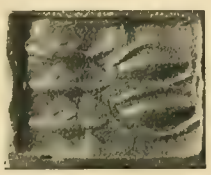

142

148

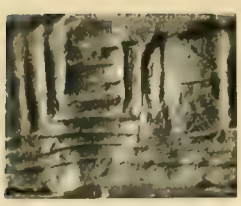

153

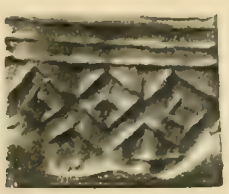

144

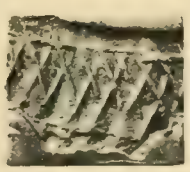

145

138

CYLINDRES ET CACHETS PLATS

(Grandeur naturelle).

E. Leroux, éditeur.

Phototypie Berthaud Frères

Les quatre petits triangles intérieurs affectent même disposition, mais une seule ligne horizontale, au lieu de deux, sert à les séparer ; ce détail les rapproche encore davantage de leur prototype de vases peints[1].

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 148, Pl. I.* — Cadres rectangulaires analogues à ceux de la céramique, alternativement striés et ornés de triangles opposés, du répertoire de nos figures 53 à 55 (p. 93). Notre cachet est d'ailleurs identique à la fig. 55, sauf que les triangles ne sont pas séparés par de petits traits parallèles.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 149, Pl. I.* — Registre supérieur : deux séries de chevrons curvilignes, enfermant chacun un triangle au tracé irrégulier, parfois réduit à un seul de ses éléments, et plus ou moins curviligne ; les triangles de l'une des séries sont opposés à ceux de l'autre. Une des lignes de chevrons, mal tracée, est souvent interrompue. Ce registre reproduit exactement, mais d'une façon plus archaïque, le motif de la fig. 53 (p. 93) ; là les chevrons et les triangles sont tracés avec soin et d'une façon rectiligne, et c'est elle qui nous sert à comprendre notre fig. 149. Nous avons là un nouvel exemple, souvent signalé par nous, de l'existence, sur les cylindres aussi bien que sur la céramique, des mêmes séries, tantôt curvilignes, tantôt rectilignes. Les premières doivent se rapprocher plus que les secondes de l'image figurée qu'elles tentent de schématiser.

Registre inférieur : séries analogues de chevrons curvilignes, tracées plus irrégulièrement encore, et opposées à celle du registre supérieur ; malgré la maladresse de la schématisation, il semble bien que le graveur ait voulu indiquer quatre séries.

Intaille (1911) se rattachant à la série des cachets plats. *Verso* légèrement convexe. *Recto* : boucle de la fig. 146, mais brisée.

Calcaire blanc.

*Fig. 150, Pl. II.* — Hachures en croix de Saint-André, très fréquentes sur la céramique[2], et déterminant ici entre elles des losanges à point central.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 151, Pl. II.* — Variante du précédent ; mêmes hachures, mais déterminant entre elles des espaces striés.

Cylindre. — Albâtre.

*Fig. 152, Pl. II.* — Même conception, un peu moins nette.

Le document fait partie des six cylindres trouvés dans un vase de la II[e] période[3].

Comme sur la céramique il existait à côté des motifs à hachures rectilignes une série analogue, à hachures curvilignes (cf. fig. 56, p. 93).

Autres figurations géométrisées[4]. —

*Fig. 153, Pl. I.* — Rectangle strié horizontalement, encadré d'un double rectangle. A sa droite, un cadre rectangulaire où il reste la trace de deux triangles reposant sur le côté vertical gauche.

1. Voir p. 92, ce que nous disons de cette disposition. Cf. E. Pottier, *D. S. P.*, XIII, Pl. XX, fig. 3 et Pl. XXII, fig. 4 ; motifs de la céramique, prototypes de ceux de nos fig. 49 et 147, 53 et 149, etc. — La Délégation possède encore, trop fruste pour être reproduit, un cylindre où les chevrons, curvilignes cette fois et enfermant un ellipsoïde, voient les intervalles qui les séparent garnis de quatre petits traits placés comme les triangles de nos fig. 49 (p. 93) et 147 (Pl. I). C'est là le schéma de notre dispositif.

2. Cf. E. Pottier, *D. S. P.*, XIII, Pl. X, fig. 1, Pl. XIX, fig. 1, Pl. XXVII, fig. 9, Pl. XXVIII, fig. 6, etc.

3. Voir p. 139, note 7.

4. Voir p. 95.

Les rectangles ou carrés renfermant des stries, des lignes brisées ou de petits angles sont des plus répandus sur la céramique. Comme ici, ils sont souvent triples ; on les rencontre aussi doubles ou inscrits dans un cercle.

Cylindre brisé en haut. — Calcaire gris.

## SCÈNES DIVERSES

Comme dans le travail précédent de ces *Mémoires*, nous étudierons les scènes où se manifestent la faune, la flore, puis le personnage humain, en allant des plus simples aux plus complexes.

*Fig. 154, Pl. II.* — Deux animaux analogues, tête-bêche, le corps fait d'une seule ligne légèrement sinueuse, la tête indiquée par un point surmonté d'une longue ligne droite, schéma d'une corne, et portant en dessous un disque, schéma d'une barbe (?) ; de l'arrière-train part une ligne droite oblique dont le sens nous échappe, si elle ne schématise pas une queue [1] ; les pattes sont stylisées par de petites courbes ; entre elles, un petit trait pour le sexe [2].

Cet animal, qui nous semble se rattacher à la série des antilopes [3], est gravé au burin avec traces de bouterolle, dans le style de notre fig. 68 ; facture très archaïque.

A gauche, un signe en forme de pointe de flèche dont le sens certain nous échappe (symbole de Marduk ?).

Cachet plat. — *Recto* : calotte sphérique.

Calcaire jaune, veiné de rouge.

*Fig. 155, Pl. II.* — En nous reportant à la fig. 68 (p. 98) et à la précédente, nous devons avoir ici des animaux conçus dans un style semblable, mais d'une famille différente.

Mais peut-être ne faut-il voir là que des stylisations angulaires de plantes, fréquentes sur la céramique et les cylindres [4], et disposées sur trois registres.

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire blanc.

*Fig. 156, Pl. II.* — Nous avons déjà parlé (p. 97) de ces curieux cachets susiens, présentant des animaux tracés à la bouterolle.

Nous avons ici, tête-bêche, un des animaux de la fig. 66 (p. 98), que nous avons identifié au félin allongé — chien, renard, chacal (?) — des vases peints de la I^re^ période.

Cette identification ressort des variantes nombreuses que présente cette série et dont les fig. 156-8 Pl. II) donnent la suite, en passant du type le moins parfait au plus parfait ; les différences proviennent des perfectionnements accomplis dans la glyptique de cette époque.

Sur notre fig. 156 l'animal est entièrement gravé à la bouterolle ; sa tête est schématisée par un disque surmonté de deux autres, le corps et la queue relevée, par une suite de disques disposés sur une ligne courbe, enfin les pattes par deux lignes courbes de disques [5].

1. Sur des cachets postérieurs on rencontre parfois des animaux portant une sorte de tige symbolique sur le dos (cf. fig. 103, p. 109, etc.) ; peut-être avons-nous ici un symbole analogue.

2. Cf. fig. 91, p. 105.

3. On peut y voir aussi le schéma d'un oryx (?). Cf. L. Delaporte. Cat. Bibl. nationale, fig. 25.

4. Cf. fig. 175-6 (Pl. III).

5. Voir p. 97.

150

151

152

154

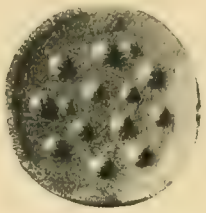

160

155

156

159

157

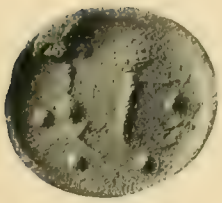

161

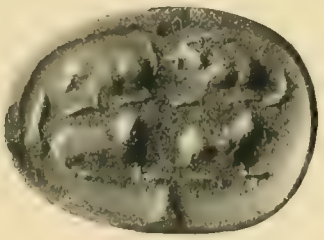

158

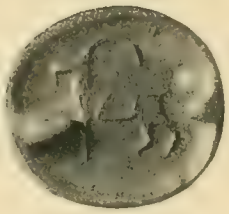

162

163

166

167

CACHETS PLATS ET CYLINDRES

(Grandeur naturelle).

E. Leroux, éditeur. Phototypie Berthaud Frères

Ce félin poursuit un plus petit animal stylisé par le même procédé — insecte, batracien (?) — que nous ne pouvons encore identifier avec certitude.

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire jaune.

*Fig. 157, Pl. II.* — Même groupe, moins le petit animal indéterminé. Notre félin, moins schématique (procédé de gravure mixte, bouterolle et burin), commence à s'identifier.

Les disques sont presque fondus dans le modelé, mais la facture trapue est toujours fort maladroite [1].

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire blanc.

*Fig. 158, Pl. II.* — Avec l'habileté grandissante des graveurs, le félin des vases peints est devenu identifiable, en faisant bien entendu la part des procédés imparfaits inhérents à la glyptique de cette époque ; c'est la même posture, les mêmes éléments, la même allure générale.

Ici nous avons trois de ces animaux, deux aux registre inférieur, un troisième à gauche au registre supérieur. Le quatrième présente une sorte de corne qui, si elle ne provient pas d'une erreur de l'artiste, doit le faire classer parmi les chèvres ou les antilopes [2].

Cachet plat. — *Recto :* mouton ou bovidé accroupi [3], en relief. Calcaire blanc jaune.

*Fig. 159, Pl. II.* — Sorte d'antilope couchée, aux cornes droites, alourdie par le procédé de la gravure, et tracée dans le style de la fig. 157.

Dans le champ : disques à prolongements [4], semblant le schéma d'une étoile ou d'un vase [5].

Étant donné ce que nous avons dit si souvent du groupe « capridé-astre », nous pencherions ici pour l'hypothèse de l'astre. Sur les cylindres, cependant, l'antilope apparaît aussi, bien que plus rarement, accompagnée de vases [6].

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire gris.

*Fig. 160, Pl. II.* — Neuf points disposés presque circulairement autour de cinq points centraux.

Les vases peints présentent un certain nombre de motifs étoilés tracés en pointillé [7], il est possible que nous ayons là le schéma d'un astre.

D'autre part, il est tentant de rapprocher ce cachet de la série des animaux tracés à la bouterolle, série étudiée plus haut. Toutefois on peut remarquer qu'ici les disques ne sont pas accolés [8], et dans cette dernière hypothèse le sens de la composition nous semble peu clair.

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire blanc.

*Fig. 161, Pl. II.* — L'animal de droite, tracé au burin, rappelle pour le corps celui de la fig. 68 ; rapprochement incertain, la tête étant endommagée. C'est peut-être lui aussi le félin des vases peints, mais figuré debout ; la céramique nous présente aussi d'ailleurs cet animal dans cette posture, mais

1. Sur l'exemplaire analogue, *D. S. P.*, VII, Pl. XXI, fig. 5 *b*, les pattes sont encore figurées par des disques comme sur notre fig. 156.

2. Cf. fig. 112 (p. 112), analogie de frise, sinon d'animaux.

3. Cf. *D. S. P.*, VII, Pl. XXI, fig. 3 *a*.

4. Cf. *D. S. P.*, VIII, fig. 178.

5. Pour les disques, voir p. 103, fig. 84 ; pour les vases, p. 108, fig. 97.

6. Ici-même, fig. 189. — Cf. Cat. de Clercq, fig. 1, et Cat. Bibl. nationale, fig. 504.

7. Cf. M. Pézard dans *Art décoratif*, novembre 1909, fig. 14.

8. Cf. fig. 67, p. 98.

plus rarement[1]. Celui de gauche doit être une sorte de reptile (lézard?)[2], tracé à la pointe et à la bouterolle ; trois disques accolés, un moyen, un petit et un gros, figurent la tête et le corps ; la queue formée d'un trait courbe est assez longue ; les quatre pattes de l'animal sont indiquées par des traits angulaires qui lui donnent une allure accroupie, le ventre devant effleurer le sol.

Chacun des deux animaux est cantonné de deux disques. Ce cachet, le seul qui ait été trouvé en place dans une sépulture de la nécropole des vases peints de la Ire période, serait la plus ancienne intaille susienne qui nous soit parvenue datée.

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire gris friable, percé de deux trous coniques

*Fig. 162, Pl. II.* — Bouquetin. Bien que la pierre soit très usée, on peut voir que le quadrupède est bien observé et gravé avec une simplicité vraiment artistique. Un grand progrès est réalisé dans la glyptique primitive des cachets plats ; il est probable que notre intaille appartient à la fin de cette période et doit être postérieure à un certain nombre de nos cylindres.

Cachet plat. — *Recto :* calotte sphérique.

Serpentine.

*Fig. 163, Pl. II.* — Antilope ou bouquetin, tracé à la manière rectangulaire, les muscles indiqués par de lourdes stries, style caractéristique d'une époque de la glyptique des cylindres susiens[3].

Un arbre sacré pyramidal de la céramique et une étoile à quatre branches l'accompagnent.

Nous avons là le groupe « capridé-astre-arbre » si souvent signalé dans nos études[4]. Toute cette scène est conçue dans le style des vases peints.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig 164, Pl. III.* — Antilopes ou bouquetins tête-bêche, tracés dans le même style que ci-dessus ; l'un des quadrupèdes présente devant ses cornes une sorte d'enroulement qui ne doit pas en faire partie, mais se rapprocherait plutôt de ce signe en forme d' S fréquent en de pareilles scènes[5]. S'il en est ainsi, ce signe, qui est ici en parallélisme avec l'étoile qui surmonte la tête de l'autre animal, jouerait sans doute un rôle symbolique analogue.

De toutes façons nous avons là une nouvelle figuration du groupe « capridé-astre ».

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 165, Pl. III.* — Antilopes aux cornes deux fois recourbées[6], accompagnées d'une étoile à quatre branches tracée avec des disques[7], et d'un rameau à fruits, fleurs ou feuilles ; le double ellipsoïde du champ qui est en parallélisme avec ce rameau est identique à ce fruit, à cette fleur ou cette feuille, et ne doit donc pas, à ce qu'il nous semble, être pris dans le sens symbolique de l'ellipsoïde des figures 140-2.

Cylindre très artistique, de style plus récent que les précédents.

Calcaire blanc.

*Fig. 166, Pl. II.* — Première scène : un arbre sacré, du type conifère de notre fig. 78 (p. 99), et

1. Cf. fig. 135, ce félin, surmonté du *swastica*, sur un fragment de vase de la Ire période (fouilles 1911).

2. Cf. nos fig. 182 et 195 (Pl. IV). — Cf. L. Delaporte, Cat. Cyl. Bibl. nationale, fig. 41, 51 ; dans le champ, reptile très analogue.

3. Voir fig. 79 (p. 99) et texte.

4. Cf. *Art décoratif*, novembre 1909, p. 154. — Cf. *D. S. P.*, XII, p. 97 et suivantes ; etc.

5. Cf. fig. 78, note 2, p. 102 et fig. 169 (Pl. III).

6. Cf. *D S. P.*, VIII, fig. 42. — Les capridés aux cornes figurées avec une double courbure, ne seraient-ils pas des *gazelles ?*

7. Cf. céramique, *passim*.

cantonné de deux croix de Malte, se dresse sur une colline, stylisée par un triangle divisé en sections triangulaires et hémisphériques[1]. De chaque côté de la colline, un bouquetin affronté; sous eux, trois triangles accolés sur une seule ligne horizontale, combinaison équivalant au grand triangle quadrillé précédent et schématisant une montagne[2].

Deuxième scène : un arbre identique dressé sur une éminence semblable d'où sortent deux fleurs; à sa droite une croix de Malte[3]; au-dessus de lui, deux petites antilopes affrontées; la cassure du cylindre a fait disparaître l'arrière-train de l'un des quadrupèdes. Cette scène est une variante de la précédente.

Le groupe « capridé-astre-arbre » se présente ici avec tous ses détails au complet et bien en place, et il ne paraît pas douteux que ce groupe exprime une scène religieuse.

Notre cylindre, le plus beau de ceux découverts en 1911, rappelle le travail de la fig. 170 (Pl. III); il est caractéristique du répertoire élamite[4].

Cylindre non percé, légèrement endommagé. — Pâte vert clair.

*Fig. 167, Pl. II.* — Capridé aux cornes annelées ou dentelées, souvent figuré sur les vases peints[5] et les cylindres. Dans le champ, un arbuste et le croissant lunaire.

Toujours le groupe « capridé-astre-arbre ».

Toute réflexion faite, nous pensons que l'animal ainsi figuré, surtout sur la céramique, ne peut représenter qu'un cerf; les dentelures des cornes styliseraient les bois. Si cette hypothèse n'était point juste, il se trouverait en effet que le cerf, si fréquent dans le répertoire élamite, ne serait pas représenté sur les vases peints, ce qui nous paraît invraisemblable[6].

Cylindre. — Pâte vert clair.

*Fig. 168, Pl. III.* — Suite d'animaux analogues à celui de la figure précédente[7]. Les cornes sont démesurément allongées.

Cylindre. — Stéatite.

*Fig. 169, Pl. III.* — Cerf et biche, tête-bêche, du style des fig. 163 (Pl. II) et 164 (Pl. III).

Dans le champ le symbole en S, signalé plus haut.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 170, Pl. III.* — Cerfs se tournant le dos. Le document montre les progrès réalisés par la glyptique depuis le cylindre précédent; les animaux sont bien issus d'une même conception, mais grandement modifiée par l'art sur la figure 170.

Cylindre brisé. — Pâte verte.

1. Cf. les triangles quadrillés des vases peints. Ils accompagnent souvent le bouquetin (*Art décoratif, passim*, fig. 6), et cette façon de styliser une colline durera jusqu'à la fin de l'empire d'Assyrie.

2. *Ibid.*, *Art décoratif*, fig. 6 : le triangle quadrillé occupe sous le bouquetin la même position que les trois triangles de la fig. 166.

3. Cf. Un cylindre du Cat. Bibl. nationale, fig. 486, classé dans les cylindres Syro-Cappadociens, présente des capridés analogues, accompagnés d'une plante à fleurs, cantonnée d'une croix ansée égyptienne jouant ici le rôle de notre croix de Malte. Au-dessus, l'aigle aux ailes éployées et à tête naturelle de l'Élam (analogie entre les figurations primitives égyptiennes et celles suméro-élamites).

4. Cf. *D. S. P.*, VIII, Pl. I, fig. 1. Cylindre de même pâte, même facture. On y retrouve l'antilope et la fleur de notre 2e scène.

5. *Ibid.*, *Art décoratif*, fig. 5.

6. Certains cylindres, d'ailleurs, semblent trancher la question. Ainsi, sur la fig. 196 (Pl. IV), épopée de Gilgameš, le cerf est figuré avec des cornes dentelées de la même manière, mais moins stylisées.

7. Cf. ici-même fig. 73 (p. 99). Même file, en sens contraire.

*Fig. 171, Pl. III.* — Quadrupèdes à long col rappelant le cheval[1]. Sur la céramique de l'Élam, le cheval — à moins que ce ne soit l'âne — n'a été rencontré qu'une seule fois jusqu'ici d'une façon indiscutable (vase de la Ire période, *D. S. P.*, XIII, Pl. II., fig. 2); cet animal est rare aussi sur nos cylindres.

Cylindre. — Stéatite.

*Fig. 172, Pl. IV.* — Lion guettant sa proie, origine du type qui plus tard sera en honneur dans le répertoire sculptural assyrien.

Tous les procédés de gravure, bouterolle, burin, archet, ont été employés pour cette intaille, l'une des plus artistiques de la série archaïque.

Le lion qui n'a pas encore été rencontré d'une façon absolument certaine sur la céramique, apparaît très fréquemment dans la glyptique de l'Élam dès l'époque des cachets plats, au *recto* desquels il est souvent sculpté en ronde bosse[2].

Cylindre non percé. — Calcaire blanc.

*Fig. 173, Pl. III.* — Mouche, ou abeille.

A gauche de cet insecte : une stylisation composée de deux lignes horizontales parallèles striées, séparant deux groupes opposés de trois disques, disposés triangulairement. Dans chacun de ces groupes, le gros disque à deux pointes est identique à la tête de la mouche.

A droite : stylisation analogue, si ce n'est que les disques sont séparés par une simple ligne horizontale. Les pattes qui cantonnent ces stylisations, semblent bien, par leur direction parallèle à celles de la mouche, appartenir à cette dernière.

Cylindre à faces concaves très évidées[3]. — Calcaire gris.

Il nous reste maintenant à étudier les cachets dont le répertoire se rattache principalement au règne végétal, puis à la figuration humaine.

*Fig. 174, Pl. III.* — Rameaux des vases peints, feuilles de palmier (?)[4].

Cachet plat. *Recto :* calotte ellipsoïdale.

Calcaire rouge.

*Fig. 175, Pl. III.* — Une des stylisations de la céramique peinte — arbre, plante, palme — déterminée par une superposition d'angles. Deux de ces plantes présentent au sommet un petit disque et sont séparées l'une de l'autre par une pile de disques dressés sur une figuration triangulaire ; ces disques semblent bien une schématisation d'un motif végétal[5].

Cylindre très archaïque. — Terre cuite brune.

*Fig. 176, Pl. III.* — Mêmes plantes, mais formant ici des lignes brisées continues, extrêmement fréquentes sur les vases peints. Ce cylindre montre bien que sur ces derniers, de telles lignes s'appliquent surtout à des stylisations végétales.

Cylindre (1911). — Calcaire blanc.

*Fig. 177, Pl. III.* — Plantes analogues, moins stylisées ; la branche ou le tronc médian est indiqué. Entre elles, motif fruste : arbuste portant des fruits (?).

Cylindre archaïque. — Terre cuite.

1. *Ibid.*, fig. 88 (p. 105).
2. *Ibid.*, fig. 66 *a* (p. 98). Cf. *D. S. P.*, VII, fig. 46, — VIII, fig. 7.
3. Cf. fig. 83 (p. 99). Même genre de cylindre, même travail.
4. Cf. *D. S. P.*, VIII, fig. 191.
5. Cf. Voir ici fig. 85 (p. 105) et texte.

164

174

169

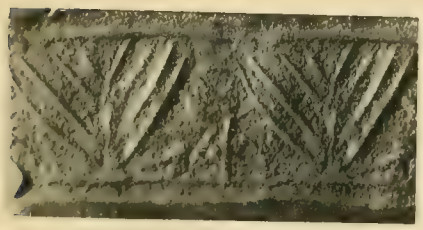

177

176

178

165

171

170

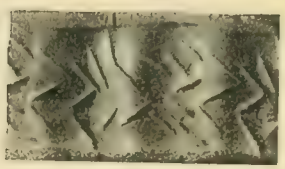

179

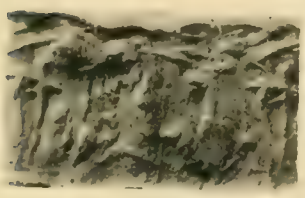

181

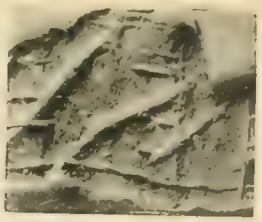

180

175

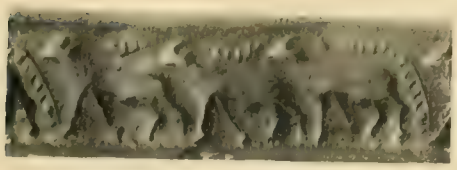

168

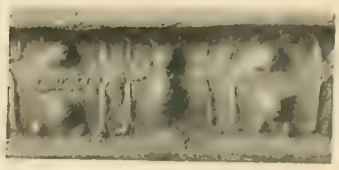

173

CYLINDRES ET CACHET PLAT

(Grandeur naturelle).

E. Leroux, éditeur

Hot. typ. Portal. ad. Paris

*Fig. 178, Pl. III.* — Arbres tête-bêche. L'arbre, un conifère, de moins en moins stylisé, prend une des formes, archaïque encore, qu'il conservera plus tard sur nombre d'arbres sacrés de la Chaldée ; ses rameaux, en forme de lyre, ont des branches retombantes portant à leur extrémité un fruit allongé, qui doit être une pomme de pin[1].

Cylindre très fruste. — Schiste vert clair.

*Fig. 179, Pl. III.* — Stylisations angulaires très fréquentes sur la céramique où elles semblent appartenir surtout au règne végétal.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 180, Pl. III.* — Un de ces cachets très archaïques[2], se rattachant à la série de nos fig. 86-7 et 92, indéchiffrables faute de termes de comparaison moins schématiques.

Peut-être avons-nous ici des chevrons ou des cadres striés, ou des stylisations végétales se rattachant au type de notre fig. 174 (Pl. III).

Cylindre (1911), brisé sur un côté. — Albâtre gypseux.

*Fig. 181, Pl. III.* — Même série indéchiffrable.

Cylindre (1911). — Calcaire gris.

*Fig. 182, Pl. IV.* — Le seul exemplaire de figuration humaine fourni jusqu'à ce jour par les cachets plats[3].

Le personnage semble assis[4], brandissant une masse d'armes du type qui a pu devenir plus artistique, mais qui dans sa forme générale n'a jamais varié dans toute la région, depuis l'époque des vases peints. Comme en général sur ces derniers, il semble nu[5]. Au-dessous de lui, et devant sa face et sa jambe, le félin des fig. 157-8 (Pl. II) ; enfin, au-dessous de son bras, nous retrouvons l'espèce de petit reptile de la fig. 161 (Pl. II), alourdi par l'usage de la bouterolle.

Travail identique à celui des fig. 157 et 159 (Pl. II), style qui a succédé à l'emploi exclusif de la bouterolle.

Cachet plat, brisé au quart. — *Recto :* calotte sphérique.

Calcaire jaune.

*Fig. 183, Pl. IV.* — Nouvel exemplaire d'une série spéciale à Suse (voir p. 109, nos fig. 98 à 104)[6] ; il se rapproche surtout de la fig. 99. Le personnage vêtu d'un châle court serré autour des reins (peut-être est-ce là une saillie des hanches et le personnage est-il nu), le chef ceint d'une coiffure à plumes ou à cornes, ou peut-être surmonté de deux tresses[7], lève les bras[8] vers deux groupes d'animaux déjà étudiés (voir p. 109-10).

Chacune de ses mains est surmontée d'une petite courbe dont la signification est peu sûre ; comme sur

1. Cf. fig. 78 et 106 (p. 99 et 112).

2. Cf. *D. S. P.*, VII, Pl. XXII, fig. 4. — Ces cachets, bien que peu artistiques, nous semblent mériter autant d'attention que les autres et être aussi dignes de publication ; ils ont une grande importance au point de vue de l'étude des thèmes archaïques et de l'histoire de la glyptique.

3. La Délégation a cependant rapporté de Suse une empreinte sur argile due à un sceau analogue, sinon le même.

4. Cf. fig. 89 (p. 105).

5. Cf. *D. S. P.*, VIII, fig. 254, 266. — Cf. *Art décoratif, ibid.*, fig. 9. Cf. ici-même fig. 97 *bis* (p. 106).

6. La Délégation a rapporté en tout, jusqu'à ce jour, neuf exemplaires intacts de cette série, un dixième brisé, et une empreinte sur argile.

7. Cf. fig. 97 *bis* (p. 106).

8. Cf. fig. 88-9 (p. 105).

d'autres exemplaires, ce personnage semble tenir les quadrupèdes par les cornes, il est possible que ces courbes fassent partie, soit des cornes très voisines des animaux, soit de sa propre coiffure.

Cet exemplaire, bien que très net, n'apporte pas d'éclaircissement nouveau à l'explication définitive de la scène.

Cylindre (1911). — Pâte grise.

## EMPREINTES DE SCEAUX SUR ARGILE[1]

### *Fouilles de 1911*

Ces nouvelles empreintes viennent s'ajouter à la série publiée par G. Jéquier dans les *Mémoires de la Délégation* (tome VIII) et aux quatre autres publiées par nous ici-même, p. 117. Elles appartiennent au répertoire élamite et quatre d'entre elles figurent d'ailleurs au dos de tablettes portant des textes écrits au moyen des signes en usage dans le primitif Élam[2]; dans nos études précédentes, nous n'avions pas eu besoin d'ailleurs de ce dernier détail, pour déterminer l'origine anzanite des cachets qui présentent un semblable répertoire figuré.

En dehors de ces empreintes sur tablettes, nous retrouverons ici deux empreintes sur bulles et une sur bouchon de jarre; cette petite série aura donc donné les principaux types de documents susceptibles de recevoir l'apposition d'un sceau.

*Fig. 184.* — Théorie de bouquetins ou antilopes passant; entre les jambes du premier quadrupède on aperçoit des traces d'autres jambes présentées en perspective, et voulant indiquer plusieurs animaux sur le même front.

Dans le champ un arbuste.

Empreinte très nette d'un sceau de travail fort artistique,

Revers de tablette dite proto-élamite.

*Fig. 185.* — Quadrupède à cornes, au corps trapu; la tablette étant brisée et la tête de l'animal ayant disparu, il est assez difficile de préciser sa nature. L'allure générale, le poitrail, sembleraient devoir le faire ranger dans la série des bovidés, mais la forme des cornes dont il reste quelque trace l'assimile plutôt au groupe des antilopes.

Empreinte floue.

Revers de tablette dite proto-élamite, brisée.

*Fig. 186.* — Taureau de profil; l'impression de la partie inférieure du corps n'a pas pris sur l'argile; la tête de l'animal et son allure générale, laissent cependant deviner l'art du sceau qui le figurait.

Revers de tablette dite proto-élamite, brisée; l'écriture continue jusque devant le taureau.

*Fig. 187.* — Deux animaux fantastiques ailés, affrontés. Celui de gauche semble avoir la tête et le corps du lion; celui de droite le corps du taureau; les ailes des deux quadrupèdes ne sont pas tracées de

1. Dessins de l'auteur, à Suse, d'après nature.

2. Cf. V. Scheil, *D. S. P.* Textes élamites-anzanites, tablettes proto-élamites.

la même manière et doivent correspondre à deux oiseaux différents. Ces sortes de griffons, fréquents à l'époque Assyro-Babylonienne, sont assez rares dans le répertoire élamite [1].

Empreinte floue.

Revers de tablette dite proto-élamite.

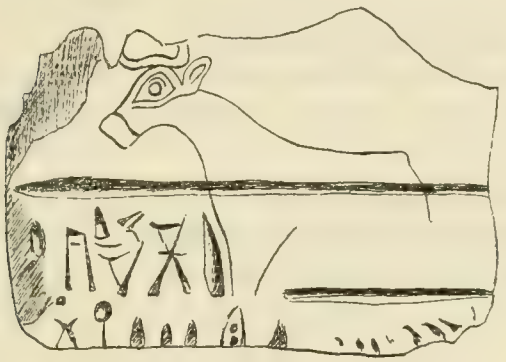

186

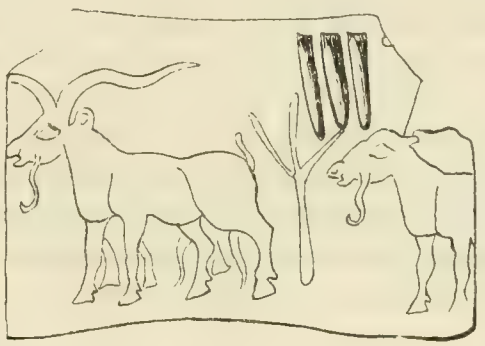

184

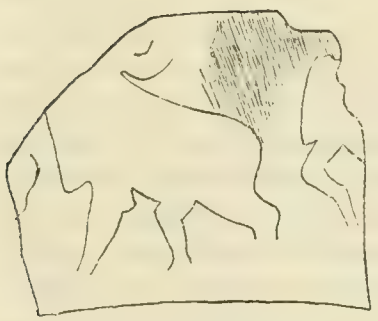

185

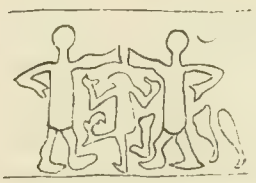

190

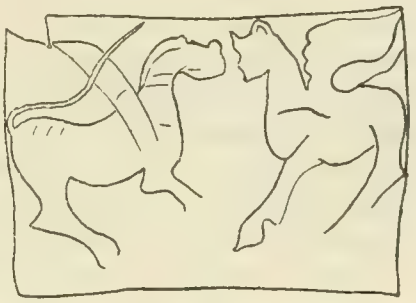

187

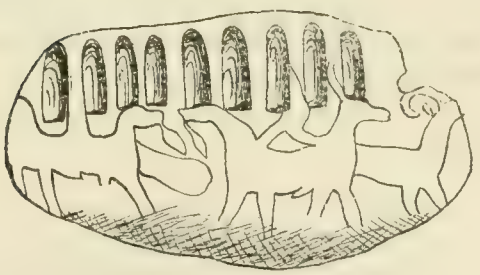

188

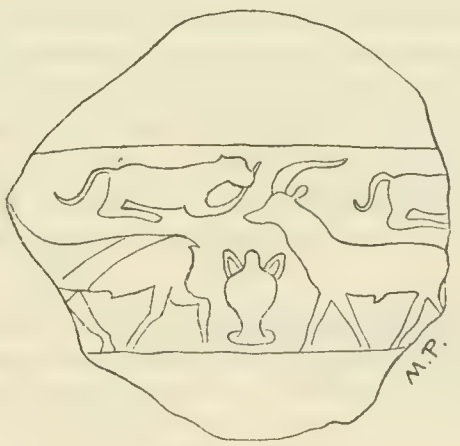


189

Empreintes de sceaux (grandeur naturelle) : 1° sur tablettes proto-élamites (fig. 184-7); 2° sur bulles (fig. 188-9); 3° sur bouchon de jarre (fig. 190). — Fouilles de 1911.

1. Cf. (p. 99) notre cylindre fig. 82. La schématisation dissimule peut-être deux animaux analogues, les signes indistincts situés au-dessus de leur croupe pouvant styliser les ailes. — Cf. *D. S. P.*, VIII, fig. 44, autre griffon.

*Fig. 188.* — De droite à gauche : 1° une antilope ; 2° un animal formé de la soudure de deux avant-trains opposés de quadrupèdes difficilement identifiables. C'est là sans doute une façon schématique de figurer deux animaux marchant en sens contraire, et les cylindres de l'Élam nous en ont donné plusieurs exemples ; comme pour certains de ces derniers[1], les animaux portent sur le dos des objets qui nous échappent. Les deux animaux en sont pas identiques ; celui de droite n'a point de barbiche, tandis qu'il est difficile de voir autre chose dans l'espèce de touffe qui prolonge la mâchoire de l'autre. En tous cas ces quadrupèdes appartiennent à la série des capridés. 3° Animal double analogue.

Bulle de terre grise, de forme ellipsoïdale ; empreinte floue, effacée complètement dans la partie inférieure. Les fouilles de Suse ont mis à jour des bulles de formes analogues, portant au revers des inscriptions dites proto-élamites ; ici il n'y a rien au revers.

*Fig. 189.* — Antilopes passant à gauche ; entre elles un vase à deux anses[2], de galbe très élégant.

En frise, théorie de lions accroupis, ramenant les pattes antérieures à leur mufle.

Empreinte très nette de cylindre sur bulle de terre grise, de forme arrondie.

Au revers, ni écriture, ni empreinte.

*Fig. 190.* — Deux personnages debout, affrontés, conçus dans le style des vases peints et des cachets de l'Élam, ramènent le bras gauche à la hanche et élèvent le droit au-dessus d'un petit être fantastique, divinité vraisemblablement. Cet être étrange, de profil à gauche, dresse les bras en un geste sans doute rituel, et figuré sur de nombreux cylindres élamites ; il semble aussi lever la jambe droite, bien que cette jambe et ce pied contourné ne rappellent aucunement le tracé de sa jambe gauche, pas plus que les membres inférieurs des personnages qui l'entourent ; à sa droite et semblant isolée, une jambe normale de profil à gauche ; si cette dernière, contre toute apparence et vraisemblance, devait, dans la pensée du graveur, figurer la deuxième jambe de la divinité, nous ne savons à quoi peut répondre l'étrange figuration tracée devant elle, et qui n'évoque la queue d'aucun animal, scorpion, capridé, bovidé, félin ; quant à l'hypothèse d'un dieu à trois jambes, elle nous semble peu admissible dans le répertoire élamite.

Dans le champ à droite, deux jambes et pattes parallèles, pouvant s'appliquer à un félin ; ces membres sont nettement isolés, ce qui nous confirme dans notre opinion touchant le troisième membre inférieur avoisinant le personnage fantastique[3] décrit plus haut. Enfin dans le champ supérieur, trace de signes à peine visibles, parmi lesquels il semble bien que figure un croissant de lune.

Si nous nous sommes aussi longuement arrêtés sur cette curieuse empreinte, c'est que les intailles élamites où figurent des scènes se rattachant au culte sont très rares, surtout celles où intervient l'être humain ; des figurations aussi précieuses pour la détermination de la symbolique et la connaissance de la religion primitive de l'Élam, nous semblent donc demander une étude des plus attentives.

Empreinte de cylindre sur bouchon de jarre.

Scène reconstituée par nous à Suse d'après trois fragments.

1. Cf. notre série fig. 98 à 103 (p. 109) et 183 (Pl. IV).

2. Cf. Delaporte, Cat. Bibl. nationale, fig. 504. Ce cylindre qui, pour nous, est élamite, présente des capridés passant, séparés par des vases à grandes anses doubles.

3. Malgré des différences notables, l'allure générale du personnage n'est pas sans évoquer la petite figuration des cylindres chaldéens que l'on appelle cercopithèque, figuration très antique d'ailleurs (voir p. 117, fig. 128, registre supérieur). — Cf. G. Jéquier, *D. S. P.*, VIII, fig. 39. En frise, nous avons une sorte de jambe, isolée comme ci-dessus ; en bas, figure un animal évoquant la silhouette du cercopithèque.

# II

# INTAILLES CHALDÉO-ÉLAMITES[1]

De même que dans le travail précédent, nous avons placé dans ce chapitre les cachets qui, tout en rappelant l'art et les formules de Šumir et d'Akkad, s'en écartent cependant par certaines particularités, et ont également pu appartenir au répertoire élamite. De même nous y avons joint les cylindres de l'épopée de Gilgameš, bien que la plupart des cachets de cet ordre soient des documents suméro-akkadiens.

## SCÈNES DIVERSES

*Fig. 191, Pl. IV.* — Entre deux capridés à longs poils, mâle et femelle, allant en sens contraire mais tournant la tête à gauche, se présente un être ailé à robe striée divisée en deux parties, et non sûrement identifiable par suite de la cassure du document qui l'a privé de sa tête.

Nous serions disposé à y voir l'aigle aux ailes éployées soulevant les capridés, mais de style moins ancien que sur les cachets correspondants de cette étude ; cette robe à deux étages et striée se rapproche beaucoup en effet du corps emplumé de l'aigle sur de nombreux cachets[2].

Cylindre (1911) légèrement endommagé dans le haut[3].

Calcaire bitumineux.

*Fig. 192, Pl. IV.* — Deux personnages tête-bêche, nus, ceints d'un turban, levant les bras[4] et pliant les jambes, semblent danser, à moins qu'il ne faille voir là une posture rituelle.

A côté d'eux, un autre personnage, ceint à partir de la ceinture d'un long châle strié verticalement, s'appuie d'une main sur un bâton et tient de l'autre une lance présentant un cran d'arrêt[5]. Cette scène semble une variante moins schématique de la fig. 105 (p. 112).

Cylindre (1911). — Marbre noir.

*Fig. 193.* — De chaque côté d'une stylisation peu archaïque d'un arbre sacré, deux antilopes dressées ; un lion saisit un des quadrupèdes par derrière et se retourne vers l'autre.

L'arbre sacré semble être surmonté d'un symbole cruciforme en forme d'X et d'un croissant lunaire ; il occupe ici la place de Gilgameš entre deux animaux, dans les cylindres qui commentent l'épopée, et d'ailleurs toute cette scène est conçue dans l'esprit de ces cylindres.

1. Voir p. 110.

2. Cf. fig. 195 (Pl. IV), etc.

3. Le cachet a été reconstitué par nous à l'aide de deux fragments. Sur la gravure, la ligne ondulée qui coupe la tête de l'un des capridés, et le col de l'autre en suivant son dos, est la trace de la soudure des deux fragments.

4. Cf. fig. 88-9, p. 105. Ce geste de lever les bras semble bien rituel.

5. Pour la lance, voir p. 111.

La facture banale de ce document est analogue à celle de la fig. 120[1], p. 116.

Cylindre. — Albâtre.

*Fig. 194.* — Lions tête-bêche dévorant des cerfs. L'importance de la cassure nous prive d'une partie de cette scène, qui était d'ailleurs peut-être complétée par la présence de l'Hercule chaldéen.

Le style de ce cachet est en effet celui des anciennes intailles de Lagaš, figurant des scènes de l'épopée de Gilgameš. Perfection du travail dans les détails.

Cylindre brisé. — Calcaire blanc.

## ÉPOPÉE DE GILGAMEŠ[2]

Dans notre étude antérieure de ce volume, nous n'avons pas voulu décrire une à une les scènes relatives à cette épopée, scènes comprises depuis longtemps. Nous procéderons autrement ici, nos trois premiers cylindres présentant des particularités que nous avons déjà signalées souvent par ailleurs, et qui en font pour nous des documents de premier ordre.

*Fig. 195, Pl. IV.* — Gilgameš de profil à droite, nu à ce qu'il paraît, la tête rase, si le petit trait derrière sa tête n'est pas un embryon de chevelure, peut-être imberbe, si la barbe n'est pas confondue avec le cou, frappe d'un poignard un cerf dressé qu'il tient par la jambe de devant, cependant qu'un aigle aux ailes éployées, conçu dans le style de Lagaš (cf. fig. 115, p. 116), enfonce ses serres dans l'encolure de ce quadrupède et d'un second identique, tous deux symétriques par rapport à lui.

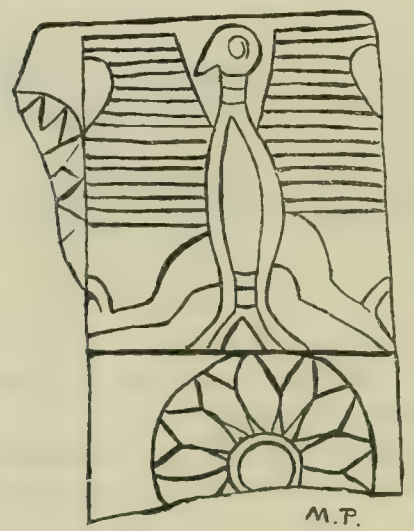


Fig. 195 *bis*. — Moitié du fragment droit d'une plaque carrée brisée, en albâtre, (au 1/3 de l'original) : l'aigle aux ailes éployées. — Fouilles de 1910.

Sous l'aigle, un animal ou une palme (?) que nous ne pouvons identifier sûrement; sous chacun des cervidés, un francolin. Ce dernier détail est précieux. Sur la poterie peinte, en effet, où a pris naissance la figuration de l'aigle aux ailes éployées[3], c'est le plus souvent le francolin qui est emporté par le rapace[4].

Nous avons donc ici un *rappel* de la scène primitive, qui n'est pas encore oubliée à l'époque de ce cylindre, ce qui lui assigne une haute antiquité. Toute la scène est d'ailleurs conçue dans ce style trapu de nombre d'intailles archaïques de l'Élam, et pour toutes ces raisons nous considérons ce sceau comme antérieur aux plus anciens cylindres de Lagaš où apparaît une scène analogue.

Dans le champ, derrière Gilgameš : un croissant de lune et le petit reptile des fig. 161 (Pl. II) et 182 (Pl. IV); devant lui : une étoile à cinq branches faite d'un disque central à cinq pointes.

Nous signalerons, à propos du geste si fréquent de Gilgameš saisissant deux animaux placés symé-

1. Cf. Cat. Guimet, fig. 8.

2. Voir p. 115 et suivantes.

3 Voir p. 82 et note 2. — A l'origine, l'aigle éployé apparait avec une tête naturelle, non seulement sur la poterie peinte, mais aussi sur les cylindres (cf. fig. 127, p. 117) et les monuments figurés (cf. fig. 195 *bis*, fragment de plaque carrée à ouverture centrale, où l'aigle est tracé à la manière des vases peints; style très archaïque). Les fouilles de 1911 ont donné une plaque carrée complète, de style semblable. Les ailes de l'aigle, plus petites, sont minces et curvilignes (*D. S. P.*, XIII, Pl. XLIV, fig. 6). — Cf. E. Pottier, *D. S. P.*, XIII; l'aigle aux ailes éployées sur la poterie de la Ire période : Pl. XVIII, fig. 3-5; sur la poterie de la IIe : Pl. XXVIII, fig. 2, etc.

4. Cf. *ibid.*, Pl. XXXI.

triquement par rapport à lui, l'analogie de ce geste avec celui de l'aigle. Il nous semble qu'il y a ici plus qu'un simple parallélisme et cette remarque peut peut-être contribuer à l'identification encore incertaine de cet aigle symbolique.

De quelle divinité, en effet, tient-il la place ?

M. F. Thureau-Dangin[1] propose d'y voir, à Lagaš, le symbole de Nin-Gir-Su, patron de la ville, une des formes du dieu Nin-Ip, comme l'était à Suse, le dieu In(Nin)-Šušinak.

Cette hypothèse semble infiniment séduisante ; pour Nin-Gir-Su, en particulier, la Stèle des Vautours ne le montre-t-elle pas tenant à la main cet aigle symbolique? D'ailleurs si, *a priori*, il n'y a rien que de très naturel à ce que Nin-Ip, dieu des combats et de la chasse, plane au-dessus des scènes où sont figurés les combats des héros de l'épopée de Gilgameš, on peut dire de plus qu'il semble bien exister un rapport direct entre Nin-Ip et l'un au moins des héros, si ce n'est les deux ; Ea-Bani est en effet appelé, dans l'épopée (Tabl. I, col. II, 35), *armée de Nin-Ip*[2].

Sur les cylindres de ce cycle ou apparaît l'aigle aux ailes éployées, nous aurions donc en parallélisme deux scènes analogues : d'un côté, Nin-Ip, le chasseur divin, de l'autre les héros, les chasseurs humains ; dans ce rôle particulier, ces personnages au symbolisme complexe, et susceptibles de fonctions multiples, seraient une sorte de matérialisation du dieu dont ils exécuteraient les travaux sur la terre ; c'est pourquoi les deux groupes, humain et divin, traités sur les figurations des cylindres avec la même allure et les mêmes gestes, apparaitraient comme une simple réplique l'un de l'autre.

Cylindre. — Calcaire jaune.

*Fig. 196, Pl. IV.*— Scène analogue, du style des plus anciennes intailles de Lagaš.

Deux lions croisés saisissent au cou, l'un un cerf, l'autre une biche qu'un lion debout[3] attaque par derrière ; le parallélisme est achevé par un personnage nu, de profil à gauche, les cheveux longs et relevés[4], la face semblant imberbe, analogue à l'un des héros de certains cylindres pré-Sargonides[5]. Sa main droite brandit un poignard et sa gauche saisit la queue du cerf, en un geste habituel à Ea-Bani, et parfois à son compagnon Gilgameš. Ce personnage qui joue le rôle de l'Hercule chaldéen ne peut être vraisemblablement que celui-ci ; nous avons là un des types les plus primitifs du héros.

Dans le champ : devant Gilgameš, un scorpion ; au-dessus du cerf, un croissant lunaire ; derrière le lion dressé, un serpent ; enfin, entre lui et la biche, deux disques côte à côte[6].

Les touffes de poil des extrémités de la queue des cerfs, sont schématisées par un disque.

Ce cylindre est daté en limite inférieure comme étant un des six cachets trouvés dans un vase de la II[e] période.

Cylindre. — Beau travail archaïque. Albâtre.

*Fig. 197, Pl. IV.* — Cylindre trouvé dans le même vase[7].

1. *Revue d'Assyriologie*, p. 94, t. VIII. Cet aigle serait l'oiseau *Im-Gig*.

2. Dans le songe d'Ea-Bani (ép. Gilg., tabl. II, col. 4), c'est un guide aux serres d'aigle qui conduit le héros aux Enfers. Ne serait-ce pas une des images de Nin-Ip, l'un des pourvoyeurs de l'*Arallu* ? — Cf. fig. 128, p. 117, l'aigle aux ailes éployées, dans un rôle humain et lui-même humanisé.

3. Cf le lion du cachet plat, fig. 70, p. 98.

4. Cf. fig. 114, p. 116 ; il n'y a peut-être là qu'une façon de tracer de profil la chevelure bouclée du Gilgameš de face. — Cf. Cat. Bibl. nationale, fig. 15 : personnage très voisin du nôtre, faisant le même geste ; plus loin, Gilgameš, de face, ce qui identifie le premier.

5. Cf. Allotte de la Fuye. Documents pré-sargonides ; *passim*.

6. Pour les disques, voir p. 103, fig. 84.

7. Cinq de ces cachets sont figurés dans ce volume : fig. 72, 112, 152 (Pl. II), 196-7 (Pl. IV) ; le sixième, trop fruste pour être reproduit, représente des stylisations végétales sur deux registres.

Scène complète et classique des cylindres de l'épopée de Gilgameš, mais de style archaïque.

Le héros nu, semblant imberbe et la tête rase (quelques petits traits schématisent peut-être la chevelure), la face tracée en losange, signe d'antiquité, maintient par le col un cerf et une biche dressés, qu'un lion debout, analogue à celui du cylindre précédent, attaque par derrière.

A côté, pour le parallélisme, figure une deuxème scène : Ea-Bani, semblant lui aussi imberbe, ses cornes et sa tresse schématisées par quelques petits traits, mais identifiable avec certitude grâce à son arrière-train de taureau, se retourne vers le lion pour lui saisir l'extrémité de sa longue queue droite, cependant qu'il maintient un cerf de l'autre main.

Dans le champ, figurent superposés comme sur de nombreux cylindres, d'une part le disque et le croissant lunaire, de l'autre l'étoile, réunie par un prolongement au signe archaïque de l'écriture sumérienne figurant le soleil[1] ; à remarquer qu'en général sur les sceaux, le croissant lunaire n'est point joint aux deux autres symboles, bien qu'il figure dans leur prolongement.

Cette suite, qui formera plus tard une sorte d'arme mystique[2], est donc d'origine très ancienne; sa présence nous fait cependant considérer ce cylindre comme moins antique que les deux précédents.

Cylindre. — Calcaire blanc.

*Fig. 198, Pl. IV.* — Scène analogue, de style moins archaïque.

Ici Gilgameš, représenté deux fois, est sûrement barbu; sa tête est trop fruste pour prêter à d'autres remarques.

Toute la facture de ce cachet est lâchée; on sent que l'artiste, à cette époque, reproduit déjà depuis longtemps ces sortes de scènes et qu'il travaille machinalement et sans amour.

Cylindre. — Calcaire blanc.

---

## III

# INTAILLES CHALDÉENNES

*Fig. 199, Pl. IV.* — Scène dite du répertoire d'Our.

Deux divinités se faisant face et vêtues du châle à rayures verticales, sont assises sur un siège élevé présentant un petit rebord à l'arrière, les pieds posés sur un escabeau; elles présentent dans leur main droite le vase rituel.

Séparés par le dieu de gauche et se faisant face, deux personnages debout, vêtus comme lui, ramènent leurs bras à leur poitrine en un geste religieux connu; ce sont sans doute deux adorants.

Dans le champ, derrière le dieu de droite, moins fruste, un symbole astral fait d'un cercle radié (soleil?); devant celui de gauche, une sorte de masse.

1. Cf. fig. 117, p. 116, l'étoile et l'idéogramme solaire. A la haute époque de nos deux cylindres, la tige qui réunit les deux symboles est très courte et l'ensemble n'a pas encore l'aspect d'une arme. Sur la fig. 117 principalement, les symboles semblent plutôt accolés que joints par une tige et il paraît difficile d'y voir autre chose que les idéogrammes étoilé et solaire.

2. Pour cette arme, voir p. 111. Cf. H. Ward, *American Journal of Archaeologie*, 1887.

182

195

183

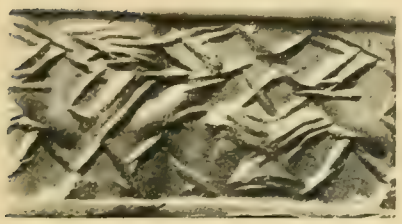

193

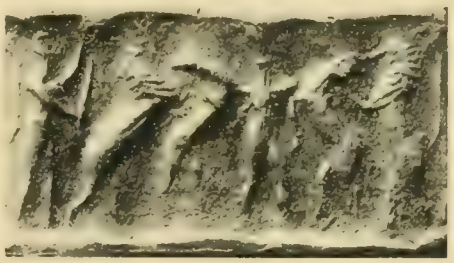

198

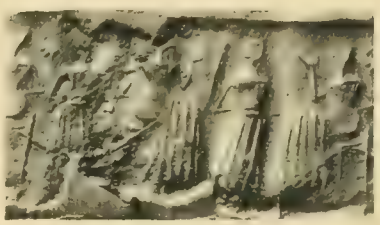

199

194

172

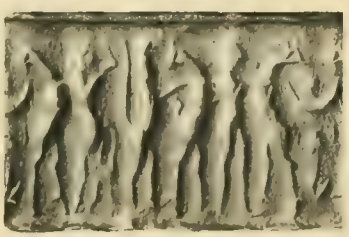

197

191

196

192

CYLINDRES ET CACHET PLAT

(Grandeur naturelle).

Les personnages de cette scène[1] appartiennent au style archaïque d'Our ; ils sont tracés schématiquement au burin, les têtes en losange réduites à quelques traits.

Cylindre (1911) très encroûté en haut et en bas par des dépôts calcaires[2].

Calcaire blanc.

---

## IV

# BASSE-ÉPOQUE

Les fouilles de 1911, au palais de Darius Ier, ont mis à jour une sorte de dépôt de fondation, comprenant un nombre considérable de petites bulles d'argile portant l'empreinte d'un sceau unique, plat, appartenant à la glyptique des Perses Achéménides.

L'image, extrêmement floue, ne se prête guère à la reproduction.

A propos de notre cylindre fig. 134 (page 122), citons le cachet perse à base elliptique, fig. 632, du Catalogue de la *Bibliothèque nationale*[3] ; on y voit deux lions ailés à tête humaine, du type de la fig. 134, affrontés au-dessous du globe ailé.

Pendant notre campagne de fouilles de 1911, M. de Mecquenem et moi, avions reconstitué à Suse, avec des briques émaillées provenant du palais de Darius Ier, des lions ailés à tête humaine et des globes ailés. A Paris, j'ai pu reconstituer le panneau complet dont nous avions les éléments, et la scène qu'il représente — deux lions ailés à tête humaine, assis et affrontés au-dessous du globe ailé[4] — est la même que celle figurée sur le cachet de la fig. 632. La seule variante consiste en ce que les génies du palais de Darius portent la tiare à cornes, tournent la tête en sens inverse, et n'ont pas entre eux de symbole.

Cette scène, nouvelle dans le répertoire émaillé Achéménide, existait donc déjà dans la glyptique, et nul doute que de nouvelles découvertes concernant la décoration architecturale des anciens Perses, ne viennent un jour étendre encore cette remarque.

1. Cf. Cat. Guimet, fig. 23.

2. Le bas de ce cylindre a été reconstitué par nous à l'aide de trois fragments. La ligne brisée qui, sur la gravure, coupe les robes des personnages, est la trace de la soudure des fragments.

3. Cf. p. 122, note 8 ; c'est ce cachet que nous avions en vue.

4. Voir *Bulletin de la Délégation en Perse*, fascicule II, 1911 ; compte rendu de la campagne d'hiver 1910-1911 (Pl. V).

---

# LE « SIT ŠAMŠI » DE ŠILḪAK IN ŠUŠINAK

Par J.-E. GAUTIER

---

Au cours de la campagne 1904-1905, les fouilles à Suse mirent au jour un plateau de bronze portant en ronde bosse une série de figurations. Le tout était dissimulé dans un bloc de plâtre affectant exactement les dimensions des briques de l'époque élamite, et était engagé dans la construction d'un mur dont, seules, quelques assises subsistaient encore. Des suintements verdâtres d'oxyde de cuivre décelèrent la présence du bronze, mais si grande était la dureté de la gangue, qu'il nous fallut plusieurs jours et d'infinies précautions pour dégager ce curieux spécimen de l'art susien. Malgré le soin qui présida à ce travail, nous avons à regretter la disparition de parties très délicates, telles que les feuilles du bosquet sacré : en faible épaisseur, le métal avait été complètement réduit en oxyde qui lui-même s'était incorporé au plâtre. Néanmoins, si mutilé qu'il soit, ce plateau n'en offre pas moins un intérêt capital, et l'inscription, qui le date, a pu, par bonheur, être suffisamment débarrassée des impuretés qui la masquaient, pour être rendue lisible.

Le lieu de la découverte jette peu de lumière sur ce document ; c'était au centre du tumulus, à une faible profondeur. Le pan de mur où il fut trouvé semble appartenir aux plus basses époques, à en juger par la nature de la construction et par le fait que les matériaux jointoyés au plâtre étaient d'origines très diverses.

Le plateau mesure environ $0^{m}60$ sur $0^{m}40$ et paraît avoir été coulé en deux pièces distinctes ; quelques-unes des représentations en ronde bosse, telles que les monuments, ont été fondues d'un seul jet avec le plateau ; les autres, préparées à part, ont été rivées après coup.

Il semble, à voir les trous ménagés dans le métal, que le petit monument devait avoir été primitivement fixé sur un socle.

Nous avons désigné chaque objet (fig. 200) par une lettre devant servir de référence, soit :

A et B. Deux monuments à degrés.

C et C'. Petits tas figurant peut-être des offrandes.

D et D'. Deux piliers, dont la partie supérieure porte une saillie.

E. Sorte de table très basse, parsemée de trous.

F et G. Deux personnages se faisant face, accroupis l'un et l'autre, complètement nus et rasés. L'un tient entre ses mains un objet qui paraît un vase, et semble en verser le contenu sur les mains de l'autre, largement ouvertes.

H. Grand vase.

I et J. Auges quadrangulaires.

K. Bosquets d'arbres; les branches et les feuillages ont disparu.

L. Stèle.

M. Plate-forme.

N. Inscription de sept lignes.

Ce monument sans précédent, ouvre un large champ aux hypothèses; nous verrons d'abord quelle lumière on peut attendre de l'inscription qu'il porte.

INSCRIPTION

« Moi, Šilḫak In Šušinak, fils de Šutruk Naḫḫunte, serviteur chéri de In Šušinak, roi d'Anzan et Susiane, valeureux grand prince du pays de Ḫatamti, chef du Ḫatamti, un *sit šamši* en bronze (je fis dans le...) de Suse... (je plaçai)... »

Tout d'abord, l'inscription date nettement l'objet; celui-ci est de l'époque de Šilḫak In Šušinak, il fut fabriqué à Suse de toutes pièces; il ne s'agit nullement d'un trophée de guerre provenant des pays étrangers.

Quant à la nature même du monument, les mots *sit šamši*[1] seuls peuvent nous éclairer. Si l'on admet l'origine sémitique de l'expression, on doit conclure qu'il ne peut être qu'un objet rituel ou ex-voto. Et cela est vraisemblable, car il serait anormal de trouver en connexion deux mots anzanites ayant telle similitude avec la formule courante employée dans la langue assyrienne pour désigner le « lever du soleil ».

Il n'est pas surprenant de rencontrer des termes sémitiques dans un texte anzanite : les exemples en sont nombreux, et il n'en saurait être autrement à Suse, où devait résider, à côté des éléments anzanites, une population sédentaire qui fut fortement métissée de sang sémite par les occupations antérieures se succédant, en Élam, depuis les temps les plus reculés.

Le voisinage, les relations commerciales devaient également influencer le langage. De plus, le culte semble avoir été instauré de toute date par les premiers conquérants venus de Mésopotamie. Maništusu n'avait-il pas sa statue à Suse, dédiée au dieu susien *Nârute*, tandis que Dungi nous laissait de nombreux dépôts de fondations que Šilḫak In Šušinak a pieusement conservés?

Jusqu'à Untaš GAL, la littérature était rédigée, à notre connaissance, en langue sémitique; les scribes qui n'étaient autres que les prêtres n'avaient donc d'anzanite que le nom. Untaš GAL lui-même nous a donné des textes en langue sémitique au début de son règne, semble-t-il. S'il a,

1. *Sit* pour *ṣit*. Les sifflantes s'échangent avec facilité, pour les Anzanites.

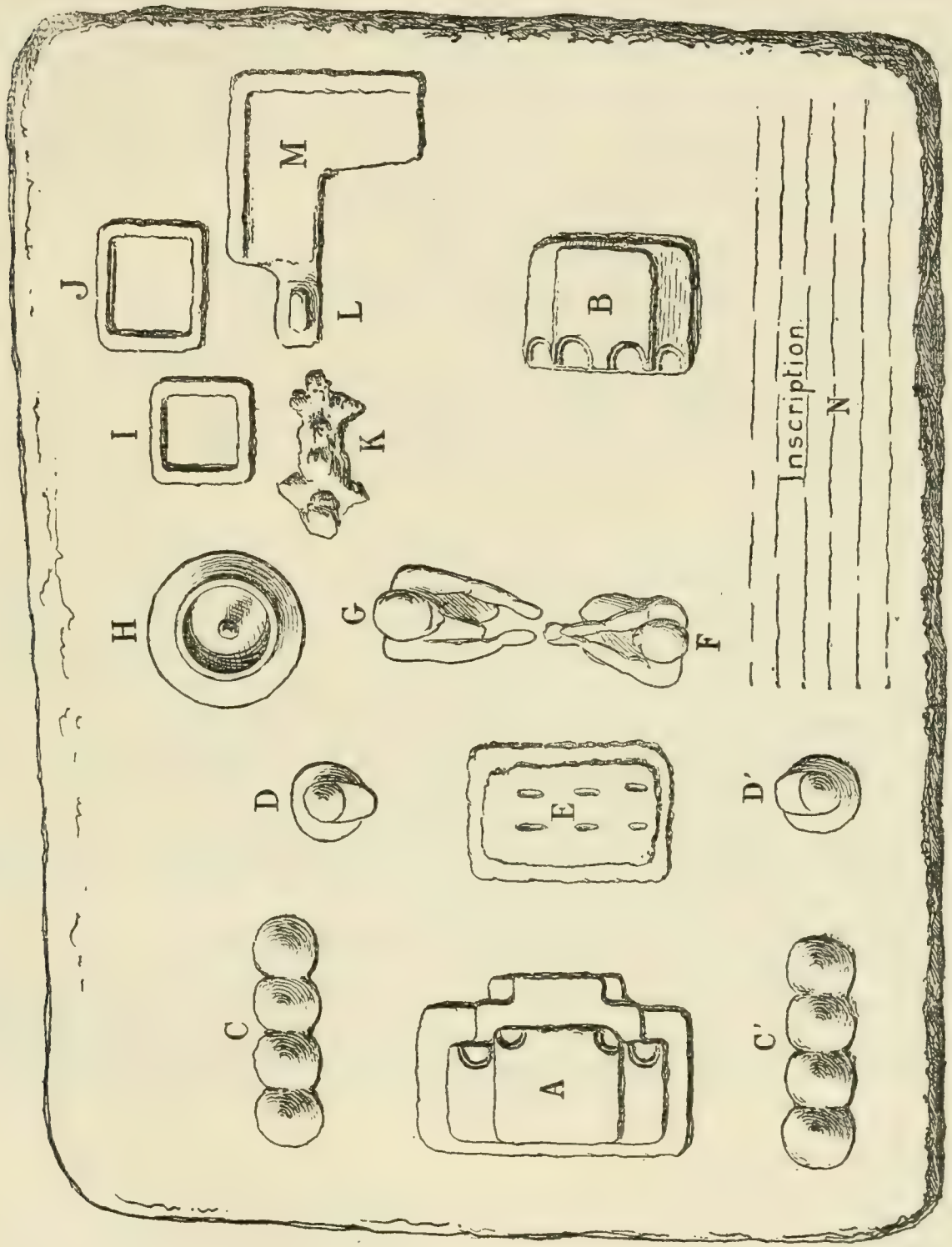


FIG. 300

pour affirmer l'indépendance de sa race, adopté, lui le premier, l'anzanite dans ses textes votifs, il n'a pu faire table rase d'un passé séculaire, bouleverser le rite et créer un culte nouveau de toutes pièces. C'est pourquoi il sera légitime de rechercher dans les pratiques des religions sémitiques les éléments susceptibles d'éclairer le problème posé par cet objet cultuel si étrange.

Deux hypothèses se posent quant à la nature de la représentation : ou bien on peut y voir une reproduction topographique de l'Acropole susienne avec ses temples et leurs dépendances, ou bien toute une suite de symboles se rapportant à l'acte cultuel auquel se livrent les deux personnages représentés. Je pencherais volontiers vers la première comme étant la plus simple ; mais tout d'abord notons qu'il faut faire abstraction de toute idée de proportion. Les bas-reliefs assyriens, du reste, nous montrent combien peu l'artiste avait souci de l'échelle, et ceci ne saurait surprendre[1].

Fig. 201

La formule *sit šamši*, employée par le rédacteur anzanite, désigne donc une cérémonie rituelle, mais elle peut aussi bien en déterminer le temps que la nature. S'agit-il d'un culte solaire ou d'une cérémonie célébrée au « lever du soleil » ? Naḫḫunte, assimilé à Šamaš[2], est loin d'occuper dans le panthéon anzanite la place prépondérante qui est sans contredit réservée à In Šušinak, le Ninip d'Élam[3].

Quoi qu'il en soit, les deux personnages figurés se livrent à une pratique qu'un examen attentif permet de déterminer exactement ; c'est, à n'en pas douter, une scène d'ablution. Un d'eux tient dans ses mains le vase *agubba,* l'autre tend les siennes pour recevoir l'eau lustrale.

L'ablution dont il s'agit paraît avoir un caractère plus général qu'un simple lavage de mains, l'état de nudité absolue des personnages peut du moins le faire supposer.

Un rôle très important était réservé aux ablutions dans les religions sémitiques ; « d'une » façon générale, l'eau pure des Babyloniens équivaut à l'eau sainte des Hébreux[4] ».

On se préparait au sacrifice, dit Renan, par l'état de sainteté (*qods*) ou de purification résultant de certains soins de propreté extérieure et de certaines abstinences, en particulier de l'éloignement des femmes[5].

Le Lévitique[6] nous montre le grand prêtre se lavant aussi bien après avoir quitté ses vêtements qu'avant de les mettre[7].

Nombreuses sont les allusions qu'on rencontre dans la littérature assyro-babylonienne, relativement à ces rites purificateurs. Ces prescriptions s'adressent au prêtre ou au devin, ils doivent ne procéder à leurs fonctions que dans l'état de pureté. Les dieux eux-mêmes doivent

1. Perrot et Chipiez, t. III, p. 38-39, 43, 60.
2. II Rawl., 57, l. 47, c, d.
3. II Rawl., 57, l. 64, c, d.
4. Lagrange, *Étude sur les Religions sémitiques*, p. 161. Cf. P. Haupt, *Bibl. polych. num.*, t. V, p. 17.
5. E. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 54.
6. *Lév.*, xvi, 4, 24. Cf. *Exode*, xl, 23-38; *Lév.*, viii, 6.
7. Cf. Lagrange, *op. cit.*, p. 148; R.-C. Thomson, *The Devils....* vol. II, p. 136-137, série LUḪ-KA, tablette VIII.

aussi pratiquer l'ablution : « Lave tes mains, rends tes mains pures, que les dieux tes frères » jumeaux (*talimu*) lavent leurs mains, les rendent pures » (IV Rawl., 13, n° 2).

L'eau, ayant servi à l'ablution, semble être frappée d'impureté : « . . . a-t-il marché dans » l'eau répandue de quelque libation ? »

Il en est de même des mains non purifiées, dont la vue seule est néfaste : « . . . a-t-il vu des » mains non lavées ? . . . a-t-il rencontré quelqu'un aux mains impures[1] ? »

Le vase qui contenait l'eau propre aux ablutions semble avoir été l'*agubba ;* bien que d'origine sumérienne, le mot est devenu sémitique, et, après avoir désigné primitivement l'eau pure elle-même, a été réservé à la dénomination du récipient. Du moins le rencontre-t-on déterminé par l'expression technique *karpatu*[2] : en certains cas, le déterminatif manque et encore le sens ne peut être douteux : ŠA A-GUB-BA-KU U-ME-NI-ŠUB...[3] *ana lib a-gub-bi-e i-di-ma...*

Un lieu spécial est désigné pour les ablutions, le *bît rimki*, ce devait être une construction légère[4] ; dans notre cas, rien de pareil, la scène se déroule en plein air.

On voit quelle importance avaient dans le culte les procédés de purification par l'eau ; les vertus qui lui étaient assignées entraînaient à lui prêter une hypostase à elle-même ou du moins aux fleuves et à la mer[5].

A n'en pas douter, les personnages que porte l'ex-voto appartiennent à la caste sacerdotale, mais n'est-il pas permis de croire que l'un d'eux figure le roi lui-même ?

Le type des officiants est très différent. Celui qui tient entre ses mains le vase *agubba* a le crâne arrondi et les lèvres épaisses ; il fait songer à cette race négroïde que les anthropologues ont localisée en Susiane, et qui devait s'y trouver mêlée à d'autres éléments ethniques. Le second, celui qui joue le rôle principal et qui pourrait représenter le roi, a les traits fins, la face allongée ; il rappelle, par son profil, l'aspect des têtes de statues que nous ont fournies les fouilles de Suse.

Les monarques d'Élam, comme ceux du pays euphratéen, devaient, à côté du pouvoir civil, exercer une souveraineté religieuse ; les rois assyriens, ces farouches guerriers, ne dédaignaient point de jouer un tel rôle. L'autorité royale n'y pouvait que gagner par l'appoint qui conférait à la personne suzeraine un caractère sacré. A côté des statues et bas-reliefs où il se montrait revêtu des insignes royaux, il pouvait avoir plu à Šilḫak In Šušinak de se faire représenter en une pose plus humble, mais où il affirmait son rôle sacerdotal. C'est là sans doute qu'il faut rechercher les raisons qui firent exécuter un tel monument, unique en son genre et plus propre, ainsi, à frapper l'esprit du peuple.

Citons à ce sujet un texte qui se réfère à une pratique analogue : « Tu purifieras le roi. » Ensuite, avec de saintes purifications, tu purifieras le roi[6]. »

1. R.-C. Thomson, *op. cit.*, p. 137-139.
2. *Karpatu agubba ina mê bûri ša bîti* (*ilu*) *Marduk.* IV Rawl., 60.
3. R.-C. Thomson, *op. cit.*, p. 143.
4. Zimmern, *Beitr. z. Kenntn.*, p. 132.
5. Baudissin, *Studien*, t. II, p. 148 et suiv.; W.-R. Smith, *Relig. sémit.*, p. 165 et suiv.; Scheil, *Textes élam.-sémit.*, 1re série, p. 67 ; *Rev. de l'Hist. des Relig.*, 1897, sept.-oct., p. 204 ; Jastrow, p. 282, le dieu *Nâru.*
6. François Martin, *Textes religieux*, 1re série, p. 252-253.

Reprenons en détail l'étude des divers objets figurés sur l'ex-voto du roi susien. Tout d'abord, deux monuments (A et B) attirent l'attention. Leur forme paraît interprétée selon une convention dont les bas-reliefs assyriens nous fournissent quelques exemples ; l'artiste, évidemment, a voulu rendre des édifices à degrés. Le plus important (A) a trois étages, un corps se

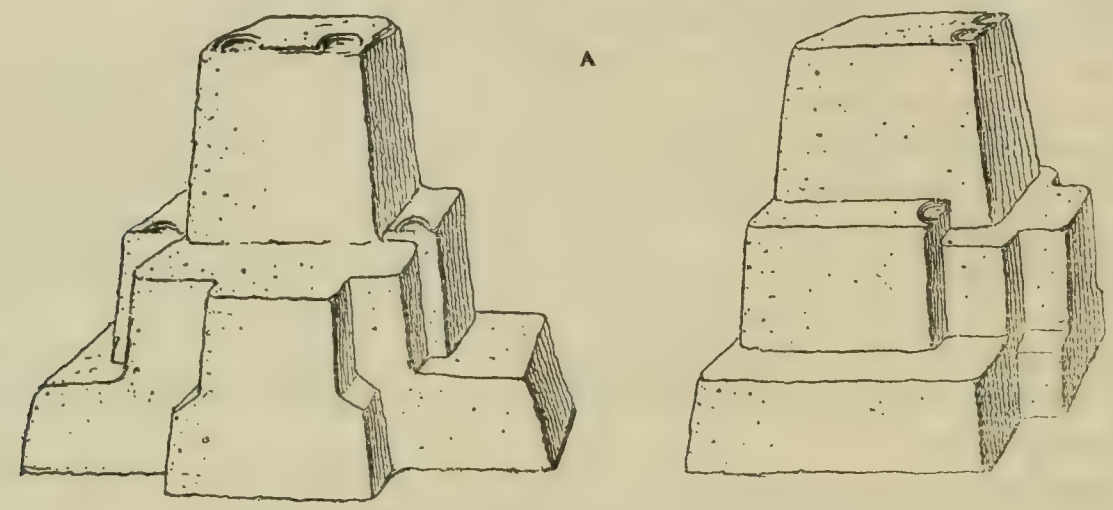


Fig. 202

détache sur la face tournée vers l'intérieur ; l'architecture en est compliquée et difficile à saisir : l'autre (B) plus simple n'a que deux étages. Chacun de ces temples porte à la partie supérieure quatre ornements curieusement disposés sur le rebord de la façade intérieure. De larges encadrements paraissent simuler de fausses portes sur les parois, il est probable que ce n'est là qu'une simple décoration.

Ces deux temples (A et B) correspondent bien à ce que les fouilles nous ont révélé au sujet de la topographie de l'Acropole de Suse. Le plan de deux grands temples a été relevé, grâce aux dépôts de fondations de Dungi. Ces dépôts, situés sous les murs, à raison de deux sur chaque face, se composaient d'une cachette en brique contenant toujours une statuette de bronze et une tablette de pierre. Une inscription était répétée sur les deux objets, nous apprenant le nom du dieu dédicatoire. Le grand temple, voué à In Šušinak, seul, est nommé *A-ar LIL*, qui peut se traduire « le bosquet de fraîcheur » ; l'autre temple était attribué à NIN-ḪAR-ŠAG. Sans doute avait-on groupé dans ces deux édifices des chapelles réservées aux dieux nombreux formant le panthéon élamite. Je serais porté à considérer le monument (A) du plan comme le temple d'In Šušinak, et celui marqué (B) comme celui de NIN-ḪAR-ŠAG. Notons en passant que les murs des temples, surmontant les dépôts de fondations de Dungi, semblent appartenir à l'époque de Šilḫak In Šušinak. Ce roi, dans les diverses restaurations qu'il fit des édifices religieux, avait

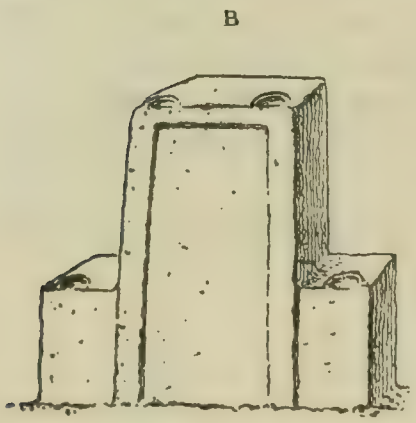


Fig. 203

donc conservé avec soin les *temen*[1] laissés par Dungi, imitant en cela ses prédécesseurs. Pouvait-il se croire lié à la lignée du roi d'Ur ? On pourrait le penser.

Cela posé, que faut-il voir dans l'aire que nous montre ce plateau de bronze ? Il semble que ce soit simplement le lieu habituel où se déroulait l'acte cultuel que l'artiste a voulu reproduire : j'entends : le haut lieu de Suse, avec ses temples, son parvis, son bosquet sacré ; tout ce qui, en un mot, constituait une enceinte sacrée.

L'enceinte sacrée, dont le rôle important est connu, ne se bornait pas au monde sémitique ; « l'idée d'une enceinte sacrée, dit Lagrange, n'est pas spéciale aux Sémites, nous reconnaissons » presque comme français le mot *temenos*, qui le désigne en grec ».

Le terrain figuré correspond bien à ce que les fouilles et les textes nous ont appris au sujet de ces sanctuaires.

Le culte se célébrait surtout en plein air, de par le mode de construction des temples à degrés ; en forme d'assises superposées, ils ne contenaient que des magasins et des logements étroits à l'intérieur. Seul, un naos exigu couronnait l'édifice à son sommet.

Les petits tas coniques (C et C') qui sont disposés sur les deux faces latérales du grand temple me semblent devoir représenter des offrandes en céréales : elles pouvaient être ainsi exposées au moment de la célébration du sacrifice, avant d'être serrées dans les magasins.

Fig. 204

En avant du grand temple, la table d'offrande (E) est remarquable par les deux rangées de cupules qui y sont creusées. Les fouilles de Gezer, Tell-Ta'anak, Tell-es-Ṣafy, Megeddo et Tell-Djedeidéh au pays de Chanaan ont mis au jour des cupules analogues. Il est difficile de leur assigner un rôle certain, mais on peut penser qu'elles avaient une étroite corrélation avec le sacrifice[2].

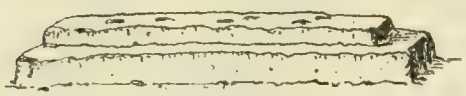

Fig. 205

En avant de cette table, se dressent deux piliers (D et D') curieux. Leur fût de forme ronde s'évase en haut de manière à former entablement à l'intérieur. On ne saurait citer tous les textes qui se réfèrent à de semblables colonnes, en usage dans le culte des religions sémitiques.

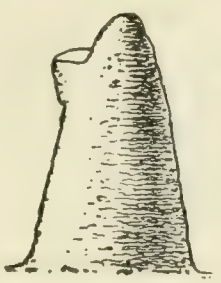

Fig. 206

La Bible signale des *Khammanim*, en relation, sur les hauts lieux[3] cananéens, avec les *acherim*[4] et les autels[5]. Le P. Lagrange[6] dit à ce sujet : « Nous savons même qu'ils sont placés avec d'autres objets plus ou moins » mobiles comme les *acherim* et les diverses statues non pas sur l'autel, comme on traduit

1. L'histoire assyro-babylonienne nous apprend l'intérêt que portaient les souverains à ces pièces de fondations gravées par leurs prédécesseurs, souvent ils insistent sur le fait de les avoir soigneusement remises en place.

2. Vincent, *Canaan*, p. 125-131 et *passim*. Mais on rencontre des cupules sur les faces de pierres levées à Tell-Ta'anak, et cela rend le problème plus difficile à résoudre (Sellin, *Tell-Ta'anak*, p. 69 et 83, fig. 87 et 116).

3. *Lév.*, XXVI, 30, 11 ; *II Chron.*, XIV, 4.

4. *Ps.*, XVII, 8 ; XXVII, 9, et *II Chron.*, XXXIV, 4.

5. *Ez.*, VI, 46, et *II Chron.*, XXXIV, 4.

6. Lagrange, *op. cit.*, p. 211.

» généralement, mais au-dessus de l'autel[1]; ce qui peut très bien s'entendre de piliers placés à » un niveau plus élevé... Le terme qui les désigne est toujours au pluriel, sans que le nombre » soit autrement déterminé.

» Que signifie le mot *khammanim* et peut-il nous éclairer sur le rôle de ce qui nous paraît » être des piliers? Raschi l'expliquait : « colonnes du soleil »; le soleil se dit en hébreu, quoique » rarement, *khamma,* et cette explication ne peut plus être douteuse depuis que Palmyre a » fourni une inscription où un *khammana*, en même temps qu'un autel, est fabriqué et offert au » soleil, dans le but d'obtenir sa protection[2]. »

Les fouilles de Moussian ont amené la découverte de deux cônes en bitume, décorés d'incrustations d'os et de cornaline; ce sont vraisemblablement des objets cultuels analogues. A Suse, des débris de cônes semblables se rencontrent aussi fréquemment.

L'entablement qui se remarque au sommet de nos colonnes pouvait servir à déposer des offrandes. Citons encore à ce sujet Lagrange : « Il (le pilier) ressem- » blait pour la forme aux stèles, on l'arrosait de sang[3], comme on » déposait les restes du sacrifice auprès de la stèle en faisant des » libations. »

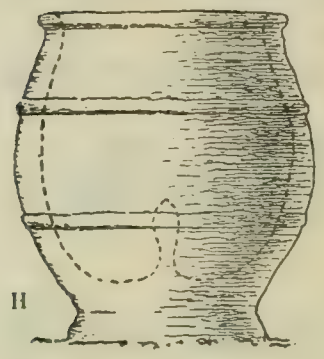

Fig. 207

Pausanias (VIII, 38, 7), au sujet du sanctuaire du mont Lycée, cite des colonnes placées devant l'autel dans la direction du soleil levant. Si on considère nos deux piliers comme des colonnes solaires, elles donneraient donc l'orientation du plateau. Ce point est important à retenir, car, si on admet l'assimilation du grand temple avec celui d'In Šušinak, il se trouverait bien situé, ainsi que nous l'ont montré les fouilles, à l'ouest du temple moins important de NIN-ḪAR-ŠAG; cette position respective a été très nettement définie par la découverte des dépôts de fondations de Dungi.

K
Fig. 208

A proximité de l'un des piliers, se remarque une jarre de grande taille hors de proportion avec la hauteur des personnages. On sait le peu de souci qu'avait l'artiste pour les rapports de dimensions, cependant l'importance qu'il lui accorde fait songer à la « Mer d'Airain » du temple de Jérusalem. Les ZU-AB, construits par UR-NINA[4], semblent bien y correspondre; de même ceux de BUR-Sin[5] et d'Agum-

1. *II Chron.*, XXXIV, 4.

2. Cf. *Inscr. palm.*, RAD. VII, 10, et Sobernheim, *Mitteil. der Vorderasiat. Ges.*, 1905, n° 2; *Palm. Inschr.*, n° 5. (Renseignement gracieusement communiqué par M. Clermont-Ganneau.)

3. Les Arabes nommaient ces piliers *ghari gharîyân*, parce qu'on les frottait avec le sang du sacrifice (racine غرى, enduire quelque chose d'une substance visqueuse). Voir Lagrange, *op. cit.*, p. 204.

4. Heuzey-Sarzec, p. XVII (traduction d'Amiaud).

5. *K. B.*, t. III, 1 half, p. 88.

kakrime[1], qui sont en connexion avec des édifices religieux. Le bassin d'UR-NINA était consacré à Êa.

De tels vaisseaux avaient leur place assignée dans le temple qui réclamait une certaine réserve d'eau pour ses besoins journaliers ; particulièrement les eaux lustrales devaient être conservées avec plus de soin[2].

Non loin, quatre troncs d'arbres sont alignés, les branches, les feuillages ont complètement disparu, le métal en faible épaisseur ayant été rongé par l'oxydation. C'est, à n'en pas douter, la figuration du bosquet sacré qui paraît avoir toujours accompagné les hauts lieux. N'avons-nous pas vu, du reste, que Dungi nomme le temple d'In Šušinak *A-ar LIL,* qu'on pourrait traduire « bosquet de fraîcheur » ? Ne tirait-il pas son nom du voisinage de ce bosquet, dont l'existence nous est révélée par le monument du roi élamite ?

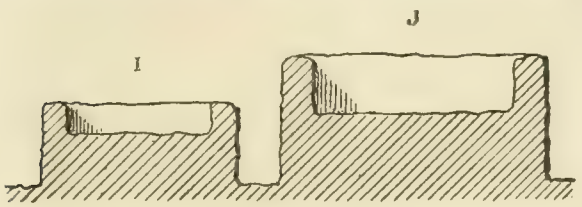

Fig. 209

Deux cuves rectangulaires se trouvent derrière les arbres : elles peuvent avoir été destinées à recueillir les offrandes en liquide, huile et vin, à moins que ce ne soit là encore de simples réservoirs. Il fallait beaucoup d'eau pour entretenir cette verdure si haut située et exposée à la chaleur exceptionnelle d'un climat torride.

La stèle et la plate-forme qui l'accompagne ne sauraient donner lieu qu'à de bien vagues interprétations. Leurs surfaces sont en très mauvais état, et leurs lignes n'ont aucune netteté.

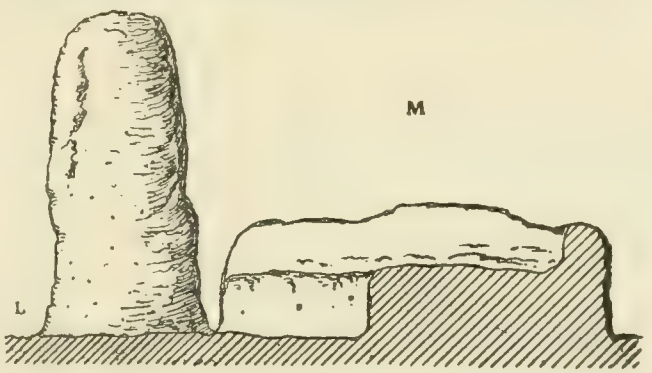

Fig. 210

De cette étude détaillée, résulte une impression très précise ; le monument de Šilḫak In Šušinak est bien un objet cultuel, et l'ensemble des figurations reproduit fidèlement l'aspect de ce qu'était le haut lieu de Suse. A ce titre, il constitue une nouveauté sans précédent et, pour ce seul fait, méritait d'être signalé à l'attention du monde savant.

1. *K. B.*, t. III, 1 half, p. 142.
2. Voir *R. P.*[3], p. 65.

# ÉTUDES SUR LE SERPENT

## FIGURE ET SYMBOLE DANS L'ANTIQUITÉ ÉLAMITE

PAR P. TOSCANNE

### DOCUMENTS FOURNIS PAR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Les découvertes archéologiques de ces dernières années nous mettent à même d'étudier et, nous l'espérons, de fixer un des points importants des traditions religieuses de la Susiane vers le cinquième millénaire avant notre ère, et les nombreux monuments que nous possédons actuellement permettront, pensons-nous, de tracer le trait d'union entre bien des croyances des temps préhistoriques et celles de l'époque où commence l'histoire proprement dite.

La suite de fouilles méthodiques permettra de remonter vers un passé encore plus lointain, et des monuments nouveaux, figurés ou écrits, feront, peut-être plus tôt que nous ne le pensons, revivre une partie de cette longue période qui se place entre les temps géologiques et le moment où les peuples commencèrent à s'organiser.

Les fouilles de Suse en particulier procurent la satisfaction de nous placer en face d'une foule de représentations, longtemps rares et jusqu'ici incomprises pour la plupart; cet apport considérable de scènes figurées, permet, à défaut de textes, de fixer les thèmes d'un grand nombre de vieilles légendes et, par là, de faire progresser l'histoire des peuples.

Les monuments figurés dont nous nous occupons dans ce mémoire ont trait à la représentation du serpent et aux textes bibliques eux-mêmes, considérés dans leur contact avec les données religieuses des Chaldéens. Les textes cunéiformes avaient en effet permis d'établir la relation existant entre les croyances religieuses dans le monde biblique et celles du vieux monde chaldéen, mais cela n'était point suffisant; il fallait qu'ils fussent accompagnés de représentations permettant de compléter et d'expliquer ces documents purement littéraires. Ce que Babylone et Ninive n'ont pas révélé, Suse nous le donne peut-être dans ses nombreux monuments figurés.

Parmi les légendes les plus importantes dont nous puissions à l'heure actuelle examiner l'authenticité et la valeur, il est un thème plus attrayant que les autres, celui du *Paradis terrestre*. Notre intention n'est point de prétendre expliquer ici d'une manière complète le rôle symbo-

lique ou talismanique joué par le serpent à cette occasion, ou d'exposer une thèse intangible, d'après la position qu'il occupe dans nos représentations; nous ne songeons pas plus à en tirer quoi que ce soit au point de vue dogmatique.

En 1876, G. Smith fut le premier qui s'occupa du rôle du serpent; nous ne rappellerons point les polémiques auxquelles donna lieu l'interprétation d'un petit cylindre conservé dans le Musée britannique. Ce qu'il nous importe aujourd'hui, c'est de présenter au public savant toute une série de petits monuments représentant le serpent dressé au-dessus de la femme, tantôt surgissant devant l'arbre de vie, tantôt terrassé par un personnage; ce que nous voulons, somme toute, c'est dresser un tableau de toutes ces scènes inédites et qui pour la plupart proviennent des fouilles de ces dernières années à Suse, et plus particulièrement des travaux effectués par la Mission pendant l'hiver 1908-1909.

Le serpent est figuré sur un grand nombre de monuments : ce sont des empreintes sur bouchons de terre crue servant à l'obturation des jarres, des couvercles en terre cuite, de petits cylindres. Cet animal est souvent disposé sur le pourtour des motifs dans les kudurrus, ainsi que dans les tables de sacrifice; nous possédons de Suse un exemple frappant de cette disposition dans la grande table de bronze exposée actuellement dans la salle dite de Morgan, au Musée du Louvre : cette table, qui servait probablement aux sacrifices, est enlacée par deux gros serpents. Les reptiles sont également gravés sur des cylindres d'albâtre et de terre crue; mais là où leur représentation est la plus fréquente, c'est sur les vases peints de la plus haute époque, qu'on rencontre au V^e^ niveau des fouilles.

Le serpent tient lieu d'amulette et se trouve fort souvent en opposition avec le bouquetin; il est tantôt dieu, tantôt démon, et les textes cunéiformes nous le font connaître dans la fable : *l'Aigle et le Serpent*. Pour être représenté sur des monuments aussi nombreux que variés, il faut certainement qu'il ait joué un rôle bien important dans l'esprit des vieux peuples et en particulier du peuple élamite.

## LE SERPENT ET L'ÉCRITURE ARCHAÏQUE

*Sa valeur dans les signes cunéiformes.* — Nous connaissons l'idéogramme primitif du serpent : dont la lecture est MUŠ; ce signe correspond aux formes archaïques 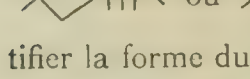 ou 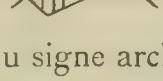 ; mais la découverte d'un serpent en terre cuite nous oblige à rectifier la forme du signe archaïque, considérée jusqu'ici comme étant la forme la plus ancienne du signe. Sur la tête de ce serpent[1] brisé en partie est gravé le signe suivant : 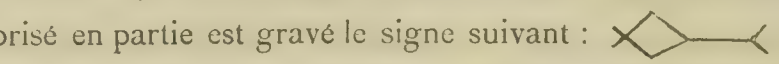 qui devait être la forme première employée pour représenter le serpent et devait aboutir à un signe moins ancien 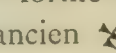 , qui n'a pas encore été rencontré dans les textes cunéiformes. Voir figure 211.

1. Cette tête de serpent a été trouvée à Suse dans l'année 1909-1910.

C'est pour la seconde fois qu'on rencontre gravé sur un animal le signe archaïque qui le désignait dans l'ancienne écriture. Le signe 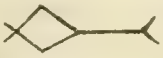 ne comporte pas de *gunû*, tel que nous le trouvons habituellement.

L'autre exemple[1] est celui que publie le P. Scheil : dans son *Recueil de Signes*, n° 28, l'auteur donne la figure que nous reproduisons sous le n° 212. On reconnaîtra facilement la tête d'un bœuf portant le signe (GUD), désignation de l'animal représenté.

L'origine du signe , lecture BU, SIR, est certainement l'idéogramme avec son sens général de : « *être ou devenir long, grand, haut ; — éloigner, prolonger ; — lointain ; — saisir, prendre* », avec ses traductions : ARKU, BAQÂMU, RÙQU, ṢABÂTU. Ce signe est devenu 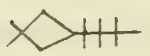 et  avec son *gunû* et forma le signe moderne , lecture SIR, SUD et ayant aussi comme  les sens de ARÂKU « *être long, devenir long* » ; et ARKU « *long* ».

Fig. 211. — Tête de serpent inscrite (Dimensions aux 3/4).

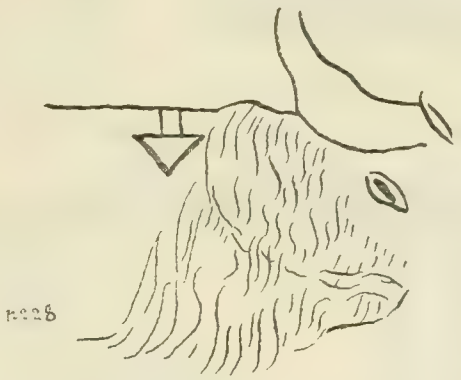

Fig. 212. — Tête de bœuf.

On prolongea , du > renversé, qui est le dard ou la langue du serpent ; à ce signe, on ajouta le *gunû* , qui fit le composé  équivalant le signe moderne  avec la lecture MUŠ et la valeur ṢÎRU « *serpent* ».

On rencontre dans les textes ou sur les représentations des cylindres les signes suivants pour représenter le serpent et le scorpion, que nous trouverons si souvent ensemble sur des empreintes de terre crue ou sur des cylindres, et il est curieux de comparer les formes :

rendu par BAŠMU « *serpentin, couleuvre* ».

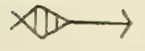 rendu par ṢÎRU « *serpent* ».

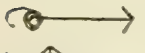 est le « *serpent* » sur les cylindres.

rendu par ZUQAQÎPU « *scorpion* ».

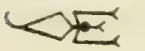 est le « *scorpion* » sur les cylindres.

1. Il est possible qu'au début l'idéogramme du serpent ait eu pour équivalent dans l'écriture postérieure un signe tel que  sans le *gunû*, c'est-à-dire .

Dans les kudurrus, le serpent est l'emblème du dieu ṢÎRU (l'arme de *Kadi*) ; en hébreu, son nom est *saraph* (serpent venimeux), et en arabe *serfat*, *sarfat*. Il y a aussi le *péten* (aspic, serpent venimeux)[1], et l'*akšub* (עכשוב) qui désigne aussi la vipère, l'aspic[2].

Le mot serpent est le terme générique qui sert à désigner les ophidiens en général, en hébreu *nâḥâš* (Gen., III, 1).

L'*akšub* ou le *péten* est certainement un *Naja* (fig. 213), et équivaut au *cobra* des Égyptiens, au *bouf-tira* des Arabes ; il appartient au protéroglyphes qui comprennent, entre autres espèces, le *Naja Haye* Linné, qui est fort probablement l'Aspic ou Serpent de Cléopâtre[3], habitant l'Afrique et la Palestine méridionale ; le *Naja tripudians* Linné, nommé vulgairement serpent à lunettes, se rencontre principalement en Perse et dans les Indes.

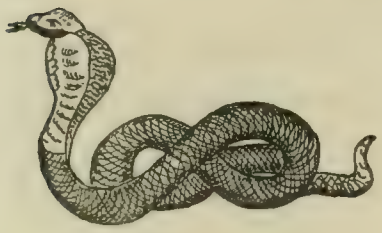

Fig. 213. — La vipère ou naja.

L'*akšub*, de couleur verdâtre, peut atteindre deux mètres de longueur, et en cas de danger il se dresse en partie ; son venin est terrible et presque foudroyant[4].

Quant à l'*akšub*, il existe en Syrie : Ps. CXXXIX (CXL), 14.

## LE SERPENT ET L'ARBRE SACRÉ

*Leur figuration sur les vases peints.* — Dans les couches les plus profondes des fouilles exécutées à l'Acropole de Suse, c'est-à-dire au V^e^ niveau, on trouve toute une série de vases peints que l'on peut faire remonter environ au cinquième millénaire avant notre ère. Ces vases sont en grande partie décorés, et, fait surprenant, les objets figurés sur les différents genres de vases ne présentent déjà plus les formes naturelles des motifs pris pour modèles ; l'art céramique de cette période si ancienne montre une stylisation déjà fort avancée, les efforts des artistes tendent vers la forme rectiligne, stylisée pour le décor géométrique. Pour certains motifs il est encore aisé de les reconnaître, tandis que pour d'autres, destinés à l'effet linéaire, tel le serpent, il est fort difficile de retrouver leur origine. Ce n'est que par la comparaison méticuleuse et consciencieuse des différents monuments qu'il est possible de retrouver le serpent dans les représentations sur les vases peints. Devons-nous avancer que les lignes brisées qui enjolivent les vases du V^e^ niveau sont des serpents? Nous le pensons après avoir suivi les évolutions des formes de cet animal sur les empreintes de terre crue, les cylindres, les vases

1. Ps. LVIII, 5 : פֶּתֶן חֵרֵשׁ . — Job, XX, 26 : ריאש פְּתָנִים יִינָק : « il sucera le venin des aspics ».

2. Ps. XIV, 4 : « *le venin d'aspic* ».

3. Il n'est pas absolument certain que le serpent de Cléopâtre soit le *Naja Haye* Linné ; ce célèbre reptile pourrait être la vipère des sables (*Cerastes cornutus* Forskal) si répandu dans le désert. Quant au serpent sacré des anciens Égyptiens, il est incontestablement le *Naja Haye* Linné.

4. Deut., XXXII, 33 : « *leur vin est un venin de dragons, et un cruel poison d'aspic* ». Job, XX, 14-16 : « *... et deviendra dans son sein du fiel d'aspic...* » ; — « *il sucera du venin d'aspic, la langue de la vipère le tuera* ».

et les amulettes qui n'ont pas été les moins précieux documents pour reconnaitre définitivement le serpent sur les plus anciens vases.

Associé fort souvent au scorpion, le serpent est tantôt fixé dans sa forme animale, tantôt représenté en même temps que le scorpion lui-même par une figure demi-rectiligne, alors que certaines empreintes le donnent sous des formes rectilignes pures. Ceci dit, nous soumettrons au lecteur un grand nombre de représentations prises sur des vases peints, afin de rendre plus explicative l'hypothèse que nous proposons. N'est-il pas indispensable, en effet, avant de parler du serpent, de fournir les représentations des scènes dans lesquelles il joue son rôle ?

Sur les monuments, l'arbre de vie et le serpent vont de pair.

*L'arbre de vie et le serpent.* — La Genèse mentionne, chap. II, v. 9, l'arbre de vie : « *Et l'Éternel-Dieu fit germer du sol toutes sortes d'arbres agréables à la vue, et bons à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.* » Certains auteurs et exégètes bibliques ont fait dériver la notion de l'arbre de vie des vieilles traditions babyloniennes, traditions qui pendant une fort longue période se seraient transmises oralement à la mémoire du peuple hébreu ; et le souvenir de ces récits se serait peu à peu modifié en subissant des variations. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, nous constatons aujourd'hui, d'après les nombreux documents mis à notre disposition, qu'il y a parenté absolue entre le récit de la Genèse et les légendes babyloniennes. Qu'était l'arbre de vie ? Doit-on le considérer comme un arbre mythique ou comme un arbre réel ? Si nous nous reportons au chapitre II de la Genèse : « *l'Éternel fit germer du sol toute sorte d'arbres* », il semblerait que ce fût un arbre réel.

Fig. 214. — Fond d'une coupe peinte. (3/4 grandeur naturelle). Suse.

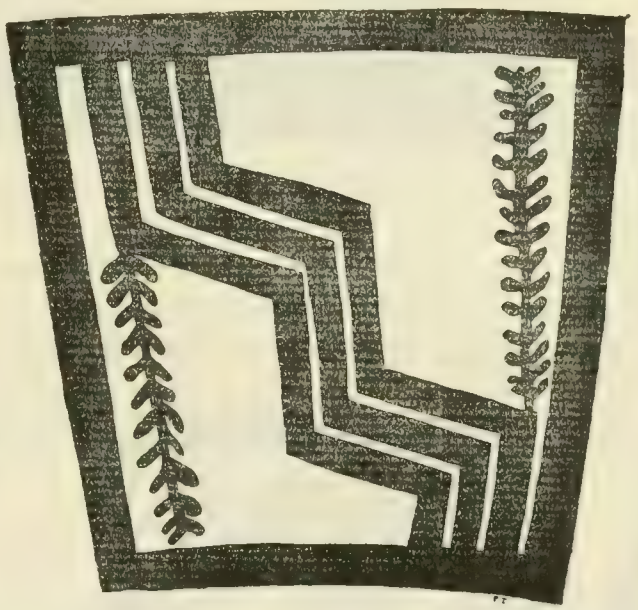

Fig. 215. — Décoration d'un vase peint en forme de gobelet. (3/4 grandeur naturelle). Suse.

Sur les plus anciennes coupes (fig. 214) nous reconnaissons la présence de quatre arbres de vie disposés en croix, et composés de rameaux simples ; les feuilles en sont arrangées symétriquement les unes par rapport aux autres. Pour compléter la scène, deux bandes circulaires déco-

rent le bord de la coupe, et entre ces deux bandes court un filet peint, aux méandres analogues aux ondulations d'un serpent.

La figure 215 représente un des panneaux qui décorent un vase en forme de gobelet.

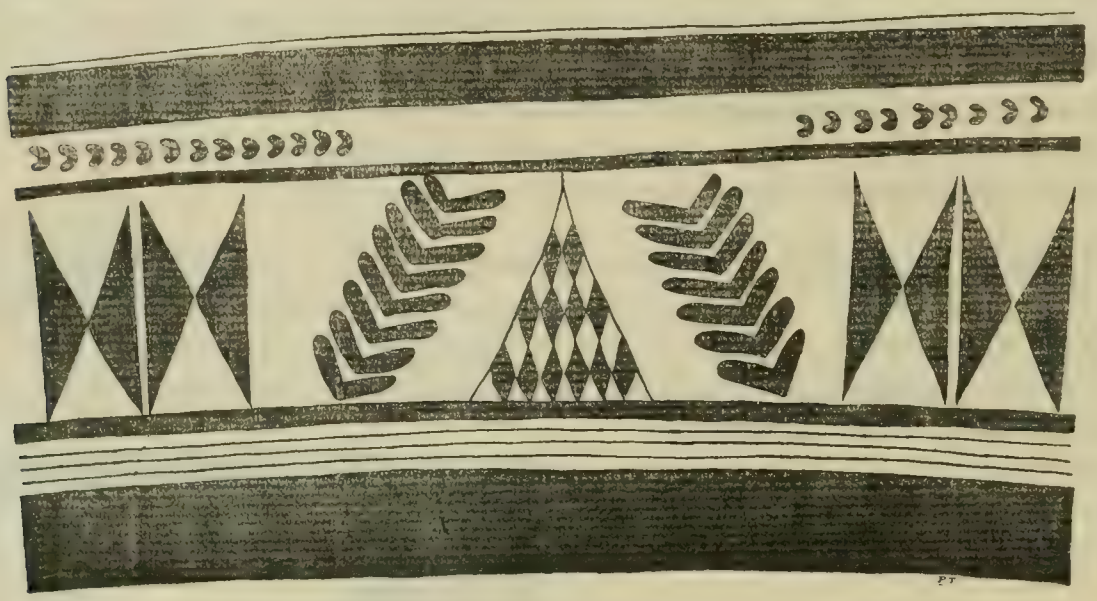

Fig. 216. — Vase peint en forme de gobelet (3/4 grandeur naturelle). Suse.

Deux rameaux inversés, appuyés sur trois lignes brisées, occupent l'axe oblique du panneau.

Cette ligne brisée se retrouve également sur les empreintes de terre cuite du III[e] niveau ; mais à cette époque elle montre le serpent accompagné du scorpion. Le nombre des lignes brisées n'a d'autre but que celui de varier le motif de la décoration.

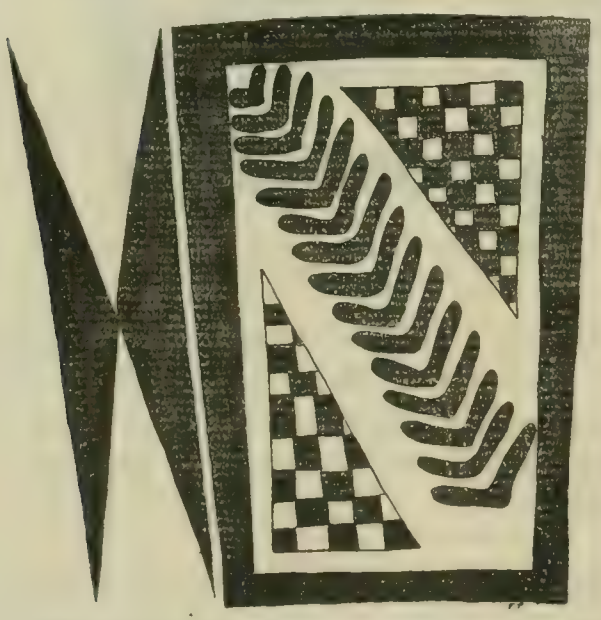

Fig. 217. — Vase peint en forme de gobelet. (3/4 grandeur naturelle). Suse.

Un autre vase appartenant au V[e] niveau porte deux palmes simples (fig. 216), disposées obliquement et s'étalant au-dessus, semble-t-il, d'un édicule en forme de tour pointue, ou peut-être un haut-lieu ; il faut voir là probablement une construction ou un petit sanctuaire avec deux arbres sur les côtés.

La représentation de la figure 217 a beaucoup de rapport avec celle de la figure 216 : une palme simple, fixée obliquement entre deux décors triangulaires, compose la décoration du panneau ; ces petits damiers géométriques ne forment-ils pas des étages successifs d'un édifice ?

La figure 218 représente un rameau composé seulement de feuilles fort longues et effilées ; ce

rameau repose sur deux filets noirs entre lesquels courent deux bandes ondulées rappelant les sinuosités des serpents.

La figure 215 montre un décor composé de trois lignes brisées, il en est de même dans la figure 219, mais fréquemment aussi le motif ne présente qu'une seule ligne brisée. Si parfois l'arbre ou la plante représentée n'est pas identifiable par suite de la stylisation géométrique qui lui enlève ses caractères naturels, il est d'autres cas où l'on reconnaît aisément le type pris pour modèle.

Fig. 218. — Palme avec filet. (3/4 grandeur naturelle). Suse.

Fig. 219. — Lignes brisées par trois (3/4 grandeur naturelle). Suse.

Fig. 220. — Ligne brisée seule (3/4 grandeur naturelle). Suse.

La représentation, figure 221, relevée sur un fragment de vase peint d'un ton rouge-brique, montre deux palmiers reposant sur un même plan et séparés par six serpents dressés, deux groupes de trois; tandis que dans la figure 215 on ne constate la présence que d'un groupe de trois lignes brisées.

Fig. 221. — Fragment de vase peint, serpents et palmiers. (Grandeur naturelle). Suse.

Deux autres serpents s'allongent horizontalement au-dessus des palmiers, particularité rencontrée plusieurs fois dans la décoration des vases peints.

La palme semble parfois double (fig. 222)[1], dans ce cas deux lignes parallèles forment la nervure du rameau; mais d'autres vases montrent une série de palmes simples (fig. 223) disposées obliquement par rapport à l'encadrement, et là encore la disposition des palmes est par trois.

Nous avons vu plus haut que la ligne brisée se présente soit

Fig. 222. — Double palme. (Grandeur naturelle).

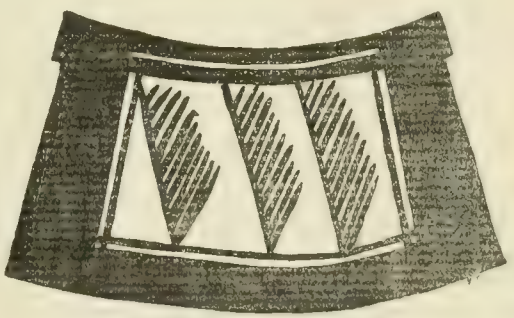

Fig. 223. — Vase peint, décoration à trois palmes. (Grandeur naturelle).

Fig. 224. — Ligne brisée simple (Grandeur naturelle).

1. Les nos 222, 223, 224 ont été relevés sur des vases peints; le 224 décore un vase en forme de gobelet de 19 cent. de hauteur et 10 cent. 5 de diamètre.

seule, soit par groupe de trois ; sur un autre vase (fig. 224), la ligne brisée simplement et verticalement est encadrée et, à elle seule, forme toute la décoration.

*Le personnage aux serpents.* — Le fragment[1] de vase figuré ci-dessus (fig. 225), est d'une grande importance par la scène qu'il présente, et il est regrettable de n'en posséder qu'une aussi minime partie. Un personnage aux lignes géométriques avait été peint sur la panse du vase ; sa main droite est relevée sur la hanche et l'autre pendante ; malgré la simplicité du rendu, le mouvement est marqué, le corps se tient légèrement courbé, mais ce qui marque surtout et ajoute à l'intérêt de notre représentation, ce sont les deux serpents debout encadrant le personnage. C'est pour la première fois que nous observons, dans les décors sur les vases, les deux serpents levés vers un personnage. Dans la suite, sur d'autres monuments, nous retrouverons d'ailleurs souvent le serpent dans cette attitude. L'Aigle aux serpents et le Personnage aux bouquetins en sont des exemples, mais cette fois les serpents sont disposés par deux groupes de trois. Le rôle des reptiles dans ces diverses représentations semble être toujours le même, et nous tenterons de l'expliquer ultérieurement.

Fig. 225. — L'homme aux serpents, fragment de vase peint (Grandeur naturelle).

## L'ARBRE DE VIE PORTANT DES FRUITS

*Vases peints, terre cuite, cylindres.* — Nous ne savons pas quelle était la nature des fruits que portait l'arbre de vie décrit par la Genèse, II, 17 et III, 3. L'attribution donnée aux pommes est tout à fait douteuse car le mot *ṭappûaḥ* cité dans les Proverbes, XXV, 11 ne précise pas absolument la « *pomme* » ; le passage des Cant. II, 3-5 n'est pas plus sûr ; le chapitre VII, verset 8 : « ... *que tes mamelles soient pour moi comme des grappes de vigne, et le parfum de ton souffle comme l'odeur des pommes* ... » n'affirme pas non plus que le mot *ṭappûaḥ* désigne ce fruit. On a proposé *le cognassier, le cédratier, le citronnier, l'oranger* et *l'abricotier* comme équivalents de ce mot hébreu. Le texte de la Genèse, chapitre II, 17 dit : « ... *Tu peux manger librement de tout arbre du jardin. Mais quant à l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu n'en mangeras point* ... » Cela constituait donc une défense et le chapitre III, verset 3, s'exprime : « *Mais quant au* fruit *de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point, et vous n'y toucherez point* ... »

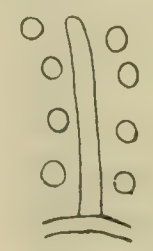

Fig. 226. — Arbre de vie primitif (Grandeur naturelle.

1. Ce fragment appartient à la poterie fine, provenance Suse, sans numéro ; il est fort important, car les décorations avec personnages sont fort rares à cette haute époque.

Le chapitre III, 3 indique donc d'après sa version que l'arbre de vie portait des fruits, que l'arbre soit réel ou mythique. Aussi les arbres ou rameaux figurés sur les monuments de toute nature, aussi conventionnels qu'ils soient, portent des fruits.

Dans leur naïveté ces premiers peuples ont figuré l'arbre de vie le plus simple possible : une hampe accompagnée de boules de chaque côté (fig. 226), presque toujours les boules ou globules sont disposés avec symétrie et en nombre égal.

L'arbre est aussi représenté pourvu d'une tige centrale (fig. 227), sur laquelle viennent s'attacher des branches dans une harmonieuse disposition, à l'extrémité de chacune d'elles pend un fruit. Ce motif se montre sur un récipient en terre cuite. Les figures 226 et 227 appartiennent

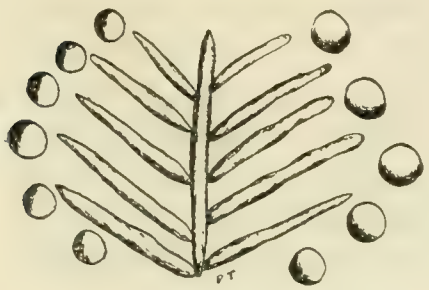

Fig. 227. — Arbre de vie avec globules. (Grandeur naturelle).

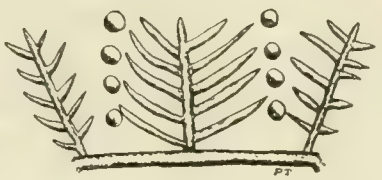

Fig. 228. — Arbre de vie entre deux arbustes (Grandeur naturelle).

Fig. 229. — Rameaux avec fruits. (Grandeur naturelle).

à de petits objets en terre cuite fort répandus à Suse. Ce sont généralement des vases en forme de calottes qui devaient servir pour prendre de l'eau. Mais l'arbre n'est pas toujours disposé seul : nous le remarquons sur d'autres objets, jouant le rôle de motif central ; portant des fruits, il est alors placé au milieu du sujet, entre deux autres plus petits ; l'effet est fort heureux comme motif de décoration. Si l'arbre de vie présente généralement une forme vraiment arborescente, il se rencontre aussi disposé en buisson d'où s'échappent plusieurs rameaux (fig. 229) ; dans ce cas une tige principale porte rangés, sur les côtés, cinq fruits, et à droite s'élève une seconde tige ornée de feuilles ou de fleurs d'où s'échappent des globules. C'est une nouvelle tentative de l'artiste à ne plus toujours représenter un arbre rigide et conventionnel, mais bien à se rapprocher de la nature. Ce fait du retour à l'imitation de la nature amène à penser qu'un arbre d'essence spéciale était regardé dans les divers pays comme l'arbre de vie par excellence, et que cet arbre se trouvait être d'essence différente suivant les districts dans lesquels son fruit entrait pour une forte part dans la nourriture de la population. Dans une autre figuration (fig. 230), à côté de l'arbre de vie avec son aspect rigide sont d'autres tiges ornées, à leur partie supérieure, de

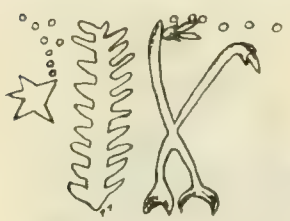

Fig. 230.—Tige portant fleurs et fruits (Grandeur naturelle).

Fig. 231. — Fragment de vase peint (arbre de vie) (Grandeur naturelle).

fleurs[1] d'où se détachent des globules. Dans cette représentation, on distingue l'arbre antique à la forme conventionnelle qui se distingue nettement de l'arbuste qui pousse sur ce petit monticule figuré ; le premier est conventionnel tandis que le second se rapproche beaucoup plus de la nature.

Les cylindres ne sont pas seuls à montrer l'arbre avec les fruits accrochés aux branches, un fragment de poterie (fig. 231) présente ce dispositif sous une forme toute particulière, on y voit une tige munie de trois paires de branches et portant des fruits tournés vers le ciel, tandis qu'à la partie supérieure de l'arbre se détachent de chaque côté deux autres branches pendantes portant également des fruits.

*Double rangée de fruits.* — L'exemplaire en terre cuite représenté par la figure 232 fournit une variante fort curieuse de l'arbre de vie[2]. Formé d'une hampe sur laquelle les branches sont étalées symétriquement sur chacun des côtés, il porte à l'extrémité de ses rameaux une double rangée de fruits. Là, il ne s'agit plus de globules, mais bien de fruits allongés que nous retouverons un peu plus tard sur d'autres monuments, et dont l'artiste a certainement voulu reproduire fidèlement les caractères.

Fig. 232. — Arbre aux fruits coniféres (Grandeur naturelle).

Les représentations que nous venons d'examiner se trouvent sur de petits monuments en terre cuite ou sur des empreintes sur terre crue. Les objets en terre cuite servaient généralement aux usages domestiques ; quant aux autres, ils étaient souvent votifs.

*Le serpent rectiligne des vases de la première époque.* — Jusque-là nous l'avons rencontré sous la forme de traits brisés ou disposés en méandres autour des vases, mais un exemple fort curieux nous est donné par un fragment de poterie ; le serpent (fig. 233) s'étale en ligne sinueuse, des points ou cases noirs[3] marquent les écailles, et cette façon de peindre le serpent est en rapport complet avec les procédés de gravure que nous avons observés sur les objets en terre cuite. Le serpent allongé sur le dos des animaux figurés en terre cuite porte en creux ces points désignant les écailles. On est tenté de reconnaître à cette époque une sorte de parallélisme entre l'art du graveur et celui du peintre.

Fig. 233. — Fragment de vase peint. — Le bouc et le serpent (Grandeur naturelle).

Dans les couches où ont été mis à jour ces mo-

1. Cette représentation est sur terre cuite et appartient à un cylindre archaïque, fort curieux, où l'on remarque un individu à bec d'oiseau et le bouc étoilé.

2. C'est le seul objet de ce genre qui représente l'arbre symbolique avec deux rangées de fruits.

3. Ce fragment de vase provient des *Fouilles de Moussian ;* bien que la facture en soit grossière, il est d'une grande

numents, nous avons également rencontré des amulettes représentant le serpent (fig. 234); le souvenir des figures des vases peints du V^e^ niveau survivait donc encore à cette époque (fig. 235, 236, 237), l'amulette était rectiligne comme l'était le dispositif général des lignes brisées peintes sur les vases.

On serait en droit de faire observer que nous ne possédons pas d'arguments formels

Fig. 234. — Amulette, terre cuite (Grandeur naturelle).

Fig. 235. — Serpent rectiligne simple (Grandeur naturelle).

Fig. 236. — Serpents rectilignes triples (Grandeur naturelle).

Fig. 237. — Serpents ondulés triples. (Grandeur naturelle).

prouvant que ces lignes brisées représentent bien des serpents? Ces preuves apparaîtront nettement dans l'examen des monuments dont la description va suivre.

En même temps que l'amulette rectiligne, brisée, on rencontre aussi l'amulette (fig. 238) en

Fig. 238. — Amulette, serpent. (Grandeur naturelle).

Fig. 239. — Serpent. (Grandeur naturelle).

Fig. 240. — Serpent et scorpion (Grandeur naturelle).

Fig. 241. — Serpent et scorpion (Grandeur naturelle).

sa forme de méandres réprésentant clairement le serpent ou le serpentin. On trouve également le groupe (fig. 240)[1] du scorpion et du serpent placés côte à côte dans l'empreinte sur terre crue citée ci-dessus; cette représentation du serpent uni au scorpion nous facilitera la solution d'un problème fort important en ce qui regarde la figuration sur les vases peints du V^e^ niveau, et permettra de fixer l'apparition du serpent à cette époque pour le moins.

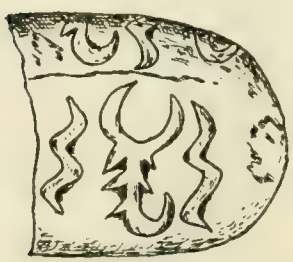

Fig. 242. — Olive en terre cuite. (Grandeur naturelle).

Fig. 243. — Serpent et scorpion linéaires (Grandeur naturelle).

L'empreinte représentée par la figure 240 montre le serpent et le scorpion dans leur forme naturelle, animale, tandis qu'une autre empreinte également sur terre crue (fig. 241) présente les formes du serpent et du scorpion s'éloi-

importance par suite du serpent moucheté qui y est représenté et que nous comparons au serpent des animaux en terre cuite. Deux fragments analogues ont été publiés par J.-E. Gautier, dans le tome VIII des Mémoires : *Recherches archéologiques*, sous les n^os^ 213 et 216, qui corroborent la remarque développée ci-dessus et se rapportent à la figure 234.

1. Cette empreinte a été publiée dans le tome VIII des Mémoires : *Cachets et cylindres archaïques*, par G. Jéquier, fig. 56.

gnant cette fois du principe animal absolu et tendant vers le rectiligne; cette seconde empreinte fournit une sorte de transition entre la ligne droite et la ligne courbe.

L'olive en terre cuite (fig. 242) nous montre également ces formes demi-rectilignes[1], et nous fournit aussi un exemple de transition ; elle appartient au III[e] niveau.

Dans les mêmes couches on trouve aussi l'empreinte suivante (fig. 243), déroulée sur terre crue; le scorpion et le serpent unis, comme dans les exemples précédents, sont nettement rectilignes, et la ligne brisée peinte sur les vases ne présente aucune autre valeur que celle de la figure placée à droite de ce scorpion[2] rectiligne (fig. 244).

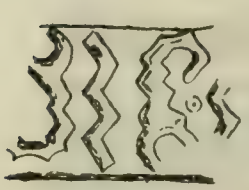

Fig. 244. — Empreinte de cylindre (Grandeur naturelle).

Fig. 245.—Serpent simple. (Grandeur naturelle).

Fig. 246. — Serpents, groupe de trois (Grandeur naturelle).

Il est donc aisé de suivre dans son évolution la méthode usitée pour la représentation des objets ou des animaux, et il semble difficile de ne pas accepter, devant des preuves aussi affirmatives, l'hypothèse que nous proposons.

Sur les vases du II[e] niveau, le serpent apparaît dans le décor tantôt seul debout (fig. 245), tantôt représenté par groupe de trois, le principe demeurant toujours le même (fig. 246).

## LE BOUQUETIN ET L'ARBRE SACRÉ

*Le disque solaire et les quatre globules. — Le croissant lunaire et les trois globules.* — Les documents du III[e] niveau comportent en scènes variées le bouquetin et l'arbre de vie : au lieu de trouver deux bouquetins, le mâle et la femelle, broutant à l'arbre, on voit uniquement le mâle figuré seul et accompagné de l'autre côté par le croissant, pourvu à l'intérieur de trois globules; ce symbole remplace la figuration de la femelle (fig. 247, 248)[3]. Cette scène se reproduit deux fois; cependant si nous ne disposions que de ces témoi-

Fig. 247. — Le croissant avec les globules, l'arbre symbolique et le bouc (Grandeur naturelle).

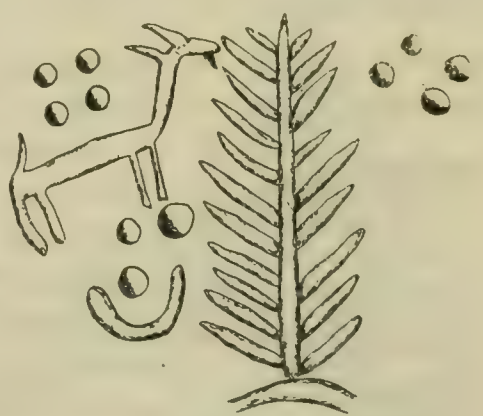

Fig. 248. — Le bouc, l'arbre, l'étoile et le croissant (Grandeur naturelle).

1. Cet objet brisé par le milieu est en terre cuite ; c'est un type de transition et un curieux exemple du serpent et du scorpion demi-rectilignes.

2. Empreinte de cylindre : Serpent et scorpion rectilignes. Voir tome VIII des Mémoires : *Cachets et cylindres archaïques*, par G. Jéquier, fig. 58.

3. Les représentations fig. 247 et 248 appartiennent à des objets en terre cuite, en forme de calotte; les motifs ne

gnages, il serait hasardeux d'affirmer qu'il s'agisse plutôt du bouquetin mâle que de la femelle. La figure 247 comprend en effet en son milieu un arbre de vie orné de rameaux à son pied, à droite sont seuls figurés des globules, tandis qu'un bouquetin broute l'arbre et qu'en face de lui, se montre le croissant accompagné des globules.

La figure 248 présente une variante : un arbre de vie sans fruit occupe le milieu de la scène, à sa gauche figure le bouquetin surmonté de quatre globules et, sous lui, le croissant et ses trois globules; il n'est pas impossible d'admettre, comme nous le verrons plus tard, que les quatre globules de droite tiennent lieu du second bouquetin, et que l'étoile formée des quatre globules représente le principe mâle.

*Le serpent et le croissant. — Les trois globules.* — Un couvercle en terre cuite (fig. 249) reproduit une scène de même nature[1], mais dans cette figuration, le bouquetin est remplacé par le serpent; en effet, du côté droit de l'arbre, deux serpents qui mordent et happent les fruits, et en face d'eux se trouve le croissant accompagné de trois globules à l'intérieur. Nous conclurons plus loin, de ces représentations et d'autres, que l'animal surmonté du croissant est la femelle, et que celui surmonté du disque solaire est le mâle.

Fig. 249. — Le serpent et le croissant. (Grandeur naturelle).

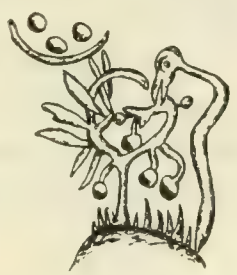

Fig. 250. — L'oranger et le serpent (Grandeur naturelle).

Il n'en est pas de même de la figure 250, qui représente un cas très curieux à observer. Cet objet en forme de calotte est en terre cuite et servait peut-être à prendre l'eau dans les cérémonies religieuses. Sur l'image qu'il porte, un arbre s'élève d'un buisson, et de sa tige principale s'échappent des branches ornées de très longues feuilles rappelant les feuilles de l'oranger, d'assez gros fruits ronds pendent des branches; nous sommes tentés de reconnaître dans cette production l'oranger[2]. Un serpent debout placé à droite rompt une des branches, tandis que du côté opposé est le croissant orné de ses trois globules; ne doit-on pas reconnaître l'élément féminin dans le motif figuré par le croissant?

*Le serpent debout mangeant des fruits de l'arbre de vie. — Les serpents à cornes.* — Le serpent qui n'est pas encore enroulé autour de l'arbre[3], ne se dissimule pas : tantôt il est debout (fig. 251), et semble mordre au fruit de l'arbre; quelquefois il est pourvu de cornes, et sa tête se tient au-dessus d'un rameau portant des fruits quelque peu allongés (fig. 252); déjà en effet la forme conventionnelle de l'arbre tend à disparaître et à faire place à la figuration plus réelle

varient pas beaucoup et le rendu est à peu près le même pour ces objets décrits plus haut. Ces calottes étaient moulées; la mission a trouvé un certain nombre de moules entiers et parfaitement conservés.

1. Ce couvercle servait à boucher les vases renfermant des objets précieux ou des offrandes; un des serpents porte la corne.

2. Nous n'affirmons pas d'une manière absolue que l'arbre fig. 250 soit l'oranger, mais l'identification est permise dans une certaine mesure.

3. Empreinte sur terre crue; faisant partie d'un groupe. (Suse.)

des plantes et de leurs fruits. Un exemple de ce fait nous est fourni (fig. 253) par un cylindre[1] du Musée du Louvre. Dans cette scène les fruits coniques et striés ressemblent à des cônes de pin. Mais le serpent n'est pas toujours seul, nous le trouvons par groupe de deux et de trois, fait qui rappelle encore les lignes brisées des vases peints. Une autre empreinte[2] sur terre crue (fig. 254) est fort

Fig. 251. — Serpent dressé contre l'arbre de vie (Grandeur naturelle).

Fig. 252. — Serpent dressé contre des fruits (Grandeur naturelle).

Fig. 253. — Arbre et fruits conifères. (Grandeur naturelle).

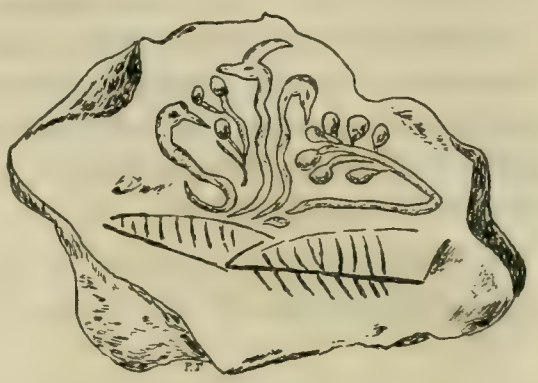

Fig. 254. — Empreinte sur bouchon de jarre. (Grandeur naturelle).

curieuse : elle représente trois serpents (dont l'un à cornes), debout parmi les rameaux portant des fruits.

Ce bouchon de terre crue servait vraisemblablement à fermer une jarre, et les serpents dans l'espèce étaient peut-être les gardiens du dépôt contenu dans le vase; il faut remarquer dans le cas qui nous occupe, que ces serpents dressés ne s'attaquent pas aux fruits. Les fruits figurés sont d'une espèce particulière, leurs grains allongés forment grappe.

## LE BOUC ÉTOILÉ

*Abandon de la forme conventionnelle. — Cylindres et vases peints.* — On rencontre aussi en même temps la forme conventionnelle et les représentations naturelles des plantes; un cylindre en terre cuite[3] découvert à Suse nous fournit un intéressant exemple (fig. 255).

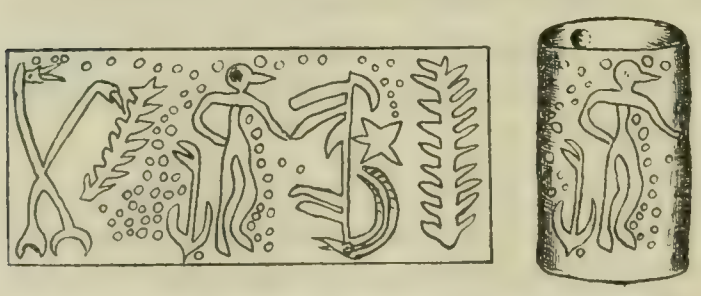

Fig. 255. — Cylindre en terre cuite (Grandeur naturelle).

Il y a lieu de remarquer encore des plantes épineuses, et une autre, aux tiges croisées, ornée de fleurs desquelles semblent s'échapper des globules; à gauche un personnage à bec d'oiseau, tenant un bouc vaincu

1. Cylindre du Musée du Louvre; un autre cylindre porte le même arbre avec un bouc dressé de chaque côté; les fruits surtout sont très bien gravés.

2. Bouchon de jarre fragmenté, en terre crue; le vase ainsi fermé contenait du blé et de l'orge, c'était probablement du grain présenté en offrande. (Suse).

3. Ce cylindre en terre cuite a pour diamètre 18 milim. et pour hauteur 28 milim., il est très bien conservé et est fort curieux par la facture; l'objet placé à gauche du personnage est difficile à identifier, bien que nous le trouvions une seconde fois sur un petit objet en bitume et portant aussi le bouquetin.

qu'il maintient la tête en bas, puis des globules. A quoi correspondent tous ces globules répandus sur la surface du cylindre? Il est difficile d'y voir des fruits, ce sont plutôt des gouttes de rosée ou d'eau, propres à donner la vie par allusion, peut-être, à l'humidité qui apporte la fertilité dans ces pays de sècheresse, ou bien serait-ce l'eau génératrice de la vie? M. J. de Morgan pensait que peut-être c'étaient des fruits semés à terre par le bouc, et que cette dévastation aurait causé sa mort.

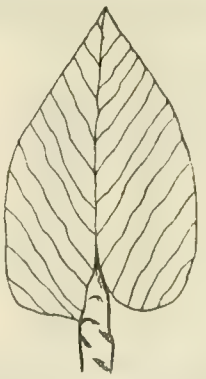

Fig. 256. — Feuille avec nervures (Grandeur naturelle.

Il est à remarquer que le bouquetin renversé est un mâle, son sexe est accusé, et de plus il est surmonté du disque solaire; cette constatation nous sera de grand usage dans l'exposé d'autres monuments.

Fig. 257. — Fragment de vase peint. (Grandeur naturelle).

Un fragment de vase peint (fig. 257)[1], sur lequel un personnage présente également un grand intérêt, le bras droit de l'homme est levé, il tient de sa main une plante semblable à celle du cylindre précédent; quant à ce que nous avons assimilé à une fleur, il se peut cependant que ce soit un oignon. Sur le côté, deux serpents enroulés sans globules entre les serpents, ce qui constituera, nous le verrons, la torsade ornementale élamite.

Fig. 258. — Bouc debout devant un arbuste. (Grandeur naturelle).

La figure 256 reproduit une feuille avec ses nervures; l'artiste a fait un effort, et s'est dégagé de la forme conventionnelle. Cette feuille se trouve gravée sur l'une des quatre faces d'un très joli petit vase trouvé à Suse pendant l'hiver 1909-1910. Sur une autre face, on voit (fig. 258) un bouquetin[2] dressé contre un arbuste figuré par une feuille semblable à la première (fig. 256), mais d'une exécution médiocre.

*Le bouquetin, le serpent et le scorpion. — Le bouquetin armé de griffes.* — Sur les différents monuments que nous avons étudiés, nous avons vu tour à tour apparaître le bouc et le serpent, et maintenant nous allons les observer en opposition l'un à l'autre, semble-t-il.

Un cylindre fort important de Suse permet d'identifier le serpent et le scorpion (fig. 259) sur des empreintes, mais le rôle de chacun de ces animaux est malaisé à définir.

Deux cylindres en terre cuite, provenant du III[e] niveau, permettent de noter la position relative du bouquetin par rapport au serpent[3] (fig. 260, 261).

1. Ce fragment rapporté depuis plusieurs années est d'une peinture assez grossière, l'artiste a peint sans précaution.

2. Les figures 256 et 258 sont reproduites et gravées sur un petit vase trouvé dans l'hiver 1909-1910 et qui offre quatre faces avec décors. Hauteur 8 cent. 5, largeur 3 cent.

3. Dans la figure 260, l'animal à droite n'a pas absolument le caractère du bouquetin, on dirait une antilope; cela serait encore possible, mais cependant je crois à un bouc négligemment reproduit, car les figures 261 et 262 indiquent

Dans les deux cas, le serpent se dresse contre des personnages; il semblerait que dans cette scène le bouquetin s'efforçât d'arrêter le serpent dans son action. Dans la figure 261, le bouquetin est armé de griffes aux membres antérieurs, cette particularité se retrouve dans la figure suivante.

Fig. 259. — Serpent et scorpion (Grandeur naturelle).

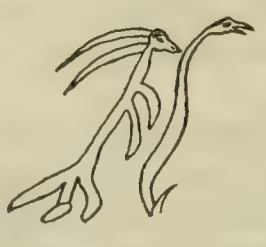

Fig. 260. — Bouc et serpent. (Grandeur naturelle).

Fig. 261. — Bouc avec griffes et serpent (Grandeur naturelle).

Fig. 262. — Bouc et serpent. (Grandeur naturelle)

Un bouquetin armé de griffes aux pattes du devant est saisi au cou par un serpent, fait qui dénote une lutte entre ces deux animaux. Cette figuration intentionnelle des griffes, constatée sur deux monuments, semble, peut-être, avoir été destinée à faire remarquer combien la lutte était âpre.

*L'arbre de vie et les monuments de basse époque. — Vases peints, cylindres.* — Sur les vases peints du II[e] niveau, l'arbre de vie devient un simple décor, et perd de son caractère primitif, tantôt il est représenté par une simple tige (fig. 263) ornée de feuilles[1] disposées de chaque côté (fig. 264); tantôt cet arbre est remplacé par une palme d'une importance plus ou moins grande (fig. 265).

Fig. 263. — Arbuste figuré sur un vase peint (3/4 grandeur naturelle).

Fig. 264. — Palme. (3/4 grandeur naturelle).

Fig. 265. — Double palme (3/4 grandeur naturelle).

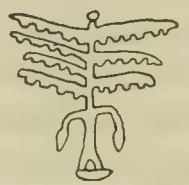

Fig. 266. — Arbre du cylindre de Smith (Grandeur naturelle).

Fig. 267. — Personnage portant un arbre symbolique (Grandeur naturelle).

Fig. 268. — Lion tenant un arbre de vie. (Grandeur naturelle).

Ces constatations nous éloignent de la figuration du cylindre de Smith où la forme est toute

bien le bouc en lutte contre le serpent, et, dans le cas qui nous occupe, la figure 260 fait partie d'un cylindre dont la scène est identique à celle du cylindre 261. (Suse.)

1. Le bouc dans 261 et 262 est armé de griffes seulement aux pattes du devant, fait intéressant à signaler d'autant que la scène de la figure 261 est reproduite sur un cylindre, tandis que celle de la figure 262 fait partie de la décoration d'une calotte en terre cuite. (Suse.)

de convention (fig. 266); malgré cela, il semble que la conception des artistes était le palmier caractérisé par ses deux fruits sur les côtés.

Dans les représentations religieuses sur les cylindres, l'arbre de vie se présente sous l'aspect d'une hampe accompagnée de globules disposés symétriquement sur les côtés; il arrive qu'il soit présenté par un personnage à une autre personne (fig. 267), ou bien encore qu'il soit gardé par un lion[1] (fig. 268); en tout cas, sur presque tous les cylindres, cet arbre porte cinq ou sept globules.

*Vase en pierre.* — Nous devons noter ici un petit vase en pierre tendre et rapporté par la Mission en 1909; bien qu'assez mal conservé, il présente encore deux personnages tenant chacun un arbre de vie orné de quatre fruits. Les personnages répétés sur tout le pourtour du vase sont d'un haut intérêt par le type qu'ils représentent ; vêtus d'une sorte de tunique, comme les vieux Chaldéens, ils portent longs cheveux et forte barbe, mais ici cheveux et barbe ne sont pas arrangés comme nous avons coutume de les observer sur la plupart des cylindres babyloniens ou même sur les empreintes sur terre crue provenant de Suse (fig. 269).

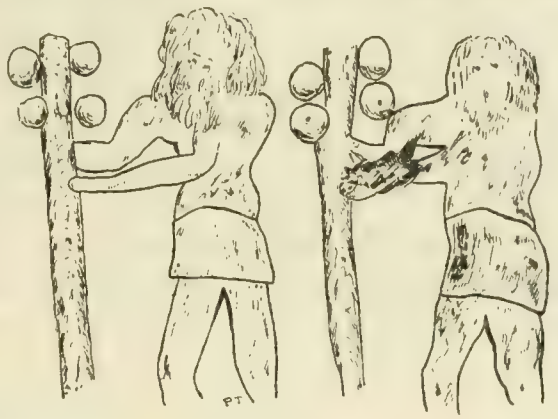

Fig. 269. — Personnages sculptés sur un vase en pierre. (3/4 grandeur naturelle).

*Cylindres, vases, bague.* — L'arbre sacré figure aussi sur des cylindres représentant des scènes de la vie ordinaire. J. Menant a publié un cylindre fort curieux où l'on voit la scène familiale[2] (fig. 270) de la présentation d'un nouveau-né; le dieu assis, tient l'enfant sur ses genoux. Cette scène, peut-être, fait allusion à la vie donnée par l'arbre placé derrière le dieu qu'il abrite; en ce cas les globules ne sont-ils point les sources mêmes de la vie?

Fig. 270. — Cylindre avec scène familiale. (Grandeur naturelle).

Fig. 271. — Arbre de vie. (Grandeur naturelle).

Un cylindre babylonien (fig. 271) donne une figuration bien intéressante de l'arbre de vie[3]. Il s'agit d'un cœur duquel s'échappe une tige surmontée d'une palme sphérique, c'est l'arbre de vie qui jaillit du cœur, la vie donnée sous forme de plante par le cœur. Ici le cœur n'est pas représenté avec son sens matériel et

1. La figure 268 est reproduite sur plusieurs cylindres. Voir Toscanne, *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXXI.

2. Ce cylindre a été publié par J. Menant, dans *Recherches de la Glyptique orientale*, fig. 104, et fait partie de la collection du Musée du Louvre.

3. Voir *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXI. La figure 100 fait partie de la scène reproduite sur un très beau cylindre du Musée du Louvre; de chaque côté de l'arbre, deux bouquetins debout.

restreint, mais comme l'organe noble par excellence et cette coutume de dessiner un cœur pour exprimer le culte de la vie est commune à tous les peuples et à tous les siècles. C'est le premier schéma de cet organe, sous cette forme, qui devait être tant représenté ainsi plus tard.

Peu à peu la conception de l'arbre de vie s'atrophia, son origine disparut même entièrement, et sur les vases arabes, en terre cuite, nous le retrouvons (fig. 272 et 273) ne jouant plus qu'un rôle décoratif.

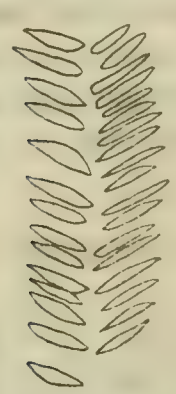

Fig. 272. — Motif sur un vase de terre cuite (Grandeur naturelle).

Fig. 273. — Fragment de vase en terre cuite (Grandeur naturelle).

Fig. 274. — Arbuste gravé sur une bague (Grandeur naturelle).

Une bague en argent, trouvée dans les couches supérieures du Tell de Suse en 1909, porte sur le chaton un arbre de vie (fig. 274), les feuilles sont gravées avec leurs nervures, deux fruits comme motif de décoration pendent sur les côtés et deux bouquetins fort jolis gardent l'arbre.

## CYLINDRES DIVERS

*Arbres sacrés.* — Nous avons relevé sur différents cylindres les arbres de vie suivants :

Fig. 275

Fig. 276

Fig. 277

Fig. 278

Fig. 279

Fig. 280

Fig. 275. Palmier portant deux fruits figurés par deux globules. L'artiste a conservé dans cette représentation, qui figure sur un cylindre babylonien du Musée du Louvre, les globules comme indication des fruits, tandis qu'au contraire nous trouvons parfaitement figuré sur des cylindres de même époque, le fruit du palmier avec une forme conique.

Fig. 276. Arbre tortueux portant des fruits à l'extrémité de chaque branche; quelques feuilles sont attachées au côté droit du tronc.

Fig. 277. Arbre portant plutôt des fleurs que des fruits; ces motifs semblent devoir n'être pris que pour des bourgeons à peine éclos (voir la fig. 281).

Fig. 278. La forme conventionnelle avec les sept branches ornées de globules[1] se retrouve ici,

1. Ce petit cylindre en pierre gris-jaune fait partie d'une collection particulière.

la tige principale repose sur un globule plus fort que les autres; près du pied sortent symétriquement deux autres boules (voir fig. 282).

Fig. 279, 280. Ces figures appartiennent à la scène fournie par un même cylindre (voir fig. 284).

Nous avons maintes fois trouvé et cité l'arbre de vie aux côtés duquel se trouvent des bouquetins broutant les jeunes pousses ou les fruits; ici (fig. 281)[1] l'arbre de vie est aussi placé entre deux bouquetins, mais celui de gauche est surmonté de l'aigle, l'oiseau fort par excellence. Il n'est pas rare de rencontrer l'aigle sur les cylindres; dans le cas qui nous occupe, la figuration de cet oiseau n'implique pas la rapidité dont il est pourvu dans son vol, mais figure la puissance; aussi est-il situé au-dessus du bouquetin mâle. Cependant sa présence peut être envisagée sous d'autres aspects. La force est donc, dans cette scène, opposée à la faiblesse de l'animal femelle qui lui fait face. Derrière cette femelle, s'allonge verticalement un animal grossièrement figuré.

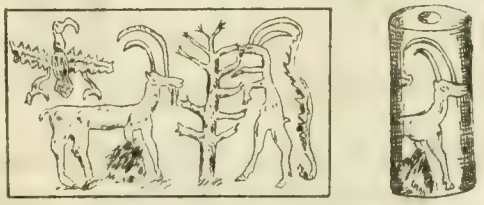

Fig. 281. — Cylindre en marbre : l'aigle et le bouquetin (Grandeur naturelle). Suse (Inventaire n° 14428).

L'animal qui se tient dressé derrière la femelle doit-il être pris pour un mille-pattes comme nous l'avons déjà observé sur les vases peints et sur un cylindre en bitume? Sur ce dernier cylindre publié d'autre part[2], l'insecte est à tête humaine. Nous pensons probablement, comme nous le disons plus loin, que c'est un serpent levé contre l'animal; il y a là une légende qui échappe à nos investigations, mais qu'il était bon de signaler.

Fig. 282. — Cylindre : bouquetins et arbre de vie (Grandeur naturelle).

La figure 282 est un cylindre du Louvre; de chaque côté de l'arbre, deux animaux avec des cornes, ils sont dans l'attitude ordinaire des bouquetins. L'artiste les a complétés par des ailes. L'un est surmonté de l'étoile, indice du mâle; l'autre n'a pas le croissant que nous trouvons d'habitude, il est remplacé par deux petis oiseaux.

Fig. 283. — Arbre de vie et bouquetins.

La représentation qui suit (fig. 283) représente un arbre de vie très stylisé, un grand nombre de globules le composent; deux bouquetins en sont les gardiens et ont le museau tourné vers les fruits.

1. Le cylindre fig. 281 porte l'*Aigle*, c'est un des attributs de l'Élam attestés par les monuments de Suse. Ici l'Aigle symbolise la force; son nom en hébreu est *nésèr* et est souvent nommé dans la Bible, particulièrement dans le Deut., XXVIII, v. 49-50 : « *Iahvé fera lever contre toi, de loin, du haut de la terre, une nation qui volera comme l'*Aigle, *une nation dont tu n'entendras point la langue, une nation au visage farouche...* » Nous lisons dans l'Exode, XIX, v. 4, l'Éternel parlant à Moïse : « *Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens, et que je vous ai portés sur des ailes d'*Aigle, *et que je vous ai fait venir vers moi.* »

Les dernières fouilles ont fourni une plaque d'albâtre, portant comme attribut quatre aigles reposant sur des motifs. Les objets en bitume nous montrent l'aigle aux ailes éployées au milieu d'animaux sauvages. Le symbole de *force* est donc attesté par la représentation de l'aigle sur les monuments de Suse. Le cylindre fig. 281 est en marbre; son numéro d'inventaire est 14428.

2. Voir *Revue d'Assyriologie*, année 1912, n° 1 : *La Scolopendre.*

*L'aigle et l'arbre de vie. — Mélange de l'oiseau et de l'arbre.* — Si l'aigle figuré sur les monuments est fort répandu à Suse, il l'est également à Telloh, sa présence dans ces deux localités fera l'objet d'une autre étude. Cependant nous ne pouvons omettre de parler d'un petit cylindre (fig. 284) offrant cette particularité inédite que l'aigle dont il porte l'image est composé, sauf le cou et la tête, d'éléments végétaux. Deux rameaux figurant les ailes sont noués au milieu du corps de l'oiseau ; quant à la queue disposée en éventail, elle semble composée du prolongement des tiges ; de chaque côté, deux bouquetins tournant le dos à l'aigle, mais regardant en arrière dans la direction de l'oiseau.

Fig. 284. — Cylindre : l'aigle et l'arbre de vie. (Grandeur naturelle).

Si nous comparons cette représentation à celle de la figure 281, nous remarquons que l'aigle planant au-dessus du bouquetin de gauche présente beaucoup d'analogie avec celui de la figure 284 ; mais que dans cette dernière figure, l'arbre de vie se compose avec l'aigle. Dans ce cas, le gardien, celui qui veille sur l'arbre sacré, étant l'arbre sacré lui-même, quel peut être le rôle de l'aigle dans ces scènes compliquées ? nous ne saurions pour l'instant le définir.

## LE SERPENT ENROULÉ SUR L'ARBRE DE VIE

*Vases peints, cylindres.* — Les vases peints[1] fournissent de nombreux exemples du serpent mélangé aux branches des arbustes ; il ne s'est pas jusqu'ici présenté enroulé, mais bien allongé sur l'arbre (fig. 285) ; ce fragment ne nous permet point, comme celui figuré à la suite (fig. 286), de juger de sa véritable position par rapport à l'arbre, alors que cette seconde représentation le montre dressé avec ses méandres entre deux rameaux. L'artiste semble n'avoir pas voulu le peindre enroulé, préférant dédoubler l'arbre (fig. 285) et présenter le serpent entre les deux moitiés de la tige. On remarquera qu'un reptile ne pouvant se tenir debout ainsi replié bon nombre de fois contre l'arbre, il semble rationnel d'admettre que l'intention de l'artiste était de faire comprendre qu'il entourait l'arbre de ses méandres.

Fig. 285. — Vase peint ; serpent enroulé. (Grandeur naturelle).

Fig. 286. — Serpent et arbre de vie (Grandeur naturelle).

Bien des siècles après la chute des civilisations chaldéo-élamites, le mythe se retrouve nettement figuré ; une coupe perse de l'époque sassanide montre le serpent (fig. 287) complètement enroulé autour du tronc et suspendu aux branches la tête pendante.

1. Les deux fragments de vase peint n°s 285 et 286 sont des poteries à pâte demi-fine et appartiennent au même vase. Le vase devait former gobelet ; la figure 286 représente surtout le serpent enroulé sur l'arbre symbolique.

La figure 288[1] présente un serpent monté sur un dattier et s'y tenant tête penchée au-dessus d'un bouquetin femelle.

La figure 289 fournit encore un exemple de la survivance de l'ancien mythe; il s'agit d'une mosaïque du Musée d'Alaoui.

D'autres fois le serpent est blotti dans l'arbre (fig. 291 et 292) au milieu d'une feuille de

Fig. 287. — Sur une coupe perse (Grandeur naturelle).

Fig. 288. — Serpent et dattier. (Grandeur naturelle).

Fig. 289. — Serpent enroulé (Grandeur naturelle).

Fig. 290. — Palmiers et serpents. (Grandeur naturelle).

palmier. Dans cette dernière figure le reptile est caché dans une palme et semble attendre sa proie, un bouquetin qui vient mordre aux jeunes pousses. Une même scène[2] se déroulait probablement sur le côté droit du motif; la disposition de l'arbre avec ses deux branches semblerait

Fig. 291. — Fragment de vase. Le serpent et le palmier. (2/3 grandeur naturelle).

Fig. 292. — Le palmier, le serpent et le bouquetin. (Grandeur naturelle).

l'indiquer. Cette image présente beaucoup d'analogie avec celle de la fig. 288, au lieu d'être enroulé le serpent se cache dans la palme, attentif à l'approche du bouc.

1. Dans la figure 288, le disque dans le cercle est l'indice du mâle, tandis que le croissant indique la femelle. Ce cylindre nous sera très précieux pour l'explication de représentations similaires, mais moins complètes quant au sexe des individus.

2. Dans cette période déjà tardive on avait abandonné les formes conventionnelles du début, mais on ne devait point ignorer les traditions vécues; aussi l'artiste, en fixant son œuvre, était parfaitement au courant des vieilles légendes et aussi des scènes représentées sur les documents antérieurs.

*Le serpent tentateur.* — Les documents dont il va être question présentent au point de vue des conséquences qui en découlent, la plus haute valeur, car les scènes qui vont suivre font revivre les vieilles légendes narrées par la Bible, ce qui reporte à la plus haute antiquité les origines du récit biblique. Nous avons vu que les vases du V[e] niveau trouvés à Suse offrent en abondance les scènes du serpent et du bouc, mais déjà dans les temps reculés, l'art de représenter les choses et les animaux avait connu bien des phases diverses, car la forme animale est déjà stylisée et les individus, les oiseaux, les animaux, n'apparaissent que sous forme de simples décors géométriques. Dans les temps qui suivirent, par suite d'une décadence ou d'une modification intime dans l'esprit artistique des peuples susiens, on retourna aux techniques plus grossières, tout en revenant vers la nature; on s'efforça de figurer les objets et les êtres animés dans leur forme réelle. Il faut admettre que la civilisation dont nous rencontrons les traces au V[e] niveau des fouilles de Suse n'était que la descendance d'une autre beaucoup plus ancienne. Les faits racontés par le texte biblique, et dont nous retrouvons des traces à ce niveau, ont leurs sources dans des civilisations insoupçonnées, d'époques prodigieusement vieilles.

Fig. 293. — Serpent debout (Grandeur naturelle).

Fig. 294. — Serpents sur bouchon de jarre. (Grandeur naturelle).

Fig. 295. — Serpent en faisceau (Grandeur naturelle).

L'étude qui suit regarde la représentation du serpent dressé. Le reptile apparaît seul (fig. 293), parfois en groupe de trois (fig. 294). Sur les vases peints on le voit souvent seul ou en groupe de deux, ou de trois, de deux fois trois (fig. 295). Dans tous les cas ces serpents se font face. Lorsque le reptile est répété dans le même décor, à intervalle régulier, seul ou par groupe, il n'a plus le caractère du serpent dressé devant les individus, mais plutôt celui du gardien de l'objet.

*Le serpent debout contre les personnages.* — Le premier exemple que nous donnons du serpent dressé est caractéristique en ce que le reptile est relié au personnage, et ce dernier lui-même (fig. 296) présente cette particularité qu'il porte deux têtes figurées par deux boules posées sur ses épaules. Le serpent baise ou mord l'une des boules.

Le sexe de l'individu (fig. 296) n'est point désigné, tandis que dans la figure 297 il s'agit, à n'en pas douter, d'une femme dont la poitrine et la chevelure sont indications plus que suffisantes. Le cylindre publié autrefois par Smith n'indique pas si l'individu derrière lequel se tient le serpent est une femme, mais il est à

Fig. 296. — Le serpent et l'homme à deux têtes (Grandeur naturelle.

Fig. 297. — Le serpent et la femme.

présumer que le personnage cornu (fig. 298) qui lui fait face étant un homme, l'autre est du sexe féminin.

Fig. 298. — Le serpent du cylindre de Smith.

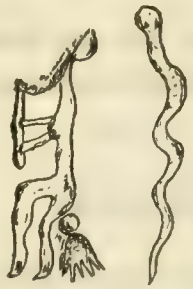

Fig. 299. — Tentation de la femme (Grandeur naturelle).

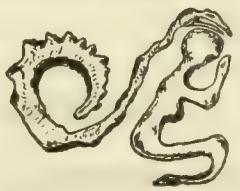

Fig. 300. — Le serpent couvrant la femme (Grandeur naturelle).

Fig. 301. — La femme, le serpent, le croissant.

L'exemple fourni par la figure 299, au contraire, marque nettement le sexe du personnage par la disposition de la poitrine.

Fig. 302. — Fragment de vase peint ; l'homme aux serpents (Grandeur naturelle)

Quelquefois le serpent n'est point complètement dressé, mais enroulé dans sa partie inférieure, alors que le reste de son corps s'allonge au-dessus de la femme[1]; c'est dans cette position que nous le montre la figure 300.

Une coupe plus moderne, de travail persan, nous fait voir encore le serpent replié sur lui-même, la tête à hauteur de celle de la femme; alors que le croissant, indice du sexe féminin, se voit dans le champ.

## L'HOMME AUX SERPENTS

Dans la représentation précédente (fig. 302) nous voyons un personnage dont le sexe n'est pas désigné, contre lequel se dressent, à droite et à gauche, deux groupes de trois serpents.

L'importance de ce fragment pour l'explication du texte biblique, n'échappera pas : un personnage accomplit le rite d'une cérémonie, les mains placées dans l'attitude de l'imposition[2], un bouc se tient à sa droite, et probablement aussi, il s'en trouvait un semblable à sa gauche, car nous connaissons une semblable scène figurant les deux boucs, gravée sur une plaque d'albâtre : là le personnage impose les mains au-dessus des deux boucs et la scène complète représente, bien caractérisé, le sacrifice du bouc.

Fig. 303. — Le serpent et la femme devant l'arbre de vie. (Grandeur naturelle).

*Le serpent et la femme.* — Comment ne pas admettre le rôle du serpent tentateur dans la figure 303 ! Le reptile est dressé contre l'arbre de vie, la tête au-dessus du fruit, en face de la femme et la regardant.

*L'homme-serpent.* — Ce cylindre[3] de terre cuite fournit une représentation (fig. 304) fort curieuse, dont l'explication est malheureusement fort ardue. Au milieu se trouve un personnage, les bras pendants, ses mains aux doigts pointus font songer aux feuilles d'un arbre ou d'une plante épineuse, on supposerait volontiers la figuration d'un homme-plante; l'intérêt de ce petit monument s'accroît encore par ce fait que l'individu ainsi représenté porte deux têtes figurées par de petits disques. Ainsi gravés, le serpent et l'homme à deux têtes semblent ne faire qu'un même individu; à gauche un bouc se dresse

Fig. 304. — Cylindre en terre cuite : l'homme à deux têtes et le serpent (Grandeur naturelle).

1. Dans la figure 300 le corps de la femme n'est point supporté par des jambes, mais se termine par une sorte de queue; on croirait un individu destiné à vivre dans les eaux.

2. Nous possédons d'autres exemples de cette scène : d'abord sur un très petit fragment de vase peint de la première époque, dans lequel le personnage, les mains élevées, tient un bouc par les cornes; puis sur une plaque d'albâtre, où la scène est complète : un homme, cette fois, à face humaine, étend les mains sur deux bouquetins placés à ses côtés et se faisant face.

3. Ce cylindre en terre cuite présente 17 millim. de diamètre, 28 millim. de hauteur, il est d'un caractère fort

contre le serpent, particularité qui se reproduira dans la scène suivante; à droite, dans le champ, est un disque à cinq étoiles et l'arbre de vie.

La partie inférieure du personnage est également fort singulière : orné d'une queue animale, il présente deux jambes très différentes, l'une, celle de gauche, est réelle; l'autre se continue par un serpent qui, se dressant, vient effleurer de son chef l'une des deux têtes de l'homme.

Faut-il voir dans cette représentation une allusion à la fable transmise par Bérose :

« *Il y eut un temps où tout était ténèbres et dans ce milieu s'engendrèrent des hommes à deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme sur un même corps.....* »

*Le double serpent.* — Les monuments dont la description précède nous ont toujours jusqu'ici montré le serpent simple, soit levé contre l'arbre de vie, soit dressé devant la femme, soit encore déroulé au-dessus d'elle; la représentation suivante (fig. 305) montre un arbre de vie fort simple, composé d'une hampe, orné de chaque côté de sept globules; à droite et à gauche se dressent deux serpents ondulés. N'est-ce pas là l'origine du caducée dont nous retrouverons le dispositif en maints endroits et en particulier sur le vase d'Entéména du Louvre (fig. 306)? Nous verrons que la conception des deux serpents enroulés a pour origine fort probable les deux serpents dressés contre l'arbre de vie (fig. 305).

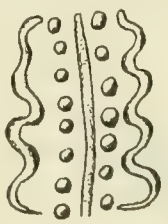

Fig. 305. — Cylindre ou pendeloque : le double serpent (Grandeur naturelle). Suse.

Fig. 306. — Les deux serpents sur le vase d'Entéména. Telloh. Musée du Louvre.

Ce vase d'Entéména qui servait aux libations est remarquable d'exécution. Il est voué par : « *Gudéa, patési de Sirpurla, au dieu Ningišzida.* »

Nous nous trouvons donc là en présence d'un objet consacré au dieu par le prêtre. Les deux serpents enroulés forment le motif central de la décoration, et ce groupe se trouve placé entre deux animaux symboliques ailés, dont le caractère ne laisse aucun doute. Ce sont des monstres caractérisés par le serpent; la peau tachetée qui les recouvre, la tête portant deux petites cornes, et enfin la queue indiquent bien un corps de serpent réuni à celui d'un quadrupède ailé; mais nous possédions déjà la représentation des serpents et des dragons ailés. M. Heuzey[1] fait remarquer avec beaucoup de justesse que la queue du monstre, bien qu'en forme de serpent, est terminée par un dard semblable à celui du scorpion. Cela n'a rien qui doive étonner : ne sommes-nous pas, en effet, habitués à voir le serpent et le scorpion figurer ensemble, comme animaux malfaisants. L'importance qu'attachait le peuple à ces animaux, soit par le pouvoir qu'il leur attribuait, soit par la crainte qu'il en ressentait, lui en fit faire des dieux, tout en les considérant en même temps comme démons. Ces dieux nous les retrouvons en toutes circonstances, *Ṣiru* pour le serpent, et le dieu 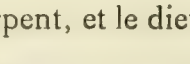 *(Išḫara)* pour le scorpion.

archaïque, déjà publié dans les *Mémoires*, tome VIII : *Cachets et Cylindres archaïques*, par G. Jéquier, fig. 55. Ce cylindre ne semble pas avoir été bien moulé lors de sa première publication; un moulage plus soigné nous a permis d'établir définitivement la scène que nous reproduisons (fig. 304).

1. M. Heuzey : *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, année 1906 : *Les deux Dragons sacrés de Babylone*, p. 96.

Nous citerons un autre exemple du double serpent figuré non par deux corps, mais par deux têtes (fig. 307), sur un mouton de terre cuite; les deux têtes du reptile recouvrent celle du quadrupède.

Nous rencontrons sur les vases peints un exemple non moins frappant de la figuration du

Fig. 307. — Serpent à deux têtes. (Grandeur naturelle).

Fig. 308. — Le double serpent sur un vase (2/3 grandeur naturelle). Pâte grossière du IIe niveau de Suse.

Fig. 309. — Tête losangée avec serpents.

double serpent, origine probable de la torsade élamite dans les motifs de décoration. Sur un vase (fig. 308), figurent de chaque côté d'un losange deux serpents enroulés, et dans chaque cercle formé par la rencontre des deux serpents se trouve un globule. Faut-il voir ici un simple motif de décoration ou une représentation stylisée? Nous sommes, pensons-nous, autorisé à croire que le souvenir de la vieille légende de l'arbre de vie et des serpents n'avait point encore disparu à cette époque et qu'ici, si la hampe conservée sur le vase d'Entéména n'existe point, au contraire se sont les globules qui ont survécu[1].

Fig. 310. — Fragment de vase. (Grandeur naturelle). Suse.

Les deux figures nos 309[2] et 310 montrent, partant du sommet de la tête des personnages, deux appendices sinueux dans lesquels on est peut-être en droit de reconnaître les serpents, mais il se peut aussi que l'artiste ait voulu figurer des mèches de cheveux.

*Le cylindre de Smith.* — Nous avons jugé utile de reproduire dans notre étude un petit cylindre babylonien publié naguère par G. Smith. La scène qu'il représente montre deux personnages assis (fig. 311) de chaque côté d'un arbre sacré et portant la main vers deux fruits suspendus à cet arbre. Cette scène rappelle la première tentation, et cette opinion se trouve affermie encore par la présence du serpent dressé derrière le personnage assis à gauche qui, forcément, est la femme, tandis que l'homme se distingue d'elle par les cornes, symbole de la force mâle, qu'il porte sur la tête.

1. Il est fort probable que le losange placé entre les deux serpents est un oiseau ou plutôt ce qui caractérisait l'oiseau à cette époque. Un exemple répété pour le losange, figurant le corps d'un oiseau, est cité dans les *Mémoires*, tome VIII : J.-E. Gautier, *Fouilles de Moussian*, fig. 240; c'est un fragment de poterie fine.

2. La figure 309 appartient au décor intérieur d'une jarre (poterie jaune avec motifs noirs), publiée dans les *Mémoires*, tome VIII : J.-E. Gautier, *Les Fouilles de Moussian*, fig. 172.

L'opinion émise par Smith au moment où il publiait ce monument, se trouve pleinement confirmée à l'heure actuelle par les récentes découvertes à Suse. Cette scène de l'homme et de la femme devant l'arbre sacré nous est, entre autres, fournie par une pendeloque trouvée à Suse; l'arbre représenté semble être le palmier, tandis qu'à droite et à gauche un homme et une femme sont à genoux. L'autre face du médaillon est décorée de l'étoile à huit branches cantonnée de globules; une bande ornée de traits divergents et régulièrement espacés enserre l'étoile (fig. 312). La représentation n'est pas complète, car il manque les fruits et le serpent, mais on ne saurait nier l'identité d'origine de la scène du cylindre de Smith et de celle qui figure sur cette pendeloque[1].

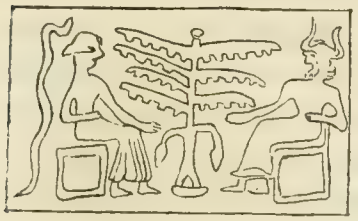

Fig. 311. — Le cylindre de Smith.

Fig. 312. — Pendeloque, face et revers. (Grandeur naturelle).

## LA TENTATION

Un cylindre d'albâtre (fig. 313) fournit la scène de la tentation. On y reconnait une femme assise, non sur un siège ordinaire, mais sur un objet imprécis, tenant une hampe dressée devant l'arbre de vie. Derrière elle un serpent dressé et, debout contre ce dernier, un bouc armé de griffes, particularité observée plus haut, principalement dans les cas où le serpent est en opposition avec le bouc.

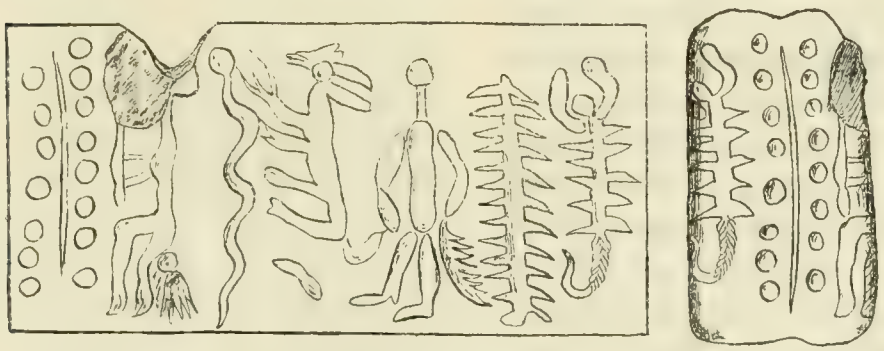

Fig. 313. — Cylindre archaïque en albâtre : le serpent et la femme. (Un peu plus grand que nature).

Plus loin vers la droite, un personnage, les bras pendants, tient une palme de la main gauche. Dans le champ, une branche, probablement l'épine dont il est question dans la légende de Gilgameš; enfin le scorpion qui, dans les cylindres, se présente de concert avec le serpent.

Le rôle joué par le serpent dans cette représentation, doit être celui du tentateur; quant à la palme, servait-elle à asperger et à répandre ces gouttelettes de vie que nous allons trouver si souvent sur les cylindres?

Nous mettons en regard les deux figures 314 et 315; dans la première, le personnage tient de l'animal par sa queue, de la plante par ses mains et du double individu par sa tête. Dans ces

1. R. de Mecquenem : *Mémoires de la D. S. P.*, tome VII : *Offrandes de Fondation du temple de Chouchinak*, fig. 156.

figurations, il est à remarquer que les individus, personnages ou animaux, n'ont pour tête qu'un globule (une fois deux, comme dans fig. 314); mais cet exemple est unique à Suse. Plus tard, l'artiste remplaça le globule par une forme allongée rappelant vaguement une tête humaine. Il y avait là un effort; le principe symbolique des boules créatrices cédait la place au principe figuré des choses. Tout en gardant certains contours, l'artiste naturalisait plus les objets. A partir de ce moment, nous ne verrons plus le serpent ni les individus avec une tête sphérique, mais se rapprochant de la réalité. Il y a évolution de la forme symbolique vers la forme naturelle.

Fig. 314. — L'homme à deux têtes (Grandeur naturelle).

Fig. 315. — L'homme et la palme (Grandeur naturelle).

Fig. 316. — L'homme à la palme et la masse d'arme (Grandeur naturelle).

La seconde figure fait partie du cylindre 313, et revêt un caractère tout à fait archaïque comme schéma; quant à la palme, nous la retrouvons dans un petit cylindre provenant de Suse (fig. 316) : le personnage tient de sa main gauche une palme comme dans la figure 315, ses jambes se terminent en forme de queue ou nageoires.

Fig. 317. — Le serpent et la femme; l'arbre de vie (Grandeur naturelle).

Jusqu'ici le serpent se tenait debout, derrière la femme, mais le monument suivant[1], empreint sur de la terre crue, nous le montre dans un rôle plus intéressant encore.

Il ne couvre plus la femme de son corps, ni n'élève plus sa gueule à la hauteur de sa tête, il prend part à la cueillette des fruits; il est dressé contre l'arbre sacré, la gueule placée sur un des globules. En face, un personnage, vêtu d'une longue robe : c'est une femme debout cueillant des fruits de l'arbre; le serpent semble inviter la femme à prendre le fruit et être en communion d'idées avec elle (fig. 317). A droite un monstre, une sorte de grand singe debout, à forme humaine et muni d'une grande queue; ce monstre, ce démon, un genou élevé contre la femme, la pousse dans le dos, de son bras droit.

Fig. 318. — Mosaïque du Musée d'Alaoui.

La scène suivante[2] est reproduite sur une mosaïque du Musée d'Alaoui (fig. 318) : un arbre

1. Empreinte sur terre crue mesurant 55 millim. sur 47.

2. Voir *Catalogue des Musées et Collections archéologiques* de l'Algérie et de la Tunisie : Musée Alaoui. Chez Leroux, éditeur.

sacré au milieu, deux personnages placés à droite et à gauche de l'arbre; un homme et une femme, cette dernière très reconnaissable par sa longue chevelure et sa poitrine. Un serpent enroulé autour de l'arbre porte sa gueule vers la femme; un petit arbuste à droite de la femme. Le tout est encadré par deux colonnes qui semblent supporter un portique.

La scène est bien celle de la tentation, et nous voyons encore ici la faute dite de nos premiers parents.

Cette mosaïque très postérieure à nos monuments comporte cependant bien la même scène que la figure 317, qui peut être considérée comme la source et le prototype de toutes les scènes de la tentation décrites si souvent à travers le cours des siècles.

Les trouvailles de Suse ont procuré également cette empreinte fort curieuse, sur terre crue (fig. 319). Dans le premier registre : une femme dont le sexe est attesté par les seins, recroquevillée sur elle-même, les jambes se terminent par une sorte de queue d'animal aquatique; au-dessus d'elle un serpent enroulé quant à la partie arrière déjà stylisée, mais l'avant se dresse et couvre la femme en entier; la tête et le cou du serpent se déroulent en enveloppant la tête de celle-ci; à gauche un bouc dans l'attitude de la fuite. Dans le second registre : un animal à cornes ondulées, un mouflon sans doute. Là encore le personnage est avec queue comme appartenant au monde des eaux, ou est-il le produit non encore défini d'une procréation spéciale? Il est malgré tout curieux de voir figurer sur le même monument ces différents animaux qui ne devaient avoir qu'un caractère symbolique.

Fig. 319. — Serpent déroulé sur un personnage; mouflon et bouc (Grandeur naturelle).

Un cône en agate blanche du Cabinet des Médailles porte gravée sur le plat une intaille de style perse : la scène comporte un dieu à deux faces, à droite le dieu femelle et à gauche le dieu mâle. Les deux sexes sont caractérisés : le sexe mâle par le serpent et le disque solaire; le sexe femelle par le serpent et le croissant. Trois étoiles surmontent la scène (fig. 320) qui est artistement gravée. Cette représentation appartient à la magie des serpents et ils ne peuvent, dans le cas qui nous occupe, que représenter le mauvais esprit.

Fig. 320. — Intaille perse. Cône en agate.

La coupe et le vase ne sont que des symboles ayant rapport au rôle de chaque sexe dans la procréation. Cette intaille, d'une grande finesse d'exécution, est un des exemples de la survivance des vieilles légendes si répandues dans la Susiane, et dont les récits s'y sont conservés avec tant de force encore à l'heure actuelle.

*Le bouc et le serpent. — Étoile, disque, croissant.* — Jusqu'ici nous avons étudié le rôle du serpent tentateur : il était dressé contre la femme ou enroulé autour de l'arbre sacré, et les scènes représentées ci-dessus comportaient toujours des individus humains, hommes ou femmes;

mais il ne va plus en être de même. Le serpent semble jouer le même rôle de tentateur, non plus envers la femme, mais envers le bouc ou le bouquetin. En effet, ce ne seront plus des personnages qui goûteront ou voudront atteindre aux fruits de l'arbre de vie, mais un bouc et sa femelle.

Nous savons que le bouc est un animal impur, aussi l'a-t-on chargé des péchés du peuple;

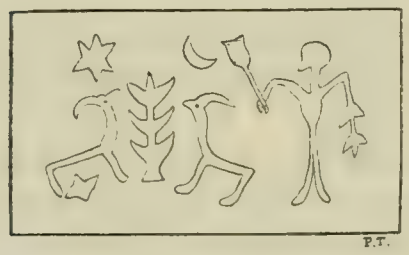

Fig. 321. — Petit cylindre pierre tendre. (Grandeur naturelle).

Fig. 322. — Bouquetins et serpent. (Grandeur naturelle).

Fig. 323. — Personnage et bouc étoilé (Grandeur naturelle).

de plus, n'est-il pas nuisible du fait même qu'il broute les jeunes pousses des arbres, et par là supprime toute production des fruits?

Nous avions pensé que le serpent était le gardien de l'arbre sacré contre les empiètements du bouc et qu'il en défendait l'accès; aussi voyons-nous les boucs contre l'arbre, quelquefois dressés et mangeant les jeunes rameaux, tandis que la scène ci-dessus (fig. 322) figure aussi deux bouquetins, mâle et femelle, assis contre l'arbre et se retournant pour en attraper les fruits. Si le serpent était le gardien de l'arbre sacré, il n'y aurait aucune raison qu'il se tournât du côté de la femelle; l'artiste a-t-il assimilé la femme à la femelle du bouc dans sa concupiscence?

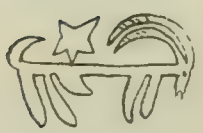

Fig. 324. — Bouc étoilé.

Fig. 325. — Bouc surmonté du disque étoilé.

Fig. 326. — Bouquetin surmonté du croissant.

Le bouquetin qui est à droite de l'arbre est-il femelle du fait que le serpent se tourne vers lui, ou l'est-il par le sexe, ou du fait que le croissant lunaire se trouve au-dessus de sa tête? Sur le premier point, il semble bien que le serpent se tourne vers la femelle au croissant, car le bouquetin gauche est caractérisé par son sexe et aussi par le disque solaire qui accompagne le bouquetin sur les cylindres, et les deux exemples (fig. 324 et 325) le prouvent; car le bouquetin (fig. 324) est bien un mâle, et celui de la figure 325 en est un aussi; tous deux sont surmontés du disque solaire.

Le personnage double de l'intaille (fig. 320) présente aussi pour l'homme le disque solaire; la désignation du mâle se trouve ainsi caractérisée par le disque, ainsi qu'il ressort des exemples cités.

Au contraire, le bouquetin de droite du cylindre (fig. 322) est une femelle et est surmonté du croissant; le sexe féminin a donc pour caractère le croissant au-dessus de l'animal à défaut de représentation du sexe.

Les exemples fig. 324, 325 et 326 nous montrent séparément l'indication du sexe pour le bouquetin, par l'étoile, le disque étoilé et le croissant.

La figure 322 présente ce cas d'un individu tenant un brandon levé de la main droite au-dessus du bouquetin mâle qu'il saisit de la main gauche; dans 321, c'est la femelle qui est menacée. Quant au personnage dont les jambes se terminent plutôt en queue de poisson (fig. 321), nous le retrouvons dans la grande *Stèle aux Serpents* que nous publions dans le cours de ce travail.

Notre exposé est confirmé par la représentation suivante (fig. 322)[1], que nous avons en partie décrite dans nos explications. Le serpent est tourné vers la femelle, il s'agit ici du palmier.

Quel est l'objet de cette scène? Il semble purement religieux : le serpent se tourne vers la femelle, et un personnage vêtu de la longue robe prise à la taille lève un bâton au-dessus du mâle qu'il tient par la patte; un officiant, les mains levées, est à gauche du premier personnage.

Il s'agit bien d'une défense au bouquetin de toucher aux fruits de l'arbre, puisqu'il est retenu par la patte et qu'il est sous la menace du bâton; mais nous avions déjà cette représentation du bouquetin mâle (fig. 323), vaincu, renversé par un personnage qui aussi le tient par une des pattes de derrière.

*Le bouc et le croissant.* — Les deux exemples qui vont suivre offrent un puissant intérêt à nos monuments, ils confirment l'exposé plus haut et apportent en même temps un nouvel élément dans les scènes représentées; jusqu'ici l'arbre de vie était placé entre deux personnages ou deux animaux. La figure 327 déroge à la règle : un arbre sacré au milieu de

Fig. 327. — Arbre de vie, bouquetin étoilé, croissant et globules (Grandeur naturelle).

Fig. 328. — Etoile et disque.

Fig. 329. Croissant.

Fig. 330. Etoile.

Fig. 331. — Croissant et globules.

(Grandeur naturelle).

tiges, à droite un bouquetin surmonté de quatre boules, à gauche le croissant avec, à l'intérieur, trois globules.

Le croissant ici est l'élément féminin comme nous avons pu l'établir plus haut, et les quatre boules placées sur le bouquetin remplacent le disque solaire, principe du genre mâle.

Une démarcation est à faire pour les différentes manières, pour les objets, d'être représentés suivant les époques sur les monuments. Sur les cylindres nous remarquons (fig. 328) l'étoile et le disque enfermé dans le cercle placé au-dessus du mâle, et le croissant (fig. 329) au-dessus de la

1. L'arbre est bien le palmier figuré avec ses palmes, et les deux fruits légendaires pendent de chaque côté; il faudrait placer ce cylindre à une période correspondante à celle du II[e] niveau à Suse, où aussi le palmier est en honneur. L'artiste n'a représenté, pour les animaux, que deux pattes et une corne; vus de profil, il n'a figuré que le membre visible, supposant l'autre tout à fait caché par le premier.

femelle ; mais sur les figures 330 et 331 on voit les quatre boules qui remplacent l'étoile et le disque, et le croissant avec les trois boules équivalant au croissant simple de nos cylindres.

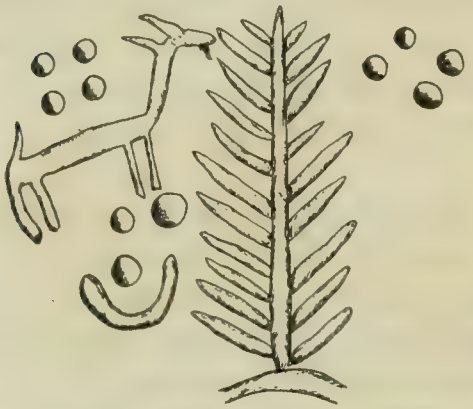

Fig. 332. — Arbre de vie, bouquetin étoilé, le croissant et les globules (Grandeur naturelle).

Faut-il admettre que le croissant, avec les trois boules, placé à gauche de l'arbre représente le bouquetin femelle ? Nous le pensons.

La figure 332 ci-contre apporte aussi un nouveau motif dans la représentation des monuments. Le bouquetin est placé à gauche surmonté des quatre boules, en dessous le croissant avec les trois globules ; à droite de l'arbre quatre boules disposées en croix comme l'étoile. Il est possible que de plus en plus les scènes se simplifieront et que l'élément indicateur des sexes remplacera lui-même l'individu ou l'animal de chaque sexe ; cependant l'explication du croissant avec les trois globules est embarrassante au premier abord, mais nous croyons pouvoir dire que les trois globules équivalent à la figure 333[1].

Fig. 333. Triangle.

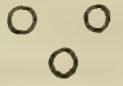

Fig. 334. Les trois globules.

*Le serpent, le croissant et les globules.* — Le petit monument[2] suivant est en terre cuite, et servait de couvercle pour la fermeture des vases ; nous avons déjà donné une représentation analogue d'un bouchon de jarre avec trois serpents mangeant des fruits ou s'en constituant les gardiens, et parmi eux, nous remarquions un serpent à cornes, il en est de même ici (fig. 335). Un arbre de vie, à droite deux serpents, dont l'un à cornes, tenant dans sa gueule un globule ou fruit ; le second aussi tourné vers l'arbre ; à gauche le croissant avec les trois boules disposées en triangle. Si nous ne possédions que cet exemple, nous ne pourrions affirmer que le croissant est absolument l'indice du principe féminin, mais nous devons faire état d'un document fort important et duquel nous avons extrait

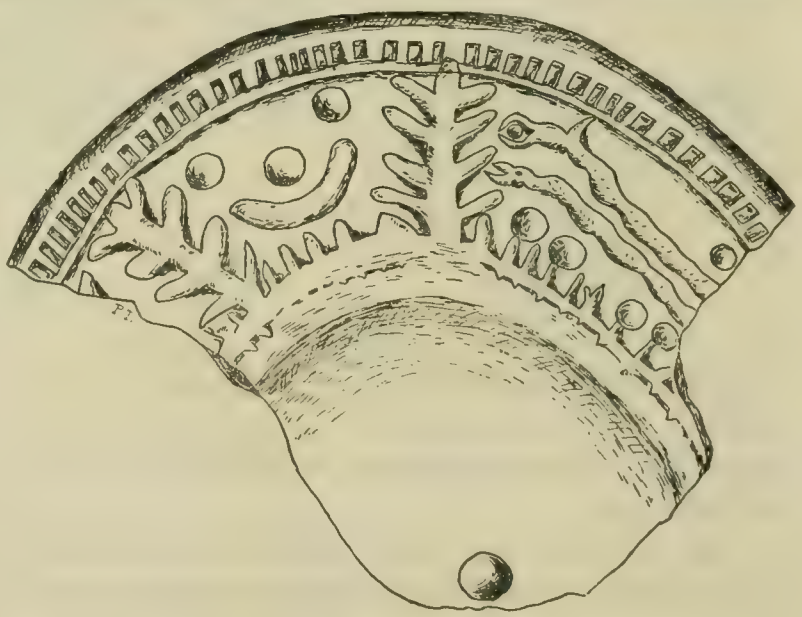

Fig. 335. — Couvercle de vase en terre cuite (Grandeur naturelle).

1. Parmi les nombreuses statuettes moulées en terre cuite que l'on trouve à Suse, le triangle figure 333 est l'indication du sexe féminin. Dans l'écriture archaïque, le signe de la femme ne s'éloigne pas de cette forme et correspond à de l'écriture cunéiforme moderne ; aussi les globules figure 334 placés en triangle doivent également représenter le même principe.

2. Ce couvercle mesure 15 cent. 5 de diamètre, il servait à fermer un vase ; une partie plate de 4 cent. s'appliquait

la figure 250. Ce petit monument à lui seul nous fournit deux scènes qui ont la plus grande analogie avec la figure 335, car nous retrouvons la scène du serpent et du croissant avec les trois globules, et à gauche un bouquetin surmonté des quatre globules qui remplacent le disque solaire, et en face, le croissant avec les trois globules. Ces globules sont presque invariablement disposés en triangle, la base occupant la partie supérieure.

Ce document présente d'un côté :

1° Le serpent;

2° Le bouc et les quatre globules en croix, et, en opposition à ces animaux, le croissant avec les trois globules.

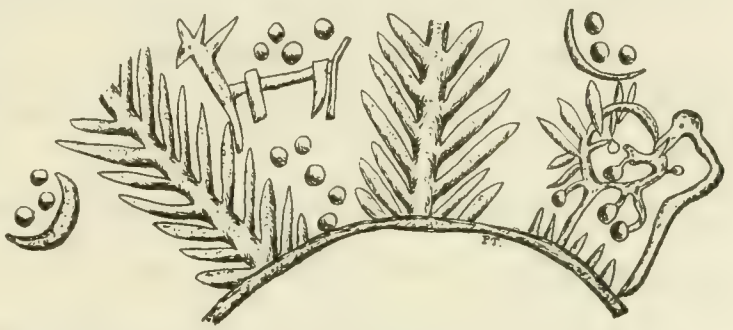

Fig. 338. — Objet en forme de calotte. Le serpent, l'arbre de vie, le bouc étoilé, le croissant (Grandeur naturelle).

Il est évident que le croissant, dans les deux cas, joue le même rôle en face du serpent et du bouquetin mâle; c'est l'élément féminin représenté par lui, et les globules figurent probablement les ovaires, et le croissant indique, croyons-nous, la période lunaire chez l'élément féminin.

*Le bouquetin et les globules en ligne.* — Les figurations remplaçant dans les monuments la femme, et la femelle chez le bouquetin, se simplifieront encore, et nous trouverons dans la figure 339 une nouvelle étape vers des représentations plus simples. Un arbre de vie : à droite un bouquetin avec les trois globules disposés triangulairement; à gauche un autre bouquetin avec quatre globules; mais cette fois les boules n'affectent plus l'étoile, mais sont rangées sur une ligne.

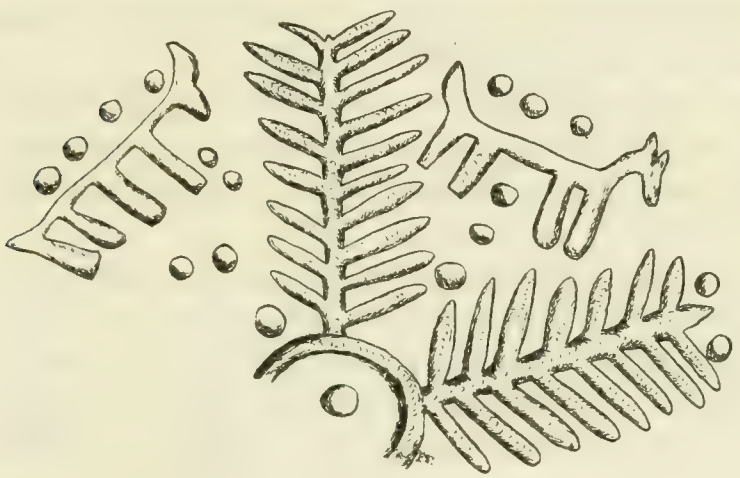

Fig. 339. — Le bouquetin mâle et le bouquetin femelle (Grandeur naturelle).

L'objet[1] en terre cuite est entier; la scène est reproduite deux fois avec quatre arbres de vie portant des fruits à la partie supérieure et sur les côtés. Les arbres sont disposés en croix; les pieds se rejoignent au haut de la calotte, tandis que les branches vont en s'étalant sur le bord extérieur, et dans chaque case triangulaire disposée entre les arbres symboliques est un bouquetin mâle ou femelle; l'effet en est assez heureux.

sur le pourtour du vase, tandis que le milieu bombé forme une partie convexe de 26 millim. de hauteur, avec un petit trou à la partie supérieure. Tous ces objets en terre cuite sont faits au moule; il est fort probable que les motifs de décoration se répétaient tout autour. Il n'a pas été trouvé en place, mais par sa facture le côté symbolique a beaucoup de rapport avec le bouchon de jarre en terre crue, sur lequel nous observons aussi des serpents à cornes et des fruits.

1. La figure 339 appartient au n° 14263 : le diamètre de la calotte est de 10 cent.; sa hauteur de 4 cent. Les figures sont d'un relief très accusé. (Suse.)

Toutes ces calottes ou vases à libation portent une patte avec un trou qui devait servir à les accrocher, peut-être portait-on ces objets sur soi en les suspendant avec une corde passée dans la patte ; nous ne pourrions l'affirmer, mais il est plus que probable que ces petits récipients d'une forme toute particulière servaient à prendre de l'eau dans la pratique du culte.

L'élément masculin, d'abord marqué par le sexe animal, ensuite par le disque étoilé , plus tard par l'étoile seule, pour devenir avec les globules, sera représenté par les quatre boules ○ ○ ○ ○ disposées en ligne au-dessus de l'animal, et ces globules finiront par indiquer, à eux seuls, l'individu masculin.

L'élément féminin, indiqué aussi au début par le sexe, puis par le croissant fixé au-dessus de l'individu, deviendra, lorsque l'animal femelle ou la femme ne seront pas représentés, le croissant avec les globules ; plus tard, les trois globules ○ ○ ○ à eux seuls figureront cet élément féminin, Dans ce cas les boules seront placées en ligne au-dessus de l'individu.

Le tableau suivant marque toutes les étapes de ces représentations (voir ci-contre) :

La première colonne représente l'élément masculin, et la seconde l'élément féminin ; toutes ces remarques ont été notées dans les documents traités plus haut.

Pour l'homme et la femme, le sexe est désigné en dehors des apparences naturelles : seins, stature et longs cheveux, par le disque solaire pour l'homme, et par le croissant pour la femme. — Nous pensons citer pour la première fois, comme provenant des fouilles de Suse, ces exemples si importants, dûs à la figuration des monuments.

Un document presque complet[1] nous fournit des données vraiment curieuses sur ces figurations du serpent et du bouquetin, surtout pour les indications du sexe. Il semble qu'on ait voulu représenter et allier les différents types sur cet objet en terre cuite ; dans tous les cas, il est fort intéressant de noter les sujets qui en composent la décoration. En effet, jusqu'ici nos données étaient éparses, mais cette fois elles forment un tout et sont d'un apport considérable pour l'explication et la conclusion de notre exposé.

Cette calotte a la forme d'un cône à base large et très peu tronqué, la surface extérieure est divisée en six compartiments limités chacun par un arbre symbolique ; quatre de ces arbustes sont plus hauts que les deux autres qui occupent seulement le premier registre. Disposés en éventail, ils limitent les espaces décorés ou plutôt en font des triangles parfaits dont la base repose sur le bord extérieur de la calotte et le sommet à la partie supérieure du cône. L'objet lui-même devait reposer sur la partie tronquée, car les arbres s'échappent tous de ce même point. Deux

1. La fig. 340 présente la partie extérieure d'un vase en forme de calotte en terre cuite ; l'objet a été moulé et l'intérieur a été façonné à la main, sa décoration est des plus importantes. Les dimensions sont : diamètre à la base 13 cent. ; pour la partie tronquée, 27 millim. ; la hauteur, 42 millim.

bandes accusées par un relief courent parallèlement tout autour du vase, à une distance de 15 millimètres.

La décoration comprend un bouquetin dont le corps est formé d'une de ces lignes disposées

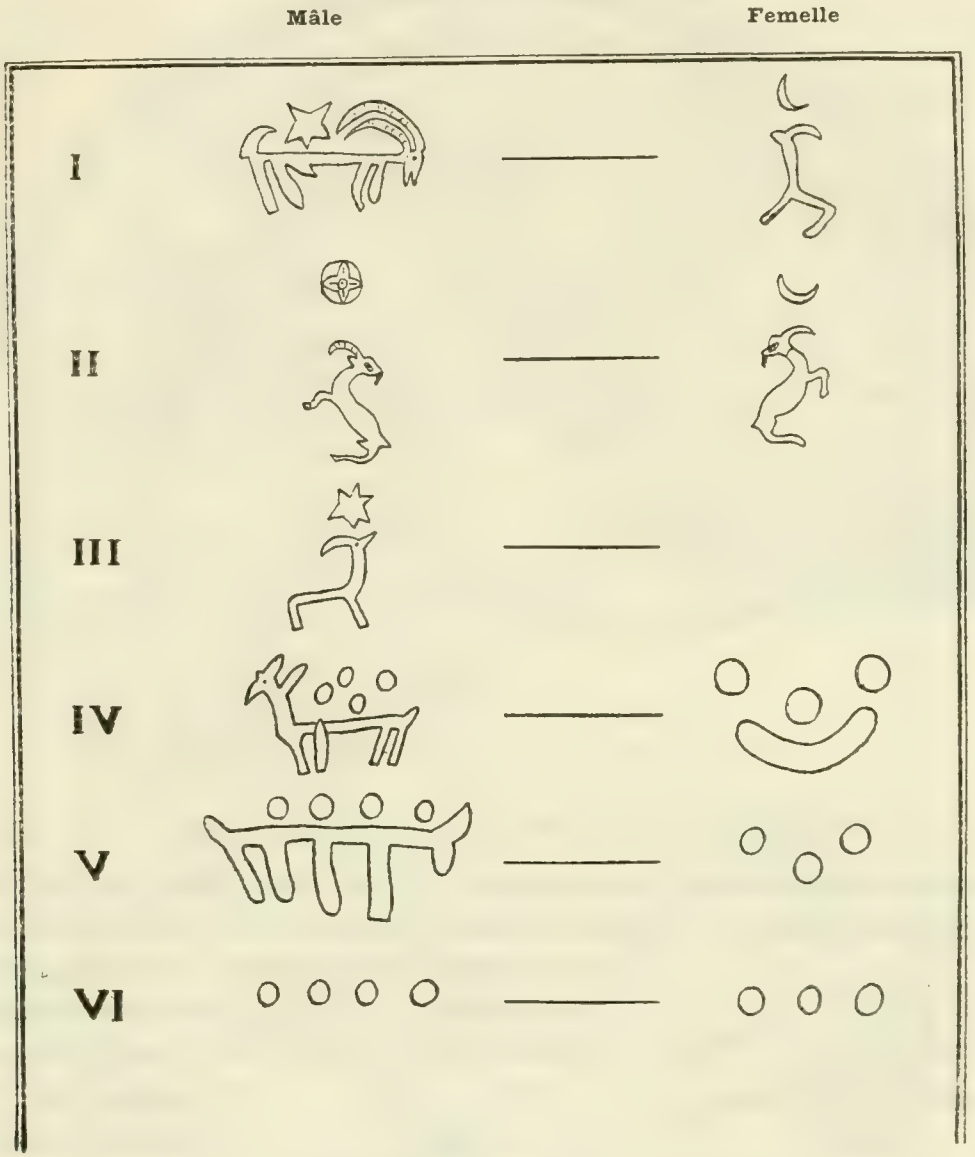


Fig. 340. — Tableau des signes désignant le sexe chez les personnes et les animaux dans les monuments de Suse.

en relief autour de la calotte, il est tourné vers l'arbre symbolique et surmonté de l'étoile à quatre globules; plus bas, un croissant avec des globules à l'intérieur, et à côté du bouquetin, à droite du second arbre, une étoile remplaçant le bouquetin mâle. La seconde partie est limitée aussi par deux arbustes, un petit arbre sacré placé au milieu divise en deux le champ; à droite dans le bas, trois globules en triangle, c'est le signe femelle; au-dessus, un certain nombre de boules. Ce qui provoque dans notre document l'intérêt, c'est de voir dans la troisième case d'autres globules en ligne pour indiquer les bouquetins. A droite et à gauche d'un autre arbre

sacré et plus en dessous, les cinq globules qui constituent habituellement les fruits conventionnels dans ces représentations. Dans la plupart des cas, seuls les bouquetins sont en jeu, mais dans

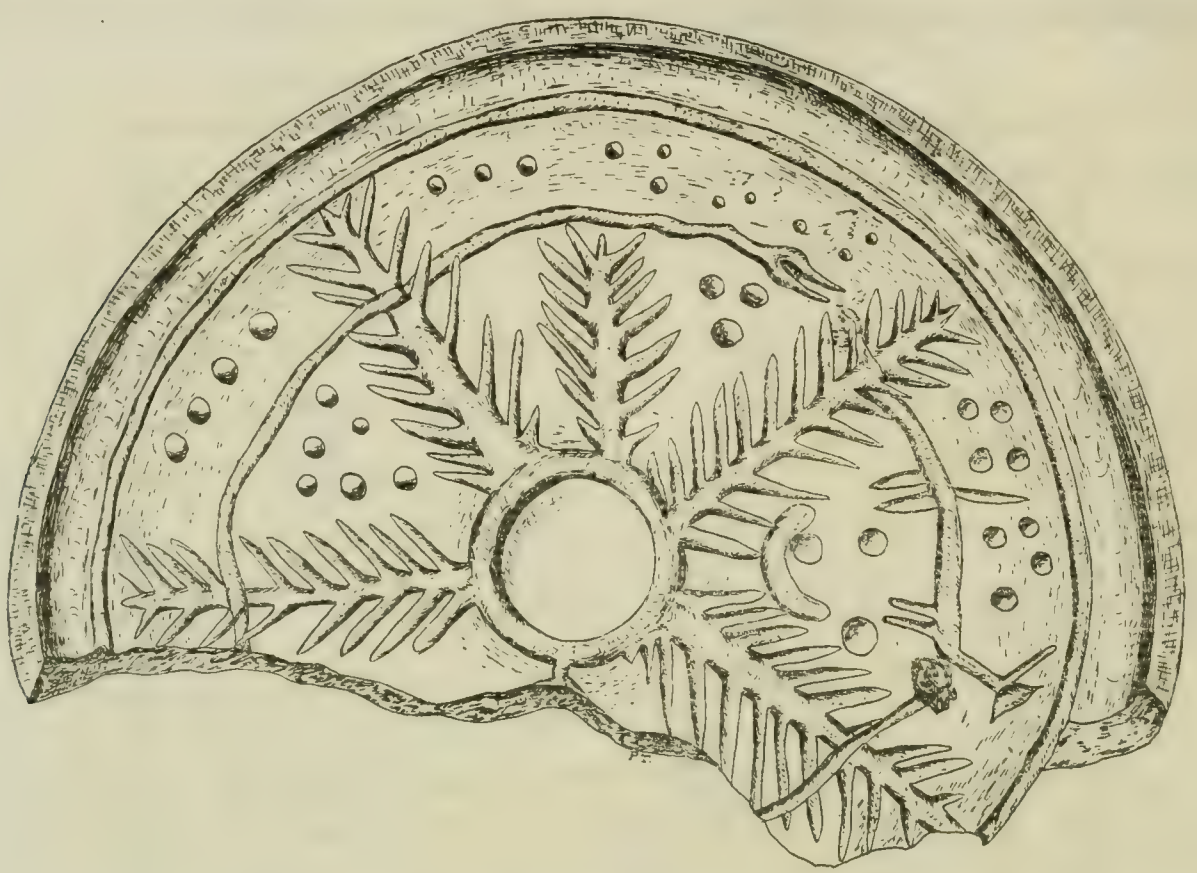

Fig. 341. — Calotte sphérique, arbres symboliques, bouquetin et serpent (Grandeur naturelle).

notre figuration une de ces bandes circulaires prend la forme d'un filet rond en relief et se termine par une gueule de serpent; l'artiste a voulu certainement allier le serpent au bouquetin et le plaça, comme dans certaines scènes que nous avons étudiées plus haut, immédiatement après le bouquetin mâle; il est à remarquer qu'au-dessous de sa gueule est un triangle formé de trois boules, principe du genre féminin. Il était curieux de noter que le même document présentât à lui seul les principes, plus ou moins simplifiés, de l'élément indicateur des sexes.

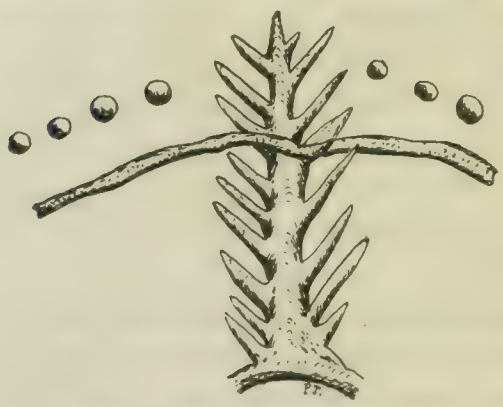

Fig. 342. — Arbre sacré, les bouquetins mâles et femelles désignés par les globules (Grandeur naturelle).

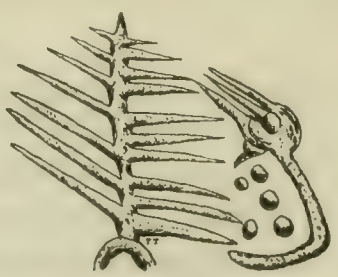

Fig. 343. — Arbre sacré et serpent. (Grandeur naturelle).

Avant de terminer cette partie, nous noterons encore les figures 342 et 343, qui complètent notre série de documents.

## LA LUTTE DU SERPENT ET DU BOUC

*Le bouc vaincu.* — Les monuments qui vont suivre sont assez difficiles à interpréter ; nous les avons groupés pour montrer la supériorité du serpent dans la lutte contre le bouc qui est un animal malfaisant.

Nous citerons en pemier lieu une empreinte[1] sur terre crue (fig. 344) : deux registres la composent. Dans le premier, un bouc dans l'attitude de l'arrêt devant un serpent dressé ; comme dans les représentations précédentes, la tête du reptile est formée d'une boule. Dans le second registre, un grand singe.

Fig. 344. — Tablette, serpent et bouc-singe. (Grandeur naturelle.)

Fig. 345. — Le trident et le bouc. (Grandeur naturelle.)

Fig. 346. — Le bouc mordu par le serpent (Grandeur naturelle).

Les figures 345[2] et 346 représentent le bouc aux prises avec le serpent.

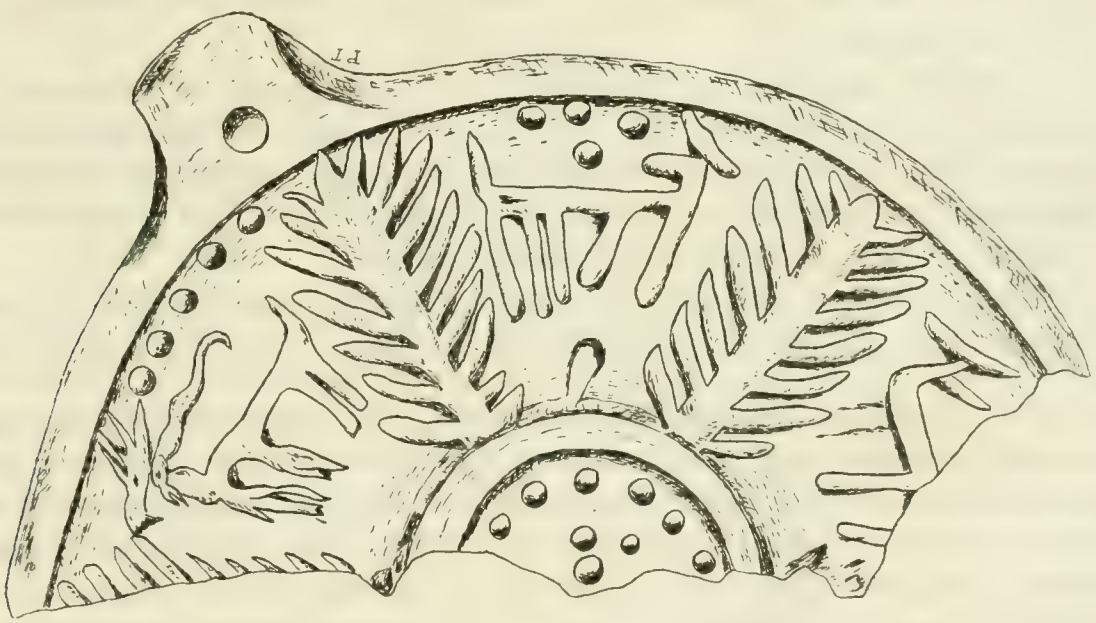

Fig. 347. — Calotte en terre cuite devant servir dans les cérémonies (Grandeur naturelle).

1. Petite tablette en terre crue sans texte. (Suse.)

2. La figure 345 a une grande importance par son rendu, car c'est la première fois que nous trouvons le trident sous cette forme, terminé par une flèche. L'artiste a marqué de grands progrès dans l'exécution de cette scène ; le bouc dans un mouvement de recul a une belle attitude, quoique enjolivé le corps est bien proportionné, la tête surtout est absolument vivante : l'œil, les cornes, la barbiche, tout est en place ; c'est dommage que cet objet soit brisé.

Où l'antagonisme semble bien exister entre le serpent et le bouc, c'est dans la figure 346 extraite des motifs de décoration d'un objet en terre cuite (fig. 347).

*Rendait-on un culte au serpent ?* — Nous avons vu, par les nombreux exemples qui précèdent, combien le serpent joue un grand rôle dans l'histoire religieuse; le cylindre que nous reproduisons offre deux parties distinctes :

La première (fig. 348) se compose d'un serpent replié sur lui-même, tenant dans sa gueule le cou d'un animal; nous avions cru jusqu'ici qu'il pouvait s'agir non d'un animal à quatre pattes, mais d'un siège à haut dossier dont les pieds seraient reliés entre eux; dans ce cas, le serpent aurait occupé la place du dieu assis, dans nos cylindres. Mais si nous nous reportons

Fig. 348. — Serpent tenant un quadrupède par le cou. (Grandeur naturelle).

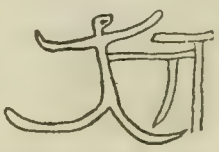

Fig. 349. — L'homme à queue de poisson (Grandeur naturelle).

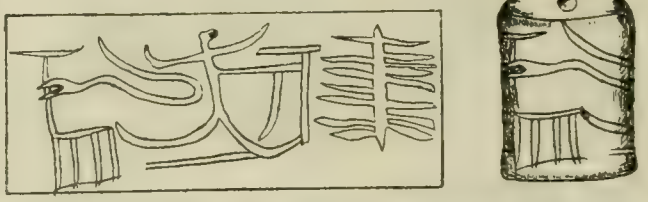

Fig. 350. — Cylindre terre cuite : serpent et quadrupède; l'homme poisson (Grandeur naturelle).

aux exemples cités plus haut, nous sommes autorisé à croire plutôt que l'animal figuré ici est un bouquetin tout simplement.

Un autre cylindre porte (fig. 349) un arbre de vie à côté duquel un personnage mythique semble officier devant une table d'offrande. Nous aurons à revenir sur la forme de l'individu, sa tête est presque celle de l'oiseau, les bras levés ne sont point terminés par des mains et ses jambes finissent en queue de poisson. La grande *Stèle aux Serpents* que nous étudions dans ce travail présente aussi cette particularité de l'homme-poisson.

Nous pensons voir dans cette scène du cylindre (fig. 350) une préparation au sacrifice du bouc sur l'autel; il est vrai que cette représentation est peut-être unique sous cette forme.

*Le serpent qui rampe. — Empreintes, cylindres.* — Dans les monuments que nous avons cités, le serpent est presque toujours debout, ou enroulé sur l'arbre de vie, la gueule penchée vers la tête de la femme; l'excite-t-il à prendre du fruit de l'arbre? tel nous semble son rôle. Si nous l'avons observé debout dans son rôle de tentateur, une série de documents, dont l'importance ne peut échapper, le figure rampant. Il s'agit d'abord d'une empreinte où le serpent est enroulé sur lui-même; la partie postérieure du corps est composée d'anneaux. Au-dessus de la tête (fig. 351) mais plutôt sur le cou, se dresse une corne.

La figure 352 montre le serpent rampant replié sur lui-même, la tête est dans l'attitude du reptile qui s'élance. Cette figure appartient au cylindre fig. 353; au-dessus et en avant de la tête du serpent, un globule. Dans le champ un certain nombre de boules répandues, semble-t-il, au hasard. La disposition de ces globules enfermés dans des cases formées de lignes qui se coupent, ne nous permet point d'expliquer la légende figurée.

La figure 354 présente un autre exemple du serpent rampant; un pied, dont on n'aperçoit que la plante, est placé au-dessus du serpent.

La Mission a rapporté, surtout ces dernières années, des objets en terre cuite de forme ronde; ce sont des calottes, servant à prendre de l'eau; ces objets ou vases étaient fort probablement en usage dans les scènes de libation. Nous donnons ici le dessin dans tout son développement de l'objet[1], de manière à le représenter en entier (fig. 355). La scène comprend quatre arbres de vie étalés sur la partie extérieure de la calotte; entre deux arbres un bouquetin, mais on a figuré le bouquetin mâle qui devrait lui faire face par le signe indicateur du mâle ○○○, ou l'étoile formée de globules. Un homme est placé entre deux arbres de vie, portant longue robe, peut-être un officiant, le sexe n'est point révélé; les bras tendus, tenant à gauche des globules au nombre de deux, reliés entre eux; de la main droite, un objet difficile à reconnaître, mais que nous rencontrons sur deux vases peints.

Fig. 351.—Serpent à anneaux. (Grandeur naturelle).

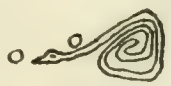

Fig. 352. — Serpent enroulé et rampant (Grandeur naturelle).

De chaque côté du personnage, cinq globules, c'est le nombre de fruits qui souvent sont placés de chaque côté de l'arbre sacré. Au lieu d'être accrochés au bout des branches au nombre de cinq, les globules sont disposés de chaque côté. Mais surtout ce qui frappe, c'est l'officiant debout sur le serpent, qui rampe vaincu sous les pieds du personnage; un globule de vie est devant sa gueule. Faut-il voir dans cette dernière scène l'écrasement du serpent, car ces représentations sont souvent fort difficiles à expliquer, et nous excluons de notre exposé tout parti-pris religieux ou antireligieux. Il nous sera permis de faire allusion au chapitre III de la Genèse : « Alors Iahvé dit au serpent : *Puisque tu as fait cela, tu seras maudit entre toutes les bêtes et entre tous les animaux des champs. tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie, et je mettrai inimitié entre*

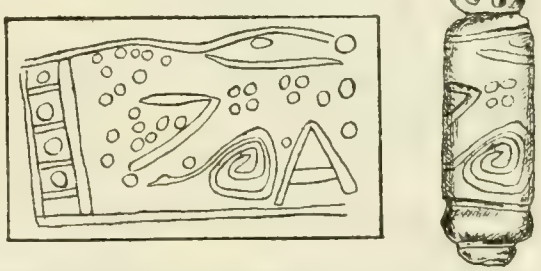

Fig. 353. — Pendeloque en terre cuite. (Grandeur naturelle).

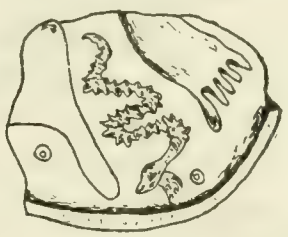

Fig. 354. — Moule en terre cuite; serpent rampant (Grandeur naturelle).

1. Cette calotte en terre cuite est de grandeur naturelle, le diamètre est de 9 cent. 5 et la hauteur 2 cent. Il est assez difficile de représenter un objet rond et convexe pour le faire voir dans son ensemble, aussi nous l'avons déployé ou plutôt comme écrasé dans le dessin pour le mieux disposer. Il est d'une très grande importance; nous le décrivons dans le texte, mais nous voulons faire une remarque pour ce qui est du bouquetin dans le bas : l'artiste a relié les pattes deux par deux par un trait; cette particularité nous l'observons dans les figures 348 et 350, où le quadrupède tenu par le serpent a aussi les quatre pattes reliées. Au début, pour le n° 348, nous avions cru voir un siège dont les pieds reposaient sur une plate-forme, comme il est d'usage de le rencontrer fort souvent sur les cylindres; mais nous pensons, par comparaison avec la figure 355 qu'il ne s'agit pas d'un siège, mais d'un bouc.

*toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci t'écrasera la tête* (fig. 356) *et toi tu la blesseras au talon*, etc... »

Fig. 355. — Calotte en terre cuite. Le serpent sous les pieds du personnage. (Grandeur naturelle).

C'est à partir de ce moment que Iahvé frappe la femme « *des peines de la grossesse et des douleurs de l'enfantement* ».

Pourquoi cette *inimitié* entre la femme et le serpent? Est-ce parce qu'il l'a incitée à prendre du fruit de l'arbre de vie et qu'il l'a tentée? Quoi qu'il en soit, le texte de la Genèse dit : « *Puisque tu as fait cela... tu marcheras sur ton ventre...* »

Il est évident que si un texte avait accompagné ces figurations, il eût été beaucoup plus facile d'expliquer les symboles représentés sur les monuments et dont souvent la portée nous échappe. Cependant le narrateur ou les scribes qui ont écrit la Genèse n'ignoraient pas les traditions antérieures; les vieilles légendes leur étaient parfaitement connues, et s'il y a contradiction parfois dans l'exposé du texte, ceci n'est qu'un détail.

Jusque-là, ces passages bibliques n'etaient point affirmés ou reproduits dans leur entier par des figurations; mais les monuments, découverts surtout dans l'hiver 1908-1909, à Suse, jettent un nouveau jour sur la véracité de ces récits et établissent de manière certaine l'antériorité de ces légendes, et de beaucoup, sur la rédaction du texte biblique.

Fig. 356. — Le personnage et le serpent. (Grandeur naturelle.)

Le narrateur a donc parfaitement connu, soit oralement ou par certains écrits, le récit archaïque et authentique des vieilles traditions de la Basse-Chaldée; il a fait siens ces récits, mais ne les a peut-être point toujours rapportés avec justesse.

*Le Gan-Eden. — Les Keroubim.* — La rédaction du chapitre III de la Genèse, v. 22-24 : « *Iahvé dit : Voici l'homme est devenu comme l'un de nous par la connaissance du bien et du*

*mal. Et maintenant prenons garde qu'il n'avance sa main et ne prenne aussi de l'arbre de vie... Il chassa donc l'homme et il plaça à l'ouest du* GAN-EDEN *des Keroubim, avec un glaive de flamme recourbé pour garder le chemin de l'arbre de vie.* »

Nous pensons qu'il est fort difficile de définir exactement les Keroubim postés devant le GAN-EDEN par Iahvé; nous leur avons donné des formes superbes, un peu suivant notre imagination. Pour les palais assyriens, nous les connaissons, ce sont les grands taureaux ailés à face humaine, mais il ne devait point en être de même en Élam. Il est bien parlé des monstres-serpents à la langue sortie de la gueule dans les textes de Gudéa[1]; cependant, si nous nous reportons aux monuments qui vont suivre, nous verrons que l'accès de l'arbre de vie était défendu par d'autres gardiens. Ces empreintes si intéressantes, et qui proviennent des fouilles de Suse, jettent un jour tout nouveau sur l'histoire religieuse de cette époque.

*Le serpent à cornes.* — La figure 357, si intéressante, nous montre une entrée sous forme de porte avec plate-forme en avant, cette entrée est à claire-voie; de chaque côté un serpent est dressé la tête reposée au-dessus de la porte. Cette attitude convient bien à des gardiens qui ne doivent point quitter ce lieu. Ce sont donc des figures non peintes, mais taillées dans la pierre et qui représentent des serpents à cornes; celui de droite a la langue sortie de la gueule. Hérodote ne dit-t-il pas que l'on rencontrait dans les environs de Thèbes de ces petits serpents ave deux cornes sur la tête. Ces reptiles étaient inoffensifs suivant lui, mais ces serpents étaient consacrés à Zeus à l'égal du bélier et avaient leur place dans le temple; nous ne savons pas quelle était leur puissance et quel dieu les protégeait.

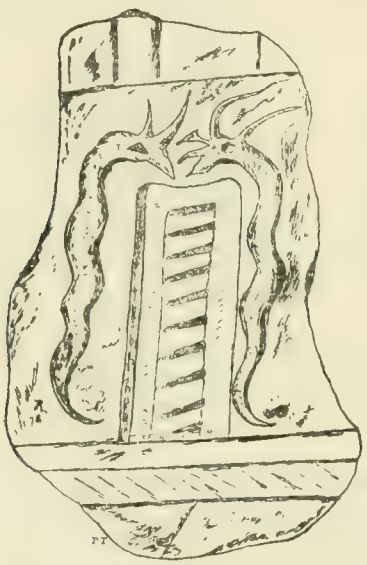

Fig. 357. — Serpents à cornes gardiens de la porte.

Fig. 358. — Serpents sur les kudurrus.

Il s'agit bien pour nos serpents à cornes des cérastes si répandus en Égypte, surtout dans le sud; mais à l'encontre d'Hérodote, les cérastes ou serpents avec proéminence sur la tête sont très venimeux. Ces proéminences au nombre de deux ont fait croire à des cornes, mais l'artiste, qui a (fig. 358) représenté le serpent sur les

1. Dans Gudéa, *Cylindre* A, col. XXVI, 24-25, on a :

24 — il y avait (*près de la porte*) *des dragons, des monstres* (MUŠ-RUŠ)

25 — *qui faisaient sortir leur langue...*

*Cylindre* B, col. XIV, 6, l'expression MUS-RUŠ est encore employée; elle signifie fort probablement : *des monstres, des animaux fantastiques, terribles, qui faisaient sortir leur langue...* Le MUŠ-RUŠ devait représenter ces *dragons* dont nous nous occupons plus loin et dont le corps est quelquefois celui d'un quadrupède ailé, à la tête et au corps de serpent.

Il est encore question de ce *monstre*, dans Gudéa, *Cylindre* A, col. X, 23, et de *serpent*, dans Gudéa, *Cylindre* A, col. XXVII, 1.

kudurrus, a voulu indiquer très nettement le céraste, car ce ne sont point des cornes qui sont figurées sur sa tête.

Fig. 359. — Serpents ordinaires gardant l'arbre sacré (Grandeur naturelle).

*Le serpent ordinaire.* — Pour la figure 359 la scène est très nette : deux serpents ordinaires gardent l'entrée probablement d'un sanctuaire, mais ne sont point tournés en face l'un de l'autre; leur gueule est placée du même côté. Ce qui ajoute à la figuration de cette empreinte, c'est qu'un arbre de vie est au milieu de la porte gardée par les deux serpents.

Le texte biblique semble recevoir ici toute sa confirmation : « *Il chassa donc l'homme, et il plaça à l'orient du* GAN-EDEN *des Keroubim... pour garder le chemin de l'arbre de vie.* »

*Le serpent ailé.* — Un troisième document de même ordre ajoute encore à l'intérêt des figures 357 et 359 : deux serpents dans la figure 360 sont juchés au-dessus d'une porte à claire-

Fig. 360. — Serpents ailés au-dessus d'une porte (Grandeur naturelle).

Fig. 361. — Serpent ailé.

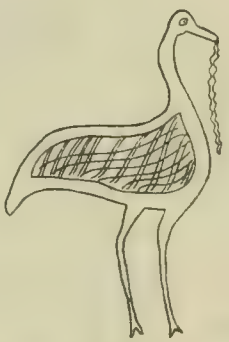

Fig. 362. — L'ibis mangeant un serpent.

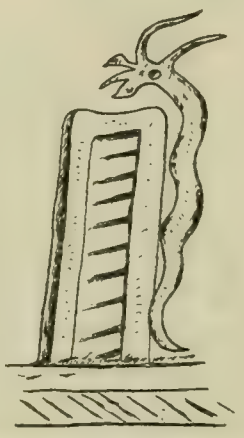

Fig. 363. — Serpent à cornes, la langue hors de la gueule. (Suse.).

voie et en gardent l'accès; celui de droite est en partie détruit, mais celui de gauche est ailé. Ces serpents placés par deux de chaque côté de la porte doivent être les gardiens constitués de l'*arbre de vie* du GAN-EDEN comme le rapporte le récit de la Genèse.

Fig. 364. — Dragon ailé, avec cornes et gueule de serpent (Musée du Louvre).

Cette description du récit biblique est corroborée par le texte lui-même des grands cylindres de Gudéa, Cyl. A, XXVI, 24 : « des dragons, des monstres faisaient sortir leur langue » et cela « près de la porte ». Il est aussi question du MUŠ-RUŠ, Cyl. A. X, 20. — Dans Cyl. B, XIV, 6, il s'agit de « fauves et de dragons (représentés) faisant sortir leur langue ».

Il n'est pas facile d'expliquer le caractère du serpent ailé[1] au point de vue symbolique. Hérodote parle des serpents ailés qu'il a rencontrés en Arabie; mais si nous nous reportons aux

1. Ce serpent ailé est certainement le prototype du dragon ailé que nous allons trouver si souvent sur nos monuments.

animaux sacrés d'Égypte, nous voyons que l'ibis (fig. 362) n'était pas respecté parce qu'il mangeait les serpents volants.

Le dragon de la figure 364 est à tête et cou de serpent, crachant deux langues de flamme ; cet exemplaire, gravé sur un sceau au nom de Gudéa, s'ajoute avantageusement à notre série de monstres.

*Le dragon.* — Le dragon, dénommé par Delitzsch *Dragon de Babel*, recouvert d'écailles en stries qui imitent la peau du serpent, est curieux à noter. C'est bien le cou du serpent avec les cornes, plus une lance placée perpendiculairement au-dessus de l'œil ; de la gueule sort un double dard.

M. J. de Morgan a publié dans les *Mémoires de la Délégation* un exemple très curieux d'un

Fig. 365. — Dragon à tête et cou de serpent et recouvert d'écailles.

Fig. 366. — Dragon à double langue et tête de serpent.

Fig. 367. — Dragon ailé à triple langue.

des nombreux kudurrus trouvés à Suse : un animal à corps de taureau[1] (fig. 366), à tête de serpent, armée de deux cornes droites, et qui semble garder l'entrée d'un temple.

Sur un cylindre achéménide[2], publié dans le *Recueil de Travaux* de M. Maspero, figure un quadrupède dont les pattes sont ornées de griffes, deux longues ailes ouvertes s'échappent au-dessus des épaules ; un cou assez long, sur lequel flotte une crinière (fig. 367), se termine par une tête hideuse dont la gueule, armée de deux forts crocs, laisse échapper trois dards, comme dans la figure 364.

1. Voir J. de Morgan. *Mémoires de la Délégation*, VII. *Les Kudurrus.*

2. Voir *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXXI : *Textes divers babyloniens.* La figure 367 est reproduite sur un cylindre en marbre du Musée du Louvre, et doit appartenir à la période achéménide.

## LES VASES PEINTS

Les vases peints également nous ont fourni une quantité d'observations très curieuses et qui ont un rapport absolu avec les monuments que nous avons présentés ; il y a parité, dans la manière de présenter les mêmes faits, entre l'art du graveur sur pierre dure, terre cuite, et celui du peintre pour les vases.

La figure 368 présente deux petites constructions[1] entre lesquelles est l'arbre de vie ; ce sont, à première vue, deux monticules dans le vallonnement desquels se trouve l'arbre, mais le fragment ne comporte pas le serpent, tandis qu'au contraire l'exemple fig. 369 reproduit le même motif avec les deux serpents allongés sur les pentes de l'édifice et en constituant les gardiens.

Fig. 368. — Fragment de vase peint. (Grandeur naturelle.)

Une autre disposition sur un vase en pierre assez dure offre la même figuration ; ici le dessin est sculpté : une pyramide avec ses assises de briques (fig. 370) ; de chaque côté, une bordure en zigzags qui remplace les deux serpents de la figure 369, la base et le sommet sont ornés du même motif.

La figure 369 présente le serpent avec sa forme animale, tandis que dans la figure 370 les décors sont géométriques et le serpent est reproduit par les deux bandes brisées qui courent sur

Fig. 369. — Vase peint, les deux serpents affrontés (Grandeur naturelle).

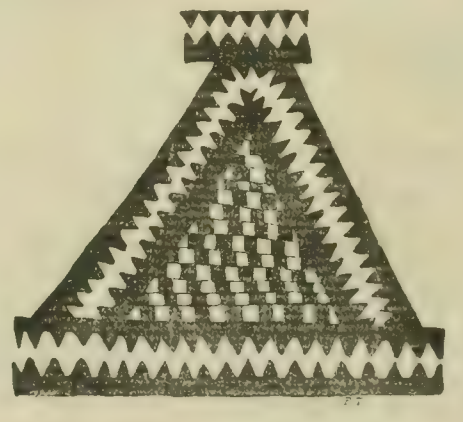

Fig. 370. — Vase en pierre sculpté. (Grandeur naturelle.)

les côtés. Nous avons déjà établi plus haut que cette ligne brisée désignait le serpent sur les vases peints et les monuments sculptés.

1. La figure 368 est un fragment de vase de dernière époque ; quant à la figure 369, elle fait partie d'un vase de forme allongée, à peine plus gros à la panse qu'à la base, un peu resserré en dessous du col ; la peinture est plutôt grossière. (Suse.)

Un autre vase peint reproduit le même motif : une élévation pyramidale est figurée par des lignes croisillées (fig. 371); deux serpents avec leur forme souple s'étendent sur les côtés.

Quelquefois les serpents ne sont pas allongés sur l'édifice, mais se trouvent debout entre deux lignes parallèles (fig. 372).

Un autre motif de décoration nous est fourni par la figure 373 et comprend aussi deux groupes de trois doubles serpents qui gardent le petit édifice représenté. Nous retrouverons ces deux groupes de serpents fort souvent sur les vases peints de la seconde époque.

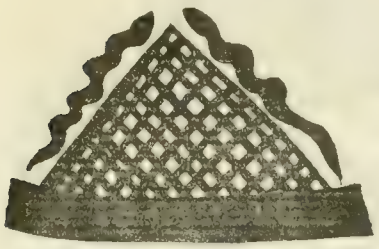

Fig. 371. — Vase peint, serpents affrontés (Grandeur naturelle).

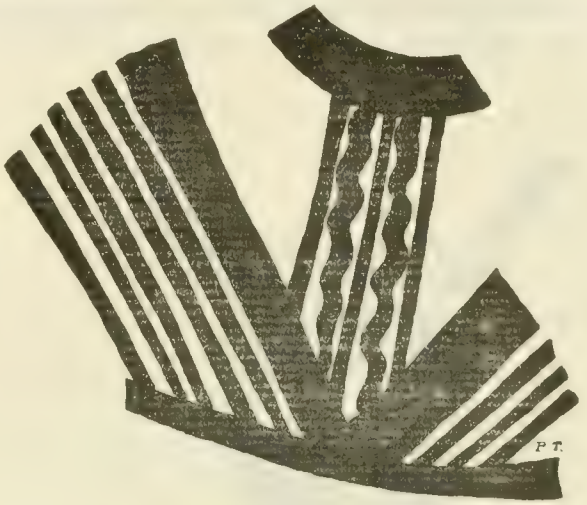

Fig. 372. — Décoration du vase peint. (2/3 grandeur naturelle).

Dans la décoration du fragment fig. 373, les deux groupes de serpents sont d'un même côté, tandis que dans la figure 374 ils sont disposés de chaque côté. Ce fragment est aussi de la seconde époque, mais un arbre de vie, un palmier sans doute, remplace la pyramide.

L'empreinte sur terre crue dont la scène comprend un arbre de vie encadré dans une baie

Fig. 373. — Fragment de vase peint. Groupe de serpents en faisceau (2/3 grandeur naturelle).

Fig. 374. — Palmier et serpents. (Grandeur naturelle.)

que gardent deux serpents ordinaires, est confirmée par le motif suivant (fig. 375), peint sur une coupe trouvée en 1910 à Suse. Nous avions déjà un motif tout à fait semblable, que nous avons reproduit, et figuré sur un grand vase en forme de gobelet.

La figure 375, extraite des motifs d'une coupe peinte, présente deux arbres de vie placés de chaque côté d'un triangle formé de damiers losangés; une ligne en méandres court tout autour du fond de cette coupe.

Un autre vase peint (fig. 376), de seconde époque, figure un palmier qui remplace l'arbre conventionnel des périodes précédentes; on sent que l'artiste a abandonné les formes primitives pour se rapprocher des formes de la nature.

L'artiste, tout en s'inspirant des vieilles légendes, a rendu plus vivantes les scènes qu'il a reproduites en se rapprochant beaucoup plus des formes naturelles des objets ou des personnes.

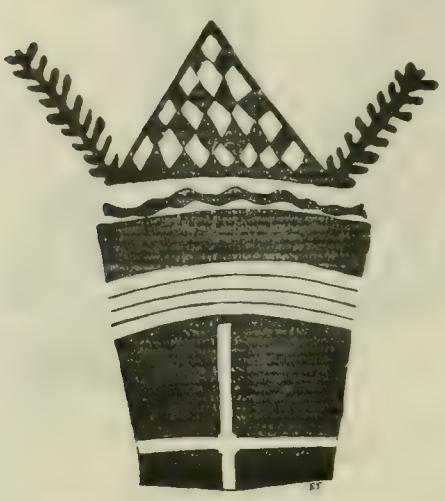

Fig. 375. — Pyramide et arbre de vie. (2/3 grandeur naturelle.)

Fig. 376. — Vase peint, palmier et serpents affrontés. (2/3 grandeur naturelle.)

*Le trident et la foudre de Adad.* — L'empreinte 377[1] sur terre crue est fort curieuse en ce qu'elle figure le trident, c'est la seconde fois qu'il est figuré sur les monuments. Nous avions déjà rencontré la foudre à deux branches s'écartant vers le haut, mais la représentation du trident est beaucoup plus rare; dans la figure 377, il semble être disposé sur une petite plate-forme, peut-être un autel; on dirait plutôt des flammes s'échappant d'une même tige; mais ce qui donne tant d'intérêt à cet objet, c'est qu'il est placé à la droite d'une sorte de porte de forme cintrée. N'est-il pas fait allusion à la défense pour l'homme de pénétrer dans le jardin où était placé l'arbre de vie, et Iahvé ne dit-il pas qu'« *il plaça à l'Orient du Gan-Eden des Keroubim avec un glaive de flamme recourbé pour garder le chemin de l'arbre de vie* » ?

Fig. 377. — Empreinte terre crue, le trident (3/4 grandeur naturelle).

Fig. 378. — Kudurru : le serpent, la lance de *Marduk*, la foudre de *Adad*.

Selon nous : 1° La lance du dieu *Marduk* égale le dard du serpent;

2° La foudre du dieu *Adad* ou *Ramman* équivaut à la double langue du *Dragon* de Babel ou du *Dragon* du Louvre;

3° Et le trident que nous citons n° 28, tableau II, correspond à la triple langue du monstre ailé, n° 21, tableau II.

1. L'empreinte mesure seulement quelques centimètres.

Nous présentons ci-après deux tableaux comprenant bon nombre de motifs que nous avons extraits des scènes figurées sur les monuments, sur les empreintes sur terre crue et sur des coupes provenant la plupart du V[e] niveau ; nous comparons ces motifs avec ceux des kudurrus, relativement plus modernes.

## TABLEAU I

Le premier tableau comprend :

1° *la lance du dieu* MARDUK ;
*la double lance du dieu* MARDUK ;
2° *la foudre du dieu* RAMMAN ;
*la double foudre du dieu* RAMMAN.

L'étude des monuments des fouilles de Suse nous a amené à comparer ces diverses figurations et à établir autant que possible leur valeur. Nous ne voulons point affirmer des faits d'une manière absolue, mais marquer la relation existant entre les divers monuments.

## LE SERPENT DE MOÏSE

*Image idolâtrique. — Les magiciens.* — Le document que nous publions sous le n° 379 est inédit, c'est un objet en terre cuite ; il est malaisé de déterminer son emploi, mais il est fort curieux par sa représentation. De forme ronde, il est orné à l'extérieur par deux arbres de vie en relief ; entre ces arbres et dans le champ, une quantité de globules. Entre ces arbres sacrés et comme en opposition : un serpent et un personnage. Ce dernier, très rudimentaire, est composé d'un pied supporté par une base, et de bras de forme presque géométrique ; dans chaque main, un globule. La tête elle-même est formée aussi d'une boule ; ce personnage semble répandre çà et là les boules de vie. Mais ce qui appelle l'attention, c'est le serpent fiché au haut d'une hampe ; maintenu par le milieu, son corps ne s'étend pas en méandres ordinaires ; la poitrine est accusée par une proéminence causée, dirait-on, par l'absorption d'un globule, et sa tête elle-même est formée d'une de ces boules si répandues sur l'objet. La gueule tournée vers le sol est grandement ouverte, la langue sortie paraît happer un des fruits placés à l'extrémité des branches de l'arbre.

Fig. 379. — Calotte en terre cuite moulée. Serpent juché sur une hampe (Grandeur naturelle). Suse.

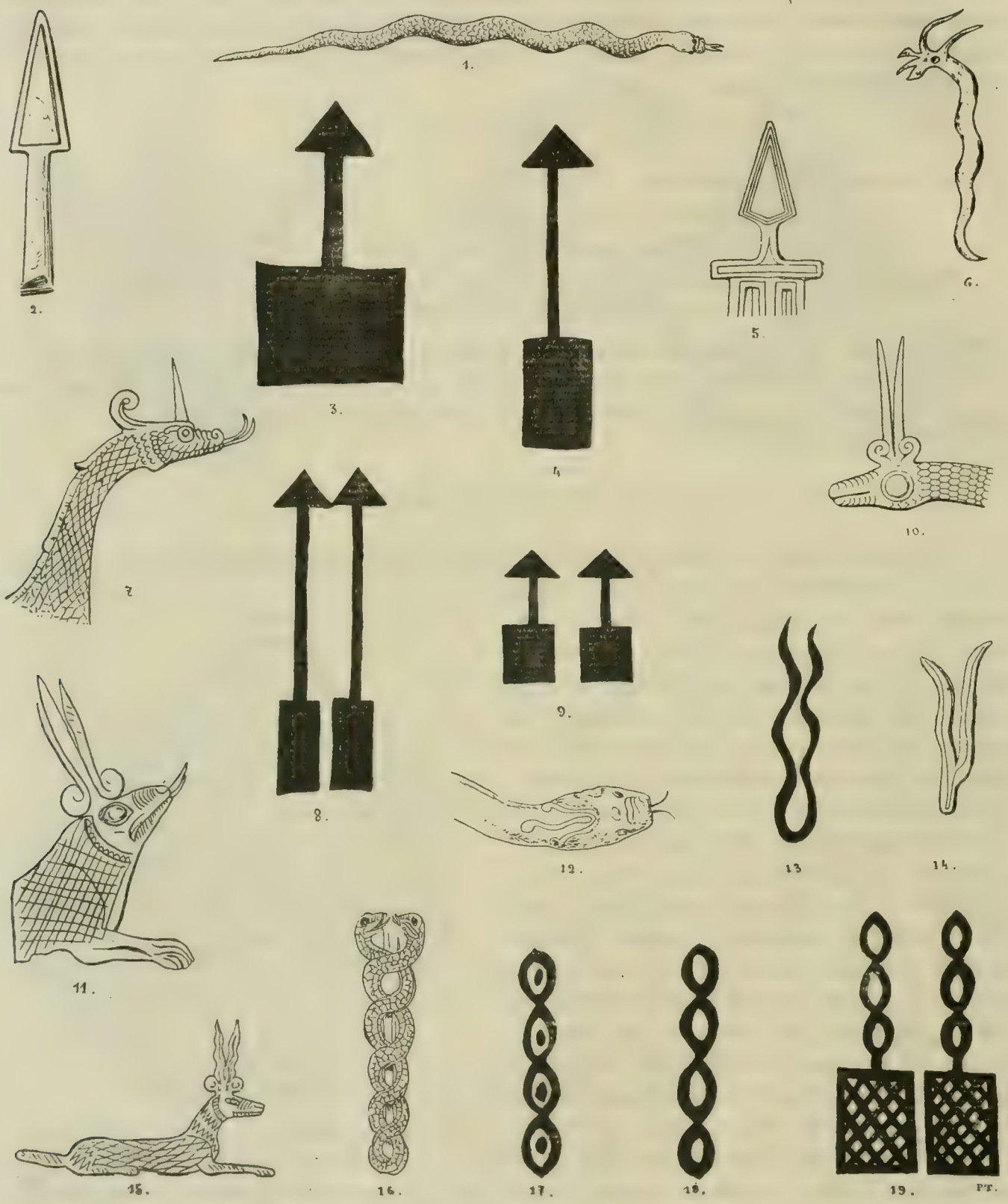


Tableau I

S'agit-il d'une sorte de fétiche ou d'objet magique? Un bas-relief trouvé à Koyoundjik présente un sacrifice offert dans le camp, et en face, deux serpents accrochés à deux poteaux.

Si les amulettes en forme de serpent trouvées à Suse avaient pour objet de préserver ou de guérir de la piqûre de ces reptiles, n'en était-il pas de même du serpent d'airain à Jérusalem sous les Rois? Celui-ci était l'objet d'un culte idolâtrique, et Ezéchias s'empressa de le faire détruire.

Nous lisons II Reg., XVIII, 4 : « *Dans la troisième année d'Oschéa bèn-Ela, roi d'Israël, Hizqiya fils d'Achaz, roi de Juda... Sa mère s'appelait Abi, fille de Zekaya. Il fit ce qui est droit aux yeux de Iahvé selon tout ce qu'avait fait David son père. Il ôta les bamoth, il mit en pièces les statues; il abattit les images d'Ashéra et brisa le serpent d'airain que Moïse avait fait parce que jusqu'à ce jour-là les Benê-Israël lui avaient fait des encensements* ». Nous avons confirmation de ce passage dans I Reg., 11-12, etc. : « *Et Asa fit ce qui est droit aux yeux de Iahvé; comme David, son père, il chassa du pays les prostituées et il ôta toutes les idoles que ses pères avaient faites. Et même, il destitua de son rang sa mère Maaca qui avait fait une idole pour Ashéra. Et Asa abattit son idole et la brûla au torrent de Cédron. Les hauts-lieux ne furent point ôtés...* »

Il est évident que le serpent que Moïse avait fait élever dans le désert, sur une perche, comme un talisman qui devait préserver contre les atteintes des serpents, devint plus tard, croyons-nous, comme une image idolâtrique; c'est pourquoi ces symboles accrochés, auxquels on rendait un culte, furent renversés.

Le Livre des Nombres, XXI, 5-9, dit : « *... et le peuple perdit courage en chemin. Le peuple parla donc contre Iahvé et contre Moïse... Et Iahvé envoya parmi le peuple des serpents brûlants qui mordirent le peuple... Alors le peuple vint vers Moïse et ils dirent :... Prie* (Moïse) *Iahvé pour qu'il éloigne de nous les serpents. Et Iahvé dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant et mets-le sur une perche* (fig. 380); *et il arrivera que quiconque sera mordu et le regardera sera guéri. Moïse fit donc un serpent d'airain et il le mit sur une perche, et il arriva que, quand un serpent avait mordu un homme, il regardait le serpent d'airain et il était guéri.* »

Fig. 380. — Le serpent de Moïse.

Nous n'affirmons pas que la représentation du serpent de notre document, juché en haut du support, soit une image idolâtrique devant préserver contre les morsures; mais il faut admettre qu'elle présente cependant une grande analogie avec le fait mosaïque.

*Le sceptre à tête de serpent.* — Nous devons citer à cet endroit la trouvaille faite à Suse, au centre du Tell de l'Acropole, en 1903[1]. Il s'agit d'un sceptre terminé par une tête de serpent : les yeux sont figurés par de petites perles noires encloses dans le métal.

Fig. 381. — Tête de serpent (Grandeur naturelle). Suse.

La forme de ce sceptre est maintes fois répétée dans les cylindres babyloniens. Nous voyons par là combien le serpent était en vogue à cette époque et aussi quelle puissance on lui attribuait, puisqu'il figurait sur le bâton de puissance qu'est le sceptre.

1. *Mémoires de la Délégation en Perse,* Trouvaille du masque d'argent, par J. de Morgan, tome VII, p. 43.

Ce sceptre est un objet du culte et servait au service religieux. Nous devons encore citer quatre têtes de serpents (fig. 381) formant presque crosse. Ces têtes sont montées sur des tiges d'un autre métal qui devaient servir à les fixer.

*Le dieu au serpent. — Statuette de bronze. — Cylindres.* — Cette statuette fait partie d'un dépôt de fondation du temple de Chouchinak et représente un personnage assis ; le dossier du siège, sorte de tablette, est surmonté de quatre têtes de serpent (fig. 382), mais trois seulement appartiennent à des corps qui se déroulent et sont debout derrière le siège du dieu.

Fig. 382. — Statuette en bronze : serpents dressés contre le derrière du siège (Suse).

Le dieu assis a la tête coiffée d'une sorte de turban, la main droite levée à hauteur de la tête, tandis que la main gauche écrase un serpent contre sa poitrine. Ce serpent, qui se répand sur le personnage, est tenu vigoureusement par le dieu. Cet exemple est très répandu en Égypte. Le personnage, tels les dieux assis des cylindres, porte une longue robe à plis, sorte de volants, qui le recouvre jusqu'aux pieds. Le tout devait être assez bien exécuté, mais l'oxydation du métal rend difficile l'étude des détails : les yeux sont bien ouverts; les autres parties du visage sont plus ou moins visibles.

La figure 382 nous montre le dieu vainqueur du serpent ; mais nous avons d'autres exemples que nous intitulons :

*Le dieu-serpent.* — Nous trouvons cet exemple du dieu-serpent sur plusieurs cylindres du Musée du Louvre et du Musée Guimet (fig. 383).

Le dieu demi-homme, demi-serpent, porte la tiare à cornes, longs cheveux et longue barbe; de la main gauche, une palme ramenée vers lui. La partie inférieure du corps est repliée sur elle-même, imitant parfaitement le serpent. Un bassin, d'où s'élèvent des flammes, est placé devant le dieu ; sacrifice ou offrande.

Fig. 383. — Le dieu serpent. (Musée Guimet.)

*L'homme-serpent. — Empreintes sur terre crue.* — Nous connaissions l'homme-scorpion par les cylindres du Musée du Louvre et aussi par des cylindres ou empreintes trouvés à Suse. Il n'était pas rare de rencontrer la combinaison du scorpion et de l'individu sur les monuments ; ces êtres au caractère redoutable, à la nature mystérieuse, ont trouvé place aussi en Assyrie et en Médie.

Le Musée d'Alaouï nous offre le type de l'homme-serpent, à corps d'homme, la poitrine recouverte d'écailles ; le cou s'allongeant très fort et se terminant par une tête de serpent (fig. 384).

Les fouilles de Suse nous ont permis de retrouver le prototype de l'homme-serpent, et nous aurons l'occasion fort souvent, en comparant les monuments de la Susiane avec ceux d'autres pays, d'établir l'antériorité des types appartenant aux vieilles représentations de l'Élam. Nous citerons deux empreintes qui attirent toute notre attention : la première, sur terre cuite (fig. 385), présente un individu rudimentaire. Les bras ne sont point terminés par des mains,

Fig. 384. — L'homme-serpent. (Musée d'Alaoui.)

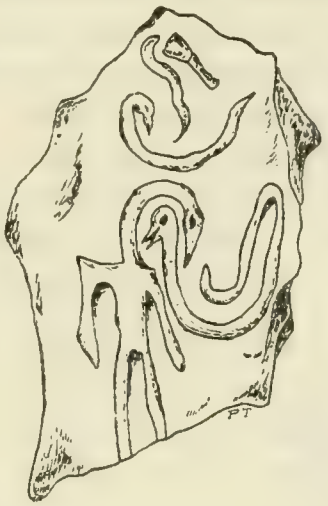

Fig. 385. — Empreinte sur terre crue (Suse).

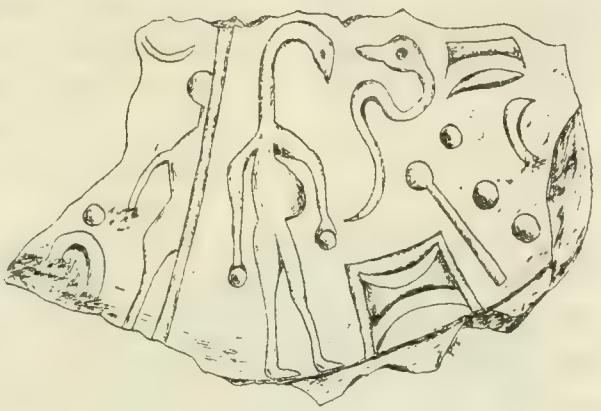

Fig. 386. — Empreinte sur terre crue (Suse).

mais par des sortes de nageoires ; le cou très long et replié se termine par une tête de serpent ; entre la tête et le corps vient se loger une autre tête qui tient autant du serpent que de l'oiseau, mais dont le corps est celui d'un serpent dont la queue repliée vient presque rejoindre le haut du corps. Au-dessus, un autre serpent étendu horizontalement, et plus haut, un petit serpent en face d'une masse d'armes. Les sujets sont très nets et bien accusés.

La seconde empreinte[1] est sur terre crue et a une grande analogie avec la description ci-dessus, mais offre, par les différents éléments qui la composent, un plus haut intérêt symbolique.

La scène reproduit un personnage, probablement une femme qui se distingue par la poitrine fortement accusée ; l'individu est représenté dans sa forme animale, les pieds sont figurés (fig. 386), la forme des jambes et des bras également, mais la partie supérieure se termine par un long cou avec la tête du serpent. De chaque main notre personnage tient un globule. Devant lui, une table ou un autel et, au-dessus, un serpent plusieurs fois replié sur lui-même, qui est en arrêt devant l'homme-serpent. Une masse d'armes à gauche, très bien estampée ; trois globules dans le champ. Que signifie cette scène ? S'agit-il d'un sacrifice possible, dont nous ne distinguons pas bien la victime, ou d'une offrande ? Et ces boules dans chaque main, quelle signification peuvent-elles bien avoir ? La figure 385 offre le même caractère, et il y a un rapport absolu entre ces deux empreintes. Il semble qu'il y ait eu dans un second registre une autre scène.

1. L'empreinte mesure 7 cent. sur 5 cent. et est très bien conservée.

*La femme au serpent.* — *Statuette.* — Le serpent était fort en vénération ; après l'homme-serpent, nous pensons que la figure 386 représente plutôt l'élément féminin ; ici même (fig. 387) ce n'est point un personnage à tête de serpent, mais une femme[1] affublée d'un serpent. Nous retrouverons cette particularité un peu plus loin, à la *Déesse aux serpents.*

Fig. 387. — Statuette en terre cuite.

La statuette est très fruste, mais ce qui en reste est suffisant pour fixer le caractère de l'objet. La tête est entourée d'une sorte de bande, figurant le serpent, à moins que ce ne soit le serpent lui-même qui croise sur le haut de la poitrine, et vienne se terminer sous les seins en les entourant ; la gueule est placée juste entre les deux seins. C'est le premier exemple trouvé à Suse de la femme au serpent.

*Le repas sacré.* — Le petit monument[2] quadrangulaire représenté par la figure 388 donne sur l'une de ses faces un personnage vêtu de la longue robe, les pieds sur une plate-forme, les bras levés tiennent de chaque main une palme levée. Un coussin posé sur la tête supporte un petit bassin ou coupe.

Deux forts serpents debout forment encadrement au personnage et boivent dans la coupe. Sur les monuments égyptiens (Musée du Louvre) nous avons observé la même scène.

Fig. 388. — Petit autel.

*L'aigle aux serpents.* — Nous avons exposé déjà le *Personnage aux serpents* et aussi l'*Homme aux serpents* (fig. 302). Il y a analogie ici avec la figure 389, quant aux serpents qui se dressent et forment comme des flammes de chaque côté de l'aigle. Sur un grand vase peint, de basse époque et dont certaines parties sont bien conservées, se trouve un aigle aux

Fig. 389. — L'aigle et les serpents.

Fig. 390. — Fragment de poterie peinte (Suse).

ailes éployées, les serres reposant sur deux oiseaux ; les plumes sont figurées par des lignes quadrillées qui forment sur tout le corps des aspérités (fig. 389)[3]. Il est assez difficile de préciser

1. Cette statuette fut trouvée à Suse en 1910.
2. Le Musée du Louvre possède un moulage de ce monument.
3. Cette décoration appartient à un grand vase trouvé à Suse (poterie grossière).

quel est le rôle joué par les deux serpents qui, de leur gueule, viennent se placer sous les ailes de l'aigle. Dans l'homme aux serpents, il n'en est pas de même, les serpents sont placés dans la même attitude, mais par groupe de trois, et, sur les vases peints de la plus haute époque, nous avons observé déjà les lignes brisées par groupe de trois.

L'aigle, si répandu sur les monuments de Suse et qui fera de notre part une étude toute particulière, est représenté, sur plusieurs fragments de vases que nous avons pu réunir, d'une façon tout autre (fig. 390). Le corps est très ramassé, le cou fort court, les serres sont armées de beaucoup de griffes; il semble comme abrité par un palmier qui se trouve à droite. Dans le cas précédent, deux serpents se dressaient contre lui pour l'atteindre sous l'aile; ici, ce sont deux serpents enroulés qui le mordent aux griffes. Le groupe de deux serpents disposés parallèlement disparaît pour faire place au double serpent enroulé, et par là, l'artiste crée un motif de décoration nouveau tout en respectant le caractère de la scène, et nous verrons que, dans les monuments, les serpents ainsi placés deviendront un motif de décoration élamite.

Fig. 391. — Fragment de poterie peinte (Suse).

Fig. 392. — Vase peint de seconde époque (Suse).

Nous retrouverons les deux serpents enroulés et debout sur le côté d'un individu (fig. 391) qui tient un fruit ou une fleur à la main; mais dans cette représentation, les deux serpents sont seulement enroulés, sans le globule placé dans les boucles formées par l'enroulement de leurs corps.

Un troisième exemple, avec l'aigle pour motif principal, nous est fourni par un vase à peu près complet (fig. 392). Ce vase[1] à goulot est divisé en deux registres, avec des motifs de décorations tout à fait différents. Le registre supérieur porte un aigle aux ailes éployées, la tête tournée à droite contrairement à l'habitude. De chaque côté de l'aigle deux rameaux, peut-être des palmiers.

A l'encontre des deux exemples précités, le double serpent est horizontal et semble mordre

1. Ce vase a 10 cent. de hauteur et 8 cent. de grand diamètre, porte le n° 13918.

l'aigle au bec. On pourrait soutenir la thèse contraire et dire que l'aigle prend du bec le serpent ; cette opinion est peu admissible, car dans la figure 389 l'aigle subit plutôt le reptile qui, de sa gueule, le mord sous l'aile ; dans la figure 390, le double serpent arrête l'aigle par les serres. Le goulot est décoré de feuilles de palmier et, sur la partie de la panse du vase au-dessus du goulot, est étalé un serpent, sorte de gardien du vase.

Dans le second registre, qui occupe la partie inférieure du vase, des palmiers et des groupes de serpents enroulés. Les deux registres sont séparés par trois bandes parallèles, entre deux desquelles une bande ondulée entoure le vase.

Il y a là tout un enseignement à tirer : les bouchons de terre crue qui recouvrent les vases, les couvercles en terre cuite qui les ferment, ou les vases eux-mêmes, portent la plupart du temps des serpents ; sans doute, il s'agit du serpent gardien ou du serpent démon.

Fig. 393. — Serpent à deux têtes. (Moitié grandeur.) Suse.

Si le serpent est dieu, il a la puissance d'écarter toute mauvaise intention de profanation du vase ; s'il est démon, il inspire la terreur à ceux qui voudraient en prendre le contenu. Quoi qu'il en soit, il doit jouer le rôle de gardien de l'objet dans certaines représentations, et principalement sur une catégorie de vases ou de bouchons de jarres.

*Le serpent à deux têtes.* — Le double serpent, enroulé comme nous venons de le voir, n'est représenté que sur les vases peints, on ne le trouve jamais ainsi sur les autres monuments ; il était peut-être plus difficile pour le sculpteur de le fixer ainsi, mais

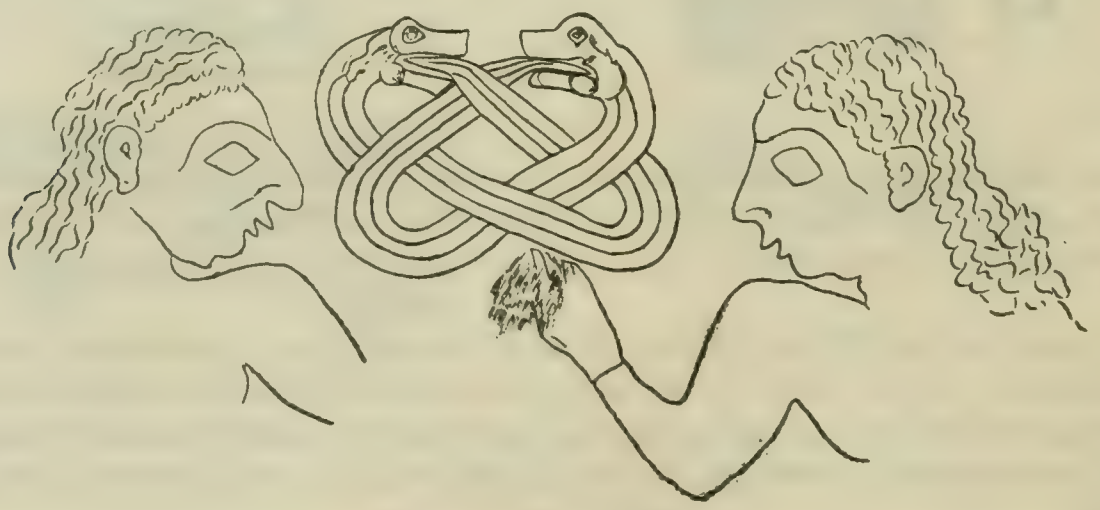

Fig. 394. — Plaque de bitume.

l'exemple fig. 393 nous montre, non un serpent double de corps, mais un serpent à deux têtes, recouvrant le haut de la nuque d'un mouton ; nous ne savons quelle en est la signification,

mais nous donnerons d'autres exemples, plus loin, du serpent placé sur le corps d'animaux différents.

Nous signalerons à cette place un monument en bitume (fig. 394); de chaque côté un personnage debout, tout à fait le type du vieux chaldéen, front fuyant et nez très arqué; lèvres fortement accusées et ouvertes, œil allongé surmonté de l'arcade sourcilière débordant; oreilles petites. Les personnages se font face et portent de longs cheveux crépus qui flottent sur leurs épaules : tous deux sont fortement musclés et lèvent le bras à hauteur de la tête, comme pour soutenir les deux serpents enlacés qui se mordent la queue. Le personnage de droite est plutôt dans l'attitude craintive et pleine d'étonnement, tandis que celui de gauche semble indifférent.

Est-ce que les deux serpents marquent ici le symbole du renouvellement de la vie sans fin[1] ?

*Le serpent simple sur les animaux. — Bouc, mouton, bœuf, cheval.* — Le serpent se trouve sur quantité d'animaux en terre cuite, il est généralement étendu horizontalement et d'une manière rectiligne sur le dos de l'animal; sa tête repose à plat entre les deux oreilles ou les deux cornes de l'animal. L'exemple fig. 395 se rapporte à un bouquetin; tandis que la figure 396 représente le serpent sur une tête de mouton. Il y a là certainement un principe général qui nous échappe, ces représentations étant sûrement symboliques.

Fig. 395. — Serpent et bouc. (1/3 grandeur.) Suse.

Les n^os^ 397 et 398 doivent représenter deux têtes de bœuf; l'animal 397 porte les cornes, et la tête du serpent est dressée sur la nuque; les écailles du serpent sont indiquées par de petits points creux dans la terre cuite. Pour l'exemple fig. 398, il y a analogie complète avec le précédent; les cornes de l'animal sont brisées.

Fig. 396. — Serpent et mouton. (1/3 grandeur.) Suse.

Fig. 397. — Serpent et bœuf. (1/3 grandeur.) Suse.

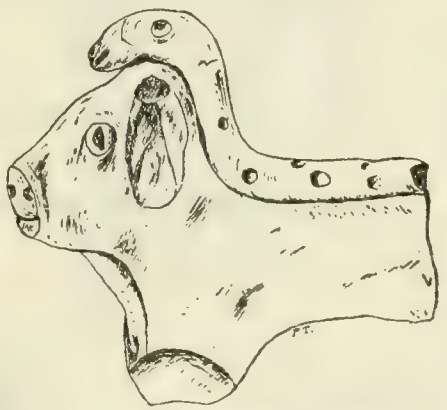

Fig. 398. — Serpent et bœuf. (1/3 grandeur.) Suse.

Deux quadrupèdes, en terre cuite également, d'espèce douteuse, fournissent d'autres exemples (fig. 399 et 400).

1. Cette figuration est tirée d'une plaque en bitume comportant d'autres sujets. (Suse.)

Pour la figure 399, le serpent s'étend en méandres sur le dos d'un animal impossible à

Fig. 399

Fig. 400

Serpent et animal non identifié (Suse).

identifier, comme il arrive aussi pour la figure 400.

Un autre exemple nous est fourni ailleurs (fig. 401) par un cheval, sur la tête et le corps duquel sont tracées de larges bandes peintes en rouge foncé. Nous avons trouvé à Suse un certain nombre de ces peintures, mais la forme animale y est peu respectée.

Fig. 401. — Serpent et cheval (1/2 grandeur). Suse.

Nous croyons devoir aussi signaler la présence du serpent entre deux animaux, la scène est gravée sur le plat d'un cachet; l'un des animaux s'élance vers le serpent, tandis que l'autre s'enfuit (fig. 402).

Fig. 402. — Pierre gravée de la Babylonie.

## OPPOSITION DES SERPENTS AU BOUC

*Vases peints : double serpent, le palmier.* — Nous avons déjà parlé de l'antagonisme du

Fig. 403. — Serpent et bouc (Suse).

Fig. 404. — Bouc, serpents et palmier. (Vase peint, Suse.)

Fig. 405. — Bouc et serpents. (Vase peint.)

bouc et du serpent, nous tenons à le signaler de nouveau dans les exemples suivants :

Deux serpents (fig. 403) debout au milieu d'un arbuste s'élancent vers la tête du bouc.

La figure 404 donne un autre exemple d'un bouc à cornes en forme de spirale ; la barbe est indiquée par sept traits parallèles et terminés en pointe, un serpent placé horizontalement au-dessus du dos s'étend en méandres répétés et saisit le bouc par une des cornes ; celui-ci, sous un palmier, semble en brouter les pousses.

Le fragment de vase peint fig. 405 offre la particularité du serpent double placé devant l'animal. Le bouc n'affronte point le serpent, il a la tête tournée en arrière et son attitude fait supposer qu'il le redoute.

Mais la représentation fig. 406 est beaucoup plus significative ; nous ne possédons qu'un fragment de ce vase qui portait au moins deux registres de décorations.

Le registre supérieur nous laisse voir un bouc qui s'élance et est arrêté, non par un serpent, mais par deux groupes de trois serpents, formant obstacle ; ils sont les gardiens du palmier contre les déprédations possibles ; mais dans la figure : *l'Homme aux serpents*, où figure aussi le bouc, les serpents sont dressés contre l'homme et le séparent de l'animal. Dans le second registre : un arbre de vie, sorte de palme qui ici est purement schématique ; à droite, un serpent debout contre des feuilles de palmiers.

Fig. 406. — Vase peint, bouc et serpent.

Il est probable que le palmier était considéré comme l'arbre de vie par excellence dans un pays où son fruit était pour les habitants d'une si précieuse utilité. Le bouquetin, animal nuisible, fut pris comme symbole du mal, attendu qu'il causait de véritables dégâts parmi les jeunes arbustes.

*Les vases en terre cuite et le serpent.* — Le serpent n'est pas seulement représenté sur les couvercles de vases, ou sur les bouchons recouvrant les jarres, il sert encore d'ornement en relief, sur les vases eux-mêmes.

Nous citerons d'abord un fragment de vase[1] en terre cuite (fig. 407); poterie fort gros-

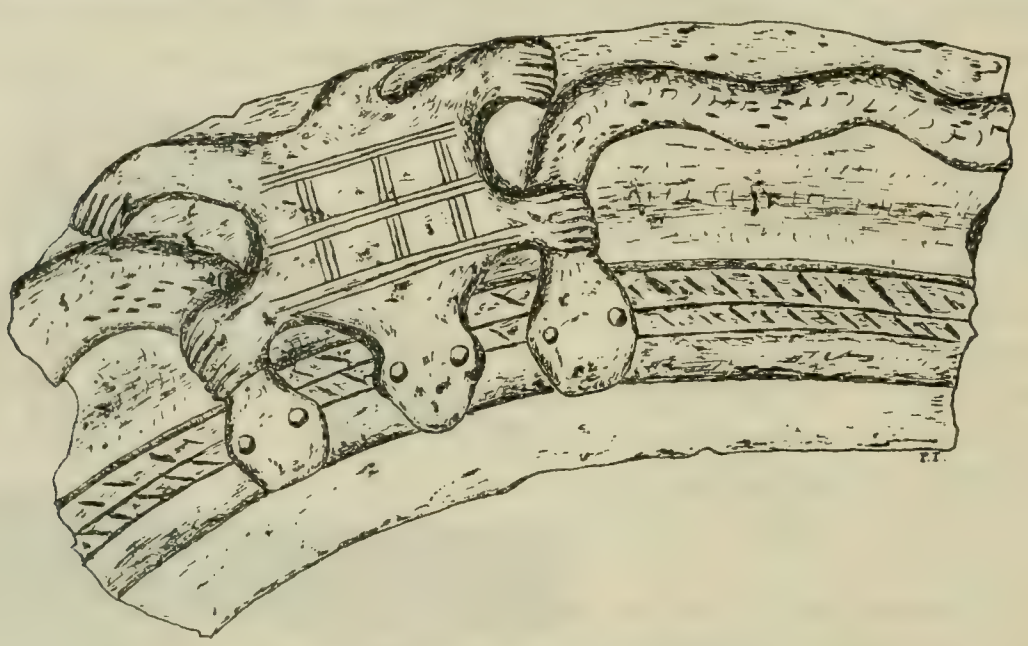

Fig. 407. — Serpents et tortue (1/2 grandeur).

sière où le sujet représenté ne répond point toujours parfaitement à la réalité anatomique. Le vase devait être un de ces grands récipients destinés à contenir soit du grain, soit des objets en bronze, soit aussi des tablettes inscrites. Le col est à rebords avec étranglement inférieur; sur le bord, à même et s'étendant vers la panse, une tortue de peu de relief; les cloisonnements de la carapace sont figurés par des rectangles accusant trois lignes parallèles, et se coupant par le travers de trois autres lignes perpendiculaires; des deux pattes de devant, elle enserre puissamment deux serpents par le cou.

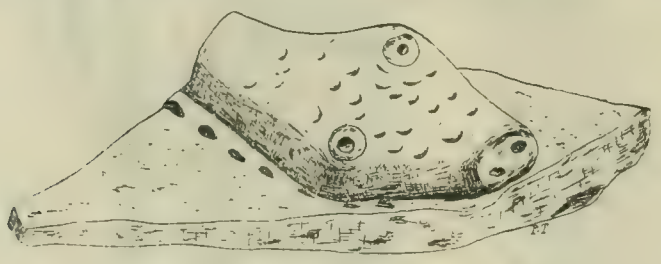

Fig. 408. — Tête de serpent. Fragment de vase (Suse).

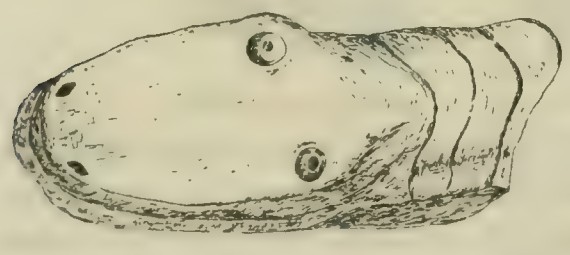

Fig. 409. — Tête de serpent (1/2 grandeur).

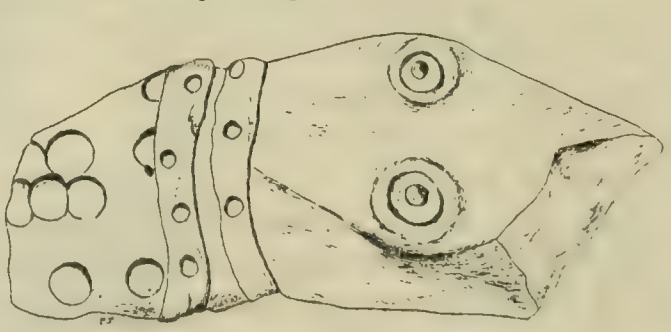

Fig. 410. — Tête de serpent.

Le fragment fig. 408 ne porte d'autre motif que cette tête de serpent de forme losangée;

1. Ce fragment appartenait à un vase de facture grossière, exécuté sans art. Voir *Revue d'Assyriologie*, n° I, 1912.

la gueule n'est pas accusée, seuls deux petits trous en avant; les yeux ne sont point en creux, mais figurés par deux petites saillies circulaires rapportées après coup par l'artiste. Quelques

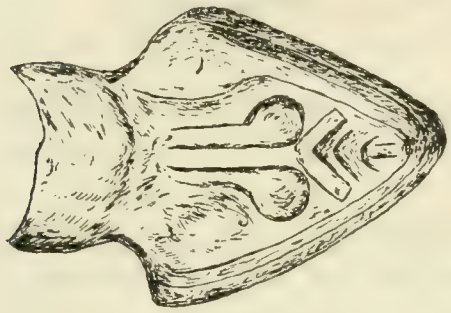

Fig. 411

Fig. 412

Fig. 413

Ces trois figures représentent des têtes de serpent (Suse).

lignes demi-circulaires marquent les écailles. Provenant aussi de la décoration d'un vase, nous

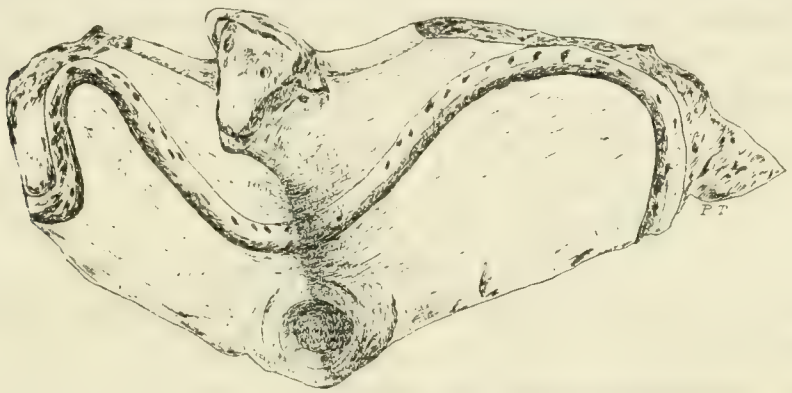

Fig. 414. — Bassin en terre cuite (1/3 grandeur). Suse.

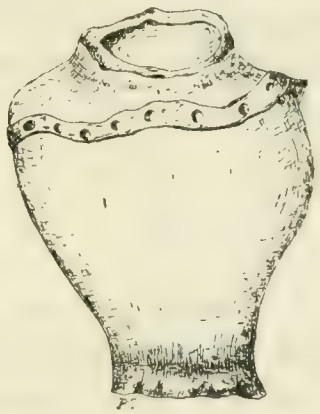

Fig. 415. — Vase en terre cuite.

citerons une tête de serpent avec un relief très marqué. Le sculpteur moulait d'abord le vase, et ensuite appliquait ses motifs; aussi, il arrive fréquemment que, dans la manipulation, ils se détachent, la cuisson ne les ayant pas très bien soudés. Notre tête porte la trace de cette application après coup sur l'objet.

Une autre tête de serpent brisée vers la gueule offre cette particularité, qu'elle semble porter, au cou, deux anneaux figurés par deux bandes décorées de petits trous (fig. 410). Les yeux sont en relief et débordent assez, la tête est aplatie vers la gueule. De petits cercles indiquent la peau écaillée de l'animal. Les bandes, qui enserrent le cou, semblent être des ornements; peut-être s'agit-il ici d'un sujet sacré.

Fig. 416. — Vase avec goulot.

La figure 411 appartient à un serpent qui ne décorait point un vase, car aucune trace

d'adhérence n'existe sur l'objet. La tête est décorée, les yeux sont marqués par des boules.

Nous signalerons encore les deux exemples (fig. 412 et 413) qui présentent deux têtes, dont la seconde seule avait été appliquée. La première caractérise bien la tête du serpent, avec le cou très étranglé; la seconde n'est nullement étudiée et devait appartenir à un objet vulgaire.

*Bassins, vases.* — Un vase à quatre pans, en pierre, porte sur ses côtés un serpent étalé symétriquement; sur la partie supérieure d'un des angles, une tête de bœuf à cornes horizontales (fig. 414).

Tout récipient ne recevait pas une décoration aussi soignée; la figure 415, qui représente un petit vase en terre cuite, est assez fruste : ce vase est large de col par rapport à la panse, le pied est fort grossier et étroit. Le serpent qui se déroule sur la partie supérieure est formé d'une bande de terre cuite avec trous, la tête et la queue ne sont point formées.

Il n'en est plus de même du fragment fig. 416, qui appartenait à un sujet assez grand, et portant goulot. Le serpent devait se répandre tout autour du récipient, pour commencer et finir de chaque côté du goulot. L'animal est figuré par une bande plate, avec de petits traits creux vers la tête et de petits ronds creux vers la queue; la tête affecte la forme d'une lance, circulaire sur les côtés, et très pointue à la gueule.

## TOMBEAUX

La mission en Arabie des Pères Janssen et Savignac nous a fourni des représentations de tombeaux avec serpents (fig. 417 et 418).

Ces décorations appartiennent à de petites tombes surnommées *à escalier* et font partie

Fig. 417

Fig. 418

Frontons de tombeaux

d'un fronton placé au-dessus de l'entrée du tombeau. Au milieu est sculptée une tête, où de chaque côté vient aboutir un serpent. Dans l'autre exemple, les reptiles viennent se raccorder au sommet de la tête qui fait médaillon.

Fig. 419

Fig. 420

Vase et cuirasse de l'époque grecque.

La figure 419 nous montre de petits serpents sortant d'un vase, et la figure 420 une cuirasse dont les agrafes sont composées par deux petits serpents. Les deux objets proviennent de sépultures.

## LA DÉESSE AUX SERPENTS

*Les charmeuses de serpents.* — Dès la plus haute antiquité l'art de la magie était en honneur et, pour la masse du peuple, cette science tenait du surnaturel. Les magiciens de l'Égypte ont été surtout célèbres, mais si l'Égypte fut un des berceaux de la magie, la Chaldée ne lui cède en rien sur ce point.

La figure 421 que nous donnons ci-dessous est une statuette de la hauteur de 34 centimètres, en faïence ; elle porte une coiffure très haute, autour de laquelle s'enroule un serpent.

Fig. 421. — La déesse aux serpents.

Autour de la statuette, surnommée la *Déesse aux serpents*, trois serpents de couleur verte avec des points bruns s'enroulent ; les deux bras portés en avant maintiennent de la main droite la tête d'un serpent et de la gauche la queue d'un autre, tandis que le troisième encadre la déesse en passant sur les côtés, sur les épaules, et enserre la tête en passant de chaque côté des oreilles et sur le front. M. Evans pense que cet objet, qui faisait partie du dépôt des objets religieux, servait dans les cérémonies ; cela est fort possible, et si nous nous reportons à plusieurs de nos descriptions où nous émettions la possibilité d'un culte rendu au serpent, il est plausible d'admettre, comme le fait M. Evans, que cette figurine était une déesse, et M. S. Reinach émet la même idée.

Rappelons encore des fragments de statuettes, nos 422 et 423, où l'on voit des *bras* tendus, tenant à la main un serpent. Nous ne pouvons affirmer que ces statuettes fissent partie du culte. Peut-être figurent-elles des personnages ayant quelque rapport avec les psylles antiques tels que nous les représente en Égypte un vase en bronze (fig. 424)[1].

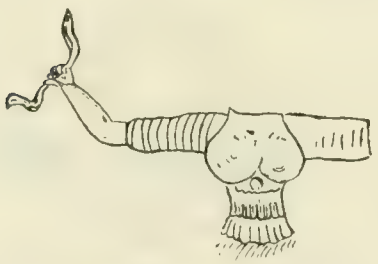

Fig. 422. — Fragment de statuette.

Fig. 423. — Bras tenant un serpent.

Un cylindre[2] achéménide du Musée du Louvre (fig. 425) nous donne un exemple de ces manieurs de serpents ; sur un monstre ailé, quadrupède aux pieds antérieurs armés de griffes et à queue panachée, un personnage très petit, coiffé d'une sorte de turban, agite de chaque main un serpent. L'animal appartient à ces monstres ou démons dont il est parlé dans les textes cunéiformes et dont la gueule montre tantôt une, tantôt plusieurs langues en forme de flammes. Un autre personnage, porteur d'un grand bâton, doit conduire le monstre.

1. Vase représentant un psylle tenant un serpent (Musée du Louvre).
2. Ce cylindre a été publié dans le *Recueil de Travaux*.

Que ne raconte-t-on pas des exploits des magiciens dans l'antiquité! Nous lisons, Exode, chap. VII, v. 11 : « *Mais Pharaon appela aussi les sages et les enchanteurs; et les magiciens d'Égypte firent, eux aussi, la même chose par leurs enchantements. Ils jetèrent donc chacun leur verge, et elles devinrent des serpents.* » Le Musée du Louvre possède des statuettes portant le bâton. Au verset 9, Iahvé parle à Moïse, et lui dit : « *Quand Pharaon vous parlera et dira : Faites un miracle ; alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et jette-la devant Pharaon, et elle deviendra un serpent.* » Et en effet la verge devint un serpent. Cela tient du prodige, il est fort possible qu'à la place du bâton fût jeté un serpent, et le peuple fasciné, crut au changement du bâton en serpent.

Fig. 424. — Vase de bronze.

Fig. 425. — Cylindre achéménide.

*Le serpent sur les cylindres.* — Il est assez difficile d'expliquer le rôle du serpent sur la représentation des cylindres, nous l'avons remarqué un certain nombre de fois et nous citons deux exemples (fig. 426 et 427).

Fig. 427. — Cylindre.

Fig. 426. — Cylindre (Musée du Louvre).

Le premier cylindre appartient au Musée du Louvre et présente un dieu assis, avec la tiare à cornes; au-dessus de lui, le disque solaire et, devant lui, le serpent dressé, qui le sépare de l'offrant et du serviteur; ce cylindre ne reproduit, comme texte, que le nom du possesseur et celui de son fils.

Quant au second, il se rapporte à *Ibi-Sin* : le dieu assis tient une coupe, et, entre le prêtre et lui, un serpent. La figure 426 nous montre le serpent debout et tourné vers le dieu, tandis que dans le n° 427 le serpent est dressé vers le prêtre; nous ne pouvons expliquer la signification qu'a voulu donner l'artiste à ces scènes des cylindres[1].

Fig. 428. — Empreinte sur terre crue (Grandeur naturelle).

*Empreinte.* — Une empreinte provenant des fouilles de Suse (fig. 428) présente un serpent en face du prototype de la croix grecque. Ce serpent est debout, replié deux fois et faisant un tour complet sur lui-même avec le haut du corps; sa tête tient de celle de l'oiseau et est surmontée de deux petites cornes en forme de croissant, peut-être une

1. La figure 427 appartient à un petit cylindre d'une collection particulière.

crête, et en arrière, en bas de la tête, une petite boule. Ce qui ajoute à la forme déjà si curieuse de ce serpent est la queue terminée en une véritable palme à quatre branches. Il serait à croire qu'on ait voulu représenter un animal d'eau, tenant du poisson par la queue, du serpent par le corps et de l'oiseau par la tête. Cette représentation symbolique est difficile à expliquer. L'empreinte porte du texte tout à fait archaïque, mais ce qui en reste ne permet pas d'en tirer un sens : la seconde ligne laisse distinguer le signe du *roi*.

Fig. 429. — Isis et Osiris.

*Isis et Osiris.* — Un bronze, qui est au Musée de Constantinople, présente Isis et Osiris (fig. 429) : tous deux accusant leur sexe sont réunis par un nœud formé avec leur queue respective, car la partie supérieure de leur corps est de forme humaine, tandis que la partie inférieure est constituée par une queue de serpent.

*Les oiseaux mangeurs de serpents. — Vases peints, tapisseries orientales.* — Les vases nous fournissent bon nombre de figurations d'oiseaux qui s'attaquent à des serpents ; nous avons déjà nommé l'ibis, que l'on trouve dans les représentations sur les monuments en Égypte.

Il est possible que les exemples que nous exposons n'aient pas tous trait au même sujet ; dans certains cas il semble que l'oiseau est destructeur du reptile, mais dans d'autres le serpent ou le double serpent, dressé devant l'oiseau, n'implique pas que ce dernier le mange, mais plutôt que le serpent s'interpose entre l'oiseau et l'objet. C'est ce qui nous occupe pour le n° 430, reproduit sur un fragment de vase peint. A gauche, un arbuste. A droite, un oiseau dont le bec est placé contre un groupe de deux serpents, qui tous deux ont la gueule tournée vers lui. D'autres motifs : filets, lignes ondulées, décorent le fragment, mais n'ajoutent rien à l'explication de l'objet.

Fig. 430. — Fragment de vase peint (Suse).

La figure 431 présente sûrement l'ibis debout devant un serpent.

Les trois exemples qui suivent ont été relevés sur plusieurs vases (fig. 432).

Un vase du Musée du Louvre présente un oiseau très haut sur pattes, avec un cou fort allongé et tenant au bec un petit serpent (fig. 433). Devant l'oiseau, une palme.

Nous avons relevé sur des toiles peintes, en Perse, les nos 434 et 435. Le premier représente un motif de décoration pour le panneau à imprimer sur la toile : l'oiseau tient de l'aigle par

Fig. 431. — L'ibis.

Fig. 432. — Vases peints (Suse).

Fig. 433. — Vase peint (Musée du Louvre).

l'ensemble et particulièrement par les serres ; la tête est armée d'un puissant bec. Quant au serpent serré par le bec de l'oiseau, il se recroqueville sous la douleur ; il porte deux petites cornes. Pour le n° 435, il s'agit d'un paon tenant également dans son bec un serpentin. Sur un fragment reproduit fig. 436, des oiseaux sont disposés en lignes ; en dessous, un serpent[1].

Fig. 434. — Toile imprimée persane.

Fig. 435. — Paon tenant un serpent.

La figure 437 présente la partie supérieure d'un vase, deux filets noirs encadrent le bord. Une plante, et trois oiseaux becquetant un serpent sont disposés en dessous. D'autres serpents sont placés parallèlement au premier et encadrés par des filets.

Sur un vase appartenant à une époque plus tardive, on voit un groupe de serpents (fig. 438) formant faisceau ; nous les trouvons souvent disposés ainsi sur les vases de cette époque. Au-dessus, un oiseau incomplet, au cou très court et au corps ramassé. Les plumes de l'oiseau sont figurées par un quadrillé.

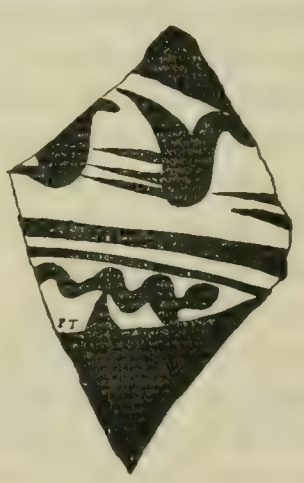

Fig. 436. — Fragment de vase peint.

L'exemple qui suit (fig. 439) offre un plus grand intérêt. La décoration plus complète comprend plusieurs cases, il s'agit d'une poterie à pâte très fine ; la première case, comprise dans une sorte de rectangle, contient deux oiseaux de même nature et de semblable attitude ; à droite, encadrés aussi par des bandes peintes, deux serpents s'étendent au-dessus d'un petit édifice en forme de tour pointue.

Nous avons, dans d'autres cas, déjà signalé un motif semblable. Ici, on ne peut dire que les oiseaux sont des destructeurs de serpents.

1. Ce fragment, assez étudié comme rendu, porte le n° 14264.

*Calotte en terre cuite.* — La présence du serpent est aussi signalée sur cette calotte

Fig. 437. — Fragment de vase peint.

Fig. 438. — Fragment de vase peint.

Fig. 439. — Fragment de vase peint (Suse).

(fig. 440) qui, bien que fragmentée, est fort curieuse. A droite, un oiseau avec une huppe et assez haut monté sur pattes, un palmipède fort probablement; des globules dans le champ. En face, un serpent debout qui tient dans sa gueule un animal que l'on ne peut identifier: peut-être rejette-t-il tout simplement une chose mauvaise, un mauvais esprit sous cette forme; à gauche, une seconde case avec l'étoile et les globules en lignes.

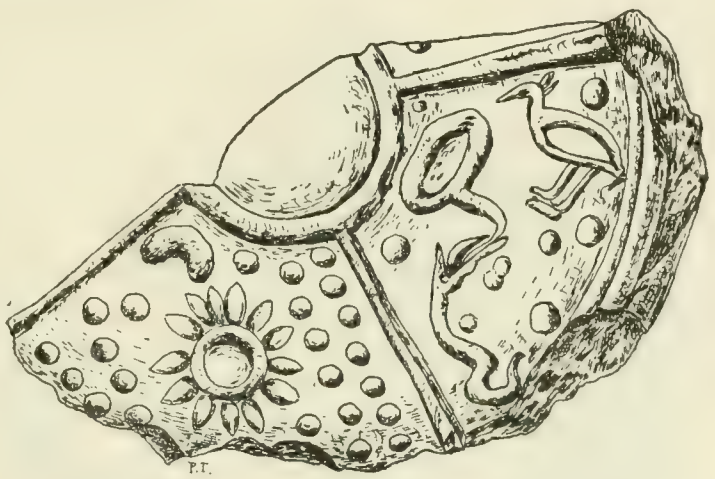

Fig. 440. — Calotte en terre cuite (Grandeur naturelle). Suse.

*Table de bronze.* — Ce monument découvert en 1898 est un des spécimens les plus curieux que la Mission ait rapportés. Il n'est pas daté; aucune inscription n'y figure, mais par sa facture et par son emploi, il est pour nous de la plus haute importance. Cette table en bronze a les dimensions suivantes : longueur $1^{m}60$, largeur $0^{m}70$, épaisseur $0^{m}30$. Cinq personnages supportent cette énorme masse et servent de supports à la table; bien que la partie inférieure du corps manque, nous croyons pouvoir dire que les personnages

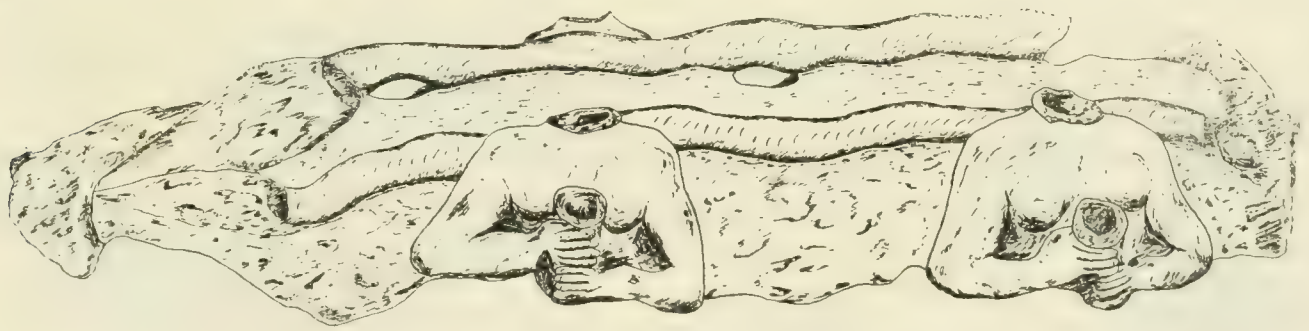

Fig. 441. — Table de bronze (Suse).

étaient assis et non debout; d'autres monuments similaires étaient soutenus par des personnages assis.

Quoi qu'il en soit, deux énormes serpents servent de rebords à la table et en font ainsi une sorte de longue cuvette au bassin plat. La partie de gauche devait être scellée dans un mur ou

encore dans un autre monument ; dans tous les cas elle était enclose, car elle ne porte aucune trace de décoration.

La partie droite se terminait par l'un des personnages-supports, et par les deux gueules de serpents réunies. Des trous aménagés sur les côtés, et à niveau du fond de la cuvette, devaient servir à l'écoulement des liquides, qu'il s'agisse de libations ou de sacrifices. Il ne reste, comme l'indique le dessin, que le torse et les bras des personnages ; le reste a été détruit ou martelé.

Cette table (fig. 441) ne devait pas être bien haute, car les personnages sont plutôt trapus et l'on se rend compte assez aisément du peu de hauteur du monument. Il n'est pas douteux que ce monument si important en métal ne servît pour les grandes cérémonies du culte, comme table où l'on offrait des sacrifices ; quant à la nature de ces sacrifices, il est impossible de préciser.

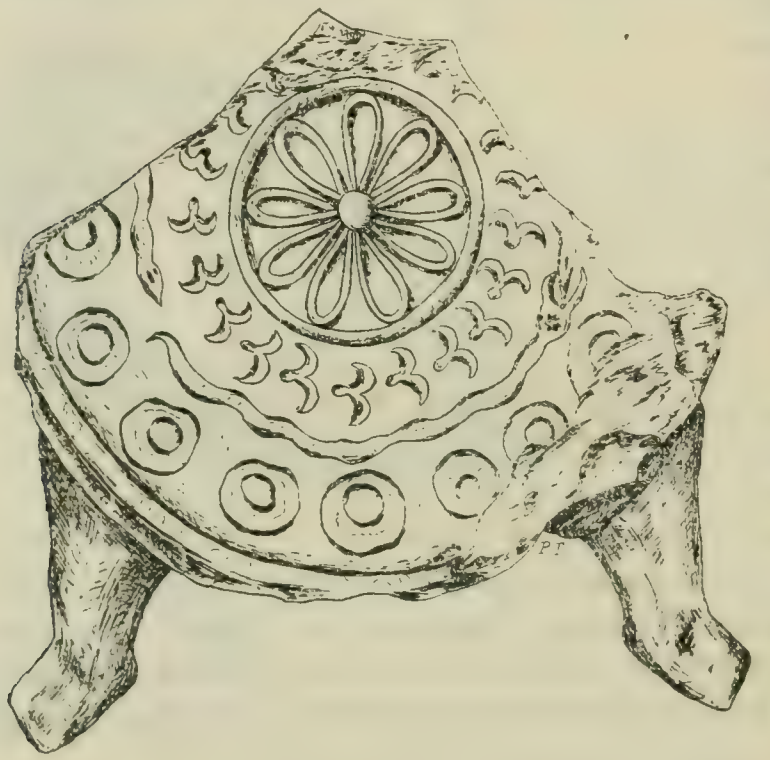

Fig. 442. — Petite table en terre cuite (Suse).

*Petites tables d'offrande.* — Au cours des fouilles, on a trouvé de petites tables supportées généralement par trois pieds ; elles sont en terre cuite et de petites dimensions[1].

La petite table fig. 442, de laquelle nous nous occupons, ne porte pas d'aliments ; au centre est une rosace à neuf branches ; tout autour, des serpents encerclant la partie principale. L'un d'eux mord la queue de l'autre ; nous avions déjà un exemple semblable fig. 324. Nous ne pouvons nous empêcher de penser à l'influence venue des Indes, dans ces sortes de représentations.

Ces petites tables sont finement exécutées et sont très décoratives ; nous les avons réunies au nombre d'une vingtaine et elles figureront dans un travail d'ensemble dans le prochain volume d'archéologie.

1. Sur ces tables qui ont de 7 à 10 centimètres de diamètre, figurent des aliments ; un motif central décore la table. Nous y relevons *des poissons de différentes espèces, un chevreau, une tête de bœuf, un gigot, des fruits, des pains, des oignons et des poireaux*, et souvent *une fleur* au milieu.

## LE SERPENT ET LE PALMIER

*Vases peints.* — Nous avons traité de l'arbre de vie précédemment, et reproduit dans notre étude une grande partie de ces arbres sacrés, depuis l'origine apparente de l'arbre symbolique jusqu'à sa représentation dans les périodes beaucoup plus récentes; nous avons suivi consciencieusement son développement à travers les âges. Or l'élément qui domine dans les figurations des vases peints est le palmier et, avec lui, le serpent.

Le symbolisme de ces vieux peuples de la Basse-Chaldée les a amenés, après avoir représenté conventionnellement l'arbre de vie, à choisir pour type l'arbre qui leur était le plus précieux, tout en lui gardant des formes parfaitement symétriques ou en lui conservant quelques attributs symboliques.

En dehors des propriétés naturelles attribuées au palmier et qui le font apprécier, il y a aussi la partie symbolique qui en fait une sorte de divinité personnifiant la nature.

Les habitants de la Basse-Chaldée attachant à la culture du palmier la plus haute importance, il est rationnel de le voir reproduire sous toutes formes et avec les divers attributs qui pouvaient le rendre cher aux habitants de ces contrées. Si le choix de cet arbre a, comme nous le supposons, un caractère symbolique, peut-être a-t-on voulu représenter, par sa fécondation qui a tant de rapport avec la génération humaine, le renouvellement constant de la vie par l'union des deux sexes.

Est-ce que l'arbre sacré n'est pas désigné « *arbre de vie* » ?

Et d'autre part les anciens ne tiraient pas seulement leur nourriture des fruits du palmier, ils extrayaient encore de son fruit une liqueur fermentée que, plus tard, Strabon vantera en lui attribuant un nombre de qualités égal au nombre des jours de l'année.

Fig. 443. — Palmier et serpent (Suse).

*Transformations du palmier.* — Les vases peints ne figurent point le palmier avec sa forme d'arbre telle que nous la rencontrons sur les cylindres, mais plutôt à l'état de longues palmes. L'exemple ci-dessous (fig. 443) montre qu'en nous éloignant de la vieille époque, la forme s'est modifiée sensiblement.

Fig. 444. — Vase peint.

L'artiste ne s'est point contenté de reproduire un arbuste avec un tronc et des branches,

mais a réuni plusieurs branches partant d'une même souche comme nous le montre l'exemple fig. 445. A droite et à gauche de cette double palme, deux groupes de trois serpents debout.

Jusque là, on avait cru pouvoir dire que le fragment du vase fig. 444 représentait un ba-

Fig. 445. — Vase peint.

Fig. 446. — Vase peint.

teau, à cause sans doute de la forme allongée donnée par la réunion symétrique des deux palmes. Nous préférons y voir deux palmiers en nous appuyant sur un grand nombre de figures similaires et de même époque, et sur les exemples si probants cités ici.

La figure 445, que nous empruntons à la décoration d'un vase dont nous donnons le dessin plus bas, vient ajouter à la démonstration.

Si nous examinons avec beaucoup d'attention le fragment de vase peint (fig. 446), nous

Fig. 447. — Vase peint.

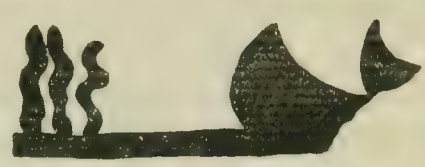

Fig. 448. — Vase peint.

Fig. 449. — Vase peint.

observons que les deux palmes ne sont plus réunies. Les palmiers reposent penchés, comme dans les deux exemples précédents, sur une bande peinte qui leur sert de base. Entre les palmes, cette fois nous voyons figurer six serpents debout, mais groupés en un seul faisceau, et dominant de leur taille les palmiers; de chaque côté est disposé un serpent dans la position horizontale.

Fig. 450. — Vase peint.

Nous avons cité tous ces exemples de la représentation du palmier pour montrer les modifications nombreuses que l'artiste a fait subir au schéma premier qui donnait le palmier comme l'arbre symbolique. En matière de décoration archaïque, il faut suivre toutes les transformations avec un soin méticuleux pour comprendre ce qu'a voulu représenter l'artiste.

La figure 452 répète et explique ce que l'artiste a voulu représenter sur le fragment de vase fig. 444; là encore, il s'agit bien du palmier avec les groupes de serpents sur les côtés, et les exemples fig. 453 et 454 confirment notre exposé.

Nous assistons avec ces figurations à la simplification des éléments qui représentaient dans des époques plus reculées tel objet, tel arbre ou tel animal.

Fig. 451. — Vase peint.

Fig. 452. — Vase peint (Suse).

Fig. 453. — Vase peint [1].

Fig. 454. — Vase peint [2].

Nous noterons encore l'exemple fig. 455, où le palmier n'est plus figuré que par des lignes parallèles.

Fig. 455. — Fragment de vase peint.

Avant d'exposer un vase fort curieux, rapporté par la Mission, nous avons cru devoir présenter un tableau contenant toutes les figurations du serpent sur les vases peints.

Le tableau n° II, numéroté par article, peut être ainsi décrit :

N° 1. — *Le serpent rectiligne, debout, des vases à décoration géométrique.*
N° 2. — *Groupe de deux serpents rectilignes, debout, des vases à décoration géométrique.*
N° 3. — *Groupe de trois serpents rectilignes, debout, des vases à décoration géométrique.*
N° 4. — *Groupe de quatre serpents rectilignes, debout, des vases à décoration géométrique.*
N° 5. — *Groupe de trois serpents penchés et figurés sur les vases, du V^e^ niveau, dits gobelets.*

1. Vase de basse époque en terre grossière.
2. Vase où les éléments représentant le palmier et les serpents sont tout à fait simplifiés.

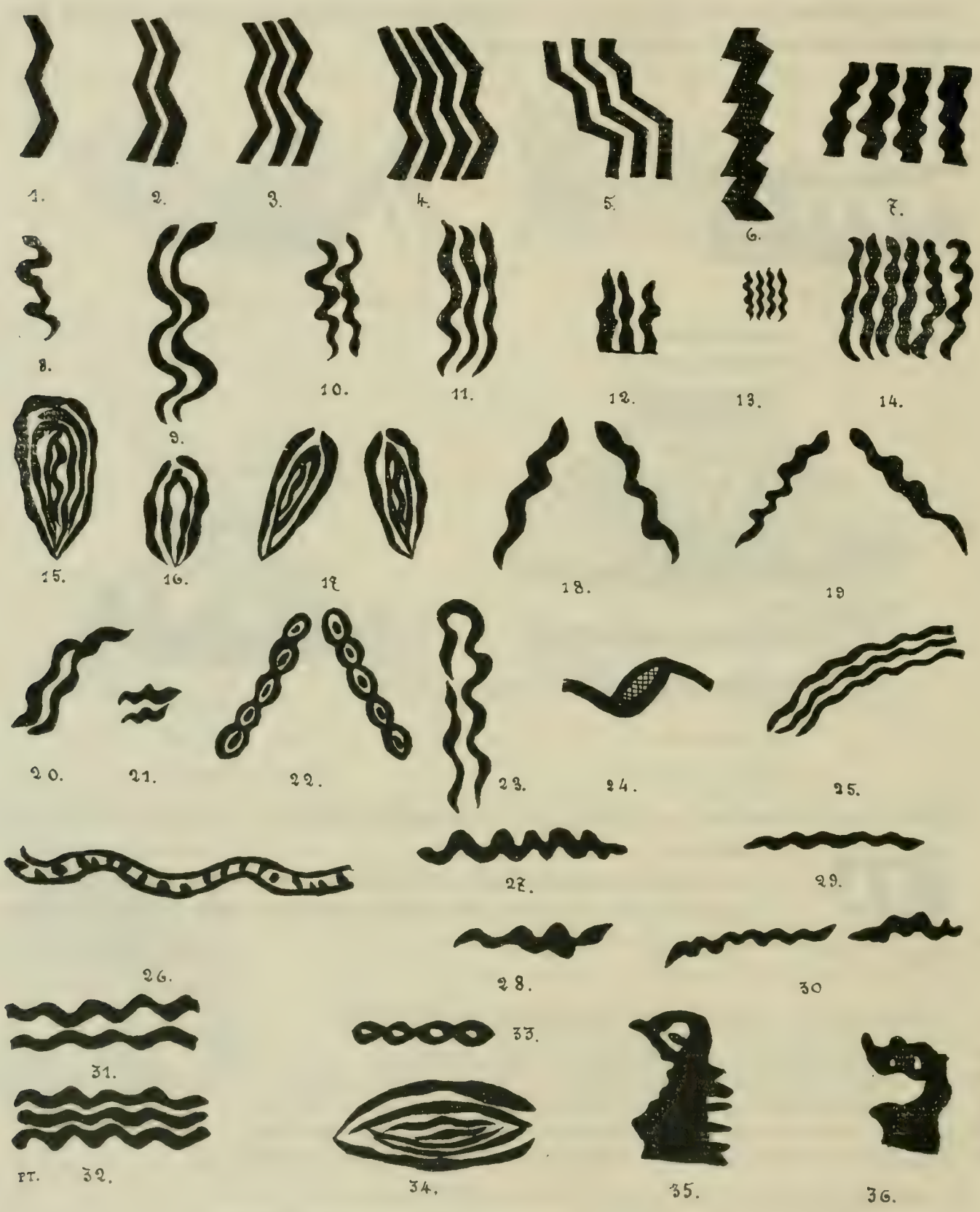
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
29.
28.
30
31.
33.
32.
34.
35.
36.

Tableau II

N° 6. — *Serpent encadré d'un filet sur les vases de même période, forme donnée aussi par les amulettes en terre cuite.*
N° 7. — *Groupe de serpents demi-rectilignes, mais affectant la forme ondulée; on les trouve par groupe de quatre, quelquefois cinq, circonscrit dans un panneau décoratif.*
N° 8. — *Serpent ondulé, se rapprochant de la forme animale et figuré sur les vases de seconde époque.*
N° 9. — *Groupe de deux serpents debout, affrontant un oiseau.*
N° 10. — *Groupe ordinaire de deux serpents debout, ondulés.*
N° 11. — *Groupe de trois serpents debout et dans leur forme animale.*
N° 12. — *Groupe de trois serpents debout, ondulés, reposant sur un filet.*
N° 13. — *Groupe de quatre serpents debout en face d'un autre motif.*
N° 14. — *Groupe de six serpents debout, placés entre des palmiers.*
N° 15. — *Groupe de six serpents ondulés et réunis en faisceau, avec un septième serpent à l'intérieur.*
N° 16. — *Groupe de quatre serpents ondulés et réunis en faisceau.*
N° 17. — *Deux groupes de cinq serpents ondulés et en faisceaux s'affrontant.*
N° 18. — *Deux serpents avec leurs formes naturelles, affrontant un personnage.*
N° 19. — *Deux serpents avec leurs formes, disposés obliquement au-dessus d'un petit édifice.*
N° 20. — *Deux serpents figurés obliquement et s'accrochant à la tête d'un personnage.*
N° 21. — *Deux petits serpents s'accrochant à la nuque de l'homme*
N° 22. — *Deux doubles serpents avec globules, affrontant généralement un oiseau sur les vases.*
N° 23. — *Le serpent double, debout devant les animaux, particulièrement dressé en avant du bouquetin.*
N° 24. — *Deux serpents ondulés et répétés, formant une ligne de décor tout autour du vase.*
N° 25. — *Trois bandes ou serpents ondulés, disposés obliquement; vase de dernière époque.*
N° 26. — *Serpent horizontal figuré de même manière que sur les animaux en terre cuite.*
N° 27. — *Serpent horizontal, et très ondulé, affrontant l'aigle.*
N° 28. — *Serpent horizontal faisant partie d'un panneau décoratif.*
N° 29. — *Bande simple, ondulée et s'étendant sur tout le tour du vase.*
N° 30. — *Deux serpents dans leur forme animale s'affrontant horizontalement.*
N° 31. — *Deux bandes ondulées et parallèles s'étendant tout autour du vase et représentant les serpents; cette disposition ainsi que celle du n° 29 sont confirmées par la figure 26 du tableau.*
N° 32. — *Trois serpents ondulés, placés horizontalement dans un panneau décoratif.*
N° 33. — *Serpent double, horizontal avec globules.*
N° 34. — *Serpents en faisceau horizontal.*
N° 35. — *Tête de serpent émergeant du filet d'un vase.*
N° 36. — *Tête de serpent d'une espèce particulière et dans l'attitude du reptile qui sort de son repaire.*

Le tableau n° III réunit, à part le n° 17, toutes les figurations du serpent sur les monuments en terre cuite, sur les kudurrus, ainsi que les empreintes sur terre crue et aussi quelques figures extraites des cylindres. Le n° 19 est la forme d'une amulette; quant au n° 17, il est représenté plusieurs fois sur une coupe peinte provenant du V^e^ niveau. C'est le seul exemple de la représentation du serpent dans sa forme naturelle fourni par les vases peints de cette haute époque.

## VASE PEINT ET SON COUVERCLE

En 1908, à la profondeur de 15 à 20 mètres, les fouilles mirent au jour une cachette, et les objets étaient enfouis dans deux grands vases, l'un brisé, sans ornementation et l'autre d'une facture plus soignée; c'est de celui-ci que nous nous occupons ici.

Ce vase en terre cuite appartient à la dernière période; il était recouvert d'un autre vase

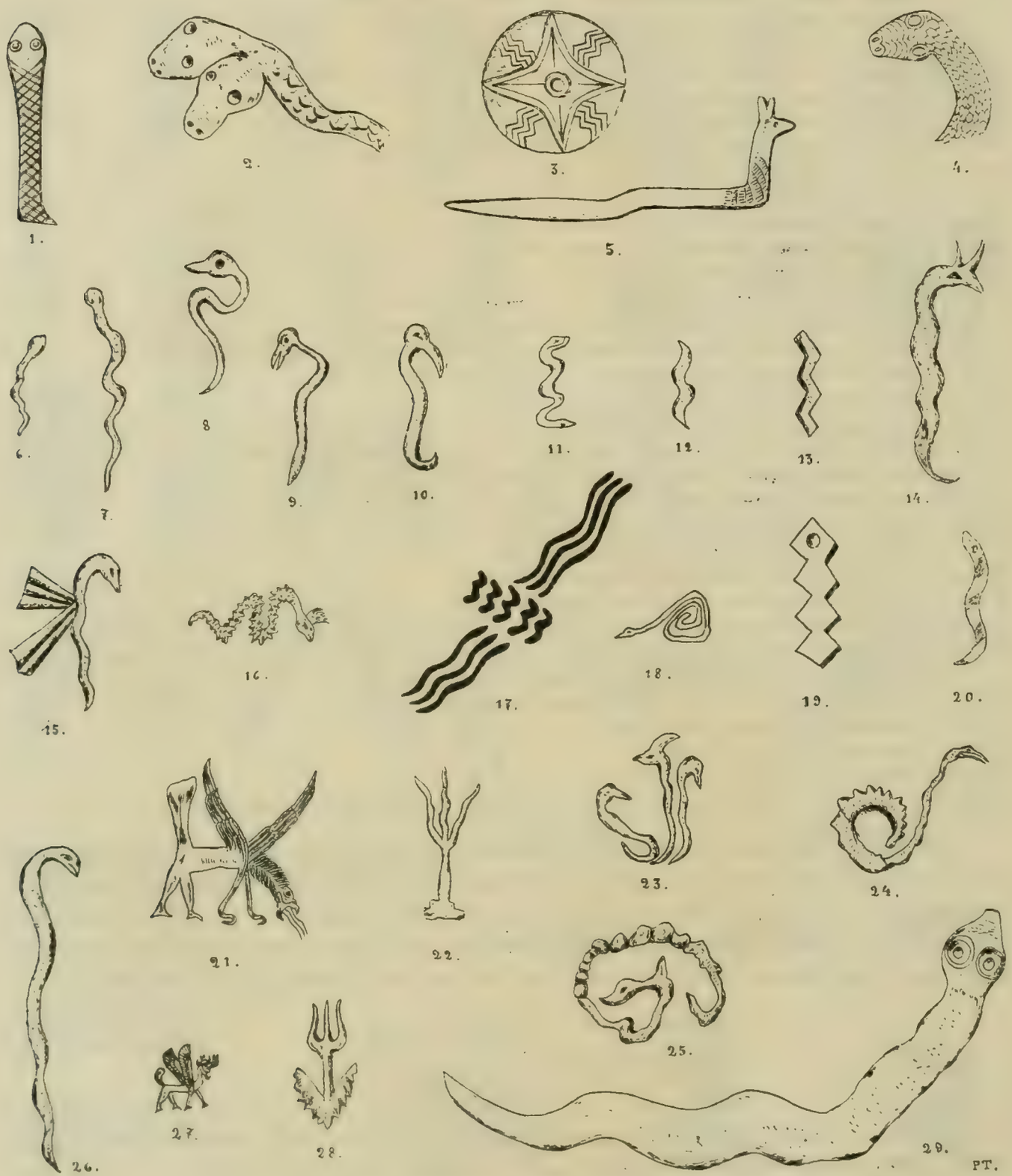
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
PT.

TABLEAU III

1

2

VASE PEINT

Trouvé au dessus de la Necropole

Deuxième période

(D'après l'aquarelle de M. Bondoux)

renversé, empêchant ainsi l'humidité de pénétrer à l'intérieur. Ce qui ajoute à l'intérêt de cet objet, ce sont les peintures dont il est orné extérieurement et aussi parce qu'il renfermait une grande quantité d'objets importants dont la liste suit :

*4 vases de bronze, 3 gobelets de bronze, 1 vase de bronze muni d'un bec, 1 gobelet plus petit, 6 coupes de bronze de dimensions différentes, 1 passoire de bronze, 1 plateau de bronze, 1 miroir de bronze, 3 bracelets de bronze, 1 clou de bronze, 2 burins de bronze, 1 petit ciseau de bronze, 4 herminettes de bronze, 1 hache à douille en bronze, 3 haches-ciseaux droits en bronze, des vases, des coupes, 1 plateau, 1 passoire, des bols, 1 plateau de balance percé de 4 trous, 1 coupelle, 1 vase avec anse, d'autres vases, des poignards, 1 scie, des fas de bronze, petite fourche de bronze, anneaux de bronze, 1 lame de bronze recourbée, 1 scie de bronze, 2 grands poignards de bronze, des fragments de bronze, 1 petite pelle en bronze, des vases et coupes d'albâtre, 5 cylindres-cachets, 1 cylindre en terre cuite, des perles, des coquilles, 1 petite lame d'argent, 2 ornements en or en forme de croissant, 3 anneaux d'or, feuille d'argent repliée et quantité de fragments.*

Un dépôt aussi considérable devait être placé sous la garde de dieux ou démons, de manière

Fig. 456. — Décoration étalée sur la panse du vase (Suse).

que personne ne puisse le profaner et en violer le contenu ; aussi, et sur le couvercle et sur le vase même, sont disposés toute une catégorie de serpents.

C'est un vase fort curieux, qui mériterait une étude toute particulière. Nous avons vu dans d'autres exemples cités, soit sur un couvercle en terre cuite, soit sur un bouchon de jarre en terre crue, des serpents différents figurés. Il était d'usage de mettre les vases contenant des objets précieux ou des aliments consacrés sous la garde des démons serpents ; la fermeture de ces vases importants devait se faire en exécutant certains rites et en prononçant des invocations. Combien il serait intéressant de trouver, ne fût-ce qu'un texte fort court, nous initiant à ces pratiques !

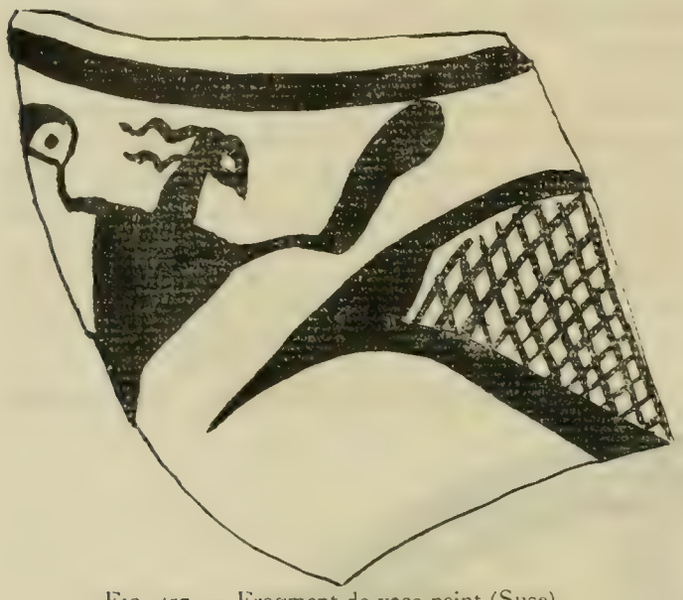

Fig. 457. — Fragment de vase peint (Suse).

Fig. 458. — Vase peint.

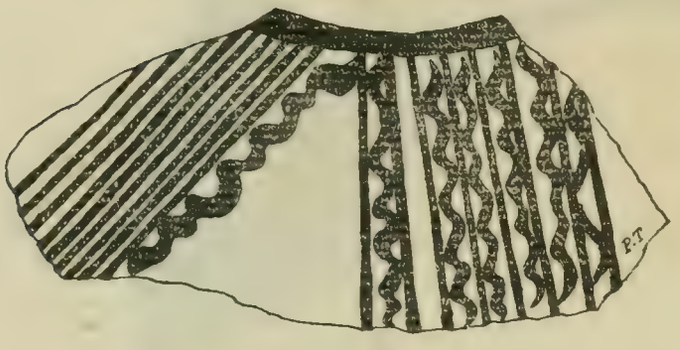

Fig. 459. — Fragment de vase peint.

Fig. 460. — Vase peint.

On trouvera d'autres exemples de vases peints rouge-brique de même genre, ce sont les nos 458, 459, 460.

## SERPENT DE BRONZE

En dehors des figurations du serpent sur les vases peints ou les empreintes sur terre crue, on trouve ce reptile isolé. Dans la trouvaille dite de la « *Colonne de briques* », il figure à côté d'autres objets et était mélangé à eux, il personnifiait *Siru*.

Parmi les objets du dépôt de fondation du temple de Chouchinak,

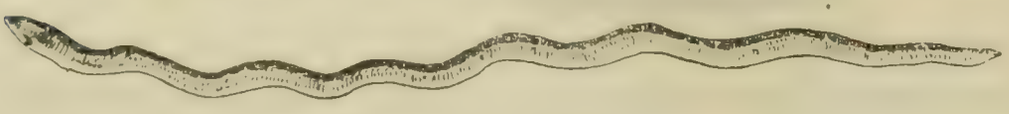

Fig. 461. — Serpent de bronze.

Fig. 462. — Tête de serpent.

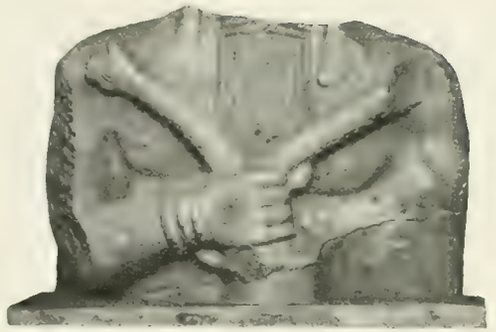

5

1

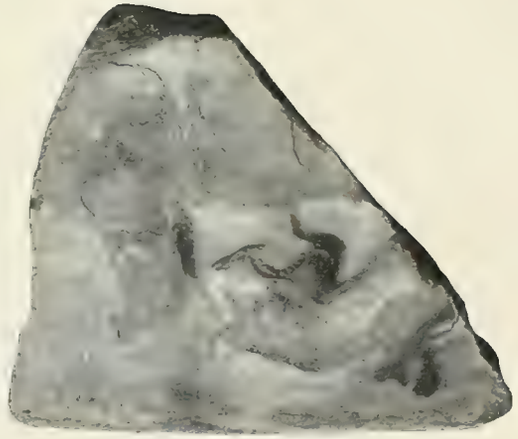

4

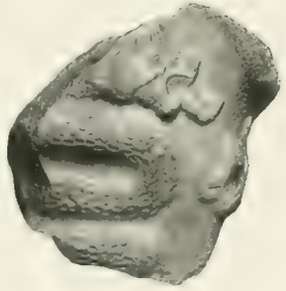

6

3

2

LA STÈLE AUX SERPENTS

on trouva une gueule de serpent, sorte de monstre à la gueule démesurément ouverte. Une rangée de dents fort pointues en orne les bords (fig. 462). Les écailles font penser d'abord au serpent; l'œil déborde de l'orbite. L'objet est en argent, recouvert d'une plaque en or.

## LE SERPENT ET LES KUDURRUS

Ces monuments, formés généralement d'un galet, comprennent presque toujours deux parties. La partie couverte de textes énumère l'acte avec ses conventions entre les parties et, — pour en assurer l'exécution, — le monument est placé sous la garde

« *De tous les dieux dont les noms sont commémorés, les armes sont manifestées et les* » *demeures sont figurées* »[1].

Ces symboles sont gravés sur l'autre face.

Parmi ces dieux, dont les attributs sont difficiles à expliquer, figurait le serpent qui personnifie le dieu *Ṣiru;* il est représenté sur tous les kudurrus, mais de manières différentes. Nous le trouvons enroulé au sommet des kudurrus, protégeant tout le monument; d'autres fois, il est étendu horizontalement en travers de la pierre, et sépare le texte des images (fig. 463). Parfois le serpent est allongé dans le bas du kudurru et semble supporter (fig. 464) l'ensemble des motifs représentés sur la borne; il arrive que le serpent entoure la pierre et forme comme un cercle autour du monument (fig. 465); il se trouve aussi

Fig. 463. — Serpent des kudurrus (Suse).

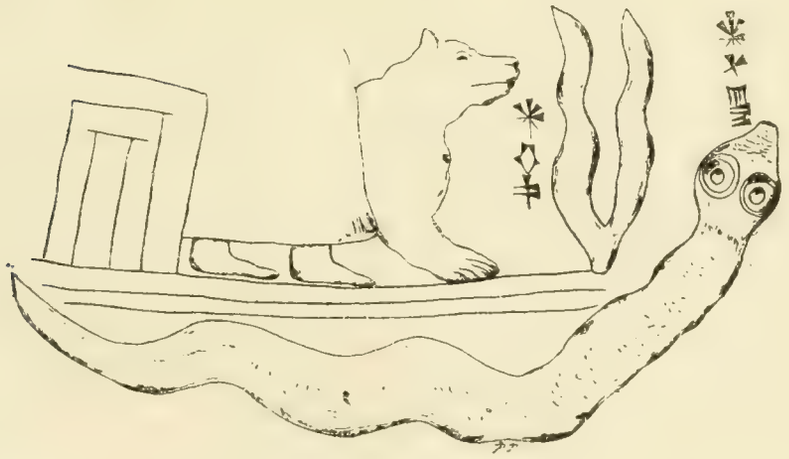

Fig. 464. — Kudurru.

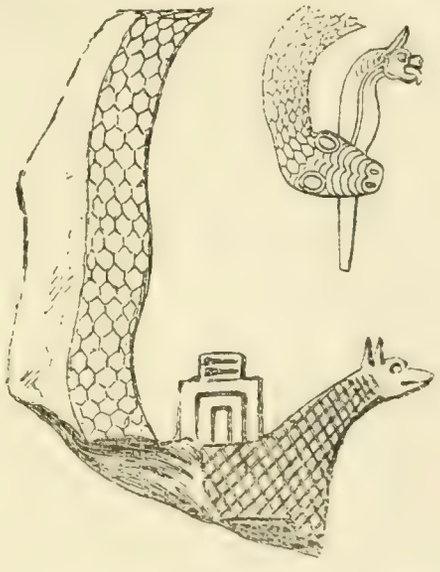

Fig. 465. — Serpents sur les kudurrus (Suse).

1. Kudurru : *Nazi-Maraddach*, col. III, 16; traduit par Scheil.

joint à d'autres dieux. Quelquefois il semble soutenir la massue, comme dans la figuration fig. 465.

Fig. 466. — Base de kudurru (Suse).

Bien que placé dans la partie inférieure du kudurru, le serpent a la tête et le cou tendus verticalement et se trouve à côté de la lance de Marduk (fig. 466). Sur un kudurru du Musée de Berlin, nous remarquons la curieuse tête de serpent de la figure 467. Comparez aussi fig. 468.

Fig. 467. — Tête de serpent.

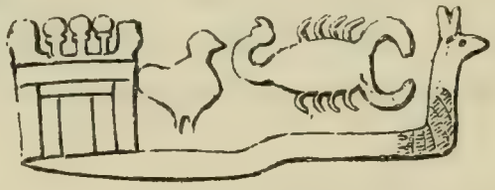

Fig. 468. — Kudurru (Suse).

Fig. 469. — Serpent avec cornes. (Suse.)

La figure 469 présente un serpent avec deux sortes de lances fichées sur le sommet de la tête; la figure 468 se rapproche beaucoup plus de la réalité et indiquerait plutôt le céraste. Nous voyons le serpent avec cornes figurer sur les couvercles de vases, sur les bouchons qui fermaient les jarres, et aussi placé de chaque côté de l'arbre de vie. Il est possible aussi que les cornes ne soient que des attributs marquant la force et la supériorité.

# ERRATA

Page 6, ligne 4, n° 1144. *Au lieu de :* 4 mines, *lire :* 5.

Page 23, ligne 15. *Au lieu de :* double décuple Sicle, *lire :* double décuple *Mine*.

id. ligne 17. *Au lieu de :* qui aurait, *lire :* qui avait.

Page 33, ligne 16. *Au lieu de :* Nonis, *lire : Norris*.

Page 34, ligne 3. *Au lieu de : et* pierres dures, *lire : en* pierres dures.

id. ligne 33. *Au lieu de :* 3 gr. 40, *lire :* 8 gr. 40.

Page 35, ligne 38. *Au lieu de :* ce poids de 590, 90, *lire :* 510, 90.

Page 36, ligne 32. *Au lieu de : deux* douzaines de douzaines, *lire : quatre* douzaines de douzaines. *Au lieu de :* douze fois *deux* douzaines, *lire :* douze fois *quatre* douzaines.

Page 38. Le renvoi à la note placée au bas de la page, doit être placé à la 10e ligne après le mot Kubitchek.

Page 39, ligne 2. *Au lieu de :* qui pesait 5 livres, *lire :* dont la Mine pesait cinq livres.

Page 47, nos 220, 221, 222. *Au lieu de :* double petite Mine, *lire :* petite Mine.

Page 48, n° 249. *Au lieu de :* collection *Calvat*, *lire :* Calvest.

# TABLE DES MATIÈRES

## ÉTUDE DES MONUMENTS PONDÉRAUX DE SUSE

Par Michel-C. Soutzo, de l'Académie Roumaine.

[1-50.]


Pages

Introduction . . . . . 1
I. — Poids en pierres diverses portant des inscriptions ou des marques de valeur . . . . . 4
II. — Poids en pierres diverses ne portant ni inscriptions ni marques de valeur . . . . . 13
III. — Poids en pierre ayant des formes différentes de celle du canard ou de l'ellipsoïde . . . . 21
IV. — Poids en bronze . . . . . 21
*Observations et Notices* sur les poids susiens . . . . . 23
Tableau annexe n° 1. — Poids assyro-chaldéens étrangers aux fouilles de Suse et conservés au Musée du Louvre . . . . . 25
Tableau annexe n° 2. — Monuments pondéraux assyro-chaldéens du Musée de Constantinople . 27
Tableau annexe n° 3. — Poids assyro-chaldéens du British Museum. . . . . 29
Tableau annexe n° 3 *bis*. — Poids en bronze du British Museum . . . . . 30
Tableau annexe n° 4. — Poids de provenances diverses . . . . . 31
Détermination du poids normal des Unités pondérales assyro-chaldéennes. . . . . 33
Étude du grand osselet de bronze de Suse . . . . . 38
Essai de classement général des poids assyro-chaldéens. . . . . 40


## MISSION DE TÉHÉRAN

Par le Lieutenant G. Pézard et G. Bondoux.

[51-64.]


I. — Fouilles de Tépeh-Mill . . . . . 51
II. — Reconnaissance du site de Rhagès. . . . . 55
III. — Reconnaissance de Vérâmin. . . . . 58
IV. — Levés topographiques . . . . . 63

## CONSTRUCTIONS ÉLAMITES DU TELL DE L'ACROPOLE DE SUSE

Par R. de Mecquenem.

[65-78.]

Pages

Temple de In-Šušinak . . . . . 67
Temple de Nin-Ḥar-šag . . . . . 70
Constructions secondaires . . . . . 72
Conclusion . . . . . 77

## ÉTUDE SUR LES INTAILLES SUSIENNES

Par Maurice Pézard.

[79-122.]

I. — *Intailles indigènes de l'Élam.* . . . . . 81
Répertoire dit géométrique . . . . . 85
Scènes diverses . . . . . 96
II. — *Intailles chaldéo-élamites* . . . . . 110
Scènes diverses . . . . . 111
Épopée de Gilgameš . . . . . 115
III. — *Intailles chaldéennes* . . . . . 119
IV. — Basse-Époque . . . . . 122

## COMPLÉMENT A L'ÉTUDE SUR LES INTAILLES SUSIENNES

Par Maurice Pézard.

[123-141.]

I. — *Intailles indigènes de l'Élam* . . . . . 123
Répertoire dit géométrique . . . . . 124
Scènes diverses . . . . . 128
Empreintes de sceaux sur argile . . . . . 134
II. — *Intailles chaldéo-élamites* . . . . . 137
Scènes diverses . . . . . 137
Épopée de Gilgameš . . . . . 138
III. — *Intailles chaldéennes* . . . . . 140
IV. — Basse-Époque . . . . . 141

## LE « SIT ŠAMŠI » DE ŠILḪAK IN ŠUŠINAK

Par J.-E. GAUTIER.

[143-152.]

Pages

Inscription . . . . . 144
Interprétation des figurations . . . . . 146

## ÉTUDES SUR LE SERPENT, FIGURE ET SYMBOLE DANS L'ANTIQUITÉ ÉLAMITE

Par P. TOSCANNE.

[153-228.]

Le serpent et l'écriture archaïque . . . . . 154
Le serpent et l'arbre sacré . . . . . 156
L'arbre de vie portant des fruits. . . . . 160
Le bouquetin et l'arbre sacré . . . . . 164
Le bouc étoilé . . . . . 166
Cylindres divers . . . . . 170
Le serpent enroulé sur l'arbre de vie . . . . . 172
L'homme aux serpents . . . . . 176
La tentation. . . . . 179
La lutte du serpent et du bouc . . . . . 189
Les vases peints . . . . . 196
Le serpent de Moïse . . . . . 199
Opposition des serpents au bouc . . . . . 208
Tombeaux . . . . . 212
La Déesse aux serpents . . . . . 213
Le serpent et le palmier . . . . . 219
Vase peint et son couvercle . . . . . 223
Serpent de bronze. . . . . 226
Le serpent et les kudurrus . . . . . 227

# TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE


Pages

Levé expédié au 50.000e de l'emplacement présumé de Rhagès . . . . . 56
Croquis planimétrique, au 50.000e, de Vérâmin . . . . . 62
Plan des Fouilles de Suse, IIe Niveau, 1896-1908 . . . . . 72
I. — Cylindres et cachets plats . . . . . 126
II. — Cachets plats et cylindres . . . . . 128
III. — Cylindres et cachet plat . . . . . 132
IV. — Cylindres et cachet plat . . . . . 140
V. — Vase peint, IIe Période . . . . . 224
VI. — La stèle aux serpents . . . . . 226


CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND. 7[illegible]

DS
261
F8
t.12

France. Mission archéologique en Iran
Mémoires

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

X
99, 105